



HAL
open science

**Île-de-France, Seine-et-Marne, Meaux, Zone Industrielle
Nord, rue du Vide Arpent/façade RD17a. Cadastre :
parcelle n° 533. Diagnostic archéologique du 24/09 au
21/10/2004**

Gilles Desrayaud, Philippe Lenhardt, Danielle Magnan, Florence
Moret-Auger, Marc Viré

► **To cite this version:**

Gilles Desrayaud, Philippe Lenhardt, Danielle Magnan, Florence Moret-Auger, Marc Viré. Île-de-France, Seine-et-Marne, Meaux, Zone Industrielle Nord, rue du Vide Arpent/façade RD17a. Cadastre : parcelle n° 533. Diagnostic archéologique du 24/09 au 21/10/2004 : Édifice de spectacle gallo-romain de La Bauve. [Rapport de recherche] Institut national de recherches archéologiques préventives, INRAP. 2005. hal-02905601

HAL Id: hal-02905601

<https://inrap.hal.science/hal-02905601>

Submitted on 23 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Meaux (77100), Zone Industrielle Nord

rue du Vide Arpent/façade RD17a
Cadastre : parcelle n° 533

Diagnostic archéologique
du 24/09 au 21/10/2004

Édifice de spectacle gallo-romain de "La Bauve"



Gilles Desrayaud
avec la collaboration de Philippe Lenhardt, Danielle Magnan,
Florence Moret-Auger et Marc Viré

*Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
Direction Interrégionale Centre/Île-de-France
Centre archéologique de Pantin*

**Meaux (77100), Zone Industrielle Nord
rue du Vide Arpent/façade RD17a
Cadastre : parcelle n° 533**

**Diagnostic archéologique
du 24/09 au 21/10/2004**

Édifice de spectacle gallo-romain de *La Bauve*

**Gilles Desrayaud
avec la collaboration de Philippe Lenhardt, Danielle Magnan,
Florence Moret-Auger et Marc Viré**

arrêté de prescription 2002-5791.2°
arrêté de designation 2004-6062
convention Inrap/Ville de Meaux 2002-676

**DRAC ÎLE-DE-FRANCE
Service Régional de l'Archéologie, Saint-Denis
avril 2005**

TABLE DES MATIÈRES

1	FICHE SIGNALÉTIQUE	6
2	GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION.....	6
3	Cadre d'intervention.....	7
4	Contextes géographique et pédo-géologique.....	7
5	Contexte taphonomique.....	8
6	Contexte archéologique (Danielle Magnan).....	9
7	PRÉSENTATION DES DONNÉES	12
7.1	Sols naturels anthropisés à remaniés	12
7.2	L'édifice de spectacle.....	12
7.2.1	Phases stratigraphiques	13
7.2.1.1	Phase I : édification	14
7.2.1.2	Phase II : réaménagement.....	14
7.2.1.3	Démolition/abandon.....	14
7.2.2	Données chronologiques absolues.....	16
7.2.3	Galerie de Façade : Phases I & II.....	17
7.2.3.1	Aile sud de la galerie de façade.....	18
7.2.3.1.1	Le bâtiment sud de façade : BAT02.....	18
7.2.3.1.2	SEC03 : Compartiment sud du BAT02.....	19
7.2.3.1.3	SEC04 : Compartiment nord du BAT02.....	19
7.2.3.2	Entrée de façade ? (Secteur16).....	19
7.2.3.3	Aile nord de la galerie de façade.....	20
7.2.3.3.1	Le bâtiment : BAT03	20
7.2.3.3.2	Secteur 05 (pièce)	21
7.2.3.3.3	Secteur 06 (pièce ?)	21
7.2.3.3.4	Secteur 07 (pièce ?)	21
7.2.4	Couronne extérieure : Phases I & II.....	22
7.2.4.1	Couronne extérieure sud.....	22
7.2.4.1.1	BAT01 : Phases I & II	22
7.2.4.1.2	SEC01 : Phase I	23
7.2.4.1.3	SEC02 : Phase I	23
7.2.4.2	Couronne extérieure nord.....	23
7.2.4.2.1	BAT04 : Phases I & II	23
7.2.4.2.2	SEC08 : Phase I	24
7.2.4.2.3	SEC09 : Phase I	24
7.2.4.2.4	SEC10 : Phase I	24
7.2.5	Mur de couronne intermédiaire BAT05 : Phase I	24
7.2.6	Secteur 11 : Phase I	25
7.2.7	Secteur 12 : Phase I	26
7.2.8	Secteur 13 : Phase I	26
7.2.9	Orchestre	26
7.2.9.1	Mur d'orchestre et vomitoire: BAT06.....	27
7.2.9.2	Sols de l'orchestre : SEC14.....	28
7.2.10	BAT07, murs de scène ?.....	29
7.2.11	Remblais de gradins : Phase II.....	30
7.3	Aménagements attenants à l'édifice de spectacle (TR01/02/04).....	30
7.4	Tranchée 06 : occupation gallo-romaine à médiévale ?.....	31

7.5	ST1213, TR01 : chemin moderne à contemporain ?	31
8	TENTATIVES D'INTERPRÉTATION	32
8.1	Édifice de spectacle de La Bauve	32
8.1.1	Hypothèses de restitution et analyse morphologique	32
8.1.1.1	<i>Méthodologie</i>	32
8.1.1.2	<i>Hypothèses de restitution</i>	33
8.1.1.3	<i>Remarques sur la morphologie de l'édifice</i>	34
8.1.1.4	<i>« Théâtre » de La Bauve ?</i>	34
8.1.2	Comparaisons	35
8.2	Le complexe rituel de La Bauve	36
8.2.1	Édifice de spectacle et sanctuaire	36
8.2.1.1	<i>Méthodologie</i>	36
8.2.1.2	<i>Organisation spatiale et incertitudes chronologiques</i>	36
8.2.2	Comparaisons	37
9	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	39
10	Annexe 1 : étude céramologique (Gilles Desrayaud)	40
10.1	Description des groupes techno-décoratifs :	41
10.1.1	<i>Modélée</i>	41
10.1.2	<i>« Terra rubra » (gallo-belge)</i>	41
10.1.3	<i>COMMUNES SOMBRES (gallo-belge)</i>	41
10.1.4	<i>SIGILLÉES :</i>	42
10.1.5	<i>COMMUNES CLAIRES</i>	42
10.1.6	<i>COMMUNES GRISES</i>	43
10.1.7	<i>Fine dorée au micas</i>	44
10.1.8	<i>Fine claire à revêtement argileux</i>	44
11	Annexe 2 : monnaie constantinienne (Florence Moret-Auger & Bruno Foucray)	45
12	Annexe 3 : inventaire du mobilier par Us.	46
13	Annexe 4 : inventaire des prélèvements	51
14	Annexe 4 : étude lithologique des matériaux de construction (Marc Viré)	52
14.1	Observations générales.	52
14.2	Description des échantillons.	52
14.3	Conclusion sur les matériaux et leur mise en œuvre.....	53
15	Bibliographie	54
16	Annexe 5 : liste des Unités stratigraphiques	58
17	Annexe 6 : liste des faits archéologiques	65
18	Annexe 7 : Liste des ensembles archéologiques	67
19	Annexe 8 : Liste des points topographiques (Philippe Lenhardt)	69
19.1	Levé du 01/10/2004 : diagnostic.....	69
19.2	levé du 07/10/2004 : diagnostic et modelé numérique du relief	70

19.3	Levé du 14/10/2004 : sanctuaire monumental de <i>La Bauve</i>	74
19.4	levé du 21/10/2004 : diagnostic	75

20 ILLUSTRATIONS.....81

[Page de garde : cliché panoramique de la partie orientale de la TR01, depuis le sud, Bruno Foucray (Sraïf).]

- Pl. 01 : localisation géographique et contexte géologique.
- Pl. 02a : contexte archéologique immédiat.
- Pl. 02b : commune de Meaux (77100), principales découvertes archéologiques (Danielle Magnan, Sraïf 2005).
- Pl. 03 : état du terrain le 24/09/2004.
- Pl. 04 : photos, TR05 en cours (coupe NO partielle) et TR02.
- Pl. 05 : photos, TR01 (coupe 1) et TR02 (coupe sud partielle).
- Pl. 06 : contexte pédo-stratigraphique de l'emprise, plans à 1/800.
- Pl. 07 : profils pédo-stratigraphiques logarithmiques.
- Pl. 08 : diagramme pédo-stratigraphique.
- Pl. 09 : céramique « protohistorique à Bas-Empire ».
- Pl. 10 : céramique du gisement 1022, IVe-début Ve siècle ap. J.-C.
- Pl. 11 : céramique du gisement 1022, IVe-début Ve siècle ap. J.-C.
- Pl. 12 : mur en élévation 1017, TR01.
- Pl. 13 : mur 1112, TR01.
- Pl. 14 : mur de façade en élévation 1032, TR02.
- Pl. 15 : murs en élévation 1049 et 1175, vomitoire et orchestre, TR05.
- Pl. 16 : mur 1141 et escalier 1172 en élévation, orchestre, TR07.
- Pl. 17a : estimation de l'axe de symétrie de l'édifice de spectacle.
- Pl. 17b : estimations du schéma morphologique hypothétique de l'édifice de spectacle.
- Pl. 18 : phasage de l'édifice de spectacle.
- Pl. 19 : hypothèses des proportions et de compartimentation de l'édifice de spectacle.
- Pl. 20 : complexes rituels gallo-romains de *La Bauve* (77) et de Genainville (95), plans à 1/1500
- Pl. 21 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la TR01.
- Pl. 22 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la TR02.
- Pl. 23 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la TR03/DC04 partiel.
- Pl. 24 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la TR04.
- Pl. 25 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la TR05.
- Pl. 26 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la TR06 et du nord du DC04.
- Pl. 27 : plan partiel à 1/100 des DC02/03/04.
- Pl. 28 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la TR07.
- Pl. 29 : localisation et plan à 1/400 des ensembles stratigraphiques construits de l'édifice de spectacle.
- Pl. 30 : plan et modelé numérique du relief du diagnostic archéologique à 1/400.

1 FICHE SIGNALÉTIQUE

Convention Inrap/Ville de Meaux n° : 2002-676

Département : Seine-et-Marne

Commune : Meaux (77100)

Lieu-dit ou adresse : ZI Nord, rue du Vide-Arpent et façade sur la RD 17A

Cadastre : parcelle n° 533

Coord. Lambert 1 : X : 641.511/641.615 Y : 140.775/140.930 **altitudes :** entre 70 m et 88,80 m NGF

Propriétaire du terrain : Ville de Meaux, DGST, Hôtel de Ville -BP227- 77108 Meaux Cedex

Protection juridique : aucune (environnement du site inscrit à l'inventaire supplémentaire des MH : « La Bauve »)

Opération archéologique

Arrêté de prescription : 2002-5791.2e

Arrêté de designation : 2004-6062

Opérateur : Inrap Centre Île-de-France

Suivi scientifique (SRA) : Danielle Magnan

Raison de l'urgence : aménagement de la ZI

Surface totale concernée : 10 993 m² **surface accessible :** 9 950 m²

Surface sondée : 814 m² soit 7,5 % de l'emprise totale soit 8,2 % de la surface accessible

Moyens (jours ouvrés de 7 heures) : **terras. :** 1 pelle 3 jours, 1 mini-pelle 10 jours ; **rebouch. :** 1 pousseur 2 jours

terrain : 40 (3 archéologues et 1 topographe)

études : 50 (1 archéologue, 1 spécialiste et 1 topographe)

Résultats

Mots clefs (*Thesaurus DRACAR*)

1. Chronologie : gallo-romain

2. Vestiges immobiliers : édifice de spectacle, murs, sols, tranchées de récupération, remblais

3. Vestiges mobiliers : céramique, faune, métal, monnaie, tuiles

2 GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants scientifiques et techniques

terrain :

Inrap :

-Gilles Desrayaud (R.O.)

-Michel Barlé

-John Cornu

-Philippe Lenhardt (topographe)

Autres :

David Couturier (Inrap)

Danielle Magnan (Sraïf)

« Post-fouille » :

Inrap :

-Gilles Desrayaud (R.O.)

-Philippe Lenhardt (topographe)

-Marc Viré (spécialiste du bâti)

-Florence Moret-Auger (numismatique)

Sraïf :

-Danielle Magnan (direction scientifique)

-Bruno Foucray (numismatique)

*Remerciements à
Philippe Lenhardt, Danielle Magnan
et François Renel
pour leurs relectures et conseils.*

Intervenants administratifs et scientifiques

DRAC d'Île-de-France, Service Régional de l'Archéologie :

-Bruno Foucray (Conservateur régional)

-Danielle Magnan (Ingénieur d'Études)

INRAP, Direction Interrégionale Centre Île-de-France :

-Alain Guyot (Directeur) et Gilles Martin (adjoint-administrateur)

-Hervé Guy (Assistant Scientifique et Technique) et Diane Casadéi (adjointe à l'AST)

Intervenant administratif

Ville de Meaux : -M. Wozniak (DST)

3 Cadre d'intervention

(Pl. 01, 02 & 30)

En prévision d'aménagements sur une parcelle de la Zone Industrielle Nord à Meaux (77100), une surface d'1,1 ha a été mise à disposition par la Ville de Meaux en vue de la réalisation d'un diagnostic archéologique (loi du 17 janvier 2001). Cette parcelle est comprise dans le périmètre du site du sanctuaire gallo-romain de *La Bauve*, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

L'intervention sur le terrain s'est déroulée en deux phases entre le 24 septembre et le 21 octobre 2004. Elle a nécessité la présence d'une pelle mécanique pendant 3 jours ouvrés puis d'une mini-pelle pendant 10 jours, afin de procéder au creusement de tranchées d'évaluation atteignant le niveau des sols en place. Plusieurs sondages profonds ponctuels ont également été réalisés afin d'évaluer la profondeur des structures archéologiques, de collecter du matériel datant et de caractériser le faciès géo-pédologique de l'emprise. Le suivi et l'enregistrement des structures archéologiques et des sondages ont été effectués par une équipe de 3 archéologues et un topographe, totalisant quarante jours ouvrés sur le terrain.

Une première phase de sondage à la pelle mécanique de 3 jours a permis de dégager d'importants vestiges monumentaux gallo-romains (tranchées 01 à 06). Au vu de l'importance de ces premiers indices, le Service Régional de l'Archéologie a fait procéder à une prolongation exceptionnelle de l'opération. Les sondages complémentaires (DC01-04 et TR07) ont révélé l'existence d'un édifice de spectacle.

À l'issue de l'intervention sur le terrain, les maçonneries et sols construits dégagés ont été enveloppés de feutre géotextile (*bidim*) et le fond des tranchées et décapages tapissé de grillage plastique orange. Le rebouchage des ouvertures a nécessité un pousseur pendant deux jours ouvrés.

4 Contextes géographique et pédo-géologique

(Pl. 01, 03-05, 06 & 07)

La parcelle diagnostiquée se situe en haut du versant oriental du méandre de l'Ourcq qui contourne Meaux par le nord, entamant le socle calcaire du plateau meldois. Elle domine la plaine alluviale du méandre fossile de la Marne, le « Brassat », dans laquelle se développait l'agglomération antique de Meaux, distante d'environ 1 km à vol d'oiseau vers l'ouest (Delattre & Magnan 1998).

Sous une faible couverture de terre végétale n'excédant pas 0,15 m de profondeur, les horizons pédologiques de l'emprise se caractérisent par une nappe de remblais contemporains (années 1980/2000), pouvant atteindre 2 m d'épaisseur et qui recouvrent presque entièrement les couches archéologiques et les sols naturels sous-jacents (Pl. 06). Le centre de la parcelle se distingue par la conservation de couches archéologiques sous les remblais contemporains, notamment des niveaux de sols pouvant atteindre 0,5 m d'épaisseur. Dans la partie nord-est de l'emprise, les remblais sablonneux et sablo-graveleux d'assise des gradins de l'édifice de spectacle gallo-romain, affleurant par endroits directement sous la végétale, forment une butte artificielle en croissant de lune de 3,5 m à 4 m de hauteur (Pl. 03). Dans la partie ouest, les remblais actuels reposent sur des horizons sédimentaires anthropiques et/ou naturels pédogénisés (Us1021, 1109, 1217), couronnant les couches archéologiques et les sols naturels.

Les sols naturels sous-jacents sont composés de limons argilo-sableux à inclusions silico-calcaires anguleuses gélifluées reposant sur le socle bartonien de calcaire dur à marneux (Us1005, 1016). Les limons calcaires à cailloutis, de couleur brun vif à rouge orangé, présentent une épaisseur maximum d'1 m.

Au sud de la parcelle (TR06), il est intéressant de remarquer la présence d'un horizon de sédiment argilo-sableux brun foncé à noirâtre (Us1223), d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur entre les remblais contemporains (0-0,75/1 m de prof.) et le socle calcaire. Il est probable que les limons argilo-sableux naturels aient été anthropisés (phénomène dit des " terres noires ") pendant la période d'occupation du site gallo-romain ou du site haut Moyen-Âge, qui s'étend sur plus de 250 m vers le sud (Desrayaud 2004, Frangin 2004).

À l'endroit des aménagements gallo-romains, les horizons supérieurs des limons calcaires en position naturelle (Us1088, 1157) présentent des signes d'anthropisation, pouvant suggérer leur remaniement, voir leur dépôt, par des actions anthropiques antérieures ou contemporaines à la construction de l'édifice de spectacle. Étant donné leur appartenance à la période d'occupation ancienne, ils sont présentés avec les données archéologiques.

5 Contexte taphonomique

(Pl. 03-05, Pl. 06, 07)

Sur la parcelle concernée, le gisement archéologique a été en partie détruit par des terrassements récents (années 1980-2003)¹, sans doute liés aux aménagements des parcelles attenantes dans le cadre du développement de la zone industrielle. Des fronts de décaissements correspondant aux remblais contemporains ont été observés dans toute la moitié sud de la parcelle. Au nord, la butte fossile des gradins a été entamée par le percement de la RD17a. La zone de destruction majeure se situe au niveau du décapage 01 (EX1012/1014), les niveaux archéologiques et les sols naturels ayant été décaissés presque jusqu'au niveau du socle calcaire. L'aile sud de façade de l'édifice de spectacle n'est ainsi observable qu'au niveau du fond de ses tranchées de récupération. À proximité, dans la TR01, l'excavation contemporaine 1127 a entamé le bord sud du départ du mur de couronne, le mur 1112 portant des traces de godet à dents de pelle mécanique (Pl. 13).

Malgré tout, il faut souligner l'excellente conservation des strates archéologiques, notamment des sols aménagés, sur 90% de la surface sondée². Les remblais de construction des gradins et leur réemploi comme remblais de nivellement d'abandon ont constitué une couche protectrice. Elle a permis de préserver les sols et des élévations de mur atteignant 1 m au pied de la butte fossile (Pl. 04 et 16) ; ce qui laisse présager d'un fort potentiel de conservation au niveau de son épaisseur maximum en contre-haut. L'absence de traces de labours profonds a également contribué à la préservation du site. Hormis les destructions récentes, il n'y a guère que les terriers de lapins qui semblent avoir perturbé les niveaux archéologiques (voir Pl. 05 n° 1).

Les principales phases de destruction de l'édifice de spectacle gallo-romain se sont produites à des périodes anciennes, probablement dès la fin de l'Antiquité, à l'instar du sanctuaire. L'ensemble du mobilier issu des couches de destruction et d'abandon ne dépasse pas le début du Ve s. ap. J.-C. (voir *infra*). L'existence d'un chemin traversant le terrain soumis au diagnostic de part en part, au moins depuis la période moderne, et, au contraire du sanctuaire, l'absence de mention dans les textes anciens suggèrent un oubli de la présence de l'édifice de spectacle il y a déjà plusieurs siècles (ST1212 de la TR01 et voir Bauchet 2004).

Les gradins ont été partiellement démontés (EX1151 et 1177). Plus de 80 % des éléments de maçonnerie mis au jour ont été entièrement récupérés au moins jusqu'au niveau des sols d'occupation initiaux³. Aucune des faces exposées des élévations dégagées ne comporte de parement décoratif, alors que la face interne cachée du mur 1049 présente un enduit de mortier. Ceci peut laisser supposer un démontage de plaquages ornementaux (marbre... etc ; voir Blanc et Magnan 1998). Ces récupérations semblent correspondre à une phase globale de nivellement partiel et d'abandon du site (Us1149, 1150, 1151 et 1177 ; Pl. 08). Le réemploi de fragments de marbre comme pierres de construction sur le site haut Moyen Âge, attenant au sud, pose cependant l'hypothèse d'une récupération d'éléments de l'édifice de spectacle pendant cette période (Frangin 2004).

¹ Parcelles attenantes occidentales déjà aménagées en 1992 (Pl. 01 à 1/25000), parcelle attenante orientale aménagée après 1992 (Pl. 01 1/25000 et Pl. 02), parcelles nord et sud partiellement détruites par la réalisation des voiries dans les années 1980 (notamment implantation de la RD17-a recoupant la butte fossile des gradins, Pl. 01 et 07). Les remblais de l'excavation contemporaine EX1014 (TR01) ont livré une cannette en aluminium de *Pepsi-cola*® à consommer avant mars 1996.

² Surface totale sondée : 814,9 m² ; sols détruits (DC01/TR01) : env. 90 m² soit 11,05 %.

³ Tranchées de récupération, fondations et élévations dégagées au niveau du décapage : env. 168 m² (sauf FD1139 tronquée par excavation contemporaine) ; MR1112/MR1032/MR1101/BQ1077/MR1049-1175/MR1141/ES1172 : 27,8 m² soit 16,5 % maçonnés en élévation ; 83,5 % récupérés au moins jusqu'au niveau des sols initiaux d'occupation/construction.

6 Contexte archéologique (Danielle Magnan)

(Pl. 02a & 02b)

L'ancien chef-lieu de la cité des Meldes (*la[n]tinum, Fixtuinum* - ?- puis *Meldi*), par la suite importante ville épiscopale (Miaux et enfin Meaux), est indissociable de la Marne, qui le traverse, et de ses déplacements progressifs vers le sud.

L'occupation protohistorique, et surtout gallo-romaine primitive, se développe dans une ancienne boucle de la rivière allongée vers le nord (220 hectares d'emprise dont une soixantaine véritablement occupés). L'occupation se déplace ensuite vers le sud à partir de l'époque tardive lorsque l'ancien méandre s'assèche peu à peu, pour être remplacé par l'actuel cours de la rivière dans la partie méridionale de l'agglomération. Par la suite, la ville se fixe de part et d'autre de l'enceinte tardive.

Meaux possède dès le Haut-Empire toute la parure monumentale indispensable à son rang de chef-lieu de cité avec, sur le tracé du *cardo maximus*, des thermes publics (bassins, piscine, palestra...), sous les rues Saint-Faron et Georges Lugol (Magnan 1988 et 1992), des monuments de spectacle comme un théâtre, peut-être de type gallo-romain, mentionné par une inscription perdue, avec au moins deux périodes de construction visibles (mur de précincton et frange de murs radiaux rajoutés à un premier édifice) en plein cœur de l'agglomération antique rue Camille Guérin (Magnan 1984a, 1998b et à paraître) et un édifice à arène (quarantaine de mètres pour le grand axe de l'arène), à la limite septentrionale de la ville à l'ouest du lieu-dit Croix Saint-Faron (Thiercelin 1871, Endrès & Magnan 1982, Magnan 1998b et à paraître).

Mais la ville proprement dite n'est pas la seule à être occupée à la période gallo-romaine et il faut également considérer la colline *extra-muros* qui domine la ville actuelle au nord-est, à l'extérieur de l'ancienne boucle et sur l'autre rive de la Marne (Pl. 02b).

C'est dans cette seconde zone périurbaine bien spécifique, située à un kilomètre environ à vol d'oiseau du théâtre antique gallo-romain situé plus à l'ouest, que le présent diagnostic du Vide-Arpent 2 (prescription 2002-5791.2e) est localisé, juste à l'est du sanctuaire de *La Bauve*.

Des mises au jour récentes appartenant à diverses périodes sont à signaler en périphérie plus ou moins proche du présent diagnostic (Pl. 02a) :

- sur la commune de Meaux : à l'ouest de la parcelle diagnostiquée, sur un coteau descendant vers l'ancien méandre route de Varredes/Chemin de Flandre (Diagnostic 2002, David Couturier Inrap ; fouille préventive 2004, Paul Brunet) ; au sud-est, sur le haut du versant est du méandre de la Marne, rue du Vide-Arpent 1 (prescription 2002-5791.1er ; Diagnostic 2004, Gilles Desrayaud Inrap) ; au sud, sur une pente nord-est sud-ouest sur le Lot D1 de la Zone Industrielle Nord (Diagnostic 2002, David Couturier Inrap puis fouille préventive 2004, Elsa Frangin Inrap). Il faut rajouter la nécropole tardive de la Grosse Pierre au sud du Canal de l'Ourcq et de la voie ferrée.
- sur la commune de Poincy : avenue de Meaux au nord-est du Vide-Arpent 2 (Diagnostic 2004, Xavier Rochard Inrap) et au nord-est, sur une pente nord-sud au Barreau routier de la Rocade de Meaux-RD 405/RD 17A- (Diagnostic 2002, David Couturier Inrap ; Couturier 2003a).

Ces découvertes s'échelonnent du néolithique au haut Moyen-Âge et même jusqu'à l'époque moderne pour certains anciens chemins.

Pour la période néolithique :

- une installation néolithique moyen et du matériel lithique et céramique dans des colluvions (Barreau routier, Couturier 2003a).
- du matériel céramique et lithique en position secondaire du Néolithique moyen II (Chasséen ou Michelsberg ? avenue de Meaux, Rochard & Deschamps 2004).
- un habitat scellé par des colluvions et du mobilier lithique et céramique du Néolithique final (route de Varredes/Chemin de Flandre, Couturier 2003b).

Pour la période protohistorique :

- une sépulture du Bronze ancien semble-t-il isolée (Barreau routier, Couturier 2003a).
- de rares structures en creux et de la céramique du Hallstatt final et/ou du Hallstatt final/La Tène ancienne (route de Varredes/Chemin de Flandre, Couturier 2003b).

- quelques structures en creux protohistoriques dans des colluvions (Barreau routier, Couturier 2003a).
- des structures de La Tène (avenue de Meaux, Rochard 2004).
- quelques éléments protohistoriques retrouvés dans le cimetière tardif de l'est (Piéchaud 1984).

Pour la période gallo-romaine :

- quelques rares vestiges gallo-romains avec peu de structures en creux et un rare mobilier vraisemblablement des IIe-IIIe s. ap. J.-C. (Barreau routier, Couturier 2003a).
- du mobilier du IIIe s. ap. J.-C. dans des colluvions récentes (route de Varreddes/Chemin de Flandre, Couturier 2003b).
- une occupation antique peu dense du Haut-Empire avec réseau de fossés parallèles, fosses et trous de poteau et des remblais (anthropiques ou colluvions ; Lot D1 ZI Nord, Couturier 2002, Frangin 2004).
- un réseau fossoyé en « patte d'oie » avec une courbure vers l'est comblé entre la fin du IIe et la 1ère moitié du IV e s. ap. J.-C. (rue du Vide-Arpent 1, Desrayaud 2004b).
- un habitat avec matériel du Ier s. ap. J.-C. circonscrit par des fossés et du matériel issu des colluvions (IIe-IIIe s. ap. J.-C. ; avenue de Meaux, Rochard & Deschamps 2004).

Certaines de ces mises au jour laissent présager de la présence de deux sites gallo-romains structurés hors des emprises de ces diagnostics au lieu-dit *Les Rochelles* (ou *Rochettes*) ou *Les Vignes les Rochelles* (ou *Rochettes*), au nord-est, et au lieu-dit *La Noire*, à l'est du présent diagnostic.

- une nécropole gallo-romaine tardive située sur le côté oriental de l'agglomération antique au sud du Chemin de la Grosse Pierre partiellement fouillée au XIXe siècle (Le Beuf 1879) et dont une partie du matériel est conservée au Musée Bossuet, et a été étudiée pour le catalogue de ses collections (Le Beuf 1879, Bourgeois 1984, Magnan 1984a, Ruiz 1984 et Thion 1984).

Pour la période haut Moyen-Âge :

- un habitat structuré avec une dizaine de bâtiments sur poteaux avec trois gabarits liés à leurs fonctions sont visibles comme des greniers de stockage, des bâtiments annexes (granges, remises, stabulation), des maisons d'habitation (?), de même que deux sépultures d'enfants. La chronologie et l'organisation spatiale dénotent trois grandes phases : VIIIe-IXe, IXe-Xe et XIe siècles ap. J.-C., dont les deux premières sont les plus présentes, mais la fonction et le statut du site sont difficiles à préciser (Lot D1 ZI Nord, Frangin 2004).
- des structures en creux constituant de toute évidence la suite au nord-est du site haut Moyen-Âge du Lot D1 (rue du Vide-Arpent 1, Desrayaud 2004b).

Il faut compléter l'environnement archéologique du diagnostic Vide-Arpent 2 par la présence de divers éléments de voirie ancienne. Ce sont principalement des chemins nord-sud, comme celui de La Maladrerie à *La Bauve*, le Chemin de Morfoin, le Chemin de Saint-Lazare et le Chemin de la Ferté-Milon, et des chemins est-ouest, plus précisément nord-est sud-ouest, comme le Chemin de La Bauve, le Chemin de la Grosse Pierre, le chemin des Ruelles et le Vieux et le Vieux Chemin de Poincy (Bauchet 2004).

Outre ces diverses mises au jour plus ou moins ponctuelles, il est indispensable de mettre en relation la parcelle du présent diagnostic du Vide-Arpent 2 avec le site culturel protohistorique et gallo-romain situé à environ 150 m au nord-ouest et à l'ouest (Pl. 20 ; *La Bauve*, sauvetages programmés et fouilles programmées pluriannuelles 1985-1997, Danielle Magnan SDA puis SRA ; *L'Arpent-Videron*, diagnostic 2002, David Couturier Inrap).

La Bauve se situe *extra-muros* sur l'autre rive de l'ancien méandre de la Marne et à mi-pente d'une colline qui domine, à l'est, la ville antique en contrebas, avec sa parure monumentale (Magnan 1988, Magnan 1992, Magnan 1998a, Magnan & Marion 1999, Magnan 2000).

Le site se développe pour l'instant sur plus de 5 ha (entre 70 m et 90 m NGF environ) à l'est et le long de la RN 405 et au sud de la Route de Poincy.

La Bauve, de la fin IVe s. au début IIIe s. av. J.-C., se caractérise au nord par divers espaces culturels avec la présence d'armement gaulois sacrifié (érigé en un ou plusieurs trophées), de faune, dont de jeunes animaux, et de céramique dont de nombreux gobelets (Marion 1998a, Magnan, Marion & Rapin 2002, Couturier & Marion 2003).

Les occupations pré-augustéenne et augustéenne, du milieu du Ier s. av. J.-C. à la fin de ce siècle, sont bien présentes plus au sud, après un important hiatus, avec de nombreuses monnaies (nombreux exemplaires ROVECA et EPENOS) et de la céramique caractéristique difficiles à relier aux structures en creux présentes sur le site.

Tout au long du Ier siècle de notre ère, principalement à la période flavienne, des constructions sur poteaux, en pierres sèches et de longs fossés rectilignes s'implantent sur le site (orientation nord-ouest/sud-est et suivi de la

penne). Toutes ces occupations visibles dans les remblais du Ier siècle ap. J.-C. (monnaies gauloises et romaines, fibules, faune, céramique et même armement gaulois résiduel...) sont de toute évidence à rapprocher à des pratiques cultuelles (nombre des monnaies, présence de fibules, sélection des animaux avec fœtus et femelles pleines...).

À la fin du Ier s. ou au début du IIe s. ap. J.-C., le lieu va connaître un développement architectural monumental où les éléments de type indigène et classique vont s'associer dans un plan hybride qui perdurera jusqu'à la fin du IVe s. ap. J.-C. Des ensembles architecturaux spécifiques vont ainsi s'élever sur une plate-forme artificielle (2 ha de superficie et orientés aux quatre points cardinaux) et structurer le complexe culturel antique :

- Une vaste aire sacrée, espace tout d'abord entièrement ouvert puis scindé en deux parties équivalentes par un puissant mur nord-sud. Le côté est, faisant office de cour, est alors physiquement séparé du côté ouest, servant d'établissement au temple.
- Un péribole quadrangulaire, avec contreforts d'angle, constitué de murs sur 130 m de longueur, est orienté aux quatre points cardinaux, et devait comporter un portique périphérique intérieur. Le côté oriental, plus particulièrement développé ici, est percé en son centre d'une entrée marquée par un escalier monumental faisant saillie et matérialisé par un porche.
- Un temple composé de deux bâtiments jumelés à plan centré à *cella* (plan quadrangulaire à l'extérieur et circulaire à l'intérieur) et galerie concentrique (quadrangulaire) soudés par une galerie est/ouest.

Les remblais de la dernière occupation tardive du site contiennent outre de la céramique, de la parure, de l'*instrumentum* et de la faune, de nombreux éléments liés au bâti et à sa décoration (clous en bronze, placages et dallages, fragments d'inscription sur marbre blanc, éléments de sculptures architecturales en calcaire...).

Il y a ici une nette volonté de modifier le plan et l'orientation des occupations gallo-romaines précoces du Ier s. ap. J.-C. (axe nord-ouest/sud-est des installations sur le pendage de la colline) lors de la monumentalisation du site fin Ier-début IIe s. ap. J.-C. (axe nord/sud des constructions sur une terrasse artificielle) avec une reformulation des espaces sacrés. Certaines caractéristiques romaines (*podium*, *pronaos*, portiques...) sont alors adoptées tout en conservant des éléments indigènes (aire sacrée, plan centré...).

Le dispositif culturel double et symétrique implanté à *La Bauve* est sans doute dédié à deux divinités associées, ou pour un dieu et son parèdre, recevant un culte équivalent et/ou identique (Magnan 1988, Magnan 1992, Magnan à paraître).

En activité jusqu'à la fin du IVe s. ap. J.-C. avant de servir de carrière de pierres, cet ensemble monumental périurbain est « *de toute évidence un grand temple public des Meldes qui devait drainer les habitants du centre urbain tout proche comme les populations du plateau meldois* » (Van Andringa 2000 p. 13).

Le diagnostic de la rue du Vide-Arpent 2 se situe donc dans la zone périurbaine de Meaux, dont la sensibilité archéologique se précise à chaque intervention d'archéologie préventive, et dans la périphérie immédiate du sanctuaire protohistorique et gallo-romain de *La Bauve*.

7 PRÉSENTATION DES DONNÉES

7.1 Sols naturels anthropisés à remaniés

(Pl. 08, 22-25)

Dans la zone de l'assiette de l'édifice de spectacle, les horizons supérieurs des limons calcaires en position naturelle, au-dessus du socle bartonien, ont livré des tessons erratiques de céramique modelée et gallo-romaine (Us1088/1157). Ils présentent une couleur brun rouge sombre à « chocolat », les distinguant des horizons supérieurs des limons calcaires environnant brun rouge à brun orangé (Us1005). Dans la TR02 et dans le sondage 1236 de la TR05, leur percement a révélé la présence de pierres et blocs anguleux de grès silicifié et calcaire agglomérés posés à plat (Us1157-B ; voir Pl. 05 n° 2 à droite). Ces pierres sont apparemment issues des niveaux du Bartonien inférieur, sous-jacent au socle calcaire du Bartonien moyen observé sur l'ensemble des sondages profonds du diagnostic (identification Stéphane Konik et Marc Viré)⁴. Leur présence ne s'explique pas par des remontées géologiques à l'endroit de leur découverte. Leur aspect anguleux et position à plat sur un même niveau dans un horizon de limon sableux calcaire à inclusions anguleuses, ne correspondant pas à une dynamique de colluvions, semblent exclure un phénomène d'accumulation par ablation de strates géologiques du Bartonien inférieur, pouvant affleurer en contre-haut du versant. Il faut également souligner leur découverte exclusivement à l'endroit de l'édifice de spectacle et l'absence de pierres similaires dans les sols environnants en position naturelle.

Il est donc probable que ces horizons aient été remaniés ou rapportés de la main de l'homme⁵. Les différences de niveau entre l'intérieur de l'orchestre et la zone des gradins au niveau du BAT06, contraires à la pente naturelle, renforcent cette hypothèse (voir « orchestre » *infra*). Des aménagements de sol à base de sédiments naturels rapportés sont d'ailleurs observables à plusieurs endroits pour les phases postérieures⁶, facilement identifiables grâce à la présence de sols construits sous-jacents. Dans les tranchées 02, 05 et 07, la face supérieure des horizons 1088/1157 correspond à la base des élévations de mur et au départ des fondations, impliquant une antériorité à la construction des murs de façade et de l'orchestre. Cette face supérieure est le plus souvent marquée par un horizon gris induré de piétinement (1088-A/1157-A), confirmant un niveau de circulation contemporain ou antérieur à la présence des maçonneries. Les horizons 1088/1157 sont antérieurs à tous les aménagements de sols gallo-romains observés.

Les concordances spatiales et stratigraphiques semblent indiquer un lien direct entre la construction de l'édifice de spectacle et ces horizons. Il est probable qu'ils représentent une phase initiale de préparation du terrain préalable à l'édification. Les incertitudes chronologiques concernant la date de construction n'autorisent cependant pas à valider définitivement cette hypothèse. Par ailleurs, la présence de tessons modelés ne permet pas d'attribuer avec certitude l'ensemble de ces horizons à la période gallo-romaine, notamment au regard de la proximité de l'occupation laténienne (Marion 1998, Couturier en cours ; voir Pl. 02a).

7.2 L'édifice de spectacle

(Pl. 07 & 18, 29-30)

Les tranchées et fenêtres de décapage ont permis de dégager partiellement une galerie de façade rectiligne (environ 70 m de longueur), le départ de murs de couronne extérieure reliés à la façade, un mur de couronne intermédiaire, une partie d'« hémicycle » central construit (env. 31 m de diamètre), des remblais de support entre les murs des couronnes, ainsi que deux probables murs en avant de la façade vers l'« hémicycle » central. Ces structures s'organisent de façon globalement symétrique de part et d'autre d'un axe transversal passant par le centre de la façade. Elles constituent des éléments suffisants pour les identifier comme étant les parties constitutives d'un édifice de spectacle gallo-romain à façade rectiligne et couronne extérieure demi-circulaire outrepassée ou elliptique (« théâtre », « théâtre-amphithéâtre » ; Gros 1996 p. 294-298).

⁴ Inrap Île-de-France, Centre archéologique de Pantin.

⁵ Des échantillons de « vrac » ont été prélevés (Voir Annexe 4). Ils pourront faire l'objet d'une étude sédimentologique.

⁶ TR01, SEC01/02/12, Us1002-B/1119/1122 (Pl. 21 et voir photo Pl. 13 : sol naturel remanié 1122 sur sol de calcaire remanié 1120) ; SEC05, Us1196-1199 (Pl. 22) ; SEC10, Us1169-A & B (Pl. 26).

Malgré un taux élevé de récupération des maçonneries, des élévations en *opus caementicium*⁷ à arases de mortier, de 0,75 m à 1,5 m de largeur et conservées sur 0,5 m à 1 m de hauteur, ont pu être ponctuellement observées. De nombreux aménagements de sols (pouvant atteindre 0,5 m d'épaisseur) ont été mis au jour à l'intérieur des corps de bâtiment et à l'intérieur de l'orchestre. La réalisation d'un modelé numérique de terrain de la parcelle diagnostiquée permet de mettre en évidence la conservation d'une butte artificielle, correspondant aux remblais d'assise des gradins (Pl. 07 & Pl. 30). Cette butte se prolonge sur la parcelle en contre-haut, partiellement construite, présageant de la conservation d'une partie des gradins hors emprise diagnostiquée.

L'édifice a été construit sur le versant d'un coteau à faible pente (6 à 7 %) orienté vers le sud-ouest (Pl. 01 et 07), dans la cuvette peu marquée du départ d'un cône d'érosion. La galerie de façade, en contrebas, barre le « thalweg » à la perpendiculaire. Sur la coupe longitudinale schématique de la galerie de façade (Pl. 07), on observe la relative platitude du socle calcaire aux environs de 71,5/72 m NGF au niveau de l'aile sud (avec une légère remontée vers le SSE), alors que l'aile nord se situe sur une remontée du substrat jusqu'à environ 73,5 m NGF, marquant une pente entre 4 et 5 %.

L'« entrée » de façade (SEC16) et les murs de scène supposés (BAT07) se situent ainsi sur la zone de plus faible altitude naturelle entre 71,5/72 m NGF. Les gradins pouvaient ainsi bénéficier d'un dénivelé naturel atteignant 4 m à 5 m (profil SO/NE Pl. 07). Les bâtisseurs ont ainsi mis à profit les facteurs topographiques existants. Il est possible que cet emplacement ait été choisi pour ces raisons. Toutefois d'autres emplacements aux alentours présentent des conditions similaires. Le choix de l'implantation de l'édifice a probablement découlé d'autres critères, notamment la localisation par rapport au sanctuaire et aux probables axes de cheminement (voir *infra*).

Afin de faciliter les descriptions, les éléments morphologiques dégagés ont été numérotés par secteurs (SEC : sols aménagés et remblais de soutènement) et par ensembles bâti (BAT). Cette numérotation est présentée dans la Planche 29. Les éléments stratigraphiques en plan et en coupe ont été numérotés par Unités stratigraphiques et par Faits (Pl. 21-28, Pl. 29-30 ; Py 1997). Le diagramme stratigraphique de la Planche 08 synthétise les données de chronologie relative et de relations de ces éléments stratigraphiques.

7.2.1 Phases stratigraphiques

(Pl. 08, 18, 21-29)

L'analyse stratigraphique des structures dégagées a permis de distinguer 3 phases principales : une première phase d'édification, une phase de réaménagement modifiant la structure interne de l'édifice de spectacle, puis une phase terminale de démolition, d'abandon et de récupération.

La discrimination entre la phase de construction initiale et la phase de « reconstruction » partielle se base sur l'observation des remblais de soutènement des gradins de cette dernière. Dans les tranchées 05 et 07, les remblais sablo-graveleux 1155 et 1156 (SEC15) s'appuient contre les faces internes des maçonneries du mur d'orchestre et vomitoire (BAT06, Pl. 25 & 28, photo Pl. 04 n° 1). Dans la TR03 et les DC03/04, des remblais en tous points semblables recouvrent les sols aménagés des secteurs 11 et 13, ainsi que le mur intermédiaire de couronne récupéré BAT05 (Us1076/1216 et 1089). Des remblais sablonneux semblables à l'Us1155 recouvrent les sols aménagés des compartiments des départs de murs de couronne extérieure (Us1004 et 1089 ; SEC10 du BAT04 au nord et SEC 01 du BAT01 au sud). Les sols construits du secteur 12 au sud, pendant du secteur 11 au nord, sont également recouverts par des remblais similaires (Us1004). Ces remblais n'apparaissent pas dans les compartiments de la galerie de façade (SEC02 à 08), ni dans l'orchestre (SEC14), ni sur le bord extérieur du mur externe de couronne sud (BAT01) ou le long des murs de scène supposés (BAT07). Le mur intérieur de façade (TR1006 et 1073), le mur d'orchestre et de vomitoire (BAT06) et le mur externe de couronne sud produisent ainsi un « effet de paroi », servant de limite de contention aux remblais.

Dans la TR04, sur le bord externe de la couronne nord, les sols aménagés 1171 et 1221 sont recouverts d'un remblai sablonneux semblable (Us1220). Au contraire des récupérations et de l'élément construit du BAT05 (mur intermédiaire de couronne), les récupérations et segments de maçonneries des murs de couronne extérieure (BAT01 et 04) ne sont pas recouverts par les remblais, alors que certains des sols construits attenants le sont. Qui plus est, les récupérations des BAT01 et 04 recourent toutes ces mêmes remblais. En complément de l'effet de contention du mur externe de couronne sud, ces éléments indiquent une conservation des murs de couronne extérieure pendant et après la phase de remblayage.

⁷ « Le cœur de la construction en *opus caementicium* est [...] composé d'un massif de remplissage lié au mortier et de deux parements de moellons bien taillés et alignés, le tout est parfois scandé par des arases de briques, [de tuiles plates ou de mortier,] qui forment ainsi un véritable chaînage entre les parements et le blocage, les rendant solidaires [...]. » (Magnan 1984 p. 86).

Cette phase de remblayage (Phase II) condamne donc une partie des aménagements de la phase d'édification initiale, tout en conservant la morphologie de la galerie de façade et des murs de couronne extérieure (Pl. 18). La contemporanéité entre les structures de la phase constructive initiale (Phase I) et l'orchestre (BAT06 et SEC14) ainsi que les murs de scène supposés (BAT07) n'est pas attestée. Aucun lien stratigraphique entre les sols aménagés et le mur intermédiaire de couronne (BAT05) de la Phase I et ces éléments attestés pour la Phase II n'a été observé. La nature partielle des informations recueillies, inhérente à la réalisation d'un diagnostic archéologique, ne permet pas de confirmer la construction de l'orchestre mis au jour dès la Phase I.

7.2.1.1 Phase I : édification

L'édifice de spectacle gallo-romain tel qu'attesté pour la phase d'édification initiale se compose d'une galerie de façade compartimentée à « entrée » centrale (BAT02/03 et SEC16), d'une couronne extérieure circulaire ou elliptique à caissons vides (BAT01/04) et d'un mur de couronne intermédiaire au moins en partie elliptique (BAT05)⁸. L'espace entre la couronne extérieure et la couronne intermédiaire (SEC11 et 12), ainsi que l'espace interne à la couronne intermédiaire sont aménagés de sols construits (SEC13). Ces espaces vides avec sols d'occupation supposent l'existence d'un plancher soutenant les gradins. Comme évoqué ci-dessus, les aménagements de la partie centrale, orchestre ou arène, ne sont pas identifiables.

Tous les sols attestés internes à l'édifice sont aménagés : sols de mortier ou de calcaire marneux compacté (SEC01 et 10-13). Il est probable que cela ait également été le cas pour les sols des compartiments de façade (SEC02 à 08), dont aucun des nombreux remaniements ne peut être attribué avec certitude à la phase I⁹. Les sols construits de la Phase I présentent tous au moins une phase de réfection avant leur scellement par les remblais de la Phase II.

7.2.1.2 Phase II : réaménagement

La morphologie circulaire de l'orchestre et de ses aménagements de sol est attestée pour la Phase II, ainsi que l'existence de maçonneries en avant du mur intérieur de la façade au niveau de l'entrée (murs de scène ?). Cette phase voit la destruction du mur de couronne intermédiaire et le remblai des espaces de localisation des gradins entre le mur externe de couronne extérieure et le mur d'orchestre, à l'exception des couloirs de vomitoire (TR05, MR1049 ; Pl. 25). Les gradins passent d'un système de soutien au moins partiellement à caissons vides et plancher à un soutènement par caissons pleins. Ils pouvaient ainsi reposer directement sur les remblais.

Les sols observés des compartiments de façade sont tous aménagés. Le sol de l'orchestre présente une phase finale de préparation de sol à base de sablon graveleux d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur (Us1153-1154)¹⁰. Une montée d'escalier vers les gradins, insérée au mur d'orchestre, a été dégagée dans la TR07 (ES1172 ; Pl. 16 & 28). Le différentiel entre la hauteur conservée des remblais de gradins et le dernier sol observable de l'orchestre peut être estimée entre 7 m et 8 m¹¹.

7.2.1.3 Démolition/abandon

La phase initiale de démolition et de remblayage par nivellement de l'édifice semble marquée par la récupération partielle du mur de vomitoire 1049 (TR1053), l'écrêtement du mur d'orchestre, ainsi que la troncature au moins partielle et le remblai du sol de l'orchestre¹² (EX1151/1177 ; Pl. 22, 25 & 28). Rien que pour l'orchestre (TR02, Pl. 22), 4 sous-phases principales de creusement et de remblayage sont observables pour la phase de démolition/récupération/abandon (TR1026, EX1151, TR1028/EX1183 et EX1150).

⁸ Il est possible que la fondation 1139 du DC01 représente le pendant sud du BAT05.

⁹ Le SEC05 de l'aile nord de façade (BAT03) ne comporte pas moins de 7 remaniements de sols observés sur 0,5 m d'épaisseur conservée.

¹⁰ Pour les raisons déjà évoquées ci-dessus, la première phase de sol visible de l'orchestre et des murs de scène supposés (Us1152 ; Pl. 22, 25 & 28) n'est pas attribuable avec certitude à la Phase II.

¹¹ Limite sup. de l'Us1153 conservée entre 73,80 m et 72,80 m NGF et hauteur maximum de la butte fossile à 80,80 m NGF.

¹² Remblais issus au moins en partie de la démolition des murs et du remaniement des remblais de soutènement des gradins (Us1151 et Us1177).

Plus de 75 % des éléments de maçonnerie de la Phase II mis au jour ont été entièrement récupérés au moins jusqu'au niveau des sols d'occupation initiaux¹³. Par manque de liens stratigraphiques continus, la chronologie relative de ces récupérations et des remblais d'abandons demeure confuse. Comme évoqué ci-dessus, rien ne permet d'attribuer l'ensemble de la Phase de démolition/abandon à la seule fin de la période gallo-romaine. Elle paraît être principalement motivée par la récupération des maçonneries et de probables éléments ornementaux (voir taphonomie *supra*), ainsi que le démontage de la superstructure des gradins. Les effets de remblayage massif sont localisés à l'orchestre, et la nécessité de niveler le terrain en faisant disparaître la butte des gradins ne s'est jamais fait sentir jusqu'à nos jours. À L'emplacement de l'édifice de spectacle, aucune trace d'occupation postérieure à la fin de l'Antiquité n'a pu être décelée, malgré la proximité du site d'habitat haut Moyen Âge au sud (voir TR06 ; Couturier 2003 et Frangin 2004).

¹³ Tranchées de récupération, fondations et élévations de la Phase II dégagées au niveau du décapage : env. 124 m² ; MR1112/MR1032/MR1101/MR1049-1175/ MR1141/ES1172 : 23,2 m² soit 23,7 % maçonnés en élévation ; 76,3 % récupérés au moins jusqu'au niveau des sols initiaux d'occupation/construction.

7.2.2 Données chronologiques absolues

(Voir également Annexes 1, 2 & 3 ; Pl. 09-11)

ENS	Faits	Us	% f	céram.		NR Tuile	NR faune	NR métal		lith	Critères de datation	datation Us		
				NR	NMI			cui	fer			TPO	TAQ	
SOLS NATURELS REMANIÉS À ANTHROPIÉS												Céramique, stratigraphie	proto.	Haut-Empire
1157-B			?	1	1						Céramique	proto.		
PHASE I : ÉDIFICATION												Céramique, stratigraphie	Haut-Empire	IVe s. ap. J.-C.
SEC12	SL1002	1002-A	?			1					Tuile	GR		
PHASE II : RÉAMÉNAGEMENT												Céramique, stratigraphie	Haut-Empire	début Ve s. ap. J.-C. ?
1004			?			1					Tuile	GR		
1156			?	1	1	1					Céramique	HE		
1156/1157-A			?	1	1				3		Céramique	HE		
PHASES I-II (édifice de spectacle)												Céramique, stratigraphie	Haut-Empire	début Ve s. ap. J.-C. ?
1054			?	25	9			10			Céramique	Ier-début IIe ap.	IVe ap. ?	
1062 (= 1190/1157)			?	2	2						Céramique	IIe-IVe ap.		
1152			?	8	2						Céramique	GR		
DÉMOLITION/RÉCUPÉRATION/ABANDON												Céramique, monnaie	IVe s. ap. J.-C. (337-341 ?)	début Ve s. ap. J.-C. ?
TR1010	1010	décap	?	1	1						Céramique	GR		
TR1019	1019		?	1	1	4			1		Céramique	GR		
FS1024, TR1026 EX1183-N-O 1185, 1186 1187	1022		?	220	30	15	12		6		Céramique	IVe ap.	début Ve ap. ?	
FS1024	1024-A		?	30	1						Céramique	IIIe-IVe ap.		
TR1026	1026		?	5	2						Céramique	IIe-IVe ap.		
TR1028	1028		?	20	10						Céramique	fin IIe-IVe ap.	IVe ap. ?	
TR1034	1034		?	5	4	8					Céramique	GR		
EX1151	1151		?	11	6		3	2	13		Monnaie (Nummus Constance II)	337-341 ap. J.-C.		
EX1177	1177		?	13	4	1	18		1		Céramique	IIe-IVe ap.		
1185			?	2	2						Céramique	IIe-Ve ap. ?		
1186			?	2	2				3		Céramique	GR		
1187			?	1	1						Céramique	HE		
PHASES I-II ou Démolition abandon												Céramique, stratigraphie	Haut-Empire	début Ve s. ap. J.-C. ?
1068		décap	?	8	4	3	3			1	Céramique	2nde moit. IIe-IVe ap.		
1098/99			?	18	6		11		1		Céramique	Ier ap.	IIIe ap. ?	
TR1145	1145	décap	?	9	1						Céramique	IIe-IVe ap.		

Tableau 1 : éléments de datation de l'édifice de spectacle

À l'issue du diagnostic, aucun élément mobilier ne permet de positionner la phase initiale de construction de l'édifice de spectacle au sein de la période gallo-romaine ; les seuls éléments étant 1 tesson modelé dans le sol naturel à anthropisé 1157-B et 1 fragment de *tegula* dans le sol construit 1002-C.

La présence résiduelle de céramique modelée et gallo-romaine précoce en faible quantité pourrait indiquer la fréquentation du site dès l'intervalle 2nde moitié du Ier s. av.-Ier s. ap. J.-C. L'Us1054 s'appuie contre la face externe de l'élévation du mur de façade extérieur 1032. Elle a livré des tessons modelés et précoces (1 bord en *Terra Nigra*, 1 bord en *Terra Rubra*, 1 tesson de *Claire rosée* à engobe blanc) mélangés à des productions pouvant être plus tardives (*Claire sableuse* et *Claire fine*), ainsi qu'à 3 fragments de *Grise ardoisée*. La présence de cette dernière indique un scellement de la couche au plus tôt au début du IIe s. ap. J.-C. Néanmoins, la position particulière de l'Us1054 peut laisser place à l'hypothèse d'une accumulation contre le mur au cours du Ier s. ap. J.-C.

La céramique issue de la phase de démolition/abandon, notamment de l'ensemble 1022, la situe au IV^e s. ou au début du Ve s. ap. J.-C. Hormis les productions s'échelonnant entre la 2^{de} moitié du II^e et le IV^e s. ap. J.-C. (*Grise ardoisée, Fine à revêtement argileux à dépressions...*), la présence de bords de type *Sellès 1127* en *Grise ardoisée* permet de resserrer la datation sur le IV^e siècle (voir Us1022 Inventaire du mobilier *infra*). La présence d'une monnaie frappée entre 337 et 341 (*Nummus* de Constance II) dans l'Us1151 au-dessus de l'escalier 1172 (BAT06), contemporaine ou recoupée par l'ensemble stratigraphique 1022 dans la TR02, pourrait indiquer un *terminus post quem* pendant la 2^{de} moitié du IV^e s. ap. J.-C. L'absence de productions granuleuses et sigillées caractéristiques du Ve s. ap. J.-C. semble exclure un dépôt du gisement 1022 postérieur au début de ce siècle (Truffeau-Libre & Jacques -dir.- 1994a).

Quatre échantillons de mortier, contenant quelques petits fragments de charbons de bois, ont été prélevés sur les maçonneries en place 1049, 1101, 1112 et 1141 (BAT01, 03 et 06). Sous réserve d'une ligne budgétaire à moyen terme, ils sont susceptibles de donner lieu à des analyses au carbone 14 sur les charbons ou le CO₂ contenu dans la chaux. Le caractère potentiellement résiduel des charbons devra être pris en compte. Le processus de fabrication du mortier à la chaux éteinte n'a pas d'incidence sur le contenu en carbone 14 des échantillons (com. pers. Van Strydonck¹⁴).

7.2.3 Galerie de Façade : Phases I & II

(Pl. 29 et 30)

ENS	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.	orientations**
BAT02 BAT03 SEC03 SEC04 SEC05 SEC06 SEC07 SEC16	DC01 DC02 DC03 DC04 TR01 TR02	BAT05 SEC02 SEC08 SEC11 SEC12 SEC16	galerie de façade	70,05	59,1	5,35	4,7	Rectiligne, 2 corps de bâtiment rectangulaires alignés	17,92° O +/- 0,25°

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.
 **orientation : par rapport au Nord cartographique Lambert 1. Calcul avec le logiciel *Autocad*® sous *Microsoft*®.

Tableau 2 : diagramme synthétique de la galerie de façade

La façade de l'édifice de spectacle est rectiligne et se présente sous la forme de deux corps de bâtiment rectangulaires alignés, séparés par une interruption de 10,6 m au niveau de l'axe médian de l'orchestre (Pl. 29). Les murs longitudinaux intérieurs de la façade, faisant face à l'orchestre et aux gradins, se prolongent au-delà des corps de bâtiments pour s'unir aux murs intérieurs de la couronne extérieure. La longueur de façade intérieure est de 70 m, contre 59,1 m de façade extérieure. Les corps de bâtiment présentent une largeur observée comprise entre 4,7 m et 5,35 m et comprennent des subdivisions internes marquées par la présence de murs de refend (emploi de modules de 15 m² à 20 m² de surface interne ? ; voir Pl. 19).

Les ailes sud et nord de la façade s'organisent de façon partiellement symétrique, de part et d'autre de l'interruption centrale, représentant probablement une entrée (Pl. 17a & b). Le corps de bâtiment sud (BAT02) mesure 25,45 m de longueur contre 23,65 m pour le corps de bâtiment de l'aile nord. L'axe perpendiculaire médian de la face intérieure de la façade correspond cependant à l'axe perpendiculaire médian de l'« entrée » (SEC16), ainsi qu'à l'axe médian de l'orchestre (BAT06, SEC 14)¹⁵. Cet axe transversal est souligné par la symétrie des compartiments de pignon des bâtiments 02 et 03 (SEC05 et 05) de chaque côté de l'interruption centrale (SEC16 ; Pl. 19).

¹⁴ M. Van Strydonck, Institut Royal du Patrimoine Artistique de Bruxelles :

« Le processus de fabrication du mortier n'a pas d'effet sur la teneur en radiocarbone des morceaux de charbon de bois. Seuls deux problèmes peuvent se présenter :

1) Les morceaux sont tellement poudreux qu'ils ne sont pas récupérables. Mais ce type de charbon de bois ne provient presque jamais du bois utilisé pour la production du mortier et est souvent une contamination. Il n'est donc pas grave qu'on ne puisse pas les récupérer.

2) Le bois utilisé pour faire du mortier a un âge qui est plus vieux que le bâtiment même. Nous avons par exemple la preuve que le bois utilisé pour fabriquer le mortier de certaines églises Romanes en Flandre vient de bâtiments romains ! Qui plus est, les Romains eux-même ont utilisé de temps en temps de la houille, avec un âge géologique, pour la fabrication du mortier.

Dans les autres cas, la datation ne pose pas de problème. Nous avons déjà effectué avec succès plusieurs dates sur des églises et châteaux en Belgique et au Luxembourg. » (com. pers. Van Strydonck).

¹⁵ Voir Pl. 17a & b. Estimations approximatives situant ces trois axes dans un rectangle de localisation de 0,8 m de largeur, soit un axe de symétrie estimé à + ou - 0,4 m.

Des segments de murs conservés ont été observés pour le mur extérieur de l'aile nord (MR1101 et MR1032 avec 0,5 m de hauteur conservée ; Pl. 14). Ils mesurent entre 0,75 m et 0,85 m de largeur. Ils se composent d'une élévation en *opus caementicium*⁷ sur fondation de pierres et mortier reposant sur le socle calcaire. Les sols de l'aile sud ont été tronqués par les décaissements contemporains et l'« entrée » (SEC16) n'a pas été sondée (Pl. 07). Les intérieurs des compartiments de l'aile nord (BAT03) semblent tous comprendre des aménagements de sol présentant plusieurs phases. Un sol en calcaire compacté a été dégagé dans le SEC07 (1100), ainsi qu'un sol de mortier sur préparation sablonneuse dans le SEC05 (1060 ; Pl. 22 coupe NE). Ces compartiments semblent donc correspondre à des pièces d'occupation et non à des caissons de construction. Les murs, les sols et les tranchées de récupération du bâtiment nord sont recouverts par des couches de démolition ou d'abandon (1067, 1107, 1099 et 1201), ou affleurent directement sous les remblais contemporains.

7.2.3.1 Aile sud de la galerie de façade

L'aile sud a été partiellement dégagée et se présente sous la forme de tranchées de récupération. Hormis le segment TR1006, ses vestiges ont été entièrement tronqués jusqu'au niveau de l'interface entre le socle calcaire et les sols naturels (1016), par des excavations contemporaines récentes (EX1012/1014, années 1990-2004). Deux compartiments internes rectangulaires séparés par un mur de refend (TR1133), d'un rapport approximatif d'1/4 (SEC04) pour 3/4 (SEC03 ; Pl. 19), ont été observés à l'intérieur du corps de bâtiment. Au niveau du décapage, deux interruptions des murs longitudinaux pourraient correspondre à des entrées permettant l'accès à chacun des compartiments (voir *infra*). La largeur des tranchées de récupération varie entre 0,75 m et 1,8 m. Le corps de bâtiment mesure 25,45 m sur 4,85 m à 5,35 m. La longueur du mur de façade intérieur, rattaché au mur interne de couronne extérieur (TR1019), peut être estimé à 30,5 m.

7.2.3.1.1 Le bâtiment sud de façade : BAT02

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.	orientations**
BAT02	TR1006	1007	DC01 TR01	SEC03 SEC04 SEC12 SEC16 EX1012 EX1014 FD1139	bâtiment sud de façade (tranchées de récupération)	30,5	25,45	5,35	4,85	corps de bâtiment rectangulaire avec 1 mur de refend perpendiculaire et prolongement du mur intérieur vers le BAT01	19,1° O +/- 1°
	TR1008	1009									
	TR1010	1011									
	TR1131	1132									
	TR1133	1134									
	TR1135	1136									
	TR1137	1138									
					mur de façade intérieur TR1006/TR1131	24	23,95	1,8	1,25	rectiligne	18,5° O +/- 0,25°
					mur de façade extérieur TR1010/TR1135	25,45		1,05	X	rectiligne	18,4° O +/- 0,5°
					corps de bâtiment TR1008/1010/1006-1131/1135/1137	25,45		5,35	4,85	rectangulaire	19,1° O +/- 1°
					prolongement du mur de façade intérieur au-delà du corps de bâtiment TR1006	5,05		1,8	1,4	rectiligne	18,5° O +/- 0,25°
					mur de pignon sud TR1008	2,5		0,95	0,75	rectiligne	70,65° O +/- 2°
					mur de refend entre SEC03 et SEC04 TR1133	2,55		0,9	0,85	rectiligne	70,35° O +/- 0,25°
					mur de pignon nord TR1137	?		0,95		rectiligne ?	?

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

**orientation : par rapport au Nord cartographique Lambert 1. Calcul avec le logiciel Autocad® sous Microsoft®.

Tableau 3 : diagramme synthétique du BAT02

7.2.3.1.2 SEC03 : Compartiment sud du BAT02

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC03			DC01 TR01 SD1003	BAT02 EX1014 TR1006 TR1008 TR1010 TR1131 TR1133 TR1135	intérieur du compartiment sud du corps de bâtiment du BAT02 (pièce-s). Sols tronqués.	17,15	17,1	3,6	2,5	-rectangulaire -interruption entre la TR1010 et la TR1135 d'1,65 m au niv. du décap. (entrée ? tronqué ?).

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 4 : diagramme synthétique du SEC03

7.2.3.1.3 SEC04 : Compartiment nord du BAT02

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC03			DC01 TR01 SD1003	BAT02 EX1014 TR1006 TR1008 TR1010 TR1131 TR1133 TR1135	intérieur du compartiment nord du corps de bâtiment du BAT02 (pièce ?). Sols tronqués.	5,5		4	?	-rectangulaire -interruption après l'angle de la TR1131 (similaire à l'interruption du SEC05 ?)

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 5 : diagramme synthétique du SEC04

7.2.3.2 Entrée de façade ? (Secteur16)

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC16				BAT02 BAT03 BAT07 TR1030 TR1135 TR1137 TR1164 TR1166 1109 1110	interruption entre les BAT02 et BAT03, entrée de façade ?	10,6		similaire à BAT02/03 ?		-rectangulaire ?

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 6 : diagramme synthétique du SEC16

L'interruption centrale marquant la discontinuité des maçonneries des ailes sud et nord mesure 10,6 m de longueur. Elle n'a pas été sondée en dehors des remblais de récupérations (1164 TR02 et 1137 DC01). Sous les remblais contemporains, elle présente un niveau supérieur de démolition ou d'abandon (1110 ; Pl. 27). Il est possible que les structures 1202 et 1204, vues en coupe dans la TR02 (Pl. 22 coupe SO), correspondent à des aménagements entre le bord intérieur du SEC16 et le possible mur de scène TR1028. La galerie de façade ne présentant pas d'autres interruptions, il est probable que le SEC 16 corresponde à une entrée centrale¹⁶.

L'« entrée » se situe au milieu de la façade et de l'axe médian de l'orchestre. Sa largeur représente environ 1/3 du diamètre maximum de l'orchestre et environ 1/7 de la devanture de l'édifice (façade et amorces de la couronne extérieure en prolongement : SEC02 et 08 ; Pl. 19).

¹⁶ Les théâtres latins ou édifices de spectacle gallo-romains semblent tous comporter des accès latéraux ou des entrées de façade (uniques ou doubles ; Gros 1996 p. 272-307). Voir notamment le plan de Genainville (95), qui présente une morphologie similaire, apparemment à entrée centrale (Pl. 20).

7.2.3.3 Aile nord de la galerie de façade

L'aile nord a été partiellement dégagée et se présente sous la forme de segments de murs, de tranchées de récupération et de niveaux de sols internes. Ces structures sont recouvertes par des couches de démolition ou d'abandon (1067, 1107, 1099 et 1201), ou affleurent directement sous les remblais contemporains.

Deux compartiments internes rectangulaires séparés par un mur de refend (TR1103), d'un rapport approximatif d'1/3 (SEC05) pour 2/3 (SEC06/07 ; Pl. 19), ont été observés à l'intérieur du corps de bâtiment. La présence d'un bloc (1234) et d'une limite stratigraphique en plan entre les SEC06 et 07 (entre 1107 et 1099) pourrait correspondre à une subdivision du compartiment nord (Pl. 27). Si l'on prend en compte cette hypothèse, il est intéressant de remarquer que les modules SEC05 et SEC06 sont de dimensions similaires et correspondent aux modules des SEC03 & 04 de l'aile sud (env. 4 x 6,36 m ; Pl. 19). Le module SEC07 correspond à deux fois la longueur du module SEC08 du BAT 04 (2 x 5,55 m de long sur 3 m de large ; Pl. 19). Au niveau du décapage, une interruption du mur longitudinal intérieur pourrait correspondre à une entrée permettant l'accès au compartiment SEC05 (voir *infra*). Cette possible entrée pourrait constituer le pendant symétrique de l'interruption du SEC04 de l'aile sud.

La largeur des tranchées de récupération varie entre 0,75 m et 1,35 m. La largeur des segments conservés du mur longitudinal extérieur, en *opus caementicium*⁷, varie entre 0,75 m et 0,85 m (MR1032/1101). Le corps de bâtiment mesure 23,45 m sur 4,7 m. La longueur du mur de façade intérieur, rattaché au mur interne de couronne extérieur (TR1091/MR1082), peut être estimée à 29,2 m. Les intérieurs des compartiments de l'aile nord semblent tous comprendre des aménagements de sol présentant plusieurs phases. Un sol en calcaire compacté a été dégagé dans le SEC07 (1100), ainsi qu'un sol de mortier sur préparation sablonneuse dans le SEC05 (1060 ; Pl. 22 coupe NE). Pour le SEC05, 7 phases de réaménagement de sol ont été observées sur 0,5 m d'épaisseur.

7.2.3.3.1 Le bâtiment : BAT03

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.	orientations**
BAT03	TR1030 MR1032 TR1034 TR1073 TR1094 TR1096 MR1101 TR1103 TR1164 TR1166	1031 1032 1033 1035 1074 1095 1097 1101 1102 1104 1165 1167 1234	DC02 DC03 DC04 TR02	BAT05 SEC05 SEC06 SEC07 SEC08 SEC11 SEC16 ST1105 1054 1057 1076 1099 1109 1193 1191	bâtiment nord de façade	29,2	23,4	4,7		corps de bâtiment rectangulaire avec 1 mur de refend perpendiculaire et prolongement du mur intérieur vers le BAT04	17,95° O +/- 1°
					mur de façade intérieur TR1030/TR1073	29,2	29,05	1,35	0,6	-rectiligne -interruption entre TR1073 et TR1030 (entrée ? Voir SEC05)	17,95° O +/- 0,25°
					mur de façade extérieur MR1032/MR1101/TR1034/TR1096/ TR1166	23,65	23,4	MR1032 MR1101	0,85 0,75	rectiligne	17,95° O +/- 0,5°
					corps de bâtiment MR1032/MR1101/TR1034/TR1094/ TR1096/TR1164/TR1103/TR1166	23,65	23,4	4,7		rectangulaire	17,95° O +/- 1°
					prolongement du mur de façade intérieur au-delà du corps de bâtiment TR1073	5,8	5,4	1,1	0,85	rectiligne	similaire mur de façade intérieur
					mur de pignon sud TR1164	3,15		1,15	0,75	rectiligne	71,1° E +/- 0,5°
					mur de refend entre SEC05 et SEC06 TR1103	?		1,3	1,2	rectiligne	?
					mur de pignon nord TR1094	2,6		0,9	0,85	rectiligne ?	73° E +/- 0,25°

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

**orientation : par rapport au Nord cartographique Lambert 1. Calcul avec le logiciel *Autocad*® sous *Microsoft*®.

Tableau 7 : diagramme synthétique du BAT03

7.2.3.3.2 Secteur 05 (pièce)

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC05	SL1060 PO1063 ST1195	1060 1063 1064 1067 1168 1193 1194 1195 1196 1197 1198 1199 1200 1232	DC03 DC04 TR02	BAT03 MR1032 TR1030 TR1034 TR1073 TR1103 TR1164 TR1166 1068	intérieur du compartiment sud du corps de bâtiment du BAT03 (pièce)	5,85	5,7	3,6	3,05	-rectangulaire -interruption de 3,3 m au niv. du décap. entre les TR1030 et 1073 (entrée ?)

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 8 : diagramme synthétique du SEC05

Le sondage des sols du SEC05, en TR02 (Pl. 22), a révélé une succession d'aménagements sur 0,5 m d'épaisseur. Un sol en mortier partiellement conservé (1060) sur préparation sablonneuse (1168/1200), chacun d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, repose sur le sol naturel à anthropisé 1157-B. Ce premier sol construit observable est recouvert par un horizon de limons sableux brun rouge naturels remaniés d'une trentaine de centimètres d'épaisseur. Des creusements évoquant des trous de poteaux ou de piquets de petites dimensions recoupent entièrement (1193, PO1063) ou partiellement (1195) ces horizons. Le petit creusement 1195 à remplissage cendro-charbonneux pourrait correspondre à un petit foyer. Le SEC05 est scellé par une couche de démolition (1067) antérieure aux tranchées de récupération des murs. Ce compartiment, avec probable ouverture en direction de la scène ou de l'orchestre, comporte des aménagements permettant de l'identifier comme étant une pièce d'occupation.

7.2.3.3.3 Secteur 06 (pièce ?)

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC06		1107 1108	DC04	BAT03 MR1101 TR1034 TR1073 TR1103 1234	intérieur du compartiment médian du corps de bâtiment du BAT03 (pièce)	5,1		?		-rectangulaire

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 9 : diagramme synthétique du SEC06

Sous la couche de démolition/abandon 1107, le sol limono-sableux brun rouge 1108, similaire aux sols naturels (voir *supra*), semble correspondre à un aménagement de sol du type des Us1196/1198 du SEC05.

7.2.3.3.4 Secteur 07 (pièce ?)

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC07	SL1100	1098 1100	DC04	BAT03 MR1101 TR1073 TR1094 TR1096 1234	intérieur du compartiment nord du corps de bâtiment du BAT03 (pièce)	9,25		2,75	2,6	-rectangulaire

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 10 : diagramme synthétique du SEC07

Sous la couche de démolition/abandon 1099, l'épandage de pierres 1098 recoupe ou repose sur le sol en calcaire compacté 1100. Il se peut que l'Us1098 corresponde à un empierrement d'aménagement de sol.

7.2.4 Couronne extérieure : Phases I & II

Les éléments de couronne extérieure n'ont été que très partiellement dégagés dans le prolongement des extrémités de la façade (BAT01, TR01 et BAT04, DC04). La couronne extérieure se présente sous la forme de deux murs courbes parallèles avec murs de refends rayonnants, formant des caissons ou compartiments internes. Elle est au moins en partie reliée aux ailes de façade par la continuité des murs intérieurs (TR1006-TR1019 et TR1073-TR1091/MR1082/TR1084). Elle prolonge ainsi la devanture de l'édifice à chacune des extrémités de la façade rectiligne (SEC02 et SEC08), avant de suivre le pourtour demi-circulaire outrepassé ou elliptique des gradins. En raison de la nature partielle des sondages, aucune observation directe n'est disponible sur la forme et les dimensions générales de la couronne extérieure (voir estimations Pl. 17a & b et hypothèses d'interprétation *infra*).

Les compartiments internes de la couronne extérieure présentent des phases initiales d'aménagements de sols en mortier, en calcaire compacté ou en terre. Les sols des SEC01 et 02 de la couronne sud comportent au moins deux phases d'aménagement (Pl. 13 et 21). Il semble donc que dans un premier temps, les compartiments mis au jour, correspondant à des caissons creux, aient rempli une fonction de pièces d'occupation. Dans un deuxième temps, les compartiments hors devanture sont remblayés par du sablon, la couronne extérieure des gradins passant d'une structure de support à caissons creux à une structure de soutènement et contention à caissons pleins (voir « Phases stratigraphiques » *supra*).

Le mur externe de couronne n'a pas été dégagé au nord (BAT04). Les segments de tracés des murs internes, dégagés sur 7 m à 12 m de longueur au sud et au nord, sont approximativement symétriques. Très légèrement courbes, ils forment un angle à environ 110° avec les murs intérieurs de façade. Les compartiments dégagés au sud et au nord ne sont pas exactement symétriques, mais semblent former des modules de dimensions similaires (15 m² à 20 m²; voir Pl. 19). Les directions rayonnantes des murs de refend confèrent à ces compartiments des plans rectangulaires à « subrectangulaires ». Au niveau du sondage 1230 de la TR01, une interruption entre le mur 1112 et la tranchée de récupération 1010 pourrait représenter un accès au compartiment de devanture SEC02 depuis l'extérieur de l'édifice.

Au nord, le tronçon conservé MR1082 du mur interne présente une largeur de 0,95 m à 1 m. Au sud, le tronçon conservé MR1112 du mur externe présente une largeur de 0,8 m à 0,85 m, comparable au mur extérieur de façade. Il se pourrait ainsi que le mur interne ait été conçu pour résister à des poussées plus importantes. Les récupérations des murs de refend possèdent des largeurs observées comprises entre 0,85 m et 3,4 m.

7.2.4.1 Couronne extérieure sud

7.2.4.1.1 BAT01 : Phases I & II

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.	orientations**
BAT01	MR1017 TR1019 MR1112 TR1114 TR1116 TR1162	1017 1018 1020 1112 1113 1115 1117 1163	SD1230 TR01	SEC01 SEC02 SEC12 1004 1129 1130	murs de couronne sud, couronne extérieure des gradins	X		5,35		courbe, murs parallèles et refends formant des compartiments	prolongement du BAT02 et E/O
					mur de couronne extérieure externe MR112/TR1114/ST1162	courbure représentant env. 12 m linéaires dégagés		MR1112 0,85 0,8		courbure ellipti- que, bord interne se rapprochant de la courbure d'un cercle de 7,5 m de rayon pour le segment dégagé	-extrémité nord dans le prolongement de la TR1010 -extrémité sud vers l'ESE
					mur de couronne extérieure interne TR1019	6,8		1,4	1,2	-rectiligne -courbure sur 1 m à la jonction avec la TR1006 avec laquelle il forme un angle à env. 110°	90° E +/- 1,5°
					mur de refend MR1017	? dégagé sur 1,6		?		rectiligne	6° E +/- 0,25°
					mur de refend (TR1116)	2,45	2,25	1,45	0,85	rectiligne	30° E +/- 5°

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

**orientation : par rapport au Nord cartographique Lambert 1. Calcul avec le logiciel Autocad® sous Microsoft®.

Tableau 11 : diagramme synthétique du BAT01

Le mur de refend 1017, en partie dégagé dans la coupe 1 de la TR01 (Pl. 05 & 12), est partiellement conservé sur 1 m d'élévation. Construit en *opus caementicium*⁷, sa face interne au secteur 01 est enduite au mortier.

7.2.4.1.2 SEC01 : Phase I

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC01	SL1118	1118 1119	TR01	BAT01 MR1017 MR1112 TR1019 TR1114 TR1116 1004	intérieur de compartiment du BAT01 (pièce ?)	5,2	4,4	2,9	2,45	-subrectangulaire

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 12 : diagramme synthétique du SEC01

Le sol de mortier 1118, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, s'appuie contre le mur de refend conservé en élévation MR1017 (Pl. 12 et 21). Il est recouvert par les remblais de construction 1004.

7.2.4.1.3 SEC02 : Phase I

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC02		1120 1121 1122	TR01	BAT01 BAT02 MR1112 TR1006 TR1008 TR1114 TR1162	intérieur de compartiment du BAT01 (pièce ?)	7,1	5,75	3,25	2,25	- subrectangulaire -interruption entre la TR1010 et le MR1112/TR1162, 1,65 m observés au niv. du décap.

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 13 : diagramme synthétique du SEC02

Le sol de calcaire compacté 1120/1121, d'environ 0,3 m d'épaisseur, s'appuie contre l'élévation du mur 1112. Il est réaménagé par une couche de limon sableux naturel remanié (1122 ; Pl. 13). Les remblais sablonneux de construction 1004, qui recouvrent les sols aménagés des secteurs limitrophes 01 et 12 à l'est, sont absents du SEC02.

7.2.4.2 Couronne extérieure nord

7.2.4.2.1 BAT04 : Phases I & II

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.	orientations**
BAT04	MR1082 TR1084 TR1086 TR1091	1082 1083 1085 1087 1092	DC04	SEC08 SEC09 SEC10 SEC11 1089	murs de couronne nord, couronne extérieure des gradins	X		X		courbe, murs parallèles et refends formant des compartiments	prolongement du BAT03 et SO/NE
					mur de couronne extérieure interne MR1082/TR1084/bord est TR1091	courbure représentant env. 12 m linéaires dégagés		MR1082 0,95	1	courbure circulaire, bord interne correspondant à la courbure d'un cercle de 42 m de rayon pour le segment dégagé (=estimation du demi-cercle outrepassé hypothétique des gradins)	-extrémité ouest dans le prolongement de la TR1073 -extrémité nord vers le NE
					mur de refend ? TR1091	? dégagé sur 2		4	3,4	rectiligne ?	E/O
					mur de refend TR1086	?			0,9	rectiligne ?	NO/SE

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

**orientation : par rapport au Nord cartographique Lambert 1. Calcul avec le logiciel Autocad® sous Microsoft®.

Tableau 14 : diagramme synthétique du BAT04

7.2.4.2.2 SEC08 : Phase I

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC08	SL1093	1093	DC04	BAT03 BAT04 TR1073 TR1091 TR1094	intérieur de compartiment du BAT04 (pièce ?)	5,75	5,55		?	- subrectangulaire ?

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 15 : diagramme synthétique du SEC08

Présence d'un sol de calcaire compacté (1093) conservé sous les remblais contemporains (Pl. 27). Les remblais sablonneux de construction 1076 et 1089, qui recouvrent les sols des secteurs limitrophes 09 et 11 au nord et à l'est, sont absents du SEC02.

7.2.4.2.3 SEC09 : Phase I

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC09			DC04	BAT04 MR1082 TR1084 TR1086 TR1091 1088	intérieur de compartiment du BAT04 (pièce ?)	?	5,65		?	- subrectangulaire ?

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 16 : diagramme synthétique du SEC09

Sols naturels à anthropisés (1088) recouverts par les remblais de construction 1089.

7.2.4.2.4 SEC10 : Phase I

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC10	SL1169	1169	DC04	BAT04 TR1084 TR1086 1089	intérieur de compartiment du BAT04 (pièce ?)		?		?	- subrectangulaire ?

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 17 : diagramme synthétique du SEC10

Aménagements de sol conservés sur environ 0,5 m d'épaisseur (1169, Pl. 26), recouverts par les remblais de construction 1089.

7.2.5 Mur de couronne intermédiaire BAT05 : Phase I

(Pl. 23, 29 & 30)

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.	orientations**
BAT05	TR1036 BQ1077 TR1079	1037 1077 1078 1080	DC03 TR03	BAT03 SEC11 SEC13 TR1069 1076 1089	mur de couronne intermédiaire : Phase I			1,6	0,85	courbure elliptique -bord interne BQ1077/TR1079 courbure approx. d'un cercle d'env. 15,5 m de rayon -bord interne TR1076 courbure approx. d'un cercle d'env. 26,25 m de rayon -les deux cercles de courbure ne possèdent pas le même centre et sont désaxés par rapport à l'axe médian de la façade	prolongement du BAT03 et SO/NE

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

**orientation : par rapport au Nord cartographique Lambert 1. Calcul avec le logiciel Autocad® sous Microsoft®.

Tableau 18 : diagramme synthétique du BAT05

La tranchée 03 et le décapage 03 ont révélé la présence d'une structure curvilinéaire entre l'orchestre, la façade et la couronne extérieure nord (BAT05, Pl. 29). Elle a été observée en plan, mais n'a été que partiellement sondée. Suivie sur une vingtaine de mètres linéaires, elle se présente sous la forme de tranchées de récupération de 0,85 m à 1,6 m de large (TR1036 et 1079) de part et d'autre d'un élément conservé en calcaire compacté (BQ1077). Ces éléments sont recouverts par les remblais de construction sablonneux 1076 et 1089 de la Phase II. L'élément BQ1077 présente une continuité avec les sols environnants en calcaire/mortier 1075 et 1081 (SEC 11 et 13).

Le tronçon récupéré sud (TR1079) est tronqué par les tranchées de récupération 1069 et 1073 ; il n'a pas été vu au-delà de la TR1069. Il longe le mur intérieur de façade (TR1073) sur 6 m environ, puis effectue un décrochement vers l'est. Le tronçon récupéré nord (TR1036) effectue un virage encore plus marqué vers l'est, semblant rejoindre approximativement sur une courbe parallèle au mur interne de couronne extérieure, distant d'environ 7 m (TR1084). La tranchée de récupération 1036 possède deux excroissances quadrangulaires sur son bord intérieur (en direction de l'orchestre), évoquant des contreforts ou redans. Les bords intérieurs des TR1079 et BQ1077 forment une courbure elliptique continue, marquant la limite d'un sol de mortier se développant vers l'est (SL1075 du SEC13). La morphologie du BAT05 évoque une division interne des gradins, servant de support intermédiaire aux gradins aériens sur caissons vides de la Phase I. Le passage à un soutènement par remblais pour la Phase II explique sans doute l'abandon de cette couronne intermédiaire et son scellement, à l'instar des sols environnants, par les remblais de construction 1076 et 1089.

L'élément BQ1077 est conservé sur 3 m de long pour 2 m de largeur maximum observée. Il se présente sous la forme d'une « banquette » en calcaire marneux blanc compacté de 0,1 m à 0,3 m de hauteur par rapport aux sols environnants conservés (Pl. 23 et 29). Une continuité de construction a été observée entre les sols de calcaire compacté et mortier 1075 et 1081 et la « banquette » 1077. Les tranchées de récupération 1036 et 1079, de part et d'autre de l'élément 1077, traversent les sols 1075 et 1081, supposant le démontage d'éléments s'enfonçant au-delà des sols, et donc probablement de la BQ1077. Dans l'hypothèse d'une homogénéité des matériaux avec la BQ1077, il semblerait peu probable que des récupérations fussent intervenues afin d'extraire du calcaire compacté... De plus, on imagine difficilement un mur de soutènement des gradins sur fondation aérienne de calcaire marneux compacté. Il est possible que les TR1036 et 1079 représentent des négatifs de murs en pierres et la BQ1077 une interruption (aménagement de porche surélevé ?). L'absence de sondage profond ne permet cependant pas de confirmer cette hypothèse.

7.2.6 Secteur 11 : Phase I

(Pl. 23, 26 et 29)

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC11	SL1081 SL1090	1081 1090	DC03 DC04	BAT03 BAT04 BQ1077 BAT05 MR1082 TR1036 TR1073 TR1079 TR1084 TR1091 1076 1089	sols aménagés entre BAT03, BAT04 et BAT05		?	7,5 entre BAT 04 et BAT 05	X	suit les courbures des murs de couronnes

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 19 : diagramme synthétique du SEC11

L'appellation SEC11 a été donnée à l'espace délimité par la façade rectiligne et les courbures de la couronne extérieure nord et de la couronne intermédiaire BAT05. Partiellement dégagé, il comporte des aménagements de sols en calcaire compacté et mortier, contemporains de la « banquette » 1077 du BAT05. Ces sols sont recouverts par les remblais sablonneux de construction 1076 et 1089 de la Phase II. L'horizon 1081, au sud, présente au moins deux phases principales de sol construit en calcaire compacté et mortier. Sa relation avec le sol 1090, au nord, n'a pas été dégagée. Il est possible que le secteur 11 possède des divisions internes. La présence de sols aménagés suppose une utilisation comme « pièce » d'occupation. Symétriquement, il se situe à l'opposé du SEC12, qui possède des aménagements et une position stratigraphique similaires.

7.2.7 Secteur 12 : Phase I

(Pl. 21 et 29)

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC12	SL1002 ST1126	1002 1123 1125 1126	TR01	BAT01 BAT02 TR1006 TR1019 1004	sols aménagés sur bord interne des BAT01 et BAT02	?		?		?

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 20 : diagramme synthétique du SEC12

L'appellation SEC12 a été donnée à l'espace partiellement dégagé à l'intérieur de l'angle formé par les TR1006 et 1019 (BAT01 et 02). Il présente un horizon de sol d'une trentaine de centimètres d'épaisseur comportant deux phases en calcaire marneux blanc compacté (SL1002A et C ; Pl. 21). Ce sol est recouvert par les remblais sablonneux de construction 1004 de la Phase II. La présence d'un sol construit suppose une utilisation comme « pièce » d'occupation. Symétriquement, il se situe à l'opposé du SEC11, qui possède des aménagements et une position stratigraphique similaires.

7.2.8 Secteur 13 : Phase I

(Pl. 23 et 29)

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC13	SL1075	1075	DC03	BAT05 BQ1077 TR1036 TR1069 TR1079 1076 1089	sols aménagés sur bord interne du BAT05	?		?		?

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 21 : diagramme synthétique du SEC13

L'appellation SEC13 a été donné à l'espace partiellement dégagé à l'intérieur de la courbe formée par le mur de couronne intermédiaire BAT05. Il comporte un sol de mortier et fragments de calcaire d'environ 5 cm d'épaisseur (SL1075-A), contemporain de l'élément 1077 du BAT05. Ce sol est partiellement tronqué et recouvert par les remblais sablonneux de construction 1076 de la Phase II. La présence d'un sol construit suppose une utilisation comme « pièce » d'occupation. Sa relation avec l'orchestre (SEC14) n'a pas été dégagée.

7.2.9 Orchestre

(Pl. 22, 25, 28 et 29)

Les tranchées 02, 05 et 07 ont permis de mettre au jour et de sonder partiellement les structures composant l'orchestre de l'édifice de spectacle. Dans les tranchées 05 et 07, les tronçons de maçonneries dégagés MR1141 et MR1175 forment un mur en arc de cercle, dont le centre se situe sur l'axe central de la façade et de son « entrée », permettant ainsi d'estimer le diamètre et la localisation de l'orchestre (Pl. 17a & b). De plus, le prolongement du bord extérieur du mur 1049 passe par ce même centre, l'identifiant comme étant très probablement la limite d'un vomitoire rayonnant (Pl. 17a & b). L'intérieur de l'orchestre possède un diamètre maximum estimé de 31 m. En tenant compte de l'épaisseur du mur, le diamètre de l'orchestre représente approximativement 3 fois la largeur de l'« entrée » de façade (SEC16) et 1/3 du diamètre estimé hypothétique de la conque des gradins (Pl. 19). Si le contour circulaire de l'orchestre est très probable, sa morphologie globale nous est inconnue : demi-cercle ou demi-cercle outrepassé ? Les deux hypothèses sont plausibles. La restitution en demi-cercle ferait s'arrêter l'hémicycle environ 4 m en avant des murs supposés de scène (*pulpitum* ; BAT07) et environ 12 m en avant de la façade (Pl. 17b et 19). L'hypothèse d'un demi-cercle outrepassé ferait coïncider les maçonneries du mur d'orchestre avec le prolongement des murs de refend des ailes de façade, marquant la limite supposée des murs de scènes (TR1069 du BAT03 et BAT07 ; Pl. 19 et 29). La continuité des sols de l'orchestre (Us1152 et 1153) jusqu'à la limite des murs de scène supposés semble conforter l'hypothèse d'un demi-cercle outrepassé (Pl. 22). Ces deux hypothèses situent la largeur maximum de l'intérieur de l'« embouchure » de l'orchestre, au contact avec le *pulpitum*, entre 15,5 et 19 m (Pl. 19). Le mur de couronne se situe à une distance maximum de 26,5 m de la façade.

La présence d'une montée d'escalier insérée au mur d'orchestre et d'un probable vomitoire indique une configuration « classique » d'un accès aux gradins à travers l'infrastructure de la conque puis le sol de l'orchestre (Pl. 16).

Au niveau du BAT06, la limite supérieure des sols naturels à anthropisés de l'orchestre se situe environ 60 cm en contrebas de celle du SEC15 (gradins ; Us1157A & B). Ce « palier » est facilement observable dans la tranchée 05 (Pl. 07 et 25). Elle traduit soit le décaissement de l'orchestre, soit le remblai partiel de la conque par des sols d'origine naturelle (voir *supra*) au moment de la construction ou du réaménagement de l'édifice. L'horizon 1157-A, visible sous les remblais du Secteur 15, est recoupé par le mur 1049. Cet horizon de circulation apparaît à plusieurs endroits de l'emprise, notamment sous les sols aménagés de la Phase I (Us1157-A et 1088-A ; Pl. 23 et 26). **Ceci pourrait être l'indication d'une construction de l'orchestre tel qu'attesté pour la Phase II dès la phase initiale d'édification.** Toutefois, il n'a pas été possible de prouver la continuité spatiale de cet horizon ni sa contemporanéité de mise en place. Il pourrait s'agir de phénomènes de « piétinement » pédologiquement semblables, mais intervenant à des périodes distinctes.

7.2.9.1 Mur d'orchestre et vomitoire: BAT06

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* ma.	L* min	I* ma.	I* min	morpho.	orient.**
BAT06	MR1049 MR1141 ES1172 MR1175	1049 1050 1141 1142 1172 1173 1175 1176	TR05 TR07	SEC14 SEC15 EX1177 EX1151 TR1053 1234	mur d'orchestre et mur de vomitoire	14 m linéaires		1,5	0,9	mur d'orchestre circulaire et mur de vomitoire rectiligne	X
					mur d'orchestre ES1172/MR1141/MR175	courbure représentant env. 9,5 m linéaires dégagés		1	0,9	-bord interne courbure circulaire correspondant à un cercle de 15,5 m de rayon dont le centre se situe approx. sur l'axe médiante de façade -montée d'escalier de 3 marches conservées -élévation max. conservée 1 m	ONO/ESE
					mur de vomitoire MR1049	dégagé sur 4,5		1,5 au niv. du chan- frein int.	1,42 au-dessus du chan- frein	rectiligne	1,35° E +/- 1°

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

**orientation : par rapport au Nord cartographique Lambert 1. Calcul avec le logiciel Autocad® sous Microsoft®.

Tableau 22 : diagramme synthétique du BAT06

Les tronçons de mur d'orchestre 1141/1175 et le mur de vomitoire 1049 constituent les éléments dégagés les mieux conservés de l'édifice de spectacle (15, 16 & 25). Ils n'ont été que partiellement démolis et récupérés (TR1053 et EX1151/1177) et ont été « protégés » par les remblais sablonneux d'abandon, issus des remblais de construction remaniés des gradins. Construites en *opus caementicium*⁷ sur fondations de pierres et mortier, leurs élévations sont conservées sur 0,4 m à 1 m de hauteur.

Le mur circulaire de couronne de l'orchestre a été suivi sur 14 m linéaires et présente une largeur de 0,9 m à 1 m. Il se compose d'un parement extérieur de moellons silico-calcaires reposant sur une à deux assises de blocs en calcaire tendre du lutétien en position couchée (1 assise pour le MR1141, TR07 ; 2 assises pour le MR1175, TR05). Dans la TR07, une montée d'escalier insérée au mur 1141 a été partiellement dégagée (ES1172). Elle se compose de trois marches rectangulaires en calcaire blanc représentant des dénivelés d'une trentaine de centimètres chacune, pour une longueur qui peut être estimée entre 1 m et 1,2 m. Sur le bord droit de l'escalier, 3 assises de boutisses couchées en calcaire forment un piédroit. Les faces supérieures des marches présentent des usures concaves prononcées, témoignant d'une utilisation prolongée et/ou intensive. Les paliers des deux premières marches (endroit où l'on pose le pied) mesurent 20 cm à 25 cm de largeur (Pl. 28). Le bloc formant la dernière marche conservée mesure 55 cm de large et s'aligne sur le bord intérieur du mur 1141. L'usure de sa face supérieure couvre toute la largeur (Pl. 16 photo). Il semble donc qu'il n'y ait pas eu de marche

se superposant à celle-ci. Si la montée d'escalier se prolongeait, elle était construite hors mur et pouvait reposer sur les remblais de constructions. L'excavation 1151 a tronqué les aménagements en contre-haut de l'escalier ; il est possible que la TR1145 le long du bord intérieur du mur en soit l'un des vestiges (Pl. 28). Le pendage conservé des remblais de soutènement des gradins 1155 et 1156, d'environ 15%, traduit l'existence d'une pente, peut-être aménagée en paliers, partant du niveau supérieur de la troisième marche. Il est possible que ce niveau corresponde approximativement au niveau le plus bas de la première rangée de gradins¹⁷. L'élévation du mur 1141 hors escalier a été tronquée par les démolitions. Le mur s'élevait au-delà de la marche supérieure de l'escalier, formant peut-être un parapet ?

Le mur de vomitoire 1049 a été dégagé sur 4,5 m de longueur. Son parement interne, du côté des remblais de soutènement des gradins, s'arrête au niveau de la surface du sol naturel à anthropisé 1157. Le parement externe descend en contrebas, confirmant les effets de remblai et/ou décaissement des sols au moment de la construction du BAT06 (Pl. 25 ; voir *supra*). Sur sa face interne, il possède un chanfrein à 45° d'environ 5 cm de large, situé à 0,6 m de hauteur de l'élévation (Pl. 25 coupe NO). Sa largeur au-dessus du chanfrein est d'1,4 m à 1,45 m. Une telle largeur peut s'expliquer par son rôle de maintien de la structure des gradins, qui se développe en contre-haut de la pente naturelle. Le chanfrein peut s'expliquer par la nécessité d'une base plus épaisse sans donner de fruit au mur. Il est intéressant de remarquer que la face interne chanfreinée présente un enduit en mortier blanc crème. Du soin apporté au traitement de cette face interne, scellée et donc « cachée » par les remblais de construction de la phase II, découlent plusieurs hypothèses. Il est possible que le traitement au mortier ait été réalisé afin de protéger le mur de l'humidité éventuellement contenue dans la masse des remblais de la Phase II (voir Marc Viré *infra*).

On peut également imaginer, qu'à l'instar des murs de couronne extérieure (voir SEC01 et MR1017), le compartiment interne des gradins (SEC15) possède deux phases : la première correspondant aux gradins sur caissons creux de la Phase I et la seconde aux caissons pleins de la Phase II. Dans un premier temps, la face interne du mur 1049 pouvait ainsi correspondre à un compartiment vide servant de pièce d'occupation. Au contraire des autres secteurs remblayés¹⁸, l'absence de sols aménagés dans le SEC15 ne permet pas de le confirmer. L'horizon de circulation 1157-A (Pl. 25), présent en d'autres endroits du site, notamment sous les sols aménagés de la Phase I (Pl. 23), n'est pas suffisamment marqué pour parler de sol d'occupation.

7.2.9.2 Sols de l'orchestre : SEC14

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC14	TR1147 SL1152 TR1158	1148 1152 1153 1154 1159	TR02 TR05 TR07	BAT06 BAT07 FS1024 ES1172 EX1151 EX1177 MR1049 MR1141 MR1175	aménagements de sol de l'orchestre	diamètre estimé 31 m		estimation hypothétique		-hémisphérique ? -demi-cercle outrepassé ?
								20,65 jus-qu'à TR 1028	18,5 jus-qu'à TR 1026	

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 23 : diagramme synthétique du SEC14

L'intérieur de l'orchestre présente deux phases principales de sols conservées (Us1152 et 1153/1154 ; Pl. 22, 25 et 28). La première se présente sous la forme d'un litage plus ou moins remanié de surfaces indurées en mortier et fragments de calcaire sur préparations limono-sableuses, conservées sur 15 cm à 25 cm d'épaisseur (Us1152-A à D ; Pl. 28). La seconde phase conservée, composée de sables clairs (Us1153/1154), recoupe partiellement les sols 1152 et « rehausse » le sol de l'orchestre d'une trentaine de centimètres (Pl. 22 et 25), « enterrant » partiellement l'élévation et l'escalier du mur de couronne (Pl. 25 et 28). La partie supérieure de cette deuxième phase est tronquée par la phase de démolition (EX1151-1177) et ne présente pas de niveau de circulation observé. Il est possible qu'un aménagement supérieur ait été démonté au moment de la récupération (dallage ?), expliquant les creusements de démolition recoupant le sol 1153.

¹⁷ Altitude supérieure de la troisième marche à 74,35 m NGF, soit environ 1,5 m à 2 m au-dessus de la limite supérieure des sols aménagés conservés du centre de l'orchestre et de la façade (72,5 m à 73 m NGF environ).

¹⁸ SEC01, 09, 10, 11, 12 et 13.

En l'état conservé, la surface observée du sol terminal 1153 de l'orchestre présente un pendage du NE vers le SO d'environ 10 % (Pl. 07) et du SE vers le NO d'environ 3 % (Pl. 22), correspondant à la pente naturelle du versant.

Les tranchées 05 et 07 ont révélé la présence de petites tranchées linéaires, représentant apparemment des éléments récupérés, en avant du mur de couronne à l'intérieur de l'orchestre (ST1158 Pl. 25 et TR1147 Pl. 28). Ils se situent en travers de l'embouchure du vomitoire (ST1158, à env. 2,4 m de l'angle) et le long de l'escalier 1172 et du mur 1141 (TR1147, entre 1,2 m et 0,6 m de distance). Ces éléments linéaires jouent un effet de limite pour les sols des deux phases et leurs récupérations recoupent la phase terminale 1153 (Pl. 25 et 28)¹⁹. Il semble donc s'agir d'aménagements liés au moins à la seconde phase de sol de l'orchestre (couloir de circulation entre le vomitoire et l'escalier ? palier permettant la descente vers le centre de l'orchestre ? ...).

7.2.10 BAT07, murs de scène ?

(Pl. 22 & 29)

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.	orientations**
BAT07	TR1026 TR1028	1027 1029	TR02	SEC14 FS1024 ST1202 1152 1191 1234	murs de scène ? contemporanéité des 2 murs non-attestée	X		X	X	?	X
					TR1026	3,15 dégagés		1,45	1,2	-rectiligne à lég. courbe -présence de contreforts ou redans ?	similaire à TR1028 ?
					TR1028	dégagé sur 3,15		3,35	1,55	rectiligne avec contreforts ou redans sur les 2 bords	21,35° O +/- 6,5°

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

**orientation : par rapport au Nord cartographique Lambert 1. Calcul avec le logiciel Autocad® sous Microsoft®.

Tableau 24 : diagramme synthétique du BAT07

Dans la tranchée 02, deux tranchées de récupérations contiguës approximativement parallèles ont été sondées (TR1026 et TR1028). Elles se situent 2 m à 3 m en avant de la façade vers l'orchestre, au niveau de l'« entrée » de la galerie. Elles sont approximativement parallèles à l'axe longitudinal de façade. Cette localisation correspond à l'emplacement de la scène des théâtres classiques (Pl. 17b).

La récupération 1028 recoupe la récupération 1026. Leur contemporanéité n'est donc pas attestée. Elles possèdent des largeurs minimales comprises entre 1,2 m et 1,55 m et s'enfoncent de plus d'1 m au travers des sols naturels à anthropisés et du socle calcaire, pouvant laisser présager du démontage de maçonneries de tailles conséquentes. La TR1028 présente des excroissances quadrangulaires évoquant des contreforts ou redans (rappelant le *proscenium* des théâtres classiques ? Gros 1996 p. 272-305).

La récupération 1028 recoupe le sol 1152, ce qui pourrait indiquer une construction de la maçonnerie postérieure à la première phase observable de l'orchestre. Les structures indéterminées 1024, 1202, 1206 (Pl. 22) pourraient constituer des éléments annexes à ces murs de scène supposés.

¹⁹ Sur la coupe NO de la TR02, les sols 1152 sont conservés sur le bord SO de la ST1158, alors qu'au même niveau sur le bord NE de la ST1158, ils sont absents et apparaît l'Us1153-B (Pl. 25). Sur les coupes de la TR07, les sols 1152-A à D sont conservés sur le bord SSO de la TR1147, alors qu'au même niveau sur le bord NNE, seul le sol 1152-D est conservé et apparaît l'Us1153/1154 (Pl. 28). Il est possible que les sols 1152 aient été tronqués entre les ST1158 et TR1147 et le BAT06 au moment du réaménagement, correspondant à l'Us1153/1154. Ces deux structures linéaires sont donc au moins contemporaines de la phase 1153/1154.

7.2.11 Remblais de gradins : Phase II

(Pl. 29)

ENS	Faits	Us	TR/DC SD	relation avec	éléments	L* max	L* min	I* ma.	I* min	morpho.
SEC15		1155 1156 1207 1208 1209 1210	TR05 TR07	BAT06 ES1172 EX1151 EX1177 MR1049 MR1141 MR1175 TR1053 TR1145 1004 1076 1089 1216	remblai de support des gradins de la Phase II	X		estimée env. 45		-remblais, épaisseur max observée de 2,2 m

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

Tableau 25 : diagramme synthétique du SEC15

Les remblais de soutènement des gradins de la phase de réaménagement ont été observés sur l'ensemble des parties dégagées de la conque (voir *supra* et Pl. 18). Ils se composent de deux horizons successifs : le premier à base de sédiments sablo-graveleux d'origine fluviale (Us1076, 1156 et 1216) et le second à base de sablons fins à dominante jaunâtre (Us1004, 1089, 1155). Le premier horizon, observé dans les secteurs 11, 12 et 15 (Pl. 21, 23, 25 & 27), est probablement composé d'alluvions de la Marne remaniées et atteint plus d'1,5 m d'épaisseur dans le SEC15 (TR05 ; Pl. 25). Le second a été observé sur l'ensemble de la conque et atteint 2 m d'épaisseur dans le SEC12 (TR01 ; Pl. 21). Il est peut-être issu des horizons bartoniens inférieurs, affleurant en contrebas du versant (Pl. 01), ou de sables de Fontainebleau (« Carte géologique... » 1977)²⁰.

Dans la TR05 (SEC15), ces deux horizons forment un remblai atteignant plus de 2 m d'épaisseur. Les altitudes de la butte fossile des remblais en contre-haut peuvent laisser supposer une épaisseur maximale conservée de 4 m (Pl. 07). Dans la TR05, les deux horizons successifs de remblai sont bien marqués par l'existence d'horizons interstitiels limono-sableux contenant des fragments de mortier (Us1207 à 1210 ; Pl. 04 cliché 1 & 25). Similaires à des effets de sols, ces horizons n'apparaissent pas dans la TR03 (Pl. 23). Ils ne semblent donc pas correspondre à des sols aménagés et sont sans doute liés à la dynamique de dépôt anthropique en deux phases distinctes.

7.3 Aménagements attenants à l'édifice de spectacle (TR01/02/04)

(Pl. 30)

Les sondages sur la périphérie de l'édifice de spectacle ont révélé l'existence de couches de remblais sablonneux et de deux sols aménagés successifs pouvant être attribués à la période gallo-romaine.

Dans la TR01, les couches sablonneuses 1129 et 1130, reposant sur le sol naturel (1005), s'appuient contre l'élévation du mur externe de couronne 1112 et sont recoupées par sa récupération (Pl. 13 & 21). Dans la TR02, le remblai sablonneux 1057/1109, reposant sur le sol naturel à anthropisé (1190), recouvre le remblai 1054, qui s'appuie contre l'élévation du mur externe de façade 1032 (Pl. 22). Dans la TR06 (Pl. 24), deux phases de sols construits sont séparées par un horizon de remblai de sablon jaune (1220), similaire aux remblais supérieurs de construction des gradins (1089). Il est probable que ces remblais représentent des aménagements des sols de l'espace en avant de la devanture (cour ?). À l'instar du sol 1153 de l'orchestre, leur nature perméable pouvait favoriser le drainage. Dans la TR06, les sols de mortier, fragments de calcaires et sables compactés 1171 et 1221, reposant sur le sol naturel à anthropisé 1157, se développent de part et d'autre du fossé 1040. D'une dizaine de centimètres de profondeur sur 60 cm de largeur, le fossé 1040 présente un remplissage gris hydromorphe et s'oriente dans le sens de la pente naturelle. Il pourrait également traduire une volonté de gestion des eaux résiduelles aux abords de l'édifice.

Dans la TR06 (Pl. 26), les sols aménagés 1171 et 1221, ainsi que le fossé 1040, sont scellés par une strate de sablon jaunâtre, d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur maximum (1220). Le remblai 1220 est semblable au remblai de construction 1089 de la Phase II, observé dans le décapage 04 (Pl. 24 et 26). Leurs positions stratigraphiques et spatiales sont également comparables. Suite au remblai des premiers sols de la TR06 par l'Us1220, un sol en calcaire marneux compacté d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur maximum est installé (1170). Le sol 1170 est similaire aux sols de calcaire compacté observables en divers endroits de l'édifice²¹. Il pourrait ainsi s'agir d'un réaménagement du pourtour de la couronne extérieure pendant la Phase II.

²⁰ Un échantillon de « vrac » de l'Us1155 en TR02 a été prélevé (Voir Annexe 4). Il pourra faire l'objet d'une étude sédimentologique.

²¹ 1002, 1090 et 1093.

7.4 Tranchée 06 : occupation gallo-romaine à médiévale ?

(Pl. 26)

La tranchée 06, située une vingtaine de mètres au sud de l'édifice de spectacle, a livré une fosse, un probable trou de poteau et un creusement indéterminé. La FS1047 a livré des fragments de tuiles romaines. La fosse et le trou de poteau traversent les limons sableux naturels à anthropisés brun foncé 1223, conservés sur 0,15 m à 0,5 m d'épaisseur, et percent le socle calcaire bartonien. Ces structures en creux, ainsi que la présence d'un horizon apparemment anthropisé, rappellent la configuration observée dans les tranchées et fenêtres de décapage ayant révélé la présence d'un site haut Moyen Âge se développant sur un rayon de 100 m à 250 m vers le sud (Pl. 02a ; Couturier 2003, Frangin 2004 et Desrayaud 2004b). Les fragments de tuiles romaines sont omniprésents dans les structures médiévales. Le peu d'éléments mobiliers ne permet pas d'attribuer ces structures à une période donnée.

7.5 ST1213, TR01 : chemin moderne à contemporain ?

(Pl. 02a & 21)

Sur la coupe 1 de la tranchée 01, la structure 1212 recoupe les couches d'abandon de l'édifice de spectacle gallo-romain. Elle apparaît directement sous l'horizon végétal actuel et est recoupée par les perturbations contemporaines (Pl. 21). Elle se présente sous la forme d'un creusement à fond rectiligne oblique et bord évasé, de 0,3 m à 0,5 m de profondeur sous la terre végétale et les remblais contemporains, observable sur 9 m de distance en coupe. Le fond du creusement est tapissé de petites pierres silico-calcaires anguleuses en vrac mélangées à des produits de démolition gallo-romains épars (fragments de tuiles et mortier). Ce premier horizon est inclus et recouvert par une couche de limon sablonneux brun, probablement issu du remaniement des remblais sablonneux encaissants. Cette structure se situe à l'emplacement du tracé d'un ancien chemin mentionné dès la période moderne (Bauchet 2004) et encore figuré sur la carte au 1/25000 de 1992 (Pl. 01). Sa section évoque des exemples avérés de chemins excavés et empierrés en contexte rural (Desrayaud 2004a p. 19 Pl. 9). Il est intéressant de remarquer son alignement approximatif et sa correspondance partielle avec la galerie de façade de l'édifice de spectacle gallo-romain, traduisant peut-être la permanence d'une limite antique.

8 TENTATIVES D'INTERPRÉTATION

8.1 Édifice de spectacle de La Bauve

8.1.1 *Hypothèses de restitution et analyse morphologique*

8.1.1.1 Méthodologie

(Pl. 17a & b)

Les vestiges des maçonneries constitutives de l'édifice de spectacle n'ont été que partiellement dégagés et se présentent sous la forme de structures linéaires rectilignes ou courbes, construites (murs, fondations) ou en creux (tranchées de récupération). Les tranchées de récupération possèdent des largeurs irrégulières selon le niveau de décapage et les dynamiques de démontage. Afin d'émettre des hypothèses de restitution et de comparer ces différentes structures linéaires en plan, il convient d'estimer leurs morphologies et leurs orientations, ainsi que de dégager des axes probables de symétrie. Le logiciel *Autocad*® permet d'estimer la forme géométrique et la symétrie des structures, ainsi que de calculer les marges d'orientation et d'emplacement des axes directeurs des structures linéaires rectilignes référencées en coordonnées Lambert 1, d'après le levé topographique.

En ce qui concerne les structures courbes (murs de couronnes et d'orchestre), on peut estimer leur caractère circulaire ou elliptique. Dans le cas d'une courbure circulaire, on peut facilement calculer le centre du cercle correspondant à partir de trois points espacés du périmètre ou de deux points espacés du périmètre plus l'axe de symétrie (méthode des perpendiculaires aux tangentes). Dans le cas d'une ellipse régulière, il faut disposer d'au moins deux points de chaque côté des axes longitudinal et transversal de symétrie (ce qui n'a pas été le cas dans le cadre du présent diagnostic).

En ce qui concerne les structures rectilignes, l'**orientation de l'axe directeur** correspond à l'axe de répétition ou de symétrie d'ordre 1 correspondant au vecteur moyen de direction. C'est-à-dire le segment de droite correspondant à l'orientation moyenne des directions des segments de la structure linéaire de manière que la figure représentée par le mur ou la tranchée de récupération coïncide avec sa position primitive après rotation d'1 tour complet autour de cette droite. Afin de calculer l'orientation d'une structure linéaire rectiligne donnée, il s'agit d'inclure la figure géométrique en plan représentée par celle-ci dans un rectangle dont les côtés opposés passent l'un par au moins deux points de l'un des bords et le second par au moins un point du bord opposé. La direction de l'axe directeur est égale à l'orientation des côtés du rectangle dans le sens de la longueur par rapport au Nord cartographique Lambert 1. La variation croissante de la largeur d'une tranchée de récupération au niveau du décapage se traduit par la présence de deux bords divergents. Selon le mode de calcul d'orientation exposé ci-dessus, ce cas de figure oblige au calcul d'une **marge d'orientation**, étant donné l'existence de deux rectangles d'orientation également divergents. Il convient d'essayer de se rapprocher le plus possible de la droite directrice censée correspondre à un axe de construction. Dans le cas d'une tranchée de récupération présentant un renflement localisé, celui-ci n'est pas pris en compte dans le calcul de l'orientation et de la localisation de l'axe directeur. La **zone de localisation de l'axe directeur** hypothétique pour une structure rectiligne est égale à son ou ses rectangles d'orientation.

La nature même des vestiges ne permet qu'une approximation du calcul de direction et de localisation des axes directeurs. Plus le segment observé sera long, rectiligne et d'épaisseur constante, plus le calcul sera précis. En deçà d'une certaine longueur d'observation (généralement entre 5 m et 10 m selon l'épaisseur de la structure), le calcul de l'axe directeur est trop aléatoire pour être pris en compte. La notion de **marge maximum** correspond à la superposition des marges de calcul d'orientation (**une marge de « sécurité » d'au moins +/- 0,25° est systématiquement indiquée**). La notion d'**écart** correspond à la différence entre les marges maximum d'orientation, comprise entre]0°-5°], de deux structures linéaires.

Rien ne garantit que les morphologies géométriques, les axes de symétrie et les axes directeurs ainsi estimés correspondent à une réalité conceptuelle et/ou physique. Il s'agit simplement d'un outil de travail permettant des hypothèses de restitution et la comparaison statistique de l'orientation et des distances séparant des structures linéaires d'un réseau architectural donné.

8.1.1.2 Hypothèses de restitution

(Pl. 17a & b à 19)

La localisation de l'axe présumé de symétrie de l'édifice de spectacle a été estimée par rapport aux centres de l'« entrée » de façade (SEC16), du cercle correspondant à la courbure du mur d'orchestre (BAT06) et de la face intérieure rectiligne de la galerie de façade. Son orientation a été estimée à la perpendiculaire de l'axe directeur longitudinal de la galerie de façade ($17,92^\circ$ O/ $82,08^\circ$ E +/- $0,25^\circ$ par rapport au Nord cartographique Lambert 1). Ces calculs ont permis de définir un rectangle directeur de 0,8 m de large, soit un axe de symétrie localisé à +/- 0,4 m et orienté à +/- $0,25^\circ$. Les hypothèses de restitution des éléments observés par rapport à cet axe pour les deux phases de l'édifice sont présentées dans la Planche 18.

Nous disposons de peu de données pour estimer la forme et les dimensions de la couronne extérieure des gradins. Nous savons seulement qu'elle est rattachée à la galerie de façade par son mur interne, configuration récurrente pour les édifices gallo-romains. L'épaisseur des remblais n'a pas permis de rechercher et de sonder le pourtour de la conque, qui se prolonge hors emprise (Pl. 30). Les édifices de spectacles gallo-romains connus possèdent aussi bien des couronnes extérieures circulaires hémisphériques ou demi-circulaires outrepassés qu'elliptiques régulières ou hybrides (Gros 1996 p. 297). La couronne extérieure est généralement parallèle au mur d'orchestre. Cependant ce n'est pas le cas à Beaumont-sur-Oise, qui possède une arène elliptique et une couronne demi-circulaire outrepassée (Val-d'Oise ; Jobic & Vermeersch 1992 p. 99).

Les deux hypothèses de couronne extérieure demi-circulaire outrepassée ont été calculées d'après les segments circulaires hors devanture des courbes du mur interne de couronne nord (hypothèse A, TR1091/MR1082/TR1084) et du mur externe de couronne sud (hypothèse B, MR1112/TR1114 ; Pl. 17a & b). Les courbes circulaires retenues se situent hors de la devanture de l'édifice, la jonction entre la couronne extérieure et la façade présentant un aplatissement des courbes de couronne non-représentatif de la courbure de la conque. La tranchée de récupération du mur interne de couronne sud (TR1019) n'a pas été retenue, car presque rectiligne. Les courbures elliptiques de la couronne intermédiaire de la Phase I (BAT05) donnent des restitutions d'ellipse ou d'ovale allongé aplati dont la largeur ne peut être estimée et qui ne correspondent à aucun exemple connu. De plus, le BAT05 présentent des courbures asymétriques et convergentes aux murs observés de couronne extérieure.

Ces deux hypothèses dessinent des couronnes extérieures demi-circulaires outrepassés dont le centre ne correspond pas au centre de l'orchestre (configuration comparable à Beaumont-sur-Oise). Les gradins ainsi restitués présentent un diamètre de 90 m à 94 m et une largeur de 64 m à 70 m par rapport aux murs internes de façade. Ces diamètres représentent approximativement un triplement du diamètre de l'orchestre (ou 9 fois la largeur de l'entrée de façade). Les largeurs estimées correspondent approximativement au report de la longueur maximum de la façade.

L'hypothèse de couronne extérieure parallèle à l'« hémicycle » restitué de l'orchestre correspond au schéma « classique » du théâtre latin (Pl. 17b). Cette configuration est observable sur la plupart des exemples gallo-romains connus (Gros 1996 p. 297). Dans le cas du présent édifice, ce parallélisme ne peut-être que partiel, étant donné la divergence des courbes observées des murs de couronne extérieure et de l'orchestre. On peut toutefois imaginer un hémicycle parallèle à l'orchestre rattaché à la façade par des courbes elliptiques, résultant en une couronne extérieure elliptique « hybride » (symétrie transversale, dissymétrie longitudinale). L'asymétrie longitudinale est inhérente à la morphologie des « théâtres » antiques (au contraire des « amphithéâtres »). On peut imaginer que la liaison elliptique des murs de couronne externe et de façade soit une variante de la liaison par « pans coupés » utilisée à Drevant (Cher ; Gros 1996 p. 297).

Sur plusieurs des édifices gallo-romains connus le rapport du diamètre des gradins au diamètre de l'orchestre est approximativement d'1 pour 1/3 (Drevant, Naintré, Saint-Cybardeaux, Sanxay... Gros 1996 p. 297). Les hypothèses de couronne demi-circulaire outrepassée présentées ci-dessus donnent des ordres de grandeur similaires. L'hypothèse de restitution en hémicycle parallèle à l'orchestre a donc été basée sur ce rapport (hypothèse C2, Pl. 17a & b, Pl. 19). Cette restitution correspond donc à un diamètre de 93 m à 95,4 m (selon que l'on tienne compte ou non de l'épaisseur du mur d'orchestre) et une largeur de 57 m à 60 m environ par rapport aux murs internes de façade.

Il convient de répéter que ces hypothèses sont basées sur des données de terrains partielles et sur des observations comparatives. Si rien ne permet d'estimer l'hypothèse d'une couronne extérieure elliptique (voir Saint-Marcel, Gros 1997 p. 297), rien ne permet non plus de l'écarter. Ces hypothèses permettent toutefois de pousser plus avant la réflexion sur la morphologie de l'édifice de spectacle. **Elles permettent également d'apporter des éléments concrets visant à l'application de mesures afin d'évaluer la conservation, et éventuellement de protéger, la partie des gradins situées entre 10 m et 30 m hors emprise sur la parcelle orientale voisine, déjà partiellement construite après décaissement d'une partie du versant (Pl. 02a & 30).**

8.1.1.3 Remarques sur la morphologie de l'édifice

(Pl. 19 & 29)

Le passage de gradins aériens sur caissons creux à une structure de soutènement par remblais a déjà été évoqué dans la présentation des données (*supra*). Les dimensions et la morphologie globales de l'édifice, ainsi que les rapports entre les dimensions de la façade, de l'orchestre et des gradins ont déjà été présentés au travers des hypothèses de restitution présentées ci-dessus. Ils demeurent purement hypothétiques.

Nous disposons cependant de suffisamment d'observations concrètes pour procéder à une analyse morphologique succincte des éléments de la façade et de l'orchestre. Cette analyse ne peut qu'être partielle, étant donné que nous disposons d'informations spatiales et stratigraphiques incomplètes.

Respectant une configuration récurrente pour ce type d'édifices, la façade, le départ des murs de couronne extérieure et l'orchestre s'organisent selon un axe de symétrie transversal. De plus, des rapports proportionnels entre les dimensions de ces différents éléments semblent avoir été respectés au moment de la construction (Pl. 19). La longueur de l'« entrée » de façade correspond à environ 1/3 du diamètre de l'orchestre, à environ 1/7 de la devanture et peut-être à environ 1/9 du diamètre hypothétique de la conque (voir *supra*).

Les divisions internes de la devanture présentent toutefois une dissymétrie partielle. Si les compartiments encadrant l'entrée (SEC04 et 05) et les murs internes de façade sont symétriques, ce n'est pas le cas des autres compartiments des ailes de façades et des premiers compartiments de couronne (SEC02, 03, 06-08). Le corps de bâtiment nord possède une longueur inférieure à celle du corps de bâtiment sud (23,45 m contre 25,45 m). Le compartiment annexe SEC08 s'en trouve donc « décalé » par rapport à son pendant sud (SEC02). La tranchée de récupération du premier mur de refend rayonnant nord (TR1091) présente une largeur disproportionnée par rapport à son pendant sud (TR1116 ; 3,4 m contre 0,85 m de largeurs minimales observées). Il est possible que cette configuration soit liée à la localisation de l'aile nord de façade sur une pente à 4 à 5 %, alors que l'aile sud se situe sur une surface plane (Pl. 07). La largeur de la tranchée de récupération 1091 pourrait correspondre à un épais mur de soutien permettant de contenir la poussée latérale exercée par la couronne dans le sens de la pente.

La galerie de façade et la couronne présentent des largeurs observées variables : entre 4,7 m et 5,35 m de largeur totale et entre 2,25 m et 3,05 m de largeur interne. Il n'a pas été possible de déterminer si ces variations étaient voulues, ou sont la résultante aléatoire de la variation des creusements de récupération et de leur observation à différents niveaux de décapage.

Le corps de bâtiment de l'aile sud possède deux compartiments, marqués par un mur de refend, d'un rapport d'1/4 pour 3/4, pouvant correspondre à des modules réguliers d'environ 6,36 m de longueur (SEC03 et 04 ; Pl. 19). Le corps de bâtiment de l'aile nord possède deux compartiments, marqués par un mur de refend, d'un rapport d'1/3 pour 2/3, pouvant correspondre à des modules réguliers d'environ 7,8 m de longueur (SEC05 et 06/07). Son compartiment nord semble présenter une subdivision marquée par la présence d'un bloc de pierre correspondant à une limite stratigraphique (SEC 06 et 07, voir *supra*). Il est intéressant de remarquer que les SEC05 et SEC06 possèdent des longueurs pouvant correspondre aux modules de l'aile sud (soit 6,36 m). Le compartiment annexe de devanture sud, le SEC02, pourrait également correspondre à un module similaire.

La longueur du secteur 07 de l'aile nord correspond à 2 fois la longueur du compartiment annexe limitrophe SEC08, soit des modules hypothétiques de 5,55 m de longueur environ. Ce module pourrait également correspondre approximativement aux autres compartiments de couronne extérieure (SEC01, 02 et 09 ; Pl. 19).

La compartimentation de la façade et des gradins selon des modules réguliers peut être observée sur la plupart des édifices de spectacle gallo-romains (Gros 1996 p. 297). Dans le cas présent, l'existence d'une dissymétrie dans l'emploi de ces modules s'explique peut-être en partie par le contexte topographique (voir *supra*). Elle résulte peut-être également de l'observation de structures en partie diachroniques. Les sols dégagés de l'aile nord n'ont pas été sondés et cachent peut-être des états antérieurs. De même, la destruction contemporaine de l'aile sud presque jusqu'au niveau du calcaire a pu faire disparaître certaines des divisions internes.

8.1.1.4 « Théâtre » de La Bauve ?

Le plan de l'édifice de spectacle de *La Bauve* est comparable au « Plan directeur du 'théâtre latin' selon Vitruve » (Ier s. av. J.-C., *De Architectura* V, 3-9 in Gros 1996 p. 279 ; voir Pl. 17b). Les rapports géométriques théoriques exposés par l'auteur romain, définissant les dimensions et l'emplacement de la scène et des *valvae* (façade) par rapport à l'orchestre, correspondent à peu de chose près à la morphologie des structures mis au jour. Au moins pour la Phase II, la forme circulaire de l'orchestre semble écarter l'hypothèse d'un édifice mixte à

arène, ou « théâtre-amphithéâtre », comme c'est le cas à Beaumont-sur-Oise ou pour les « Arènes de Lutèce » à Paris (Magnan 1984b p. 106 ; Jobic & Vermeersch 1992 p. 99).

Les incertitudes sur la morphologie de l'édifice ne permettent pas d'estimer, même approximativement, sa capacité d'accueil. Elle était sans doute de plusieurs centaines, voire même milliers de spectateurs. Pour Genainville, de dimensions légèrement supérieures, un chiffre de 4000 places a été évoqué (Cholet *et alii* 1996 p. 175).

8.1.2 Comparaisons

(Pl. 20)

Le cadre du présent rapport de diagnostic ne se prête pas à une comparaison détaillée et exhaustive de l'édifice de spectacle de *La Bauve* avec les autres édifices gallo-romains connus pour le nord de la Gaule (Voir Gros 1996). Pour l'Île-de-France, on recense une vingtaine d'exemples connus (voir Magnan 1998b). Les dimensions attestées pour ces édifices franciliens varient entre une trentaine de mètres (Augers-en-Brie) et 130 m (rue Monge à Paris ; Magnan 1998b). Avec un diamètre maximum estimé entre 93 m et 96 m, l'édifice de *La Bauve* se situe dans la moyenne haute. Deux autres édifices de spectacle sont connus à Meaux au sein de la ville antique, qui se développaient à environ 1 Km de distance vers l'ouest, dans un ancien méandre de la Marne (« *Meaux gallo-romain...* » 1988 p. 44-46 ; Magnan 1998b). Leurs dégagements très partiels n'ont pas permis de comparaisons.

Pour l'Île-de-France, il semble que l'édifice du complexe de Genainville (95) présente la morphologie attestée la plus proche de l'édifice de *La Bauve* (Pl. 20). Il est de dimensions supérieures, avec 115 m de diamètre maximum pour environ 73 m de largeur hors façade et 106 m de devanture. Il possède une galerie de façade rectiligne compartimentée, une couronne extérieure demi-circulaire à elliptique outrepassée et, semble-t-il, un orchestre circulaire²². Tout comme à *La Bauve*, il est adossé au versant et ses remblais de gradins forment une butte fossile en croissant de lune. Il semble que la couronne extérieure soit en partie parallèle à l'orchestre, et le diamètre maximum de l'orchestre pourrait correspondre à 1/3 du diamètre maximum des gradins.

La particularité commune aux deux édifices réside en la jonction elliptique de la couronne extérieure avec les murs rectilignes de façade. À Genainville, comme c'est peut-être le cas à Meaux (voir *supra*), cette configuration se traduit par une conque elliptique hybride outrepassée : majoritairement circulaire avec pans elliptiques de jonction avec la façade.

éléments	couronne extérieure		« orchestre »		galerie de façade			devanture
	diam. max. estimé	largeur obs. max. obs. / min. obs.	diam. max. estimé (env. 1/3 diam. max. gradins)	largeur estimée depuis façade	Longueur max. estimée	largeur observée max. obs. / min. obs.	Longueur estimée	
morphologies	-pans elliptiques de jonction avec la façade. -murs parallèles et refends formant des compartiments - à Genainville elliptique hybride outrepassée : majoritairement circulaire.		-circulaire attestée à Meaux -circulaire probable à Genainville		-quadrangulaire rectiligne -refends marquant des compartiments			-à Meaux, façade et départ des murs de couronne -à Genainville = façade ext.
dimensions en mètres	93/95,5	5,35	31	26	70	5,35 / 4,7	76 ?	
Genainville, Les Vaux de la Celle	115	6,5 / 5	35 ?	30 ?	106	8 / 6,5	106 = façade	

Tableau 26 : comparaisons des édifices de spectacle de *La Bauve* et de Genainville

²² « Orchestre » non-sondé à Genainville. Forme circulaire probable marquée par le croissant de la butte fossile des remblais de gradins.

8.2 Le complexe rituel de *La Bauve*

(Pl. 20)

8.2.1 *Édifice de spectacle et sanctuaire*

8.2.1.1 Méthodologie

Le levé topographique du présent diagnostic a été réalisé à partir de points de référence en coordonnées Lambert 1 fournis par la Direction des Services Technique de la Ville de Meaux, sous forme d'un plan informatisé de la Zone Industrielle Nord (logiciel *Autocad®*). Afin de pouvoir resituer exactement l'édifice de spectacle par rapport au sanctuaire de *La Bauve*, un relevé topographique partiel des maçonneries en élévation a été réalisé sur le temple à cellules géminées et l'enceinte (Annexe 8, Ph. Lenhardt). Cette démarche a permis d'intégrer les plans topographiques plus anciens au sein d'un même système spatial de référence, et ainsi de limiter les erreurs liées aux décalages potentiels entre valeurs absolues des différents levés. Les structures des différentes phases ont été numérisées à partir de *scans* des plans à 1/1000 et à 1/200, qui nous ont été communiqués par Danielle Magnan (Delattre 1994a & b, Lemaire 1994, Magnan 1998a et Marion 1998). Ces plans comprennent des coordonnées Lambert 1, cependant des décalages sont observables entre le levé de 2004 et les relevés antérieurs. Ces différences peuvent résulter de plusieurs facteurs : déformation au moment de la reprographie papier et/ou informatique, décalage dans la précision des points de références en coordonnées Lambert selon les levés... Grâce au levé d'octobre 2004, la phase monumentale du sanctuaire a pu être située avec précision en relation à l'édifice de spectacle (Lemaire 1994 et Magnan 1998a). Les phases antérieures (2 et 5 ; Delattre 1994a & b et Marion 1998) ont été intégrées d'après leurs relations avec la phase monumentale. La numérisation de ces deux phases possède donc un degré de précision moindre. En résulte une marge d'incertitude plus importante au moment de comparer les orientations et les distances entre l'édifice de spectacle et les structures en creux et bâties des premières occupations de *La Bauve* (voir méthodologie *supra*).

8.2.1.2 Organisation spatiale et incertitudes chronologiques

(Pl. 20)

La devanture de l'édifice de spectacle, faisant face à l'ouest, possède une orientation NO/SE à la perpendiculaire du sens de la pente du versant. Le sanctuaire monumental, distant d'environ 160 m à l'ouest, présente une orientation clairement différente selon un axe NNO/SSE. L'espace entre les deux édifices est marqué par la présence d'un couloir d'érosion dont l'orientation NNE/SSO diffère de celles des bâtiments.

À l'inverse, les premières occupations mis au jour sous le sanctuaire monumental, alignements de constructions sur poteaux, fossés et bâtiments de pierres sèches, s'alignent selon un axe NO/SE se rapprochant de l'orientation de l'édifice de spectacle (voir Tableau 27 ci-dessous). Le fossé n° 2 et les bâtiments de pierres sèches n° 1 et 2 de la phase 5 possèdent des orientations longitudinales, comprises entre 19° et 24° ouest, qui se rapprochent le plus des 18° ouest d'orientation de la façade de l'édifice de spectacle. Distants de 155 m à 165 m environ de la devanture de l'édifice, ils sont datés aux alentours du Ier s. ap. J.-C. Il est tentant de faire le rapprochement entre cette similitude des orientations et une concordance chronologique. Il est possible que l'édifice de spectacle ait été construit pendant la première moitié du Haut-Empire, avant la monumentalisation du sanctuaire, en respectant une orientation antérieure pouvant remonter à la fin de la protohistoire ou au début de la période gallo-romaine.

Le tronçon sud du chemin traversant l'emprise du diagnostic ainsi qu'un tronçon de chemin mis à jour sur le Lot D1, tous deux modernes à contemporains, possèdent des orientations NO/SE comparables (Pl. 02a ; voir ST1212 *supra*, Frangin 2004 et Bauchet 2004). La permanence de cette orientation permet une autre hypothèse.

Phases sanctuaire	éléments	datations (-site du sanctuaire d'après Magnan 1998a et Marion 1998. -chemins d'après Bauchet 2004 et Frangin 2004)	orientation** moyenne au Nord cartographique Lambert 1	distances* internes à la perpendiculaire de la façade ext. de l'édifice de spectacle, approx. obs.	
				max.	min.
monumenta- lisation	Portique monumental murs longitudinaux d'enceinte est	fin Ier/début IIe-fin IVe s. ap. J.-C.	6,3° O +/- 0,5°	159,5	135,5
	cellules jumelles quadrangulaires du temple monumental		5,92° O +/- 0,25°	225,5	211,25
?	façade de l'édifice de spectacle	Haut-Empire-IVe/début Ve s. ap. J.-C.	17,92° O +/- 0,25°	0	
5	murs longitudinaux bâtiment pierres sèches n° 1 (M55/56/58)	Ier-début IIe s. ap. J.-C.	21,8° O +/- 0,5°	157,25	156,5
	mur longitudinal bâtiment pierres sèches n° 2 (M30)		20° O +/- 1°	?	
	Fossé n° 2	Ier s. ap. J.-C.	23,15° O +/- 0,5°	163,5	158,5
	Fossé n°1	Protohistoire-Ier s. ap. J.-C.	29,5° O +/- 1°	175	168
2	pans longitudinaux alignement est constructions sur poteaux	Protohistoire-Ier s. ap. J.-C.	29,7° O +/- 1,5°	136	129,5
	pans longitudinaux alignement ouest constructions sur poteaux		26,75° O +/- 1,5°	153	140
	pans longitudinaux bâtiment n° 3 sur poteaux		30,3° O +/- 0,5°	198,75	198
	tronçon de chemin du Lot D1	modernes à contemporains (voir Pl. 02a)	19,4° O +/- 0,5°		
	tronçon de chemin parcelles n° 533 sud, 355, 511, 517, 519, 522 et 527		15,75° O +/- 1°		

*dimensions : observées ou estimées au niveau des sols ou du niveau de décapage. En mètres, arrondies à 0,025 m près.

**orientation : par rapport au Nord cartographique Lambert 1. Calcul avec le logiciel Autocad® sous Microsoft®.

Tableau 27 : comparaisons des orientations des structures du sanctuaire et de l'édifice de spectacle de *La Bauve*

Il est possible que cet axe de direction NO/SE, observable depuis au moins le début de la période gallo-romaine (Phase 2) et ayant peut-être perduré en partie jusqu'à la période moderne, corresponde à un axe de cheminement longeant le versant à la perpendiculaire de la pente. Ce ou ces chemins ou voies secondaires hypothétiques auraient permis la circulation entre le sanctuaire et l'édifice de spectacle, et pourraient en partie expliquer leur répartition de part et d'autre du « thalweg ». Dans ce cas, rien ne permet d'associer l'édifice directement aux structures du Ier s. ap. J.-C. La réorientation du sanctuaire au moment de sa monumentalisation pourrait peut-être correspondre à une volonté de le rapprocher des axes cardinaux (rituels liés au soleil levant... Magnan 1998a p. 78).

8.2.2 Comparaisons

L'association sanctuaire/édifice de spectacle situés hors des agglomérations est une constante de la période gallo-romaine (Ferdières 1988a p. 256-261). Comme c'est le cas pour *La Bauve*²³, les édifices gallo-romains s'implantent généralement sur les lieux d'occupations rituelles laténiennes (Depraetere-Dargery, Roche & Sirat 1984 ; Marion 1998). Dans la plupart des cas, ces complexes religieux englobent également des bâtiments publics ou religieux annexes (bains, *fana*, nymphées...) et des zones d'habitats (voir Genainville Pl. 20 ; Cholet *et alii* 1996). À *La Bauve*, aucun aménagement de ce type n'a été découvert, mais il est possible que ces installations annexes soient localisées sur les parcelles n'ayant pas été sondées. Comme à Meaux, ces complexes sont généralement abandonnés ou perdent leur essence religieuse païenne au cours des IVe et Ve siècle ap. J.-C., avec la diffusion et l'officialisation de la religion chrétienne (Depraetere-Dargery, Roche & Sirat 1984 p. 284 ; « *Profane et sacré...* » 1998 p. 158-160).

En ce qui concerne l'Île-de-France, le complexe des *Vaux de La Celle* à Genainville (95) présente de fortes similarités avec *La Bauve* : ils possèdent tous deux une enceinte sacrée enserrant un temple à cellules jumelles

²³ Armes sacrifiées de la fin du IVe-début IIIe s. av. J.-C. à l'endroit du sanctuaire de *La Bauve* (Marion 1998). Armes sacrifiées et présence gauloise au nord du sanctuaire sur *L'Arpent-Videron* (Pl. 20 ; Couturier en cours).

avec entrée vers l'est, et leurs édifices de spectacle présentent des morphologies comparables, les identifiant plutôt comme étant des théâtres (Pl. 20 ; voir *supra*).

« [...] certains édifices de spectacle d'Île-de-France côtoient des monuments cultuels comme à Genainville [...], à Chateaubleau [...], à Meilleraye, à Souzy-la-Briche... Qu'il s'agisse des spectacles donnés dans le théâtre ou dans l'amphithéâtre, les jeux s'accompagnent souvent d'offrandes, de repas sacré, de banquets auxquels participent les statues des dieux. Ils ne constituent pas de simples divertissements, mais ils donnent lieu à une constante imbrication du réel et de l'imaginaire, du profane et du sacré :

'Les rites proprement religieux font des jeux des solennités sacrées' (Clavel-Leveque, 1980 [...]) »

in Magnan 1988b p. 123.

9 Conclusion et perspectives

En prévision d'aménagements sur la Zone Industrielle Nord à Meaux (77100), une surface d'1,1 ha a été mise à disposition par la Ville en vue de la réalisation d'un diagnostic archéologique, comme prévu par la loi du 17 janvier 2001. Cette parcelle est située dans le périmètre du site du **sanctuaire gallo-romain de *La Bauve***, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques

Une première phase de sondage à la pelle mécanique de 3 jours a permis de mettre au jour d'importants vestiges monumentaux gallo-romains (tranchées 01 à 06 ; Pl. 30). Au vu de l'importance des premières découvertes, le Service Régional de l'Archéologie, en la personne de Danielle Magnan et avec l'aval du Conservateur régional Bruno Foucray, a fait procéder à une prolongation exceptionnelle de l'opération. Les sondages complémentaires (DC01-04 et TR07) ont révélé l'existence d'un **édifice de spectacle à façade rectiligne et gradins en cercle ou ellipse outrepassée**. Le mobilier collecté indique une construction probable pendant le Haut-Empire et un abandon au IVe/début Ve s. ap. J.-C.

L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 24 septembre au 21 octobre 2004. Elle a nécessité la présence d'une pelle mécanique pendant 3 jours ouvrés puis d'une mini-pelle pendant 10 jours, afin de procéder au creusement de tranchées d'évaluation atteignant le niveau des sols en place. Plusieurs sondages profonds ponctuels ont également été réalisés afin d'évaluer la profondeur des structures archéologiques, de collecter du matériel datant et de caractériser le faciès géo-pédologique de l'emprise. Le suivi et l'enregistrement des structures archéologiques et des sondages ont été effectués par une équipe de 3 archéologues et un topographe, totalisant une quarantaine de jours ouvrés sur le terrain et une cinquantaine de jours d'étude.

Il faut souligner la conservation exceptionnelle de certains des niveaux de sols et des maçonneries, principalement due à la présence de remblais gallo-romains pouvant atteindre 4 m d'épaisseur. Au pied des remblais, l'élévation des murs atteint 1 m, laissant présager d'un fort potentiel de conservation en contre-haut. La zone arrière des gradins se situe entre 10 m et 30 m hors emprise sur la parcelle orientale voisine, déjà partiellement construite après décaissement d'une partie du versant (Pl. 02a & 30).

À l'instar de l'occupation rituelle gauloise au nord du sanctuaire (David Couturier et Stéphane Marion en cours), l'édifice de spectacle était inconnu. Cette découverte permet de compléter les connaissances sur l'environnement du sanctuaire gallo-romain, fouillé entre 1985 et 1997, situé à environ 150 m à l'ouest.

Le site de la Z.I. Nord de Meaux constitue dès lors l'un des gisements gallo-romains majeurs d'Île-de-France. Des complexes similaires sont connus *extra muros* à Genainville (95) et à Chateaubleau (77). L'édifice de spectacle de *La Bauve* se rapproche du type de Genainville, et peut-être identifié comme étant probablement un « théâtre » (Pl. 20). **L'ensemble culturel gaulois et gallo-romain de Meaux** s'affirme comme étant l'un des principaux complexes religieux « ruraux » de Gaule du Nord.

10 Annexe 1 : étude céramologique (Gilles Desrayaud)

(Pl. 09-11)

Mis à part quelques tessons modelées pouvant remonter à la période protohistorique, le mobilier céramique collecté se compose exclusivement de productions gallo-romaines. Le mode de prélèvement par sondage localisé implique une grande partialité et interdit toute tentative de répartition horizontale du matériel au sein d'une même structure. Les quelques 380 tessons collectés représentent entre 27 (NMI bords) et 93 (NMI cumulés) individus répartis sur une quarantaine d'unités stratigraphiques. Le gisement 1022, réparti sur une dizaine de couches stratigraphiques au sein de 4 faits maximum (EX1183, FS1024, TR1026 et Us1085/1086/1087) dans la TR02, totalise à lui seul 255 fragments pour 21 (NMI bords) à 36 (NMI cumulés) individus. Dans la plupart des cas, la faible quantité d'éléments diagnostiques (formes complètes, bords, certains décors...) ne permet pas une datation précise par structure, et encore moins par unité stratigraphique. La grande majorité du matériel est issue de la phase de démolition/récupération présentant de nombreux recreusements et comblements (au moins 80 % du Nombre de Restes, 60 % des NMI cumulés, 80 % des bords et 70 % des fonds).

L'étude détaillée du mobilier céramique est présentée dans l'« Annexe 3 : inventaire du mobilier par Us » (voir *infra*).

La constitution de groupes techno-décoratifs s'est basée essentiellement sur des critères de pâte et de traitement de surface qui, s'ils sont en général chronologiquement moins précis que les éléments morphologiques, présentent l'avantage de pouvoir intégrer la presque totalité des tessons. Le matériel collecté est ainsi susceptible de constituer un échantillonnage représentatif pour la surface évaluée, en évitant la focalisation sur des éléments morphologiques isolés dont rien ne garantit la pureté du contexte. Les éléments morphologiques et formes diagnostiques référencées gallo-romaines, d'après la bibliographie disponible, ont été utilisés pour la détermination des fourchettes chronologiques. Les types techno-décoratifs et morphologiques référencés apparaissent en « italique ».

Aucun élément ne permet de dater la phase d'édification de l'édifice de spectacle au sein de la période gallo-romaine ; les seuls éléments étant 1 tesson modelé dans le sol naturel à anthropisé 1157-B et 1 fragment de *tegula* dans le sol construit 1002-C (voir Données chronologiques absolues Tableau 1 *supra*).

La présence de productions précoces en faible quantité pourrait indiquer la fréquentation du site au Ier s. ap. J.-C. (entre autres *Sigillée* de Gaule du Sud). L'Us1054 s'appuie contre la face externe de l'élévation du mur de façade extérieur 1032. Elle a livré des tessons modelés et précoces (1 bord en *Terra Nigra*, 1 bord en *Terra Rubra*, 1 tesson de *Claire rosée* à engobe blanc) mélangés à des productions pouvant être plus tardives (*Claire sableuse* et *Claire fine*) ainsi qu'à 3 fragments de *Grise ardoisée*. La présence de cette dernière indique un scellement de la couche au plus tôt au début du IIe s. ap. J.-C. Néanmoins, la position particulière de l'Us1054 peut laisser place à l'hypothèse d'une accumulation contre le mur au cours du Ier s. ap. J.-C.

La céramique issue de la phase de démolition/abandon, notamment le gisement 1022, la situe au IVe s. ou au début du Ve s. ap. J.-C. Hormis les productions s'échelonnant entre la 2nde moitié du IIe et le IVe s. ap. J.-C. (*Grise ardoisée*, *Fine à revêtement argileux* à dépressions...), la présence de bords de type *Sellès 1127* en *Grise ardoisée* permet de resserrer la datation sur le IVe siècle (Voir Us1022, Pl. 10 et Inventaire du mobilier *infra*). La présence d'une monnaie frappée entre 337 et 341 (*Nummus* de Constance II) dans l'Us1151, contemporaine ou recoupée par l'ensemble stratigraphique 1022, pourrait indiquer un *terminus post quem* pendant la 2nde moitié du IVe s. ap. J.-C.²⁴. L'absence de productions granuleuses et sigillées caractéristiques du Ve s. ap. J.-C. semble exclure un dépôt du gisement 1022 postérieur au début de ce siècle (Truffeau-Libre & Jacques -dir.- 1994a).

Les morphologies représentées correspondent dans leur grande majorité à la « vaisselle » et récipients de stockage communs aux habitats gallo-romains (mortier, cruche/amphorette, amphore, assiette, pots à cuire ou de stockage, vaisselle de présentation). Seuls deux exemplaires pourraient traduire des pratiques particulières : 1 fragment de « biberon » en *Fine dorée au micas* (Us1098/1099 ; Pl. 09) et 1 « gobelet » composite complet en *Grise ardoisée* comportant une inscription gravée manuscrite (Us1024-A ; Pl. 11). Pour un exposé des hypothèses liées à l'utilisation des « biberons », nous vous renvoyons à l'article de Nadine Rouquet et Frédéric Loricant (Rouquet & Loricant 2000).

²⁴ Le *Nummus*, usé, mesure 14 mm de diamètre maximum et pèse 1,2 g. Il a pu être introduit dans le contexte par l'action d'animaux fouisseurs...

Le « gobelet » 1024-A-1 a été mis au jour « cassé sur place » au fond de la fosse 1024, constitutive du gisement 1022. Sur le col, deux signes gravés sur pâte cuite sont observables²⁵. Il est de morphologie semblable à un « gobelet » avec inscription manuscrite en cursive latine issu d'un contexte funéraire conservé au Musée Bossuet de Meaux (« *Profane et sacré...* » 1998 p. 154). La présence de 3 profils presque complets au sein du même gisement, partiellement sondé, peut laisser supposer un dépôt intentionnel autre qu'à des fins détritiques à cet endroit (Pl. 10-11).

10.1 Description des groupes techno-décoratifs :

10.1.1 Modelée

Échantillon : Us1054, 1157-B

Pâtes : Matrices noires à gris foncé, friables. Surfaces identiques à la matrice ou brunes à beiges.

Non-plastiques : Minéraux arrondis (sable) et parfois inclusions calcaires, fins à moyens ($\leq 0,3$ cm).

Dégraissant : Grains de chamotte noirs à gris foncé abondants, moyens ($\leq 0,5$ cm).

Traitements de surface : -Brut ou lissage grossier.

-Lissée/brunie (éventuels traits de brunissoir).

Épaisseur : Entre 0,3 et 1 cm.

Datation : Depuis au moins le Bronze jusqu'au milieu du Ier s. ap. J.-C.

10.1.2 « Terra rubra » (gallo-belge)

(SFECAG 1992, Truffeau-Libre et Jacques -dir.- 1997)

Échantillon : Us1054 Pâtes : Matrice rosée. Surfaces identiques à la matrice.

Non-plastiques : Minéraux arrondis (sable) fins à moyens ($\leq 0,3$ cm).

Dégraissant : Grains de chamotte rouge et blanc, moyens ($\leq 0,5$ cm).

Traitements de surface : -int. brut lissé.

-ext. et int. du bord à couverte rouge

Épaisseur : Entre 0,2 et 0,4 cm.

Datation : Ier-début IIe s. ap. J.-C.

10.1.3 COMMUNES SOMBRES (gallo-belge)

(SFECAG 1992, Truffeau-Libre et Jacques -dir.- 1997)

Noire-à-Pâte-Rouge (Jobelot et alii 1997)

Échantillon : Us1022 ?

Pâte : Matrices et surfaces rose rouge, rouges à brun rouge ou surfaces noircies. Compacte et sonnante.

Non-plastiques : Minéraux arrondis fins clairs à foncés (≤ 1 mm, sable) avec parfois paillettes micacées éparses. Peu abondants.

Dégraissant : Parfois minéraux anguleux assez abondants, grains calcaires blancs et de chamotte (rouges et gris) peu abondants, moyens à grossiers ($\leq 0,8$ cm).

Traitements de surface : -Surfaces noircies lissées à brunies.

-Couverte argileuse noire lissée à brunie.

-Parfois, intérieur cru lissé.

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,7 cm.

Datation : Depuis La Tène finale D2 jusqu'au début du IIe s. apr. J.-C.

²⁵ Ressemblant aux lettres « HY » ? L'emploi du Grec ancien au Bas-Empire dans le nord de la Gaule est très peu probable (voir toutefois le Zodiaque sur plaque d'os de Grand dans les Vosges, utilisant le Grec ; Ferdière 1988b p. 20-21). L'écriture cursive latine est d'interprétation délicate (par ex. « I I » = « E » sur le pot du Musée Bossuet ; com. pers. Thierry Caparos –Inrap-). À voir par un spécialiste (voir Bet & Delage 1993)...

Terra Nigra (voir SFECAG 1992)

Échantillon : Us1022, 1023, 1054

Pâte : -Matrices et surfaces gris beige à brunes ou surfaces noircies. Compacte et sonnante.

Non-plastiques : Minéraux arrondis fins clairs à foncés avec parfois paillettes micacées (≤ 1 mm, sable) à moyens éparses (≤ 2 mm). Assez abondants.

Traitements de surface : -Surfaces noircies lissées à brunies.

-Couverte argileuse noire lissée à brunie.

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,7 cm.

Datation : Depuis le début du Ier siècle jusqu'à la 1re moitié du IIe s. apr. J.-C.

10.1.4 SIGILLÉES :

(Brémont & Jacob -dir.- 1986, Bet, Fenet & Montinieri 1989, Passelac & Vernhet 1993, Séguier & Morize 1996)

Échantillon : Us1022, 1028, 1068, 1151, 1187

Sigillée de Gaule méridionale :

Pâte : Matrices et surfaces rouge rosé. Compacte et sonnante.

Non-plastiques : Minéraux arrondis très fins clairs à foncés ($\leq 0,5$ mm, sable).

Dégraissant : Grains fins (≤ 1 mm) calcaires anguleux éparses à abondants.

Traitements de surface : -Surfaces à couverte argileuse rouge brunies.

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,5 cm.

Lieu de production : Gaule méridionale.

Datation : Depuis le début du Ier siècle jusqu'à la 1ère moitié du IIe s. apr. J.-C.

Sigillée Gaule Centrale :

Pâte : Matrices et surfaces rose orangé. Compacte et sonnante.

Non-plastiques : Minéraux arrondis très fins clairs à foncés ($\leq 0,5$ mm, sable) et paillettes micacées (≤ 1 mm).

Dégraissant : Grains fins (≤ 1 mm) calcaires anguleux peu abondants.

Traitements de surface : -Surfaces à couverte argileuse rouge brunies.

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,8 cm.

Datation : Depuis le milieu du Ier siècle jusqu'à la 1ère moitié du IIIe s. apr. J.-C.

Sigillée de Gaule nord-orientale :

Pâte : Matrices et surfaces orange. Compacte et sonnante.

Non-plastiques : Minéraux arrondis très fins clairs à foncés (≤ 1 mm, sable) et paillettes micacées très fines éparses ($\leq 0,5$ mm).

Dégraissant : Grains fins (≤ 1 mm) calcaires anguleux très peu abondants.

Traitements de surface : -Surfaces à couverte argileuse rouge brunies. Décors au moule.

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,8 cm.

Datation : 2nde moitié IIe-IVe s. ap. J.-C.

10.1.5 COMMUNES CLAIRES

Claire blanche-rosée :

Échantillon : Us1023, 1054, 1098/1099

Pâte : -Matrices beige-rosé à rose-orangé.

-Surfaces identiques à la matrice ou blanchâtres.

Compacte et sonnante.

Non-plastiques : Minéraux arrondis fins clairs à foncés (≤ 1 mm, sable) avec parfois paillettes micacées erratiques. Peu abondants.

Dégraissant : Minéraux anguleux, grains calcaires blancs et de chamotte (rouges et gris) moyens à grossiers ($\leq 0,8$ cm). Peu abondants.

Traitements de surface : -Surfaces blanchâtres lissées.

-Surfaces extérieure et intérieure du col enduites avec un engobe laiteux blanc à rose pâle.

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,8 cm.

Datation : Depuis la période gallo-romaine précoce jusqu'au début du IIe s. ap. J.-C.

Fines brunes à orangées :

Étant donné l'état très fragmentaire du matériel, ainsi que la pauvreté de l'échantillon, l'ensemble des tessons répondant aux critères énoncés ci-dessous ont été regroupés sous cette appellation. Il est fort probable que cet ensemble générique comportent plusieurs variétés, qui n'ont pu être établies par manque d'étalons de comparaison.

Échantillon : Us1022, 1098/1099, 1151, 1177

Pâte : -Matrices et surfaces brun beige, brun jaune à brun orangé, parfois réduites grises. Compacte et de texture crayeuse. Présente le plus souvent une structure feuilletée (se délite au niveau des cassures et parfois et se craquèle).

Non-plastiques : Minéraux arrondis fins clairs à foncés (≤ 1 mm, sable) avec parfois paillettes micacées ou calcaires éparées. Peu à assez abondants.

Dégraissant : Quelques rares exemples de minéraux anguleux, grains calcaires blancs et de chamotte (rouges et gris) fins (≤ 1 mm). Peu abondants.

Traitements de surface : -Surfaces crues lissées.

-engobe beige à marron (Us1022, 1177)

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,8 cm.

Claires sableuses/fines :

Étant donné l'état très fragmentaire du matériel, ainsi que la pauvreté de l'échantillon, l'ensemble des tessons répondant aux critères énoncés ci-dessous ont été regroupés sous cette appellation. Il est certain que cet ensemble générique comportent plusieurs variétés, qui n'ont pu être établies par manque d'étalons de comparaison.

Échantillon : Us1022, 1026, 1028, 1054, 1062, 1068, 1098/1099, 1109, 1151, 1152, 1177

Pâte : -Matrices et surfaces blanchâtres, jaune beige à brun orangé (oxydées) ou grises réduites. Compacte et sonnante.

Non-plastiques : Minéraux arrondis fins clairs à foncés (≤ 1 mm, sable) avec paillettes micacées éparées. Peu abondants. Présence minoritaire de grains moyens ($\leq 0,3$ mm).

Dégraissant : Quelques exemples grains de chamotte rouges fins à moyens ($\leq 0,3$ cm) et de grains minéraux anguleux éparés.

Traitements de surface : Surfaces lissées.

Épaisseur : Entre 0,5 et 1 cm.

Variétés : -sableuse (inclusions moyennes, surface parfois rugueuse)

-fine (inclusions très fines < 0,5 mm)

10.1.6 COMMUNES GRISES

Communes grises ardoisées : (Barat *et alii* 1993, Barat & Raux 1997, Chossenot 1997)

Échantillon : Us1019, 1022, 1023, 1024, 1026, 1028, 1145, 1151, 1157-B, 1177

Pâte : -Matrices et surfaces blanchâtres à gris beige, plus rarement gris-brun à brunes. Compacte et sonnante. Parfois grésée.

Non-plastiques : Minéraux arrondis très fins à fins, clairs à foncés (≤ 1 mm, sable) avec parfois paillettes micacées éparées. Assez abondants.

Traitements de surface : Surfaces lissées recouvertes d'une fine pellicule argileuse, parfois brillantes :

1-**Bleutée ardoisée à craquelée bleutée.**

2-**Grise à bleutée.**

Surfaces lissées à double couverture argileuse :

3-**Bleutée ardoisée à couverture grise.**

Parfois l'intérieur des pots est laissé cru.

4-**Noire ardoisée**

Ces quatre variétés aux frontières floues n'ont pas été prises en compte pendant les comptages. La volonté des gestes de rendus de surfaces n'a pas pu être abordée étant donné la petitesse de l'échantillon (si ce n'est la volonté manifeste d'une surface grise plutôt que bleutée dans le troisième cas).

Quant au problème de la « craquelée bleutée », en ce qui concerne notre échantillon rien ne permet de distinguer strictement des tessons bleutés ardoisés unis d'autres arborant des craquelures, la zone de recoupement et le degré de subjectivité étant trop élevés. Pour certains tessons, les effets craquelés sont clairement anecdotiques, se trouvant sous la deuxième couverture grise. Liées à l'obtention de la surface ardoisée par réduction (approchant parfois des teintes noirâtres), les craquelures ont néanmoins pu être recherchées dans certains cas.

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,8 cm.

Datation : 2^{de} moitié Ier-IVe s. ap. J.-C.

Commune grise

Échantillon : Us1022, 1010, 1098/1099, 1186

Pâte : -Matrices et surfaces blanchâtres à grises.

Compacte et sonnante.

Non-plastiques : Minéraux arrondis fins clairs à foncés (= 1 mm, sable) avec parfois paillettes micacées éparses. Assez abondants.

Dégraissant : Parfois, présence éparses de minéraux anguleux, grains calcaires blancs et de chamotte (grise), moyens à grossiers (=0,8 cm).

Traitements de surface : Surfaces recouvertes d'une fine pellicule argileuse grise, lissées (parfois assez grossièrement) conservant un toucher relativement rugueux dû aux grains de sable présents en surface.

Épaisseur : Entre 0,3 et 1 cm.

Grise micacée :

Échantillon : Us1023, 1177

Pâte : -Matrices gris foncé. Surfaces blanchâtres. Compacte et sonnante.

Non-plastiques : Minéraux arrondis fins clairs à foncés (≤ 1 mm, sable) avec nombreuses paillettes micacées éparses. Assez abondants.

Dégraissant : Présence minoritaire de minéraux anguleux clairs fins à moyens ($\leq 0,3$ cm).

Traitements de surface : -Surfaces à couverte argileuse gris foncé lissées.

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,7 cm.

Grise fine :

Échantillon : Us1022, 1023, 1186

Pâte : -Matrices et surfaces blanchâtres à gris clair. Compacte et de texture crayeuse à « poreuse » (moins dure que la *Grise ardoisée*).

Non-plastiques : Minéraux arrondis très fins clairs à foncés ($\leq 0,5$ mm, sable) avec rares paillettes micacées. Assez abondants.

Dégraissant : Présence minoritaire de minéraux anguleux clairs fins à moyens ($\leq 0,3$ cm) éparses.

Traitements de surface : -Surfaces à couverte argileuse gris foncé d'aspect délayé.

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,7 cm.

10.1.7 *Fine dorée au micas*

(Deru 1994)

Échantillon : inv. 1098/1099-1.

Pâte : -Matrice rose orangé

-Surfaces identiques à la matrice.

Compacte et sonnante. Texture crayeuse/ « savonneuse » (groupe C/D de Deru 1994 ?)

Non-plastiques : Minéraux très fins clairs à foncés ($\leq 0,5$ mm, sable). Peu abondants.

Dégraissant : ?

Traitements de surface : -Surface intérieure à stries de tournage.

-Surface extérieure avec engobe translucide à paillettes micacées dorées.

Épaisseur : Entre 0,2 et 0,4 cm.

Datation : Ier-IIe s. ap. J.-C.

10.1.8 *Fine claire à revêtement argileux*

(Sénéchal 1975, Séguier & Morize 1996)

Échantillon : Us1022

Pâte : -Matrices et surfaces beiges à beige orangé. Compacte et sonnante.

Non-plastiques : Minéraux arrondis très fins clairs à foncés ($\leq 0,5$ mm, sable) et paillettes micacées très fines éparses ($\leq 0,5$ mm).

Traitements de surface : -Surfaces à couverte argileuse allant du rouge au noir brunies, parfois métallescente.

Épaisseur : Entre 0,3 et 0,7 cm.

Lieu de production : Notamment atelier de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne).

11 Annexe 2 : monnaie constantinienne (Florence Moret-Auger & Bruno Foucray)

Dynastie constantinienne

Constance II (337-361)

Us1151, TR. 07, au-dessus de l'escalier 1172.

Nummus, 337-341 ap. J.-C.

A/ FL IVL CONS [TANT] IVS [], buste lauré et cuirassé de l'empereur à droite.

R/ GLOR [IA EXERCITVS] ; [], deux soldats tenant une lance et s'appuyant sur un bouclier, entre eux, un étendard (3).

P. : 1,2 g ; axe : 12 h.

EC : usure moyenne.

LRBC I, sans références.

12 Annexe 3 : inventaire du mobilier par Us.

(voir Annexes 1 & 2 et Pl. 09-11)

ENS	Faits	Us	% f	céram.		NR Tuile	NR faune	NR métal		lith	INVENTAIRE et REMARQUES (en mm) dia. o. = diam. d'ouverture (lèv. int.) dia. car. = diam. carène ext., souv. = diam. max. ext. (dia. ma.) dia. ba. = diam. de base du contenant, point inflex. ext. Hc. : hauteur du contenant, depuis point d'inflexion du fond Ht. = hauteur totale ; L = longueur ; l = largeur ép. ma. = épaisseur max. des parois ; ép. mi. = épaisseur min. des parois ob. = observé(e) ap. = approx.	datation Us	
				NR	NMI			cui	fer			TPQ	TAQ
SEC12	SL1002	1002-A	?			1					TUILE : 1 frag. tegula.	GR	
	1004		?			1					TUILE : 1 frag. tegula.	GR	
	TR1010	1010	décap	1	1						CÉRAM. : 1 tes. Commune grise (ép. ma. obs. : 7)	GR	
	EX1014	1014	?								Cannette alu. Pepsi® à cons. av. 03/1996	1994	2004
	TR1019	1019	?	1	1	4			1		CÉRAM. : -1 tes. Claire sableuse (ép. ma. ob. : 8) TUILE : 2 frag. tegulae, 1 frag. d'imbrex MÉTAL : 1 clou (L : 35)	GR	
	1021		?	1	1	6					CÉRAM. : -1 frag. d'anse en Claire sableuse TUILE : 3 frag. tegulae, 2 frag. d'imbrex	GR	
	FS1024 TR1026 EX1183-N-O 1185 1186 1187	1022	?	220	30	15	12		6		CÉRAM. : NMI bords = 21 ; ensemble IVe ap. -inv. n° 1 : frag. partie sup. de mortier en Claire sableuse blanche, lèv. ext. en ailette verticale en colerette et cannelure sur lèv. sup., panse ext. cannelée. Voir Sellès 2001 n° 5302-5303 (IIe-IVe ap. J.-C.). (ép. ma. ob. : 9 ; dia. o. : 300). -inv. n° 2 : fond annulaire composite à ext. ombiliqué et int. spiralé en Claire sableuse orangée (dia. ba. : 47 ; ép. ma. ob. : 6). Cruche/amphorette. -inv. n° 3 : frag. panse d'amphore gauloise en Claire sableuse (ép. ma. ob. : 20 ; dia. ma. ob. : 270). -inv. n° 4 : frags. d'amphorette en Claire sableuse beige, int. engobé marron et traces de résidu noirâtre. Bord à lèv. ext. composite en colerette (voir Sellès 2001 n° 1539) et anse(s) à trois moulures. Fin IIe-IVe s. ap. J.-C. (dia. o. : 110 ? ; dia. col : 170 ? ; ép. ma. ob. : 8). -inv. n° 5 : frag. fond plat et panse en Fine orangée à ext. gris (réduit). Incisions horizontales sur base ext. (ép. ma. ob. : 8 ; dia. ba. : 70). -inv. n° 6 : frag. de panse de récipient à dépressions, Fine à revêtement argileux, pâte fine beige à orangée, int. à revêtement rouge et ext. à revêtement bordeaux sombre à noir (voir Barat, Raux & Dufay p. 192-193 ; Séguier Morize 1996 forme 7.06 p. 161-163 ; Sellès 2001 n°2051 et 2101.2). IIIe-IVe s. ap. J.-C. (ép. ma. ob. : 3). -inv. n° 7 : frag. fond annulaire en pâte sableuse rose à rouge et surfaces noircies, NPR ? (ép. ma. ob. : 9 ; dia. ba. : 100). -inv. n° 8 : frag. col de récipient globulaire en Terra Nigra à pâte beige sableuse, lèv. ext. épaissie en bourrelet (ép. ma. ob. : 5 ; dia. o. : 200). -inv. n° 9 : frag. sup. de pot globulaire en pâte grise, bord éversé à lèv. ext. ép. triangulaire et lèv. int. lég. concave, similaire à Sellès 2001 n° 1119. Ier-IIIe s. ap. J.-C. ? (ép. ma. ob. : 3 ; dia. o. : 110). -inv. n° 10 a/b/c : 3 fonds plats découpés à la ficelle en Grise ardoisée. a : dia. ba. = 55 ; b : dia. ba. = 70 ; c : dia. ba. : 80. -inv. n° 11 : frags. de pot caréné, col/bord en ailette convexe "en gouttière", lèvres plates, corps sup. cylindrique, carène angulaire à 60/70°, corps inf. évasé tronconique, frise horizontale d'impressions à la molette sur point d'inflexion du bord/col, au dessus de la carène et sur la panse, incision horizontale au dessus de la carène. Grise ardoisée, Voir Ducoeur 1996 p. 52 VII-37, bord similaire à Toupet, Jobelot & Vermeersch 1996 p. 89 1801.11 ; voir Cholet et alii 1996 n° 3001.7, 3002.5. 2nde moitié IIe-IVe s. ap. J.-C. (dia. o. : 260 ; dia. car. : 260 ; Hc. : 110 ? ; ép. ma. : 8). -inv. n° 12 : frags. pot caréné en Grise ardoisée. Bord à lèv. ext. triangulaire par recroquevillement, lèv. int. arrondie, corps sup. cylindrique, corps inf. évasé	IVe ap.	début Ve ap. ?

ENS	Faits	Us	% f	céram.		NR Tuile	NR faune	NR métal		lith	INVENTAIRE et REMARQUES (en mm) dia. o. = diam. d'ouverture (lèv. int.) dia. car. = diam. carène ext., souv. = diam. max. ext. (dia. ma.) dia. ba. = diam. de base du contenant, point inflex. ext. Hc. : hauteur du contenant, depuis point d'inflexion du fond Ht. = hauteur totale ; L = longueur ; l = largeur ép. ma. = épaisseur max. des parois ; ép. mi. = épaisseur min. des parois ob. = observé(e) ap. = approx.	datation Us	
				NR	NMI			cui	fer			TPQ	TAQ
											tronconique, carène angulaire à 60/70°, incision horizontale au dessus de la carène. (dia. o. : 220 ; dia. car. : 220 ; Hc. : 80 ? ; ép. ma ; ob. : 5). Voir Barat et alii 1993 Fig. 10 n° 72, 2nde moitié IIe-IVe s. ap. J.-C. <u>-inv. n° 13</u> : bord/col vertical lancéolé, int. lég. concave, lèv. ext. épaissie, présence de cordons épaissis horizontaux sur ext. <i>Grise ardoisée</i> . (dia. o. : 200 ; ép. ma. ob. : 5). Voir Feller & Hoerner 1994 Fig. 6 1ère en partant du haut, IVe s. ap. J.-C. <u>-inv. 14 a/b/c</u> : frag. bords <i>Sellès n° 1127</i> en <i>Grise ardoisée</i> . Au moins 3 individus; lèv. ext. en ailette triangulaire, lèv. sup en bourrelet. Barat 1994 Fig. 5 & 9. IVe ap. J.-C. a : dia. o. = 120 ; b : dia. o. = 115 ; c : dia. o. = 100. <u>-inv. 15 a-g</u> : frag. bords de type <i>Sellès n° 1308-1310</i> en <i>Grise ardoisée</i> et <i>Commune grise</i> , Au moins 7 individus. Lèv. ext. épaissie à double bourrelet. Voir également Barat 1994 Fig. 5 n° 39 et 40. 2nde moitié IIe-IVe s. ap. J.-C. (dia. o. : entre 110 et 130. <u>-inv; n° 16</u> : 2 frag. bord à lèv. ext. en ailette horizontale en <i>Grise ardoisée</i> . <u>-inv. n° 17</u> : frag. de partie sup. d'assiette en <i>Grise ardoisée</i> . Lèv. int. pincée lég. rentrante (dia. o. : 260 ; Hc : 50 ? ; ép. ma. ob. : 8). Voir Jobelot 1996b ; Barat, Raux & Dufay 1994 Pl. 1 ; Feller & Hoerner 1994 Fig. 13. 2nde moitié IIe-IVe s. ap. J.-C. TUILES : frags. <i>tegulae</i> et <i>imbrices</i> FAUNE : os de mammifère(s) domestique(s) dont 1 demi-mandibule de suidé. MÉTAL : frags. indét. dont clous.		
FS1024	1024-A (appartient à 1022)	?	30	1							CÉRAM : <u>-inv. n° 1</u> : Pot "gobelet" composite en <i>Grise ardoisée</i> , int. bleu foncé ardoise, ext. gris bleuté brillant. Base cylindrique creuse à fond plat, lég. évasée. Corps médian globulaire. Col/bord cylindrique, lég. rentrant. Décor d'incisions horizontales et 1 frise de guillochis sous l'inflexion panse/col. Inscription gravée sur pâte cuite en cursive ? (dia. o. : 90, dia. ma. : 160 ; dia. ba. : 70 ; Ht=Hc : 195 ; ép. ma. : 5 ; ép. mi. : 2,5). Pot presque complet trouvé brisé (sondage partiel) = dépôt intentionnel ? Voir Feller & Hoerner 1994 Fig. 12 ; Barat, Raux & Dufay 1994 Pl. 05 n° 1601 ; Toupet, Jobelot & Vermeersch 1996 p. 85 n° 1802.04 ; Jobelot 1996a p. 167 n° 53-55. « Gobelet » de facture similaire avec inscription, issu d'un contexte funéraire au Musée Bossuet de Meaux (« <i>Profane et sacré ...</i> » 1998 p. 154).	IIIe-IVe ap.	
TR1026	1026-A	?	1	1							CÉRAM. : 1 tes. <i>Claire sableuse</i>	GR	
	1026		4	1							CÉRAM : -frags. <i>Commune Grise ardoisée</i>	IIe-IVe ap.	
TR1028	1023	?	8	4							CÉRAM : -3 frags. <i>Commune Grise ardoisée</i> . -1 frag. panse <i>Grise fine</i> . -2 frags. <i>Terra Nigra</i> à pâte sableuse brune (ép. ma. ob. : 5) -1 frag. d'anse à 4 moulures en <i>Claire rosée</i>	IIe-IVe ap.	IVe ap. ?
	1028-B		2	1							CÉRAM : -2 frags. <i>Commune Grise ardoisée</i> , dont 1 bord à lèv. ext. épaissie complexe de type <i>Sellès 1310</i> (fin IIe-IIIe s. ap. J.-C.)	fin. IIe-IIIe ap.	
	1028-C		4	2							CÉRAM : -frags. <i>Commune Grise ardoisée</i> -1 frag. <i>Claire sableuse</i>	IIe-IVe ap.	

ENS	Faits	Us	% f	céram.		NR Tuile	NR faune	NR métal		lith	INVENTAIRE et REMARQUES (en mm) dia. o. = diam. d'ouverture (lèv. int.) dia. car. = diam. carène ext., souv. = diam. max. ext. (dia. ma.) dia. ba. = diam. de base du contenant, point inflex. ext. Hc. : hauteur du contenant, depuis point d'inflexion du fond Ht. = hauteur totale ; L = longueur ; l = largeur ép. ma. = épaisseur max. des parois ; ép. mi. = épaisseur min. des parois ob. = observé(e) ap. = approx.	datation Us		
				NR	NMI			cui	fer			TPQ	TAQ	
		1028-F		3	2								fin. Ier- Ière moit. Ile ap	
		1028-H		3	1		1						Ile-IVe ap.	
TR1034		1034	?	5	4	8							GR	
ST1038		1038	décap			1							GR	
FS1047		1047	décap			6	2						GR	
		1054	?	25	9		10						Ier-début Ile ap.	IVe ap. ?
		1062 (= 1190/1157)	?	1	1								Ile-IVe ap.	
		1068	décap	8	4	3	3			1			2nde moit. Ile-IVe ap.	
		1076RI	?					1						

ENS	Faits	Us	% f	céram.		NR Tuile	NR faune	NR métal		lith	INVENTAIRE et REMARQUES (en mm) dia. o. = diam. d'ouverture (lèv. int.) dia. car. = diam. carène ext., souv. = diam. max. ext. (dia. ma.) dia. ba. = diam. de base du contenant, point inflex. ext. Hc. : hauteur du contenant, depuis point d'inflexion du fond Ht. = hauteur totale ; L = longueur ; l = largeur ép. ma. = épaisseur max. des parois ; ép. mi. = épaisseur min. des parois ob. = observé(e) ap. = approx.	datation Us	
				NR	NMI			cui	fer			TPQ	TAQ
1098/99			?	18	6		11		1		-nettoyage partiel Us1098 CÉRAM. : -inv. n°1 : frag. de panse de récipient globulaire en pâte claire fine rouge orangée à engobe ext. <i>micacé doré</i> , présence d'un téton percé/bec verseur (ép. ma. ob. : 4 ; ép. mi. ob. : 2 ; dia. ma. ob. : 90). "Biberon" (communication pers. François Renel), Ier-IIe s. ap. J.-C., voir Deru 1994 et Rouquet & Loridant 2000 -frags. panse pâte claire sableuse brun orangé à jaune beige, cruches/amphorettes (ép. ma. ob. : 7 ; ép. mi. ob. : 4) -1 frag. de goulot pâte sableuse claire jaune beige coeur rosé (ép. ma. ob. : 7 ; dia. ma. goulot : 30). -1 frag. fond annulaire en pâte fine blanche rosée (ép. ma. ob. : 6 ; dia. ba. : 90 ?). -1 frag. de fond annulaire éversé en Claire rosée (ép. ma. ob. : ? ; dia. ba. : 110 ?). -frags. pâte fine blanche rosée (ép. ma. ob. : 4). Ier-Lére moitié IIe s. ap. J.-C. (Truffeau-Libre & Jacques dir 1994-b). -1 frag. fond plat en Commune grise (dia. ba. : ? ; ép. ma. ob. : 6). FAUNE : frags. os creux volatile(s) et os mammifère(s) domestique(s).	Ier ap.	IIIe ap.?
1109			?	1	1						CÉRAM. : -1 tes. Claire sableuse (ép. ma. ob. : 6)	GR	
TR1145	1145	décap		9	1						CÉRAM. : frags. de Grise ardoisée	Ile-IVe ap.	
EX1151	1151-A		?	1	1						CÉRAM. : -1 frag. de col rectiligne à lèv. ext. en bourrelet, <i>Sigillée</i> (Gaule du Sud ?), pâte rosée à fine inclusions de calcaire, vernis rouge foncé, décor en frise à 25 mm sous le bord (ép. ma. ob. : 7 ; dia. o. : 230 ?)	Ier ap.	
	1151		?	10	5		3	2	13		CÉRAM. : -inv. n°1 : 1 frag. panse carénée/piédestal en <i>Sigillée</i> (Gaule du Sud ?), pâte fine rosée avec inclusions de calcaire (ép. ma. ob. : 7 ; dia. car. : 220 ?). -4 tes. Claire fine (ép. ma. ob. : 4) -1 frag. panse pâte fine orangée (cruche/amphorette ? ; ép. ma. ob. : 7). -3 frags. Grise ardoisée (ép. ma. ob. : 6) -1 frag. sableuse indét. (ép. ma. ob. : 3). FAUNE : frags. mammifères domestiques. MÉTAL : clous et frags. indét. MONNAIE : (nettoyage escalier 1172) -inv. n°2 : Nummus Constance II, 337-341 ap. J.-C. (Voir Moret-Auger Annexe 2).	337-341 ap. J.-C.	
1152			?	8	2						CÉRAM. : -frags. panse d'1 indiv. Claire fine (ép. ma. ob. : 4) -1 tes. sableux à surf. rugueuse en pâte blanche à ext. gris (?)	GR	
1156			?	1	1	1					CÉRAM. : 1 tes. Claire fine "coquille d'oeuf" (ép. ma. ob. : 2,5)	HE	
1156/1157-A			?	1	1				3		Interface, sommet 1157-A sous 1156 en TR05. CÉRAM. : 1 tes. Claire fine "coquille d'oeuf" (ép. ma. ob. : 2)	HE	
1157-B			?	2	2						CÉRAM. : -1 frag. panse modelée à chamotte (ép. ma. ob. : 10)	proto.	

ENS	Faits	Us	% f	céram.		NR Tuile	NR faune	NR métal		lith	INVENTAIRE et REMARQUES (en mm) dia. o. = diam. d'ouverture (lèv. int.) dia. car. = diam. carène ext., souv. = diam. max. ext. (dia. ma.) dia. ba. = diam. de base du contenant, point inflex. ext. Hc. : hauteur du contenant, depuis point d'inflexion du fond Ht. = hauteur totale ; L = longueur ; l = largeur ép. ma. = épaisseur max. des parois ; ép. mi. = épaisseur min. des parois ob. = observé(e) ap. = approx.	datation Us	
				NR	NMI			cui	fer			TPQ	TAQ
EX1177		1177	?	13	4	1	18		1		-nettoyage mur 1049/1175. CÉRAM. : -1 tes. <i>claire sableuse</i> (ép. ma. ob. : 5) -frags. panse pâte <i>fine orangée</i> engobe beige (cruche/amphorette ? ; ép. ma. ob. : 10). -4 frags. <i>Grise ardoisée</i> dont 1 frag. de fond plat (ép. ma. ob. : 7 ; dia. ba. : 100 ?) -1 frag. <i>Grise micacée</i> (ép. ma. ob. : 3). FAUNE : frags. mammifères domestiques. MÉTAL : 1 tête de clou	IIe-IVe ap.	
1185			?	2	2						CÉRAM. : -1 frag. fond plat en <i>Grise ardoisée</i> (ép. ma. ob. : 6 ; dia. ba. : 60) -inv. n° 1 : 1 piédestal en forme de "pomme de douche", de facture grossière, pâte fine grise à grésée à surfaces beiges très compactes (presque "vitrifiées"). (ép. ma. ob. : 11 ; dia. ba. : 42 ; dia. ma. piédestal : 48 ; Hpiédestal : 20). Se rapproche peut-être de formes tardives dérivées du type <i>Chenet 342</i> ? (Seillier 1994 fig. 7-8 p. 60-62). Fond de pot miniature (?), voir Toupet, Jobelot & Vermeersch 1996, IIe-IVe ap. J.-C. ?	IIe-Ve ap. ?	
1186			?	2	2				3		CÉRAM. : -1 tes. <i>Grise fine</i> avec cannelures horizontales (ép. ma. ob. : 4) -1 tes. <i>Commune grise</i>	GR	
1187			?	1	1						CÉRAM. : -1 frag. <i>Sigillée</i> (Gaulle du Sud ou Centre?), pâte orangée à fines inclusions de calcaire et micas, vernis rouge foncé (ép. ma. ob. : 2,5)	HE	
				céram.		NR	NR	NR métal		lith			
				NR	NMI	Tuile	faune	cui	fer				
TOT mobilier				386	92	47	60	3	28	1			
Céram. NMI cumulés				93									
Céram. NMI bords				27									
Céram. NMI fonds				19									

13 Annexe 4 : inventaire des prélèvements

N° inventaire	Us	Forme prl	Nbsacs	litre/g	Remarques	spéc.
PRL-1032-1	1032	pierres	1	X	Échantillon de pierres/moellons de la maçonnerie. Étude des matériaux de construction.	géol. maté.
PRL-1049-1	1049	fragments de mortier	1	95 g	Fragment de motier sable/chaux blanc crème contenant quelques petits charbons.	14C
PRL-1049-2	1049	fragments de mortier	1	390 g	Étude des matériaux de construction	géol. maté.
PRL-1049-3	1049	pierres	1	X	Échantillon de pierres/moellons de la maçonnerie. Étude des matériaux de construction.	géol. maté.
PRL-1062-1	1062	dispersé	1	1,5 l	TR02 contre MR1032 = 1157-B.	sédim. pedo.
PRL-1101-1	1101	fragments de mortier	1	100 g	Fragment de motier sable/chaux blanc crème contenant quelques petits charbons.	14C
PRL-1101-2	1101	fragments de mortier	1	175 g	Étude des matériaux de construction	géol. maté.
PRL-1112-1	1112	fragment de mortier	1	45 g	Fragment de motier sable/chaux blanc crème contenant quelques petits charbons.	14C
PRL-1112-2	1112	fragments de mortier	1	400 g	Étude des matériaux de construction	géol. maté.
PRL-1112-3	1112	pierres	1	X	Échantillon de pierres/moellons de la maçonnerie. Étude des matériaux de construction.	géol. maté.
PRL-1141-1	1141	fragments de mortier	1	28 g	Fragment de motier sable/chaux blanc crème contenant quelques petits charbons.	14C
PRL-1141-2	1141	fragments de mortier	1	185 g	Étude des matériaux de construction	géol. maté.
PRL-1141-3	1141	pierres	1	X	Échantillon de pierres/moellons de la maçonnerie. Étude des matériaux de construction.	géol. maté.
PRL-1152-1	1152	pierre	1	X	Étude des matériaux de construction.	géol. maté.
PRL-1155-1	1155	dispersé	1	1,5 l	TR05 coupe NO au niveau du point topo. B.	sédim. pedo.
PRL-1157-1	1157	pierres	1	X	Échantillon des pierres de grès silicifié et calcaire dans l'horizon 1157-B2.	géol. pedo.
PRL-1157-2	1157	dispersé	2	3 l	TR05 coupe NO soUs1156 au niveau du point topo. B.	sédim. pedo.
PRL-1207-1	1207	dispersé	1	1,5 l	1207-A, TR05 coupe NO au niveau du point topo. B.	sédim. pedo.

Tableau 28 : Inventaire des prélèvements

14 Annexe 4 : étude lithologique des matériaux de construction (Marc Viré)

14.1 *Observations générales.*

Les structures découvertes dans les tranchées du diagnostic sont des murs de l'ancien édifice de spectacle : mur du podium, mur du vomitoire nord, murs rayonnants, etc. Le massif intérieur de la *cavea* est formé d'un amoncellement de terres sableuses contenues par les murs de structure.

Libages et moellons. – L'essentiel des matériaux observés appartient au calcaire grossier du Lutétien. Cette formation appartient à la série Eocène du Tertiaire et se trouve aux environs de Meaux dans les affleurements des coteaux des vallées de la Marne et de l'Ourcq.

Dans les différents blocs prélevés, nous reconnaissons le calcaire verdâtre légèrement grèsifié caractéristique du sommet de la formation du calcaire grossier. Différents niveaux de ce type se retrouvent dans les coupes stratigraphiques observées dans les anciennes carrières de Varreddes. Dans les environs de Meaux, nous devons aussi signaler les anciennes carrières d'Isles-les-Meldeuse, mais une provenance de ces carrières paraît nettement moins certaine.

Les libages ne présentent pas de traces d'abattage. La face principale est taillée à la chasse, c'est-à-dire par éclats, et vaguement terminé au taillant droit. Il n'y a pas d'effet esthétique recherché, comme par exemple les stries gravées.

Pierres d'appareil. – Tels qu'ils ont été observés lors de la campagne de diagnostic, les vestiges de l'édifice de spectacle appartiennent à deux phases, la seconde étant un réaménagement de la première. Dans les deux phases de construction, les murs sont construits de la même façon, mettant en œuvre des libages réglés de même nature et de dimensions identiques. Toutefois, nous remarquons que les pierres de taille sont absentes des deux phases de l'édifice.

Certaines parties abandonnées du premier édifice ont été largement récupérées lors du réaménagement, ce qui est habituel. Par contre, lors de l'abandon final de l'ensemble, l'édifice a fait l'objet d'importantes démolitions à des fins de récupération, et pas un bloc d'appareil en place n'a été retrouvé. Dans les tranchées de démolition, quelques fragments de blocs d'appareil ont été trouvés, mais le contexte ne permet pas de dire s'ils proviennent de l'édifice.

Placages et enduits. – Aucun élément de placage n'a été trouvé, que ce soit du marbre, ou que ce soit du calcaire scié en dalles. De même, il n'y a pas eu de découverte d'enduit peint.

Cependant nous devons signaler la présence d'enduits sur les faces de quelques murs. La position de ces enduits est remarquable.

Dans le mur 1049 (vomitoire nord), l'enduit est plaqué sur la face orientale du mur, celle, justement, sur laquelle vient prendre appui l'importante masse des remblais constituant la *cavea*. Il est possible que, dans ce cas, il y ait eu une volonté, de la part des constructeurs, de tenter de protéger ce mur de l'humidité absorbée par cette masse de terre.

Dans le mur 1114 (extrémité sud du péribole), l'enduit est plaqué sur un petit mur transversal délimitant des pièces intérieures dans le péribole. Or, il est possible que ces salles fussent aveugles et sans accès. Elles auraient constitué, dans ce cas, des sortes de vides sanitaires dans la structure enveloppante du théâtre.

14.2 *Description des échantillons.*

US1152 (sol ou démolition dans la fosse d'orchestre).

– Grand éclat d'un bloc. Calcaire grenu, jaune, finement bio-détritique, avec lucines. Calcaire grossier moyen du Lutétien local. Pourrait être un fragment d'un grand bloc d'appareil.

Mur 1032. (Façade ouest)

– Libage (7 x 19 cm) et éclats. Calcaire grenu verdâtre, un peu silicifié. Calcaire grossier supérieur du Lutétien (région de Varedes).

Mur 1049 (vomitoire nord)

– Libage réglé. Calcaire silicifié. Calcaire grossier supérieur du Lutétien. Taille au têt.

- Libage réglé. 9 x 16 cm. Calcaire grenu, verdâtre, un peu silicifié. Calcaire grossier supérieur du Lutétien (région de Varedde). Taille au têt.
- Deux prélèvements, un sur moellon, un sur libage réglé. Calcaire grenu, verdâtre, un peu silicifié. Calcaire grossier supérieur du Lutétien (région de Varedde).

Mur 1112 (Mur de couronne extérieure).

- Libage réglé. 9 x 13 cm. Calcaire grenu, verdâtre, un peu silicifié. Calcaire grossier supérieur du Lutétien (région de Varedde). Taille au têt.
- Moellon. Calcaire grenu verdâtre, très légèrement silicifié. Calcaire grossier supérieur du Lutétien (région de Varedde).
- Trois échantillons sur divers blocs. Calcaire grenu verdâtre, très légèrement silicifié. Calcaire grossier supérieur du Lutétien (région de Varedde).

Mur 1141 (Mur circulaire de l'orchestre)

- Libage réglé. 10 x 14 cm. Calcaire grenu verdâtre, un peu silicifié. Calcaire grossier supérieur du Lutétien (région de Varedde).

Tranchée 5.

- Prélèvement d'un bloc dans l'Us1157 en TR05. Bloc très silicifié, très noir, à cassure coupante et à face grumeleuse. Grès de Beauchamp, du Bartonien. Affleurement local de cette formation.

14.3 Conclusion sur les matériaux et leur mise en œuvre.

Les deux phases de construction de l'édifice de spectacle de *La Bauve* présentent une identité de traitement remarquable. Tout, tant dans le choix des matériaux que dans leur montage, montre que l'on a une continuité technologique sans rupture.

Certes, nous ne voyons, au travers de ces sondages, que les éléments de murs construits en libages réglés, et l'absence des grands blocs d'architecture constitue un manque préjudiciable à la compréhension de l'ensemble. L'approvisionnement en matériau est fourni par l'important bassin carrier centré autour de Varedde-sur-Marne. Ce centre de production du calcaire grossier du Lutétien a déjà, de nombreuses fois par le passé, été mis en évidence pour la ville de Meaux, tant antique que médiévale. Le choix du banc calcaire est remarquable : le banc silicifié utilisé dans le théâtre a été rarement utilisé. Ce matériau ne tolère que la taille fruste à la chasse et au taillant droit. On ne voit jamais dans ces blocs de finition savante et esthétique. Il s'agit d'un matériau purement utilitaire et dont l'usage ne requerrait pas d'effet décoratif. Le traitement final des parois n'est pas connu, et si les murs se présentent à nous bruts de revêtement, nous ne pouvons dire s'ils en ont reçu un.

Les pierres de taille sont absentes et nous ne pouvons conclure sur ces matériaux et leur mise en œuvre.

15 Bibliographie

BAIZE & JABIOL 1995

Baize (D.), Jabiol (B.) : « *Guide pour la description des sols*. » Paris : INRA, éditions. 1995, 375 p. [Techniques et pratiques].

BARAT 1994

Barat (Y.) : « La céramique du Bas-Empire à l'ouest de l'Île-de-France : présentation de quelques ensembles. » : 169-181 in Truffeau-Libre & Jacques (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*. Arras : Actes de la table ronde de céramologie gallo-romaine, 8-10 octobre 1991 [REVUE DU NORD. Hors-Série, Collection Archéologie, N° 4, 1994. Université Charles-de-Gaulle-Lille III].

BARAT et alii 1993

Barat (Y.), Galbois (J.), Morize (D.), Vermeersch (D.) : « Analyse du mobilier céramique de deux puits de l'agglomération antique de Melun (Seine-et-Marne) : Introduction aux faciès de l'est de Paris. » : 159-174 in *S.F.E.C.A.G.*, Actes du Congrès de Versailles, 20-23/05/1993, 1993.

BARAT, RAUX & DUFAY 1994

Barat (Y.), Raux (S.) & Dufay (B.) : « La production de l'atelier céramique du IIIe siècle de La Boissière-École (Yvelines) » : 184-195 in Truffeau-Libre & Jacques (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*. Arras : Actes de la table ronde de céramologie gallo-romaine, 8-10 octobre 1991 [REVUE DU NORD. Hors-Série, Collection Archéologie, N° 4, 1994. Université Charles-de-Gaulle-Lille III].

BAUCHET 2004

Bauchet (O.) : « Étude documentaire et historique » : 115-124 in Frangin 2004 : *Meaux (77), ZI Nord, Lot D1, 28/07-29/08/2003, Rapport de fouille archéologique*, RFO Inrap Cif, Drac/SRA Île-de-France, Saint-Denis, septembre 2004.

BÉMONT & JACOB (dir.) 1986

Bémont (C.) & Jacob (J.-P.) (dir.) : « La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations. » Documents d'Archéologie Française n° 6, Éditions de la Maison des Sciences et de l'Homme, Paris 1996.

BET & DELAGE 1993

Bet (Ph.) & Delage (R.) : « Inscriptions gravées et graffites sur céramique à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période romaine » : 305-327 174 in *S.F.E.C.A.G.*, Actes du Congrès de Versailles, 20-23/05/1993, 1993.

BLANC & MAGNAN 1998

Blanc (A.) & Magnan (D.) : « Du marbre pour les dieux ? Les marbres et les roches décoratives du sanctuaire de la Bauve et d'autres monuments gallo-romains du Nord de la France » : 85-93 in *Profane et sacré en pays mellois (protohistoire-gallo-romain)*. AMA-Musée Bossuet, imprimerie André-Pouyé, Meaux 1998.

BOURGEOIS 1984

Bourgeois (L.) : « Parure et instrumentum » : 155-183 in *Collections du Musée Bossuet (Préhistoire, Protohistoire et Gallo-romain)*, Meaux, Éditions du Musée Bossuet.

BRUNET en cours

Brunet (P.) : « *Meaux (Seine-et-Marne), Route de Varreddes/Chemin de Flandre. Rapport de fouille préventive* », RFO Inrap Cif, Drac/SRA Île-de-France, Saint-Denis, en cours.

« CARTE GÉOLOGIQUE À 1/50000 » 1977

« *Carte géologique à 1/50000, feuille XXV-13, MEAUX* », levés stéréotopographiques de 1944-45, mise à jour partielle en 1966, réalisation C. Lorenz et D. Obert de 1970 à 1974 avec la collaboration de C. Bricon. Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, Service Géologique National, Orléans.

« CARTE IGN À 1/25000 » 1992

« *Carte IGN à 1/25000, 2513 OT, TOP25, Meaux* », IGN® Paris, 1992.

CHOLET et alii 1996

Cholet (L.), Morize (D.), Jobelot (N.) & Vermeersch (D.) : « Genainville : les habitats situés à l'ouest de l'aire culturelle. » : 174-205 in Jobelot & Vermeersch (eds.) « *Céramiques gallo-romaines du Val-d'Oise*. » : S.D.A.V.O. 1996, 220 p. [Archéologie en Val-d'Oise n°5].

CHOSSENOT 1994

Chossenot (M.) : « Contribution à la céramique gallo-romaine du Haut-Empire en Champagne et plus particulièrement de la craquelée bleutée » In : Truffeau-Libre (M.), Jacques (A.), (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*. Arras : Actes de la Table ronde d'Arras (12-14/10/1993). 1994, p. 163-180. [Nord-ouest Archéologie n°6].

COUTURIER 2003a

Couturier (D.) : « *Meaux (77), barreau routier de la Rocade de Meaux (RD405/RD17A). Rapport de diagnostic archéologique* ». RFO Inrap Cif, Drac/SRA Île-de-France, Saint-Denis, 2003.

COUTURIER 2003b

Couturier (D.) : « *Meaux (77), Route de Varreddes/Chemin de Flandre. Rapport de diagnostic archéologique* ». RFO Inrap Cif, Drac/SRA Île-de-France, Saint-Denis, 2003.

COUTURIER 2003c

Couturier (D.) : « Meaux (77), Zone Industrielle Nord, lots D1 et D2. Rapport de diagnostic archéologique (26/06/03 au 04/07/03) ». RFO Inrap Cif, Drac/SRA Île-de-France, Saint-Denis, 2003.

COUTURIER en cours

Couturier (D.) : « « Meaux (77), Zone Industrielle Nord, L'Arpent-Videron. Rapport de diagnostic ». RFO Inrap Cif, Drac/SRA Île-de-France, Saint-Denis, en cours.

COUTURIER & MARION 2003

Couturier (D.) & Marion (S.) : « Meaux Arpent-Videron », *Bulletin de l'Association Française d'Études de l'Âge du Fer*, 2003.

DELATTRE 1994a

Delattre (B.) : « Meaux, la Bauve, N° site 77 284 001 AH. Plan d'ensemble du site avec positionnement des structures en creux mises au jour (phase 2) », Plan papier à 1/200.

DELATTRE 1994b

Delattre (B.) : « Meaux, la Bauve, N° site 77 284 001 AH. Plan d'ensemble du site avec positionnement des structures construites mises au jour (Bâtiments en pierres sèches-phase 5) », Plan papier à 1/200.

DELATTRE & MAGNAN 1998

Delattre (V.) & Magnan (D.) : « De la limite sacrée à l'enceinte du Bas-Empire à Meaux. » : 127-135 in *Profane et sacré en pays meltois (protohistoire-gallo-romain)*. AMA-Musée Bossuet, imprimerie André-Pouyé, Meaux 1998.

DEPRAETERE-DARGERIE, ROCHE & SIRAT 1984

Depraetere-Dargery (M.), Roche (G.-E.) & Sirat (J.), contributions de Mitard (P.-H.) et de Vermeersch (D.) : « Divinités et sanctuaires » : 266-288 in 112 in *Gallo-romains en Île-de-France*, Associations des conservateurs des musées d'Île-de-France, catalogue édité à l'occasion d'un cycle d'expositions. Presses de l'Imprimerie de l'Indre, Paris/Argenton-sur-Creuse, 326 p., 1984.

DERU 1994

Deru (X.) : « La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 ap. J.-C.) : 81-94 in Truffeau-Libre (M.), Jacques (A.), (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*. Arras : Actes de la Table ronde d'Arras (12-14/10/1993). 1994, p. 163-180. [Nord-ouest Archéologie n°6].

DESRAYAUD 2004a

Desrayaud (G.) : « ZAC du haut de Wissous, 'Le Tartre'/'Le Pérou', commune de Wissous (91). Diagnostic archéologique 09-10/2004 ». RFO Inrap Cif, Drac/SRA Île-de-France, Saint-Denis, mars 2004.

DESRAYAUD 2004b

Desrayaud (G.) : « Meaux (77100), Zone industrielle Nord, rue du Vide Arpent, Cadastre : parcelles n° 355, 511, 517, 519, 522 et 527. Diagnostic archéologique du 29/09 au 01/10/2004 ». RFO Inrap Cif, Drac/SRA Île-de-France, Saint-Denis, décembre 2004.

DUCOEUR 1996

Ducoeur (G.) : « Ermont : le vicus antique » : 40-55 in Jobelot & Vermeersch (eds.) "*Céramiques gallo-romaines du Val-d'Oise*." : S.D.A.V.O. 1996, 220 p. [Archéologie en Val-d'Oise n°5].

ENDRÉS & MAGNAN 1982

Endrés (A.) & Magnan (D.) : « Les fouilles du Théâtre de Meaux » : 1-8 in *Bulletin de la Société Littéraire et Historique de la Brie*, 38e volume, Meaux 1982.

FELLER & HOERNER 1994

Feller (M.) & Hoerner (B.) : « Première approche de la céramique du Bas-Empire en Lorraine. » : 96-115 in Truffeau-Libre & Jacques (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*. Arras : Actes de la table ronde de céramologie gallo-romaine, 8-10 octobre 1991 [REVUE DU NORD. Hors-Série, Collection Archéologie, N° 4, 1994. Université Charles-de-Gaulle-Lille III].

FERDIÈRE 1988a

Ferrière (A.) : « Les campagnes en Gaule romaine. Tome 1. Les hommes et l'environnement en Gaule rurale (52 av. J.-C. -486 ap. J.-C.) ». Paris : Éditions Errance. 1988, 301 p. [Collection des Hespérides].

FERDIÈRE 1988b

Ferrière (A.) : « Les campagnes en Gaule romaine. Tome 2. Les techniques et les productions rurales en Gaule (52 av. J.-C. -486 ap. J.-C.) ». Paris : Éditions Errance. 1988, 284 p. [Collection des Hespérides].

FRANGIN 2004

Frangin (E.) : « Meaux (77), ZI Nord, Lot D1, 28/07-29/08/2003, Rapport de fouille archéologique », RFO Inrap Cif, Drac/SRA Île-de-France, Saint-Denis, septembre 2004.

GALLO-ROMAINS EN ÎLE-DE-FRANCE 1984

Associations des conservateurs des musées d'Île-de-France, catalogue édité à l'occasion d'un cycle d'expositions. Presses de l'Imprimerie de l'Indre, Paris/Argenton-sur-Creuse, 326 p., 1984.

GROS 1996

Gros (P.) : « L'architecture romaine du début du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 1 : Les monuments publics. », Les manuels d'art et d'archéologie antiques, collection dirigée par Gérard Nicolini, 503 p. 1996.

JOBELOT 1996a

Jobelot (N.) : « Épiais-Rhus : les thermes. » : 140-173 in Jobelot & Vermeersch (eds.) “*Céramiques gallo-romaines du Val-d’Oise.*” : S.D.A.V.O. 1996, 220 p. [Archéologie en Val-d’Oise n°5].

JOBELOT 1996b

Jobelot (N.) : « À propos des assiettes en céramique commune grise ou noire apparues au II^e siècle. » : 207 in Jobelot & Vermeersch (eds.) “*Céramiques gallo-romaines du Val-d’Oise.*” : S.D.A.V.O. 1996, 220 p. [Archéologie en Val-d’Oise n°5].

JOBELOT et alii 1997

Jobelot (N.), Marion (S.), Métrot (P.) & Vermeersch (D.) : « La céramique à l’époque gallo-romaine précoce dans le nord de l’Île-de-France » : 269-290 in Truffeau-Libre & Jacques (dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Arras : Actes de la Table ronde d’Arras (14-17/10/1996). 1997, 425 p. [Nord-ouest Archéologie n°9].

JOBELOT, VERMEERSCH 1996

Jobelot (N.), Vermeersch (D.), (eds.) : “*Céramiques gallo-romaines du Val-d’Oise.*” : S.D.A.V.O. 1996, 220 p. [Archéologie en Val-d’Oise n°5].

JOBIC & VERMEERSCH 1992

Jobic (F.) & Vermeersch (D.) : « Le vicus gallo-romain de Beaumont-sur-Oise (95) : premier bilan des nouvelles fouilles (1988-1991). » : 85-111 in *Bulletin archéologique du Vexin français* n° 25, 1992.

LE BEUF 1879

Le Beuf (C.) : « *Rapport sur la découverte de sépultures gallo-romaines à Meaux* », Paris in 8°, 1879, 12 p., 16 Pl.

LEMAIRE 1994

Lemaire (A.) : « *Meaux, La Bauve, 1995, Plan de situation* », plan papier à 1/1000. Anka Lemaire, IRAA, Paris, CNRS.

MAGNAN 1984a

Magnan (D.) : « Céramique commune » : 76-103 & « Vaisselle en bronze » : 151-154 in *Collections du Musée Bossuet (Préhistoire, Protohistoire et Gallo-romain)*, Meaux, Éditions du Musée Bossuet.

MAGNAN 1984b

Magnan (D.) : « L’art de bâtir. » : 82-112 in *Gallo-romains en Île-de-France*, Associations des conservateurs des musées d’Île-de-France, catalogue édité à l’occasion d’un cycle d’expositions. Presses de l’Imprimerie de l’Indre, Paris/Argenton-sur-Creuse, 326 p., 1984.

MAGNAN 1988

Magnan (D.) : « Le site de La Bauve » : 58-75 in *Meaux gallo-romain et La Bauve*, Meaux, Association Meldoise d’Archéologie, 1988.

MAGNAN 1992

Magnan (D.) : « Meaux et le sanctuaire de La Bauve » : 125-158 in *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne* n°28-31, 1987-1990, 1992.

MAGNAN 1998a

Magnan (D.) : « La Bauve, sanctuaire des Meldes » : 75-84 in *Profane et sacré en pays meldois (protohistoire-gallo-romain)*, ouvrage édité à l’occasion de l’exposition présentée à Meaux au musée Bossuet 14/12/1998-07/02/1999. AMA-Musée Bossuet, imprimerie André-Pouyé, Meaux 1998.

MAGNAN 1998b

Magnan (D.) : « Spectacles et divertissements : théâtre et amphithéâtre à Meaux » : 119-126 in *Profane et sacré en pays meldois (protohistoire-gallo-romain)*. AMA-Musée Bossuet, imprimerie André-Pouyé, Meaux 1998

MAGNAN 2000

Magnan (D.) : « Un sanctuaire périurbain : La Bauve à Meaux » : 73-89 in *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Centre Jean Palerme, Université de Saint-Étienne, 2000.

MAGNAN & MARION 1999

Magnan (D.) & Marion (S.) : « Le sanctuaire antique des Meldes » : 38-42 in *L’Archéologue* n°42, juin-juillet 1999.

MAGNAN, MARION & RAPIN 2002

Magnan (D.), Marion (S.) & Rapin (A.) : « Le trophée des Meldes » : 78-83 in « Les celtes en Île-de-France », *Dossiers de l’archéologie* n° 273, mai 2002.

MARION 1998

Marion (S.) : « Un sanctuaire protohistorique à Meaux ? » : 33-35 in *Profane et sacré en pays meldois (protohistoire-gallo-romain)*. AMA-Musée Bossuet, imprimerie André-Pouyé, Meaux 1998.

MEAUX GALLO-ROMAIN ET LA BAUVE 1988

Meaux gallo-romain et La Bauve, sous la direction de Danielle Magnan, Association Meldoise d’Archéologie, 127 p., 1988.

PROFANE ET SACRÉ EN PAYS MELDOIS 1998

Profane et sacré en pays meldois (protohistoire-gallo-romain), ouvrage édité à l’occasion de l’exposition présentée à Meaux au musée Bossuet 14/12/1998-07/02/1999. AMA-Musée Bossuet, imprimerie André-Pouyé, Meaux 1998.

PY 1997

Py (M.) : "SYSLAT 3.1. Système d'Information Archéologique. Manuel de référence.", *LATTARA 10* 1997 384 p. C.E.D.A.R., 34970 Lattes, A.R.A.L.O. Afan. Imprimerie Louis Jean.

ROCHARD & DESCHAMPS 2004

Rochard (X.) & Deschamps (S.) : « *Poincy (77), avenue de Meaux. Rapport de diagnostic* ». RFO Inrap Cif, Drac/SRA Île-de-France, Saint-Denis, 2004.

ROUQUET & LORIDANT 2000

Rouquet (N.) & Loridant (F.) : « Note sur les biberons en Gaule romaine. » : 425-436 in *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, 2000.

RUIZ 1984

Ruiz (J.-C.) : « Verrerie » : 145-150 154 in *Collections du Musée Bossuet (Préhistoire, Protohistoire et Gallo-romain)*, Meaux, Éditions du Musée Bossuet.

SEGUIER & MORIZE 1996

Séguier (J.M.), Morize (D.) : "Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) : éléments de typochronologie et approche de la diffusion d'après les données d'Île-de-France." *S.F.E.C.A.G.*, Actes du Congrès de Dijon, 16-19/05/1996, 1996, p. 155-179.

SEILLIER 1994

Seillier (C.) : « La céramique romaine tardive de Gaule septentrionale en milieu funéraire daté (fin IVe-Ve siècle). » : 53-63 in Truffeau-Libre & Jacques (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*. Arras : Actes de la table ronde de céramologie gallo-romaine, 8-10 octobre 1991 [REVUE DU NORD. Hors-Série, Collection Archéologie, N° 4, 1994. Université Charles-de-Gaulle-Lille III].

SELLÈS 2001

Sellès (H.) : *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays Carnute*, catalogue typologique Chartres : F.E.R.A.C./A.R.C.H.E.A./A.D.A.U.C. 2001, 254 p. [16e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France].

SFECAG 1992

Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule : « *La Céramique gallo-belge (...)* », Actes du Congrès de Tournai 28-31/06/1992, textes rassemblés et présentés par Lucien rivet, SFECAG, décembre 1992.

THIERCELIN 1871

Thiercelin (abbé) : « Sur un amphithéâtre romain trouvé à Meaux » : 239-243 in *Congrès de la Société Française d'Archéologie* n° 38, 1871.

THON 1984

Thion (P.) : « Céramique sigillée » : 117-144154 in *Collections du Musée Bossuet (Préhistoire, Protohistoire et Gallo-romain)*, Meaux, Éditions du Musée Bossuet.

TOUPET, JOBELOT & VERMEERSCH 1996

Toupet (C.), Jobelot (N.) & Vermeersch (D.) : « Beaumont-sur-Oise : un édifice antique sous le château. » : 77-97 in Jobelot & Vermeersch (eds.) "*Céramiques gallo-romaines du Val-d'Oise*." : S.D.A.V.O. 1996, 220 p. [Archéologie en Val-d'Oise n°5].

TRUFFEAU-LIBRE & JACQUES (dir) 1994-a

Truffeau-Libre (M.), Jacques (A.), (dir.) : *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*. Arras : Actes de la table ronde de céramologie gallo-romaine, 8-10 octobre 1991 [REVUE DU NORD. Hors-Série, Collection Archéologie, N° 4, 1994. Université Charles-de-Gaulle-Lille III].

TRUFFEAU-LIBRE & JACQUES (dir) 1994-b

Truffeau-Libre (M.), Jacques (A.), (dir.) : *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*. Arras : Actes de la Table ronde d'Arras (12-14/10/1993). 1994, 340 p. [Nord-ouest Archéologie n°6].

TRUFFEAU-LIBRE & JACQUES 1997

Truffeau-Libre (M.), Jacques (A.), (dir.) : *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Arras : Actes de la Table ronde d'Arras (14-17/10/1996). 1997, 425 p. [Nord-ouest Archéologie n°9].

VERMEERSCH 1998

Vermeersch (D.) : « Les céramiques communes et fines du sanctuaire de la Bauve. » : 109-112 in *Profane et sacré en pays mellois (protohistoire-gallo-romain)*. AMA-Musée Bossuet, imprimerie André-Pouyé, Meaux 1998.

16 Annexe 5 : liste des Unités stratigraphiques

(voir Baize & Jabiol 1995 et Py 1997 *supra*)

•US : 1001 •secteur : TR01 •type d'Us : sondage •fouille : pelle mécanique •sur : 1002

•US : 1002 •secteur : TR01 •type d'Us : aménagements de sol •Fait : SL1002
•Ensemble : SEC12 •fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage
•Equivalence : 1120 ; 1121 •sur : 1005 •sous : 1004 •Ident. : construction
•description : Dans sondage 1001 :
0-18 cm : 1002-A : cailloutis, calcaire marneux blanc remanié en grumeaux compactés
18-20 : 1002-B : = 1123, limon sableux brun rouge et frag. calcaire marneux blanc.
20-22 : 1002-C : cailloutis et calcaire marneux blanc compacté

•US : 1003 •secteur : TR01 •type d'Us : sondage •fouille : pelle mécanique

•US : 1004 •secteur : TR01 •type d'Us : remblai •fouille : pelle mécanique •sur : 1002 •sous : 1020 •texture : sablon •structure : meuble •couleur : jaune à brun
•inclusions : pierres silico-calcaires anguleuses erratiques •prélèvements : tuile
•dimensions en cm : épais. max. obs. : 225 •Ident. : réaménagement ou abandon
•description : Coupe 1 :
1004-A : sablon beige à brun
1004-B : sablon jaune pâle
1004-C : sablon brun foncé
1004-D : sable jaune pâle
1004-E : sablon jaune pâle et plages brun foncé
1004-F : sable jaune clair

•US : 1005 •secteur : DC01 ; TR01 •type d'Us : sol pédologique •fouille : pelle mécanique •Equivalence : 1088 ; 1157 ; 1223 •sur : 1016 •sous : 1018 ; 1021 ; 1113 ; 1140 •texture : limon sableux •couleur : brun-rouge •inclusions : frags. calcaires anguleux épars •dimensions en cm : épais. max. obs. : 50 •Ident. : sol naturel

•US : 1006 •secteur : TR01 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : TR1006
•fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1008 ; 1010 ; 1019 ; 1116 •sous : terre végétale •texture : limon sableux •couleur : brun •inclusions : cailloutis ; mortier •Ident. : remblais de récupération

•US : 1007 •secteur : TR01 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1006 •Ensemble : BAT02 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1009 ; 1011 ; 1020 ; 1117 •sur : 1004 •dimensions en cm : larg. max. obs. niv. décap. : 170/ long. obs. en tr. : 700/ larg. min. obs. : 145 •Ident. : récupération de mur

•US : 1008 •secteur : TR01 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : TR1008
•fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1006 ; 1010 ; 1019 ; 1116 •sous : 1013 •texture : limon sableux •couleur : brun •inclusions : cailloutis ; mortier •Ident. : remblais de récupération

•US : 1009 •secteur : TR01 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1008 •Ensemble : BAT02 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1007 ; 1011 ; 1020 ; 1117 •sur : 1005 •dimensions en cm : long. obs. en tr. : 250/ larg. min. obs. : 80/ larg. max. obs. en tr. : 100 •Ident. : récupération de mur

•US : 1010 •secteur : DC01 ; TR01 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : TR1010 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1006 ; 1008 ; 1019 ; 1116 •sous : 1013 ; 1015 •texture : limon sableux •couleur : brun •inclusions : cailloutis ; mortier •Ident. : remblais de récupération

•US : 1011 •secteur : DC01 ; TR01 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1010 •Ensemble : BAT02 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1007 ; 1009 ; 1020 ; 1117 •sur : 1005 •dimensions en cm : long. obs. en tr. : 1650/ larg. max. obs. en tr. : 80 •Ident. : récupération de mur

•US : 1012 •secteur : DC01 •type d'Us : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés •Fait : EX1012 •fouille : pelle mécanique •sous : terre végétale •texture : hétérogène •Ident. : remblais fin XXe

•US : 1013 •secteur : DC01 ; TR01 •type d'Us : creusement d'excavation •Fait : EX1012 •sur : 1008 ; 1010 ; 1131 ; 1133 ; 1135 ; 1137 ; 1139 •dimensions en cm : épais. max. obs. : 80 •Ident. : destruction fin XXe

•US : 1014 •secteur : DC01 •type d'Us : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés •Fait : EX1014 •fouille : pelle mécanique •sous : terre végétale •texture : hétérogène •Ident. : remblais fin XXe

•US : 1015 •secteur : DC01 ; TR01 •type d'Us : creusement d'excavation •Fait : EX1014 •sur : 1008 ; 1010 ; 1131 ; 1133 ; 1135 ; 1137 ; 1139 •dimensions en cm : épais. max. obs. : 150 •Ident. : destruction fin XXe

•US : 1016 •secteur : DC01 ; TR01 ; TR02 ; TR03 ; TR04 ; TR05 ; TR06 •type d'Us : sol pédologique •fouille : pelle mécanique •sur : socle marno-calcaire blanc bartonien •sous : 1005 ; 1088 ; 1157 •dimensions en cm : épais. max. obs. : 40 •Ident. : sol naturel •description :
1016 : limon sableux brun foncé à gris brun, calcaire remanié, horizon dégradé à pédogénésé du socle marno-calcaire blanc
1016-B : sable beige et cailloutis roulé abondant

•US : 1017 •secteur : TR01 •type d'Us : mur •Fait : MR1017 •Ensemble : BAT01 •fouille : nettoyage après décapage •sous : 1118 •dimensions en cm : élévation max. obs. : 80/ long. obs. en tr. : 200 •Ident. : construction •description :
1017-A : parements de moellons silico-calcaires enduit de mortier, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier
1017-B : démolition sup. du MR1017, 1017-A remanié

•US : 1018 •secteur : TR01 •type d'Us : creusement de fondation •Fait : MR1017 •Ensemble : BAT01 •sur : 1005 •Ident. : construction

•US : 1019 •secteur : TR01 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : TR1019
•fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage •Egalité : 1006 ; 1008 ; 1010 ; 1116 •sous : 1211 ; 1212 •inclusions : pierres ; mortier •Ident. : remblais de récupération •description : Coupe 1 :
1019-A : limon sableux brun, produits de démol. épars à erratiques 1019-B : limon sableux brun sombre, frag./nodules de mortier et pierres épars
1019-C : sablon jaune vif
1019-D : similaire à 1019-B
1019-E : similaire à 1019-C
1019-F : sable limoneux brun, frags. de mortier épars
1019-G : similaire à 1019-C
1019-H : sablon beige à brun

•US : 1020 •secteur : TR01 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1019 •Ensemble : BAT01 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1007 ; 1009 ; 1011 ; 1117 •sur : 1004 ; 1017 •dimensions en cm : long. obs. en tr. : 600/ larg. max. obs. en tr. : 450/ larg. min. obs. : 120 •Ident. : récupération de mur

•US : 1021 •secteur : TR01 •type d'Us : sédimentation indifférenciée •fouille : pelle mécanique •sur : 1005 •sous : 1015 •texture : limon sableux •couleur : brun foncé •inclusions : mortier ; cailloutis ; meulière •Ident. : indéterminé

•US : 1022 •secteur : TR02 •type d'Us : rassemblement de mobiliers de plusieurs US •fouille : pelle mécanique •Egalité : 1024 ; 1026 ; 1183N ; 1183O ; 1185 ; 1186 ; 1187 •prélèvements : céramique ; métal ; tuile ; macrofaune

•US : 1023 •secteur : TR02 •type d'Us : rassemblement de mobiliers •Fait : TR1028 •fouille : pelle mécanique •Egalité : 1028 •prélèvements : céramique ; métal ; macrofaune

•US : 1024 •secteur : TR02 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : FS1024
•fouille : pelle mécanique •sous : 1187 •texture : limon sableux •couleur : brun •Ident. : remblais de récupération •description :
1024-A : limon sableux brun, nodules calcaires abondants à épars
1024-B : limon sableux brun orangé, nodules calcaires épars

•US : 1025 •secteur : TR02 •type d'Us : creusement •Fait : FS1024 •fouille : pelle mécanique •sur : 1026 •dimensions en cm : larg. max. obs. niv. décap. : 250 •Ident. : récupération

•US : 1026 •secteur : TR02 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : TR1026
•fouille : pelle mécanique •sous : 1186 ; 1187 •Ident. : remblais de récupération •description :
1026-A : limon sableux brun foncé, poches de sablon jaune et nodules calcaires/cailloutis abondants à épars
1026-B : pierres et moellons silico-calcaires et inclusions US encaissantes
1026-C : limon sablo-argileux brun et nodules calcaires abondants

•US : 1027 •secteur : TR02 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1026 •Ensemble : BAT07 •fouille : pelle mécanique •sur : 1157 •dimensions en cm : long. obs. en tr. : 350/ larg. max. obs. en tr. : 200/ larg. min. obs. : 110 •Ident. : récupération de mur

•US : 1028 •secteur : TR02 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : TR1028
•fouille : pelle mécanique •sous : 1014 •Ident. : remblais de récupération •description :
1028-A : limon sableux brun beige foncé, nodules calcaires abondants à épars
1028-B : limon sableux brun, nodules calcaires et frags. calcaires et de mortier abondants à épars
1028-C : limon sableux brun foncé, nodules calcaires abondants à épars
1028-D : pierres, moellons silico-calcaires, frags. de mortier à la chaux et de tuileau et US encaissantes
1028-E : limon sablo-argileux brun, nodules calcaires et de mortier et petites pierres épars
1028-F : = 1028-E et produits de démolition
1028-G : limon sablonneux brun à lég. argileux, nodules calcaires erratiques
1028-H : = 1028-E
1028-I : US1157 remaniée

•US : 1029 •secteur : TR02 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1028 •Ensemble : BAT07 •fouille : pelle mécanique •sur : 1185 ; 1191 ; 1202 •dimensions en cm : long. obs. en tr. : 280/ larg. min : 150/ larg. max. obs. en tr. : 500 •Ident. : récupération de mur •description : Présence probable de contreforts.

•US : 1030 •secteur : TR02 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : TR1030
•fouille : pelle mécanique •Egalité : 1034 ; 1164 •Equivalence : 1010 ; 1073 ; 1135 •sous : 1201 •Ident. : remblais de récupération •description :
1030-A : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier épars
1030-B : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier très abondants
1030-C : = 1030-A

•US : 1031 •secteur : TR02 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1030 •Ensemble : BAT03 •fouille : pelle mécanique •Egalité : 1035 ; 1165 •Equivalence : 1011 ; 1074 ; 1136 •sur : 1067 ; 1192 •dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 280/ larg. max. obs. en tr. : 100/ larg. min. obs. : 75 •Ident. : récupération de mur

•US : 1032 •secteur : DC02 ; TR02 •type d'Us : mur •Fait : MR1032 •Ensemble : BAT03 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1101 •Equivalence : 1017 ;

1082 ; 1112 *sur ; 1157 *sous ; 1054 ; 1168 *dimensions en cm : élévation max. obs. : 50/ larg. max. obs. en tr. : 90/ long. obs. niv. décap. : 200/ ép. fondation : 50
*Ident. : construction *description :
1032-A : parements de moellons silico-calcaires, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis)
1032-B : (fondation) pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (brun crème sable/chaux/cailloutis)

*US : 1033 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement de fondation *Fait : MR1032
*Ensemble : BAT03 *fouille : nettoyage après décapage ; manuelle *sur : 1016 ; 1157 *dimensions en cm : prof.max: 60 *Ident. : construction

*US : 1034 *secteur : TR02 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1034
*fouille : pelle mécanique *Égalité : 1030 ; 1164 *Équivalence : 1010 ; 1073 ; 1135 *sous : 1201 *Ident. : remblais de récupération *description :
1034-A : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier épars
1034-B : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier très abondants
1034-C : = 1034-A
1034-D = limon argileux gris foncé
1034-E : = 1034-B
1034-F : =1034-A
1034-G : 1157 remaniée

*US : 1035 *secteur : TR02 *type d'Us : négatif de mur et creusement *Fait : TR1034 *Ensemble : BAT03 *fouille : pelle mécanique *Égalité : 1031 ; 1165 *Équivalence : 1011 ; 1074 ; 1136 *sur : 1032 ; 1067 ; 1101 ; 1109 *dimensions en cm : larg. max. obs. niv. décap. : 550/ larg. max. obs. en tr. : 160/ larg. min. obs. : 90 *Ident. : récupération de mur

*US : 1036 *secteur : TR03 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1036
*fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage *Égalité : 1079
*Équivalence : 1076 ; 1089 *Ident. : remblais de récupération *description :
1036-A : = 1089, sable jaune
1036-B : 1076 (sablo-graveleux roulé beige à brun rouge) et limon argileux brun et produits de démolition (mortier, cailloutis)

*US : 1037 *secteur : TR03 *type d'Us : négatif de mur et creusement *Fait : TR1036 *Ensemble : BAT05 *fouille : pelle mécanique *Équivalence : 1080 *sur : 1077 ; 1081 ; 1157 *dimensions en cm : larg. max. obs. niv. décap. : 160/ larg. min. obs. : 80/ long. obs. niv. décap. : 850 *Ident. : récupération de mur *description : Courbe avec possibles contreforts.

*US : 1038 *secteur : TR04 *type d'Us : comblement d'excavation *Fait : ST1038
*fouille : pelle mécanique *sous : 1217 *prélèvements : tuile *Ident. : remblai *description :
1038-A : limon sableux brun clair
1038-B : 1038-A et nodules de calcaire

*US : 1039 *secteur : TR04 *type d'Us : creusement d'excavation *Fait : ST1038
*fouille : pelle mécanique *sur : 1170 *dimensions en cm : larg. max. obs. en tr. : 700 *Ident. : indéterminé *description : Partiellement décapée.

*US : 1040 *secteur : TR04 *type d'Us : comblement de fossé avec sédimentation hydraulique *Fait : FO1040 *fouille : nettoyage après décapage *sous : 1220 *texture : limon argilo-sableux *couleur : gris *inclusions : bariolage verdâtre *Ident. : occupation

*US : 1041 *secteur : TR04 *type d'Us : creusement de fossé *Fait : FO1040
*fouille : nettoyage après décapage *sur : 1157 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 550/ larg. max. obs. niv. décap. : 60 *Ident. : occupation

*US : 1042 *secteur : TR05 *Égalité : 1156

*US : 1043 *secteur : TR06 *type d'Us : comblement de trou de poteau *Fait : PO1043 *fouille : nettoyage après décapage *sous : remblais contemporains *texture : limon argilo-sableux *couleur : brun noir *inclusions : charbons erratiques *Ident. : occupation

*US : 1044 *secteur : TR06 *type d'Us : creusement de trou de poteau *Fait : PO1043 *fouille : nettoyage après décapage *sur : 1223 *dimensions en cm : diam. obs. niv. décap. : 35 *Ident. : occupation

*US : 1045 *secteur : TR06 *type d'Us : creusement indéterminé *Fait : ST1045
*fouille : nettoyage après décapage *sous : remblais contemporains *texture : limon sableux *couleur : brun-rouge *inclusions : cailloutis *Ident. : indéterminé

*US : 1046 *secteur : TR06 *type d'Us : creusement *Fait : ST1045 *fouille : nettoyage après décapage *sur : 1223 *dimensions en cm : larg. max. obs. niv. décap. : 110/ long. obs. niv. décap. : 160 *Ident. : indéterminé

*US : 1047 *secteur : TR06 *type d'Us : comblement de fosse *Fait : FS1047
*fouille : nettoyage après décapage *sous : remblais contemporains *texture : limon argilo-sableux *couleur : noir *inclusions : charbons épars *prélèvements : tuile *Ident. : occupation

*US : 1048 *secteur : TR06 *type d'Us : creusement de fosse *Fait : FS1047
*fouille : nettoyage après décapage *sur : 1223 *dimensions en cm : larg. max. obs. niv. décap. : 160/ larg. max. obs. en tr. : 180 *Ident. : occupation *description : Partiellement décapée.

*US : 1049 *secteur : TR05 *type d'Us : mur *Fait : MR1049 *Ensemble : BAT06
*fouille : nettoyage après décapage *Égalité : 1141 ; 1172 ; 1175 *Équivalence : 1032 *sous : 1156 *dimensions en cm : larg. obs : 155/ élévation max. obs. : 80/ long. obs. en tr. : 350 *Ident. : construction *description :
1049-A : enduit de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis)
1049-B : parements de moellons silico-calcaires, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis)
1049-C : fondation de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (brun crème sable/chaux/cailloutis)

*US : 1050 *secteur : TR05 *type d'Us : creusement de fondation *Fait : MR1049
*Ensemble : BAT06 *fouille : nettoyage après décapage *sur : 1157 *Ident. : construction

*US : 1051 *secteur : TR05 *Égalité : 1177

*US : 1052 *secteur : TR05 *Égalité : 1178

*US : 1053 *secteur : TR05 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1053
*fouille : pelle mécanique *sous : 1150 *Ident. : remblais de récupération *description :
1053-A : sable limoneux brun et litages/poches bruns avec graviers 1156 remaniés
1053-B : frags. de mortier sable/chaux blanc crème
1053-C : sablon jaune vif et frags. de mortier
1053-D : 1156 remaniée
1053-E : litages similaires à 1053-C
1053-F : 1156 remaniée

*US : 1054 *secteur : TR02 *type d'Us : remblai *fouille : manuelle ; pelle mécanique *sur : 1032 *sous : 1057 *texture : limon sableux *couleur : brun *inclusions : pierres silico-calcaires anguleuses abondantes ; mortier *prélèvements : céramique *Ident. : remblai

*US : 1055 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement indéterminé *Fait : ST1055
*fouille : nettoyage après décapage *sous : 1057 *Ident. : indéterminé *description : Comblement semblable à 1016.

*US : 1056 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement *Fait : ST1055 *fouille : nettoyage après décapage *sur : socle calcaire bartonien *dimensions en cm : long. obs. en tr. : 160/ larg. max. obs. en tr. : 120 *Ident. : indéterminé *description : Cupule naturelle ?

*US : 1057 *secteur : TR02 *type d'Us : remblai de nivellement *fouille : pelle mécanique *Équivalence : 1089 *sur : 1054 *sous : 1109 *texture : sablon *couleur : brun jaune *inclusions : frags. calcaires anguleux épars *dimensions en cm : épais. max. obs. : 50 *Ident. : réaménagement

*US : 1058 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement indéterminé *Fait : ST1058
*fouille : nettoyage après décapage *sous : 1057 *Ident. : indéterminé *description : Comblement semblable à 1016.

*US : 1059 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement *Fait : ST1058 *fouille : nettoyage après décapage *sur : socle calcaire bartonien *dimensions en cm : diam. obs. niv. décap. : 150 *Ident. : indéterminé *description : Cupule naturelle ?

*US : 1060 *secteur : TR02 *type d'Us : sol de mortier *Fait : SL1060 *Ensemble : SEC05 *fouille : manuelle *sur : 1168 ; 1200 *sous : 1199 *texture : mortier *structure : sable et chaux *couleur : blanc crème *inclusions : cailloutis *dimensions en cm : épais. max. obs. : 10 *Ident. : construction

*US : 1061 *secteur : TR02 *Égalité : 1168

*US : 1062 *secteur : TR02 *Égalité : 1157B ; 1190

*US : 1063 *secteur : TR02 *type d'Us : comblement de trou de poteau *Fait : PO1063 *Ensemble : SEC05 *fouille : nettoyage manuel *sous : 1067 *texture : limon sableux *couleur : brun-rouge foncé *Ident. : occupation

*US : 1064 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement de trou de poteau *Fait : PO1063 *Ensemble : SEC05 *fouille : non-fouillé *sur : 1060 *dimensions en cm : diam. obs. niv. décap. : 30 *Ident. : occupation

*US : 1065 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement indéterminé *Fait : ST1065
*fouille : pelle mécanique *sous : 1014 *Ident. : indéterminé *description :
1065-A : limon sablo-argileux brun gris, cailloutis épars
1065-B : litages sable et limon sableux bruns
1065-C : 1065-B et pierres calcaires et frags. de mortier
1065-D : 1190 remaniée ?

*US : 1066 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement *Fait : ST1065 *fouille : pelle mécanique *sur : 1109 *dimensions en cm : long. obs. en tr. : 210/ larg. max. obs. en tr. : 200/ prof.conserv: 55 *Ident. : indéterminé *description : Fossé ? Profil en "V" évasé.

*US : 1067 *secteur : DC03 ; DC04 ; TR02 *type d'Us : remblai à base de destruction *Ensemble : SEC05 *fouille : nettoyage après décapage ; pelle mécanique *sur : 1193 ; 1194 *sous : 1031 ; 1035 ; 1201 *texture : limon sableux *couleur : brun *inclusions : tuiles ; mortier ; pierres ; cailloutis *dimensions en cm : épais. max. obs. : 30 *Ident. : destruction

*US : 1068 *secteur : DC03 *type d'Us : remblai indifférencié *fouille : nettoyage après décapage *Égalité : 1028 ; 1191 ; 1192 *texture : limon sableux *couleur : brun beige *inclusions : produits de démolition épars

*US : 1069 *secteur : DC03 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1069
*fouille : nettoyage après décapage *Équivalence : 1034 ; 1073 *sous : remblais contemporains *texture : limon argilo-sableux *couleur : brun-gris foncé *inclusions : mortier ; frags. calcaires anguleux épars *Ident. : remblais de récupération

*US : 1070 *secteur : DC03 *type d'Us : négatif de mur et creusement *Fait : TR1069 *fouille : nettoyage après décapage *sur : 1067 ; 1068 ; 1076 ; 1079 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 300/ larg. max. obs. niv. décap. : 80 *Ident. : récupération de mur

*US : 1071 *type d'Us : remblai à base de destruction *Fait : TR1073 *fouille : nettoyage après décapage *sur : 1072 *texture : limon argilo-sableux *couleur : brun-gris foncé *inclusions : mortier ; pierres ; frags. calcaires anguleux épars *Ident. : remblais de récupération

•US : 1072 *secteur : DC03 ; DC04 *type d'Us : remblai de nivellement *fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage *Equivalence : 1036 ; 1073 ; 1084 ; 1086 ; 1091 *sous : 1224 ; 1228 *texture : sablon *structure : compact *couleur : jaune vif *Ident. : remblais de récupération *description : Remblai de sablon apparaissant en comblement des tranchées de récupération des Décapages 03 et 04. Similaire à 1149 ? Us1089 remaniée ?

•US : 1073 *secteur : DC03 ; DC04 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1073 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1069 ; 1091 ; 1094 *Equivalence : 1071 ; 1072 *sous : remblais contemporains *Ident. : remblais de récupération *description :
1073-A : limon sablo-argileux brun et frags. de mortier rose sable/chaux
1073-B : 1072, sablon jaune vif, 1089 remaniée

•US : 1074 *secteur : DC03 ; DC04 *type d'Us : négatif de mur et creusement *Fait : TR1073 *Ensemble : BAT03 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1070 ; 1092 ; 1095 *Equivalence : 1085 *sur : 1079 ; 1082 ; 1099 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 2850/ larg. max. obs. niv. décap. : 120/ larg. min. obs. : 80 *Ident. : récupération de mur

•US : 1075 *secteur : DC03 *type d'Us : sol *Fait : SL1075 *Ensemble : SEC13 *fouille : nettoyage après décapage *sous : 1076 ; 1080 *texture : calcaire marneux *structure : compacté *couleur : blanc *inclusions : cailloutis *Ident. : construction

•US : 1076 *secteur : DC03 *type d'Us : remblai de nivellement *fouille : pelle mécanique ; manuelle *Egalité : 1156 *Equivalence : 1124 *sur : 1036 ; 1075 ; 1077 ; 1079 *sous : 1074 *Ident. : réaménagement *description :
1076-A = 1156, sable beige à ocre et cailloutis roulé abondant frags. anguleux et de mortier erratiques
1076-B : sable jaunâtre, cailloutis et petites pierres anguleuses abondantes, semblable à 1124

•US : 1077 *secteur : DC03 *type d'Us : banquette *Fait : BQ1077 *Ensemble : BAT05 *fouille : nettoyage après décapage *Equivalence : 1075 ; 1081-A *sous : 1037 ; 1076 ; 1080 *texture : calcaire marneux *structure : compacté *couleur : blanc *Ident. : construction

•US : 1078 *secteur : DC03 *type d'Us : creusement de fondation *Fait : BQ1077 *Ensemble : BAT05 *fouille : non-fouillé *sur : 1157 *Ident. : construction

•US : 1079 *secteur : DC03 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1079 *fouille : nettoyage après décapage *Equivalence : 1036 ; 1076 *sous : 1070 ; 1074 *texture : limon sableux *couleur : brun beige *inclusions : cailloutis ; frags. calcaires anguleux épars ; 1076 remaniée *Ident. : remblais de récupération

•US : 1080 *secteur : DC03 *type d'Us : creusement *Fait : TR1079 *Ensemble : BAT05 *fouille : nettoyage après décapage *sur : 1075 ; 1077 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 1000/ larg. max. obs. niv. décap. : 120/ larg. min. obs. : 80 *Ident. : récupération *description : Tracé courbe.

•US : 1081 *secteur : DC03 ; DC04 *type d'Us : aménagement de sol *Fait : SL1081 *Ensemble : SEC11 *fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage *Equivalence : 1077 *sur : 1157 *sous : 1076 *dimensions en cm : épais. max. obs. : 25 *Ident. : construction *description :
1081-A : calcaire/chaux granuleux à pulvérulent compacté cailloutis épars
1081-B1 : sable limoneux gris à beige, cailloutis roulé abondant à épars, fines surfaces horizontales de rouille
1081-B2 : limon sableux brun gris foncé, fragments calcaires anguleux épars à abondants
1081-C : mortier sable/chaux de couleur crème, frags. calcaires épars

•US : 1082 *secteur : DC04 *type d'Us : mur *Fait : MR1082 *Ensemble : BAT04 *fouille : nettoyage après décapage *Equivalence : 1032 ; 1101 *sous : 1074 ; 1085 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 200/ larg. obs. : 90 *Ident. : construction *description : Semblable aux MR1032 et MR1101. Présent ébrulé dans la TR1084.

•US : 1083 *secteur : DC04 *type d'Us : creusement de fondation *Fait : MR1082 *Ensemble : BAT04 *fouille : non-fouillé *Equivalence : 1033 ; 1102 *Ident. : construction

•US : 1084 *secteur : DC04 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1084 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1086 *Equivalence : 1072 ; 1069 ; 1091 ; 1094 *sous : 1224 ; 1226 *Ident. : remblais de récupération *description :
1084-A : = 1072, sablon jaune vif
1084-B : limon sableux brun et frags. de mortier crème à rosé sable/chaux épars à abondants

•US : 1085 *secteur : DC04 *type d'Us : négatif de mur et creusement *Fait : TR1084 *Ensemble : BAT04 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1087 *Equivalence : 1070 ; 1092 ; 1095 *sur : 1082 ; 1089 ; 1090 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 830/ larg. max. obs. niv. décap. : 140/ larg. min. obs. : 100 *Ident. : récupération de mur *description : Tracé courbe.

•US : 1086 *secteur : DC04 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1086 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1072 *Equivalence : 1069 ; 1091 ; 1094 *sous : remblais contemporains *texture : sablon *structure : compact *couleur : jaune vif *Ident. : remblais de récupération

•US : 1087 *secteur : DC04 *type d'Us : négatif de mur et creusement *Fait : TR1086 *Ensemble : BAT04 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1087 *Equivalence : 1070 ; 1092 ; 1095 *sur : 1088 ; 1089 ; 1169 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 80/ larg. max. obs. niv. décap. : 90/ larg. min. obs. : 80 *Ident. : récupération de mur

•US : 1088 *secteur : DC04 *type d'Us : sol *fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage *Equivalence : 1157 *sous : 1072 ; 1085 ; 1169 *Ident. : sol naturel anthropisé *description :
1088-A : limon sableux brun gris bariolé rouille
1088-B : limon sableux brun rouge foncé, frags. calcaires anguleux épars

1088-C : limon sableux brun rouge sombre, frags. calcaires anguleux épars

•US : 1089 *secteur : DC03 ; DC04 ; TR03 *type d'Us : remblai *fouille : pelle mécanique *Equivalence : 1155 *sur : 1081 ; 1090 ; 1169 *sous : 1037 ; 1074 ; 1085 ; 1087 *Ident. : réaménagement *description :
1089-A : sablon jaune foncé à vif
1089-B : sablon brun à chocolat
1089-C : sablon jaune pâle
1089-D : sablon beige
1089-E : sablon jaune

•US : 1090 *secteur : DC04 *type d'Us : aménagements de sol *Fait : SL1090 *Ensemble : SEC11 *fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage *Equivalence : 1169 *sous : 1089 *Ident. : construction *description :
1090-A : limon sableux brun rouge foncé
1090-B : sablon brun jaune, cailloutis anguleux et frag. de *tegulae* abondants
1090-C : calcaire marneux remanié compacté

•US : 1091 *secteur : DC04 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1091 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1072 ; 1073 *Equivalence : 1069 ; 1091 ; 1094 *sous : remblais contemporains *Ident. : remblais de récupération *description :
1091-A : = 1072
1091-B : limon sableux brun et frag. très abondants de mortier beige rosé et de calcaire

•US : 1092 *secteur : DC04 *type d'Us : négatif de mur et creusement *Fait : TR1091 *Ensemble : BAT04 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1074 *sur : 1088 ; 1093 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 200/ larg. max. obs. niv. décap. : 410/ larg. min. obs. : 350 *Ident. : récupération de mur

•US : 1093 *secteur : DC04 *type d'Us : sol *Fait : SL1093 *Ensemble : SEC08 *fouille : nettoyage après décapage *Equivalence : 1081 ; 1100 *sur : 1088 *sous : 1075 ; 1089 ; 1092 ; 1095 *texture : calcaire marneux *structure : compacté *couleur : blanc *Ident. : construction

•US : 1094 *secteur : DC04 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1094 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1069 ; 1073 ; 1091 ; 1096 *Equivalence : 1071 ; 1072 *sous : remblais contemporains *Ident. : remblais de récupération *description : Limon sablo-argileux brun et frags. de mortier rose sable/chaux ; 1072, sablon jaune vif, 1089 remaniée

•US : 1095 *secteur : DC04 *type d'Us : négatif de mur et creusement *Fait : TR1094 *Ensemble : BAT03 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1070 ; 1073 ; 1092 ; 1097 *Equivalence : 1085 *sur : 1079 ; 1082 ; 1099 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 280/ larg. min. obs. : 80/ larg. max. obs. niv. décap. : 90 *Ident. : récupération de mur

•US : 1096 *secteur : DC04 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1096 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1069 ; 1073 ; 1091 ; 1094 *Equivalence : 1071 ; 1072 *sous : remblais contemporains *texture : limon sableux *couleur : brun clair *inclusions : frags. calcaires anguleux épars ; mortier ; cailloutis *Ident. : remblais de récupération

•US : 1097 *secteur : DC04 *type d'Us : négatif de mur et creusement *Fait : TR1096 *Ensemble : BAT03 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1074 ; 1095 *sur : 1098 ; 1099 ; 1100 ; 1101 ; 1105 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 800/ larg. min. obs. : 80 *Ident. : récupération de mur

•US : 1098 *secteur : DC04 *type d'Us : épandage de pierres *Ensemble : SEC07 *fouille : nettoyage après décapage *sur : 1100 *sous : 1099 *prélèvements : céramique *Ident. : aménagement de sol ou démolition *description : Pierres silico-calcaires, calcaires, gypse ? anguleuse en vrac (diam. inf. 30 cm) dans matrice semblable à 1099.

•US : 1099 *secteur : DC04 *type d'Us : remblai *fouille : nettoyage après décapage *sur : 1098 ; 1107 ; 1108 *sous : 1097 ; 1106 *texture : limon argilo-sableux *couleur : brun clair *inclusions : nodules calcaires épars à erratiques ; mortier ; pierres *Ident. : réaménagement ou abandon *description :
1099-B = 1099 avec produits de démolition abondants

•US : 1100 *secteur : DC04 *type d'Us : sol *Fait : SL1100 *Ensemble : SEC07 *fouille : nettoyage après décapage *Equivalence : 1081 ; 1093 *sous : 1074 ; 1095 ; 1097 ; 1098 *texture : calcaire marneux *structure : compacté *couleur : blanc *Ident. : construction

•US : 1101 *secteur : DC04 *type d'Us : mur *Fait : MR1101 *Ensemble : BAT03 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1032 ; 1082 *sous : 1035 ; 1097 ; 1099 ; 1107 ; 1108 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 720/ larg. obs. : 80 *Ident. : construction *description : Semblable à MR1032.

•US : 1102 *secteur : DC04 *type d'Us : creusement de fondation *Fait : MR1101 *Ensemble : BAT03 *fouille : non-fouillé *Egalité : 1033 *Ident. : construction

•US : 1103 *secteur : DC04 *type d'Us : remblai de nivellement *Fait : TR1103 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1034 *Equivalence : 1069 *sous : remblais contemporains *texture : limon argilo-sableux *couleur : brun beige *inclusions : cailloutis *Ident. : remblais de récupération

•US : 1104 *secteur : DC04 *type d'Us : négatif de mur et creusement *Fait : TR1103 *Ensemble : BAT03 *fouille : nettoyage après décapage *Egalité : 1035 *sur : 1099 ; 1108 *dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 90/ larg. min. obs. : 120 *Ident. : récupération de mur

•US : 1105 *secteur : DC04 *type d'Us : remblai de pierres *Fait : ST1105 *fouille : nettoyage après décapage *sous : 1097 *Ident. : indéterminé *description : Pierres silico-calcaires, calcaires, gypse ? anguleuse en vrac (diam. inf. 30 cm) dans matrice semblable à 1099.

•US : 1106 •secteur : DC04 •type d'Us : creusement •Fait : ST1105 •fouille : nettoyage après décapage •sur : 1099 •dimensions en cm : larg. max. obs. niv. décap. : 160/ long. obs. niv. décap. : 80 •Ident. : indéterminé

•US : 1107 •secteur : DC04 •type d'Us : remblai •Ensemble : SEC06 •fouille : nettoyage après décapage •sous : 1099 •Ident. : abandon •description : Similaire à 1099 avec produits de démolition abondants.

•US : 1108 •secteur : DC04 •type d'Us : aménagement de sol •Ensemble : SEC06 •fouille : nettoyage après décapage •Equivalence : 1232 •sur : 1101 •sous : 1035 ; 1099 ; 1104 •texture : limon sableux •couleur : brun rouge sombre •Ident. : réaménagement

•US : 1109 •secteur : DC04 ; TR02 •type d'Us : horizon indéterminé •fouille : pelle mécanique •sur : 1057 •sous : 1035 ; remblais contemporains •texture : sablon limoneux •couleur : brun foncé •inclusions : nodules calcaires épars •Ident. : indéterminé •description : Équivalent à 1099 et 1050 ? Pédogénésation de 1057 ?

•US : 1110 •secteur : DC02 •type d'Us : remblai •fouille : nettoyage après décapage •sur : 1109 •texture : limon sableux •couleur : brun beige •inclusions : produits de démolition épars •Ident. : remblais de récupération

•US : 1111 •secteur : TR01 •type d'Us : sondage •fouille : pelle mécanique •Egalité : 1230

•US : 1112 •secteur : TR01 •type d'Us : mur •Fait : MR1112 •Ensemble : BAT01 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1032 ; 1101 •Equivalence : 1017 ; 1082 •sous : 1119 ; 1120 ; 1128 ; 1129 •dimensions en cm : ép. fondation : 45/ élévation max. obs. : 30/ larg. obs. : 82 •Ident. : construction •description : Élévation de parements en moellons silico-calcaires et calcaires, blocage interne de pierres en vrac au mortier brun crème (sable/chaux/cailloutis). Fondation de pierres en vrac et matrice de limon argileux brun. Tracé courbe.

•US : 1113 •secteur : TR01 •type d'Us : creusement de fondation •Fait : MR1112 •Ensemble : BAT01 •fouille : pelle mécanique •sur : 1005 •dimensions en cm : larg. max. obs. en tr. : 110/ prof. obs. : 45 •Ident. : construction

•US : 1114 •secteur : TR01 •type d'Us : remblai •Fait : TR1114 •fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage •Equivalence : 1019 •sous : 1128 ; 1212 •Ident. : remblais de récupération •description : 1114-A : sablon limoneux brun et produits de démol. (mortier sable/chaux) 1114-B : sablon jaune vif à brun jaune 1114-C : sablon limoneux brun sombre et cailloutis 1114-D : sablon jaune vif 1114-E : limon sableux brun, nodules clacaires/mortier épars à abondants

•US : 1115 •secteur : TR01 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1114 •Ensemble : BAT01 •fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage •Equivalence : 1020 •sur : 1017 ; 1112 ; 1118 •dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 280/ larg. max. obs. en tr. : 350/ larg. min. obs. : 80 •Ident. : récupération de mur

•US : 1116 •secteur : TR01 •type d'Us : remblai •Fait : TR1116 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1006 ; 1019 •sous : 1128 •Ident. : remblais de récupération •description : Semblable à 1006.

•US : 1117 •secteur : TR01 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1116 •Ensemble : BAT01 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1007 ; 1020 •Equivalence : 1115 •sur : 1112 ; 1119 •Ident. : récupération de mur

•US : 1118 •secteur : TR01 •type d'Us : sol de mortier •Fait : SL1118 •Ensemble : SEC01 •fouille : nettoyage après décapage •sur : 1017 ; 1119 •sous : 1115 ; 1128 •texture : mortier •couleur : brun crème •inclusions : frags. calcaires anguleux épars ; sable ; chaux •Ident. : construction

•US : 1119 •secteur : TR01 •type d'Us : aménagements de sol •Ensemble : SEC01 •fouille : nettoyage après décapage •sous : 1020 ; 1115 ; 1117 ; 1118 •texture : limon sableux •couleur : brun "chocolat" •inclusions : cailloutis ; plages de calcaire marneux remanié ; pierres silico-calcaires anguleuses erratiques •Ident. : réaménagement

•US : 1120 •type d'Us : aménagements de sol •Ensemble : SEC02 •fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage •Egalité : 1121 •Equivalence : 1002 •sur : 1005 •sous : 1119 •texture : calcaire marneux •structure : compacté •couleur : blanc •dimensions en cm : épais. max. obs. : 40 •Ident. : construction

•US : 1121 •type d'Us : aménagements de sol •Ensemble : SEC02 •fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage •Egalité : 1120 •Equivalence : 1002 •sur : 1005 •sous : 1119 •texture : calcaire marneux •structure : compacté •couleur : blanc •dimensions en cm : épais. max. obs. : 40 •Ident. : construction

•US : 1122 •secteur : TR01 •type d'Us : aménagements de sol •Ensemble : SEC02 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1119 •sur : 1120 ; 1121 •sous : 1007 ; 1009 •texture : limon sableux •couleur : brun "chocolat" •inclusions : cailloutis ; plages de calcaire marneux remanié ; pierres silico-calcaires anguleuses erratiques •dimensions en cm : épais. max. obs. : 50 •Ident. : réaménagement

•US : 1123 •secteur : TR01 •type d'Us : aménagements de sol •Fait : SL1002 •Ensemble : SEC12 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1002B •sur : 1002C •sous : 1002A ; 1124 •texture : limon sableux •couleur : brun-rouge foncé •inclusions : frags. calcaires anguleux épars •Ident. : réaménagement

•US : 1124 •secteur : TR01 •type d'Us : aménagements de sol •fouille : nettoyage après décapage •sur : 1002 ; 1123 •sous : 1004 ; 1007 ; 1020 •texture : sablon limoneux •couleur : brun beige •inclusions : cailloutis ; petites ; pierres silico-calcaires anguleuses erratiques ; fragments de *tegulae* à plat erratiques •Ident. : réaménagement

•US : 1125 •secteur : TR01 •type d'Us : creusement indéterminé •Fait : ST1126 •Ensemble : SEC12 •fouille : nettoyage après décapage •sous : 1004 •texture :

limon sableux •couleur : brun-rouge foncé •inclusions : frags. calcaires anguleux épars •Ident. : indéterminé

•US : 1126 •secteur : TR01 •type d'Us : creusement •Fait : ST1126 •Ensemble : SEC12 •fouille : nettoyage après décapage •sur : 1002 •dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 310/ larg. max. obs. niv. décap. : 60 •Ident. : indéterminé •description : Tracé courbe.

•US : 1127 •secteur : TR01 •type d'Us : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés •Fait : EX1127 •fouille : pelle mécanique •texture : terre végétale •Ident. : remblai contemporain

•US : 1128 •secteur : TR01 •type d'Us : creusement •Fait : EX1127 •fouille : pelle mécanique •sur : 1112 ; 1114 ; 1129 ; 1212 •Ident. : destruction contemporaine

•US : 1129 •secteur : TR01 •type d'Us : remblai •fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage •sur : 1112 ; 1130 •sous : 1128 •texture : sablon •couleur : brun orangé à ocre •dimensions en cm : épais. max. obs. : > 80 •Ident. : construction ou réaménagement

•US : 1130 •secteur : TR01 •type d'Us : remblai •fouille : nettoyage après décapage ; pelle mécanique •sur : 1005 ; 1112 •sous : 1129 •texture : limon sableux •couleur : brun foncé •inclusions : plage de nodules et fragment calcaires abondants à épars •dimensions en cm : épais. max. obs. : 10 •Ident. : réaménagement ou construction

•US : 1131 •secteur : DC01 •type d'Us : remblai •Fait : TR1131 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1133 ; 1135 ; 1137 •Equivalence : 1006 ; 1010 •sous : 1015 •texture : limon argilo-sableux •couleur : brun •inclusions : cailloutis ; mortier •Ident. : remblais de récupération

•US : 1132 •secteur : DC01 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1131 •Ensemble : BAT02 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1134 ; 1136 ; 1138 •Equivalence : 1007 ; 1011 •sur : 1005 •dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 320/ larg. min. obs. : 120 •Ident. : récupération de mur

•US : 1133 •secteur : DC01 •type d'Us : remblai •Fait : TR1133 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1131 ; 1135 ; 1137 •Equivalence : 1006 ; 1010 •sous : 1015 •texture : limon argilo-sableux •couleur : brun •inclusions : cailloutis ; mortier •Ident. : remblais de récupération

•US : 1134 •secteur : DC01 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1133 •Ensemble : BAT02 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1132 ; 1136 ; 1138 •Equivalence : 1007 ; 1011 •sur : 1005 •dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 260/ larg. min. obs. : 80 •Ident. : récupération de mur

•US : 1135 •secteur : DC01 •type d'Us : remblai •Fait : TR1135 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1131 ; 1133 ; 1137 •Equivalence : 1006 ; 1010 •sous : 1015 •texture : limon argilo-sableux •couleur : brun •inclusions : cailloutis ; mortier •Ident. : remblais de récupération

•US : 1136 •secteur : DC01 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1135 •Ensemble : BAT02 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1132 ; 1134 ; 1138 •Equivalence : 1007 ; 1011 •sur : 1005 •dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 740/ larg. min. obs. : 90 •Ident. : récupération de mur

•US : 1137 •secteur : DC01 •type d'Us : remblai •Fait : TR1137 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1131 ; 1133 ; 1135 •Equivalence : 1006 ; 1010 •sous : 1015 •texture : limon argilo-sableux •couleur : brun •inclusions : cailloutis ; mortier •Ident. : remblais de récupération

•US : 1138 •secteur : DC01 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1137 •Ensemble : BAT02 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1132 ; 1134 ; 1136 •Equivalence : 1007 ; 1011 •sur : 1005 •dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 20/ larg. min. obs. : 100 •Ident. : récupération de mur

•US : 1139 •secteur : DC01 •type d'Us : fondation •Fait : FD1139 •fouille : nettoyage après décapage •sous : 1015 •texture : mortier •structure : sable et chaux •inclusions : cailloutis ; pierres anguleuses en vrac •Ident. : construction •description : Em limite de décapage, largeur non dégagée.

•US : 1140 •secteur : DC01 •type d'Us : creusement de fondation •Fait : FD1139 •fouille : nettoyage après décapage •sur : 1005 •dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 450 •Ident. : construction

•US : 1141 •secteur : TR07 •type d'Us : mur •Fait : MR1141 •Ensemble : BAT06 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1049 ; 1172 ; 1175 •sous : 1145 ; 1151 ; 1153 ; 1156 •dimensions en cm : élévation max. obs. : 110/ larg. min. obs. : 90/ larg. max. obs. en tr. : 100/ long. obs. en tr. : 280 •Ident. : construction •description :

1141-A : élévation de parements de moellons silico-calcaires, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis)

1141-B : sablon brun ocre à beige (fondation)

1141-C : fondation de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (brun crème sable/chaux/cailloutis)

•US : 1142 •secteur : TR07 •type d'Us : creusement de fondation •Fait : MR1141 •Ensemble : BAT06 •fouille : nettoyage après décapage •sur : 1157 •sous : 1141-B ; 1141-C •Ident. : construction

•US : 1143 •secteur : TR07 •type d'Us : 1172 •Fait : ES1172 •Egalité : 1172

•US : 1144 •secteur : TR07 •type d'Us : 1173 •Fait : ES1172 •Egalité : 1173

•US : 1145 •secteur : TR07 •type d'Us : comblement de tranchée indifférenciée •Fait : TR1145 •fouille : nettoyage après décapage •sous : 1151 ; 1188 •texture : limon argilo-sableux •couleur : gris beige •Ident. : occupation

•US : 1146 •secteur : TR07 •type d'Us : creusement •Fait : TR1145 •fouille : nettoyage après décapage •sur : 1141 ; 1156 ; 1172 •dimensions en cm : larg. min.

obs. : 35/ long. obs. niv. décap. : 320 •Ident. : indéterminé •description : Petite tranchée le long du bord NNE du MR1141/ES1172, traversant le remblai de construction 1156. Liée à l'aménagement des gradins ?

•US : 1147 •secteur : TR07 •type d'Us : remblai •Fait : TR1147 •fouille : pelle mécanique •sous : 1151 ; 1188 •Ident. : remblais de récupération •description : 1147-A : 1153 remaniée, grise, charbons erratiques et liseré de sable sur le fond 1147-B : 1153 remanié et inclusions de 1152-A 1147-C : 1152 remaniée

•US : 1148 •secteur : TR07 •type d'Us : creusement •Fait : TR1147 •Ensemble : SEC14 •fouille : pelle mécanique •sur : 1147 ; 1152 ; 1153 ; 1154 •dimensions en cm : long. obs. en tr. : 320/ larg. min. obs. : 40/ larg. max. obs. en tr. : 60/ prof. obs. : 65 •Ident. : récupération

•US : 1149 •secteur : TR02 ; TR05 ; TR07 •fouille : pelle mécanique •sur : 1150 •sous : 1015 •dimensions en cm : épais. max. obs. : 150 •Ident. : remblai •description : 1149-A : sablon brun clair à jaunâtre (TR02/05/07) 1149-B : sablon jaune vif en mottes (TR05)

•US : 1150 •secteur : TR02 ; TR05 ; TR07 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : EX1150 •fouille : pelle mécanique •sur : 1053 ; 1151 ; 1155 ; 1177 •sous : 1149 •dimensions en cm : épais. max. obs. : 175 •Ident. : remblai •description : 1150-A : sablon limoneux compact brun clair, nodules de calcaire et cailloutis épars, charbons erratiques (TR02/07) 1150-B : sablon limoneux compact brun, nodules de calcaire et cailloutis épars, charbons erratiques (TR02/07) 1150-C : = 1150-A (TR02)

Dans la TR05 :

1150-A1 : sablon limoneux compact brun, nodules de calcaire et cailloutis épars 1150-A2 : =1151-A1 avec litages interstitiels gris hydromorphes (ép. 2/3 cm) 1150-A3 : =1151A1 avec pierres éparées

1150-B1 : sable limoneux brun beige, nodules calcaires abondants et cailloutis épars

1150-B2 : sable limoneux beige à brun, cailloutis et petites pierres abondantes à éparées

•US : 1151 •secteur : TR02 ; TR07 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : EX1151 •fouille : pelle mécanique •Equivalence : 1177 •sous : 1149 ; 1150 ; 1182 ; 1184 •Ident. : remblai

•description :

Dans la TR02 :

1151-A : limon sableux brun sombre compact, nodules calcaires et de mortier épars

1151-A2 : = 1151-A très compact à induré

1151-B2 : abondants frag. de calcaire blanc et de mortier à la chaux et 1151-C

1151-C : limon sableux brun sombre, nbreuses poches et nodules calcaires et de mortier à la chaux

Dans la TR07 :

1151-A : limon sableux brun sombre compact, nodules calcaires et de mortier épars

1151-B : limon sableux brun, nodules calcaires épars et petites pierres abondantes

1151-C : limon sableux brun sombre à noirâtre, frag./nodules calcaires abondants, pierres éparées à erratiques

•US : 1152 •secteur : TR02 ; TR05 ; TR07 •type d'Us : aménagements de sol •Fait : SL1152 •Ensemble : SEC14 •fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage •sur : 1157 •sous : 1148 ; 1153 ; 1159 ; 1188 •dimensions en cm : épais. max. obs. : 25 •Ident. : occupation •description :

Dans la TR02 :

1152-A : frags. de calcaire blanc/crème et mortier à la chaux lités (sol ?)

1152-B : 1157 remaniée, pierres erratiques

Dans la TR05 :

1152-A : frags. de calcaire blanc/crème et mortier à la chaux lités (sol ?)

1152-D : 1157 remaniée, mottes de sablon jaune

Dans la TR07 :

1152-A : frags. de calcaire blanc/crème et mortier à la chaux lités (sol ?)

1152-B : limon sableux brun rouge sombre, 1157 remaniée

1152-C : similaire à 1152-A

1152-D : poches sable jaune, A + B et pierres erratiques

•US : 1153 •secteur : TR02 ; TR05 ; TR07 •type d'Us : remblai •Ensemble : SEC14 •fouille : pelle mécanique •sur : 1141 ; 1152 ; 1154 ; 1172 ; 1175 •sous : 1148 ; 1151 ; 1159 ; 1188 •dimensions en cm : épais. max. obs. : 55 •Ident. : réaménagement •description :

1153 : sablon brun clair à beige, sable grossier, nodules calcaires épars

1153-B : 1153 + cailloutis (TR05)

•US : 1154 •secteur : TR07 •type d'Us : remblai •Ensemble : SEC14 •fouille : pelle mécanique •sur : 1141 ; 1152 ; 1157 ; 1172 •sous : 1153 •texture : sablon •couleur : gris clair •dimensions en cm : épais. max. obs. : 20 •Ident. : réaménagement

•US : 1155 •secteur : TR05 ; TR07 •type d'Us : remblai de nivellement •Ensemble : SEC15 •Equivalence : 1004 ; 1089 •sur : 1156 ; 1207 ; 1208 •Ident. : réaménagement •description :

1155-A : sablon jaune vif (TR05/07)

1155-B : sablon brun à beige foncé (TR05)

1155-C : sablon brun beige et poches jaunes (TR05)

1155-D : sablon marron à brun beige foncé (TR05)

1155-E : sablon beige clair (TR05)

•US : 1156 •secteur : TR05 ; TR07 •type d'Us : remblai •Ensemble : SEC15 •fouille : pelle mécanique •sur : 1049 ; 1141 ; 1157 ; 1172 ; 1175 •sous : 1155 ; 1207 ; 1208 ; 1209 ; 1210 •texture : sable et graviers roulés •structure : lité •couleur : beige pâle à brun orangé à brun foncé •inclusions : pierres silico-calcaires anguleuses erratiques •Ident. : construction •description : Sables et graviers de type alluvial employés en remblai d'assise des gradins.

•US : 1157 •secteur : TR02 ; TR03 ; TR04 ; TR05 ; TR07 •type d'Us : sol pédologique anthropisé •fouille : pelle mécanique •Equivalence : 1088 •sur : 1016 •sous : 1033 ; 1050 ; 1077 ; 1081 ; 1142 ; 1152 ; 1156 •Ident. : occupation

•description :

1157-A : horizon induré gris hydromorphe

1157-B : limon sableux brun rouge sombre (B1) à brun sombre "chocolat" (B2),

petites pierres calcaires anguleuses erratiques à éparées, pierres grès

silicifié/calcaire posées à plat erratiques à abondantes (Sol naturel anthropisé à anthropique)

•US : 1158 •secteur : TR05 •type d'Us : remblai •Fait : TR1158 •fouille : pelle mécanique •sous : 1177 •texture : 1153 remaniée •inclusions : pierres silico-calcaires anguleuses éparées •Ident. : récupération

•US : 1159 •secteur : TR05 •type d'Us : creusement •Fait : TR1158 •Ensemble : SEC14 •fouille : pelle mécanique •Equivalence : 1148 •sur : 1152 ; 1153 ; 1157 •dimensions en cm : long. obs. en tr. : 240/ larg. min. obs. : 70/ larg. max. obs. en tr. : 110 •Ident. : récupération

•US : 1160 •secteur : TR05 •type d'Us : comblement •Fait : ST1160 •fouille : pelle mécanique •sous : 1153 •texture : 1152 remaniée •Ident. : occupation

•US : 1161 •secteur : TR05 •type d'Us : creusement •Fait : ST1160 •fouille : pelle mécanique •sur : 1152 ; 1157 •dimensions en cm : larg. max. obs. en tr. : 45/ prof. obs. : 15 •Ident. : occupation •description : Forme en plan non-dégagée.

•US : 1162 •secteur : SD1230 ; TR01 •type d'Us : US non enregistrée •Fait : TR1162 •sur : 1163 •sous : 1013 •Ident. : indéterminé •description : Tronquée par EX1012 contemporaine, vidée par le sondage 1230 : fondation du MR1112 ou récupération ?

•US : 1163 •secteur : SD1230 ; TR01 •type d'Us : creusement •Fait : TR1162 •Ensemble : BAT01 •fouille : pelle mécanique •sur : 1016 •Ident. : indéterminé •description : Négatif de creusement prolongeant l'extrémité NNO du MR1112 : creusement de fondation ou de récupération ?

•US : 1164 •secteur : DC02 ; TR02 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : TR1164 •fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage •Egalité : 1030 ; 1034 ; 1166 •sous : 1201 •Ident. : remblais de récupération •description : 1164-A : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier épars 1164-B : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier très abondants 1164-C : = 1030-A 1164-D : limon sableux brun gris, nodules et frag. calcaire/mortier très abondants 1164-E : =1030-A avec pierres silico-calcaires éparées 1164-F : = 1030-D

•US : 1165 •secteur : DC02 ; TR02 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1164 •Ensemble : BAT03 •fouille : nettoyage après décapage ; pelle mécanique •Egalité : 1031 ; 1035 ; 1167 •sur : 1067 ; 1157 ; 1206 •dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 320/ larg. min. obs. : 80/ larg. max. obs. en tr. : 360 •Ident. : récupération de mur

•US : 1166 •secteur : DC02 ; TR02 •type d'Us : remblai de nivellement •Fait : TR1166 •fouille : pelle mécanique ; nettoyage après décapage •Egalité : 1030 ; 1034 ; 1164 •sous : 1201 •texture : limon sableux •couleur : brun •inclusions : cailloutis ; mortier •Ident. : remblais de récupération

•US : 1167 •secteur : DC02 ; TR02 •type d'Us : négatif de mur et creusement •Fait : TR1166 •Ensemble : BAT03 •fouille : nettoyage après décapage ; pelle mécanique •Egalité : 1031 ; 1035 ; 1165 •sur : 1032 ; 1109 •dimensions en cm : long. obs. niv. décap. : 160/ larg. min. obs. : 80 •Ident. : récupération de mur

•US : 1168 •secteur : TR02 •type d'Us : aménagements de sol •Ensemble : SEC05 •fouille : manuelle •Equivalence : 1200 •sur : 1157 •sous : 1060 •texture : sablon •couleur : jaune •dimensions en cm : épais. max. obs. : 15 •Ident. : construction

•US : 1169 •secteur : DC04 •type d'Us : aménagements de sol •Fait : SL1169

•Ensemble : SEC10 •fouille : nettoyage après décapage ; pelle mécanique

•Equivalence : 1090 •sur : 1088 •sous : 1085 ; 1087 ; 1089 •dimensions en cm :

épais. max. obs. : 50 •Ident. : réaménagement •description :

1169-A : limon sableux brun rouge foncé

1169-B : limon sableux brun et frags. de calcaire marneux très abondants

1169-C : mortier sable/chaux beige et frag./nodules rubéfiés erratiques

•US : 1170 •secteur : TR04 •type d'Us : remblai •fouille : pelle mécanique •sur : 1220 •sous : 1219 ; 1239 •texture : calcaire marneux •structure : compacté •couleur : blanc •dimensions en cm : épais. max. obs. : 55 •Ident. : réaménagement

•US : 1171 •secteur : TR04 •type d'Us : sol •Fait : SL1171 •fouille : pelle mécanique ; manuelle •sur : 1157 •sous : 1220 •texture : mortier très sableux et sables compactés •couleur : gris beige •inclusions : cailloutis •dimensions en cm : épais. max. obs. : 5 •Ident. : construction

•US : 1172 •secteur : TR07 •type d'Us : escalier •Fait : ES1172 •Ensemble : BAT06 •fouille : nettoyage après décapage •Egalité : 1141 •sur : 1157 •sous : 1146 ; 1154 ; 1156 •dimensions en cm : haut. conserv. : 70/ larg. conserv. : 100/ long. obs. en tr. : 140 •Ident. : construction •description : 3 blocs calcaires crème formant des marches, surfaces sup. très usées, présence de 2 blocs transversaux insérés dans la maçonnerie formant un "piédroit", liés au mortier (brun crème sable/chaux/cailloutis).

•US : 1173 •secteur : TR07 •type d'Us : creusement de fondation •Fait : ES1172 •Ensemble : BAT06 •Egalité : 1142 •Ident. : construction

•US : 1174 •type d'Us : annulée

•US : 1175 •secteur : TR05 •type d'Us : mur •Fait : MR1175 •Ensemble : BAT06 •fouille : manuelle •Egalité : 1049 ; 1141 ; 1172 •Equivalence : 1032 •sous : 1153 ; 1156 •dimensions en cm : long. obs. en tr. : 850/ larg. obs. : 100/ élévation max. obs. : + de 60 •Ident. : construction •description : Partiellement dégagé. 1175 : =

1049-B, parements de moellons silico-calcaires, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis).

•US : 1176 *secteur : TR05 *type d'Us : creusement de fondation •Fait : MR1175 •Ensemble : BAT06 •fouille : non-fouillé •Égalité : 1050 ; 1142 •Ident. : construction

•US : 1177 *secteur : TR05 *type d'Us : remblai de nivellement •Fait : EX1177 •fouille : pelle mécanique •Équivalence : 1151 *sur : 1158 *sous : 1150 •dimensions en cm : épais, max. obs. : 110 •Ident. : abandon •description : 1177-A : litage de pierres/cailloutis, limon sableux brun beige
1177-B : limon sableux brun, nodules calcaires épars
1177-C : litage de pierres/cailloutis, limon sableux brun
1177-D1 : limon sableux brun, nodules calcaires épars
1177-D2 : sable limoneux brun beige foncé
1177-D3 : sable brun beige à rougeâtre
1177-D4 : sable jaune beige et pierres erratiques (1155 remaniée)
1177-E : litage de pierres/cailloutis, limon sableux brun sombre
1177-F : : pierres et frags. de tuiles abondants, limon sableux brun sombre
1177-G1 : 1177-G2 avec cailloutis et frags. calcaires abondants
1177-G2 : limon sableux brun sombre, nodules calcaires épars et sable grossier abondant

•US : 1178 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement •Fait : EX1177 •fouille : pelle mécanique •Équivalence : 1188 *sur : 1049 ; 1153 ; 1155 ; 1156 ; 1175 ; 1207 •Ident. : destruction

•US : 1179 *type d'Us : annulée

•US : 1180 *type d'Us : annulée

•US : 1181 *type d'Us : annulée

•US : 1182 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement d'excavation •Fait : EX1150 •fouille : pelle mécanique •sur : 1151 ; 1183 •Ident. : indéterminé •description : Excavation attestée en TR02, douteuse en TR05 et 07.

•US : 1183 *secteur : TR02 *type d'Us : remblais et sédimentation hydromorphe •Fait : EX1183 •fouille : pelle mécanique •sous : 1015 ; 1150 ; 1182 •prélèvements : céramique ; métal ; macrofaune •Ident. : sédimentation mixte •description :

Présence de creusements peu marqués entre certaines couches.

1183-A : sable limoneux brun, nodules calcaires épars

1183-B : pierres silico-calcaires et 1183-C

1183-C : limon argilo-sableux brun foncé

1183-D : mottes sableuses et limon argileux gris

1183-E : limon argileux brun sombre à gris sombre

1183-F : limon argileux brun gris foncé à sombre

1183-G : pierres silico-calcaires et 1183-F/H

1183-H : = 1183-F

1183-I : sable beige clair et mottes de

1183-J : limon sablo-argileux gris bariolé verdâtre

1183-K : limon argileux gris sombre à bleuâtre bariolé verdâtre

1183-L : limon argileux brun sombre, nodules de calcaire épars

1183-M : pierres silico-calcaires et US_sous-jacentes

1183-N : limon argilo-sableux gris foncé bariolé verdâtre

1183-O : limon sableux brun à gris foncé

1183-P : sable gris beige très compact, nodules calcaires et cailloutis épars

1183-Q : limon sableux brun et nodules calcaires erratiques

•US : 1184 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement d'excavation •Fait : EX1183 •fouille : pelle mécanique •sur : 1024 ; 1151 ; 1157 ; 1185 ; 1186 ; 1187 •dimensions en cm : larg. max. obs. niv. décap. : 1000/ prof. max. obs. depuis som. vég. : 210 •Ident. : indéterminé •description : Relation inconnue avec TR1028.

•US : 1185 *secteur : TR02 *type d'Us : sédimentation •fouille : pelle mécanique •sur : 1186 •sous : 1029 ; 1184 •Ident. : indéterminé •description : Limon argilo-sableux brun sombre, nodules calcaires et cailloutis épars à abondants, quelques tâches de bariolage verdâtre (équivalent à 1151-A ?).

•US : 1186 *secteur : TR02 *type d'Us : remblai •fouille : pelle mécanique •sur : 1024 ; 1187 •sous : 1185 •texture : 1185 •inclusions : pierres silico-calcaires anguleuses abondantes •prélèvements : tuile •Ident. : remblai

•US : 1187 *secteur : TR02 *type d'Us : sédimentation mixte •fouille : pelle mécanique •sur : 1024 ; 1026 •sous : 1186 •texture : limon argilo-sableux •couleur : gris •inclusions : bariolage verdâtre ; petites pierres silico-calcaires anguleuses éparses •Ident. : indéterminé

•US : 1188 *secteur : TR02 ; TR07 *type d'Us : creusement •Fait : EX1151 •fouille : pelle mécanique •sur : 1141 ; 1145 ; 1147 ; 1152 ; 1153 ; 1155 ; 1156 ; 1157 ; 1172 •Ident. : destruction

•US : 1189 *secteur : TR02 *type d'Us : interface entre 1153 et 1151 •fouille : pelle mécanique

•US : 1190 *secteur : TR02 *type d'Us : sol pédologique remanié ou anthropisé •fouille : pelle mécanique •Égalité : 1062 •sous : 1027 ; 1029 ; 1152 ; 1165 ; 1203 ; 1205 •texture : limon sableux •couleur : brun-rouge •inclusions : frags. calcaires anguleux épars •Ident. : indéterminé •description : Similaire à 1157-B1 ? Sur 1157-B2 ?

•US : 1191 *secteur : TR02 *type d'Us : remblai •fouille : pelle mécanique •sur : 1152 ; 1192 •sous : 1029 ; 1203 ; 1205 •texture : limon sableux •couleur : brun-gris •inclusions : frags. calcaires anguleux épars ; petites pierres éparses •Ident. : indéterminé

•US : 1192 *secteur : TR02 *type d'Us : remblai •fouille : pelle mécanique •sur : 1190 •sous : 1031 ; 1191 •texture : limon sableux •structure : compact •couleur : brun clair •inclusions : cailloutis •prélèvements : tuile ; céramique ; macrofaune •Ident. : indéterminé

•US : 1193 *secteur : TR02 *type d'Us : comblement et creusement •Ensemble : SEC05 •fouille : pelle mécanique •sur : 1194 ; 1196 •sous : 1067 •dimensions en cm : larg. max. obs. en tr. : 30/ prof. obs. : 45 •Ident. : indéterminé •description : Concentration de pierres et frag. de calcaire blanc et creusement. Profil en "V" à fond arrondi. Poteau ?

•US : 1194 *secteur : TR02 *type d'Us : sol d'occupation •Ensemble : SEC05 •fouille : manuelle •sur : 1195 ; 1196 •sous : 1067 ; 1093 •texture : sédiment cendro-sableux •couleur : gris •inclusions : nodules calcaires abondants ; charbons erratiques •dimensions en cm : épais, max. obs. : 12 •Ident. : occupation

•US : 1195 *secteur : TR02 *type d'Us : comblement et creusement •Fait : ST1195 •Ensemble : SEC05 •fouille : pelle mécanique •sur : 1196 ; 1199 •sous : 1194 •texture : sédiment cendro-charbonneux •couleur : noir •dimensions en cm : larg. max. obs. en tr. : 30/ prof. obs. : 15 •Ident. : occupation •description : Profil en "V" évasé. Trou de "piquet" ?

•US : 1196 *secteur : TR02 *type d'Us : sol •Ensemble : SEC05 •fouille : manuelle •sur : 1199 •sous : 1194 •texture : limon sableux •couleur : brun-rouge foncé •inclusions : frags. calcaires anguleux épars •dimensions en cm : épais, max. obs. : 25 •Ident. : réaménagement

•US : 1197 *secteur : TR02 *type d'Us : comblement et creusement •Ensemble : SEC05 •fouille : manuelle •sur : 1168 ; 1198 •sous : 1035 •texture : limon sableux •couleur : gris brun •inclusions : cailloutis et nodules calcaires abondants •dimensions en cm : épais, max. obs. : 25 •Ident. : réaménagement

•US : 1198 *secteur : TR02 *type d'Us : comblement et creusement •Ensemble : SEC05 •fouille : manuelle •sur : 1199 •sous : 1197 •texture : limon sableux •couleur : brun-rouge foncé •inclusions : frags. calcaires anguleux épars •dimensions en cm : épais, max. obs. : 25 •Ident. : réaménagement

•US : 1199 *secteur : TR02 *type d'Us : sol •Ensemble : SEC05 •fouille : manuelle •sur : 1060 •sous : 1196 ; 1198 •texture : limon sableux •couleur : brun-rouge foncé •inclusions : mottes de sablon jaune ; frags. calcaires anguleux épars •dimensions en cm : épais, max. obs. : 20 •Ident. : réaménagement

•US : 1200 *secteur : TR02 *type d'Us : aménagement de sol •Ensemble : SEC05 •fouille : manuelle •Équivalence : 1168 •sur : 1157B •sous : 1060 •texture : limon sableux •couleur : gris beige •dimensions en cm : épais, max. obs. : 10 •Ident. : construction

•US : 1201 *secteur : DC02 ; DC03 ; DC04 ; TR02 *type d'Us : remblai de nivellement •fouille : pelle mécanique •Équivalence : 1028A •sur : 1028 ; 1030 ; 1034 ; 1164 ; 1166 •sous : remblais contemporains •texture : limon sableux •couleur : brun beige foncé •inclusions : plages de limon argileux gris foncé ; nodules calcaires et de mortier erratiques •Ident. : remblais de récupération

•US : 1202 *secteur : TR02 *type d'Us : comblement •Fait : ST1202 •fouille : pelle mécanique •sous : 1029 •texture : limon argilo-sableux •couleur : brun •inclusions : nodules calcaires et de mortier épars ; petites pierres éparses •Ident. : indéterminé

•US : 1203 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement •Fait : ST1202 •fouille : pelle mécanique •sur : 1152 ; 1190 ; 1191 •dimensions en cm : larg. max. obs. en tr. : 80/ prof. obs. : 50 •Ident. : indéterminé •description : Bord verticaux à légèrement évasés et fond plat. Récupération ou fondation de bâti ?

•US : 1204 *secteur : TR02 *type d'Us : remblai •Fait : ST1204 •fouille : pelle mécanique •sous : 1206 •texture : 1152-A remaniée •Ident. : abandon

•US : 1205 *secteur : TR02 *type d'Us : creusement •Fait : ST1204 •fouille : pelle mécanique •sur : 1152 ; 1157B ; 1190 ; 1191 •dimensions en cm : larg. max. obs. en tr. : 80/ larg. min. obs. : 55 •Ident. : indéterminé •description : Bord verticaux à légèrement évasés et fond plat. Récupération ou fondation de bâti ?

•US : 1206 *secteur : TR02 *type d'Us : remblai •Fait : ST1204 •fouille : pelle mécanique •sur : 1204 •sous : 1165 •texture : 1191 remaniée •inclusions : charbons erratiques ; pierres silico-calcaires anguleuses éparses •Ident. : abandon

•US : 1207 *secteur : TR05 *type d'Us : effet de sol •Ensemble : SEC15 •fouille : pelle mécanique •sur : 1208 •sous : 1155 •dimensions en cm : épais, max. obs. : 25 •Ident. : occupation •description : 1207-A : limon sableux brun sombre, cailloutis roulé et frag./nodules calcaires épars
1207-B : 1156 et calcaire/chaux pulvéulent ou en frag.
1207-C : creusement

•US : 1208 *secteur : TR05 *type d'Us : effet de sol •Ensemble : SEC15 •fouille : pelle mécanique •sur : 1156 ; 1209 •sous : 1155 ; 1207 •texture : sablon •structure : induré •couleur : gris clair •inclusions : nodules et fragments calcaires et de mortier ; surfaces horizontales supérieure et inférieure de rouille •dimensions en cm : épais, max. obs. : 5 •Ident. : occupation

•US : 1209 *secteur : TR05 *type d'Us : remblai •Ensemble : SEC15 •fouille : pelle mécanique •sur : 1210 •sous : 1208 •texture : 1156 remaniée •dimensions en cm : épais, max. obs. : 20 •Ident. : réaménagement

•US : 1210 *secteur : TR05 *type d'Us : effet de sol •Ensemble : SEC15 •fouille : pelle mécanique •sur : 1156 •sous : 1207 ; 1209 •texture : sable limoneux •couleur : brun foncé à sombre noirâtre •dimensions en cm : épais, max. obs. : 15 •Ident. : occupation

•US : 1211 *secteur : TR01 *type d'Us : remblai •fouille : pelle mécanique •sur : 1004 ; 1019 •sous : 1212 •texture : limon sableux •couleur : brun •Ident. : abandon

•US : 1212 *secteur : TR01 *type d'Us : comblement indifférencié •Fait : ST1212 •fouille : pelle mécanique •sous : 1128 •texture : limon sableux •couleur : brun

•inclusions : petites pierres silico-calcaires et calcaires roulées et produits épars de démolition à la base du remplissage •Ident. : occupation •description : Chemin empierré ? Correspond au tracé d'un chemin sur le Cadastre napoléonien.

•US : 1213 •secteur : TR01 •type d'Us : creusement •Fait : ST1212 •fouille : pelle mécanique •sur : 1211 •dimensions en cm : larg. max. obs. en tr. : 900/ épais. max. obs. : 55 •Ident. : occupation

•US : 1214 •secteur : TR03 •type d'Us : remblai •Fait : ST1214 •fouille : pelle mécanique •sous : remblais contemporains •Ident. : indéterminé •description : 1214-A : lambeaux de sables 1089
1214-B : sablon brun rouge

•US : 1215 •secteur : TR03 •type d'Us : creusement •Fait : ST1214 •fouille : pelle mécanique •sur : 1075 ; 1076 ; 1216 •dimensions en cm : prof. obs : 40/ larg. max. obs. en tr. : 275 •Ident. : indéterminé •description : Bords évasés à fond plat.

•US : 1216 •secteur : TR03 •fouille : pelle mécanique •Egalité : 1076-A •sur : 1075A •sous : 1089 ; 1215 •texture : 1076-A •Ident. : réaménagement

•US : 1217 •secteur : TR04 •type d'Us : sédimentation indifférenciée •fouille : pelle mécanique •sur : 1038 ; 1170 ; 1218 ; 1220 •sous : remblais contemporains •texture : limon argileux •couleur : gris foncé •dimensions en cm : épais. max. obs. : 50 •Ident. : indéterminé

•US : 1218 •secteur : TR04 •type d'Us : comblement •Fait : ST1218 •fouille : pelle mécanique •sous : 1217 •Ident. : indéterminé •description : 1218-A : limon argileux brun
1218-B : 1218-A et nodules de calcaire abondants

•US : 1219 •secteur : TR04 •type d'Us : creusement •Fait : ST1218 •fouille : pelle mécanique •sur : 1170 ; 1220 •dimensions en cm : long. obs. en tr. : 180/ larg. max. obs. en tr. : 150/ prof. obs : 40 •Ident. : indéterminé •description : Bords évasés à fond plat. Tranchée ou fossé ?

•US : 1220 •secteur : TR04 •type d'Us : remblai •fouille : pelle mécanique •Equivalence : 1089 •sur : 1171 ; 12221 •sous : 1170 ; 1217 •dimensions en cm : épais. max. obs. : 55 •Ident. : réaménagement •description : 1220-A : sablon jaune
1220-B : sablon jaune foncé

•US : 1221 •secteur : TR04 •type d'Us : sol •fouille : pelle mécanique •Equivalence : 1171 •sur : 1157 •sous : 1220 •dimensions en cm : épais. max. obs. : 5 •Ident. : occupation •description : Liseré de calcaire blanc remanié et sables compactés.

•US : 1222 •secteur : TR06 •type d'Us : sédimentation indifférenciée •fouille : pelle mécanique •sur : 1223 •sous : remblais contemporains •texture : limon argilo-sableux •couleur : brun •dimensions en cm : épais. max. obs. : 15 •Ident. : indéterminé

•US : 1223 •secteur : TR06 •type d'Us : sols pédologiques anthropisés •fouille : pelle mécanique •Equivalence : 1005 ; 1016 •sur : socle marno-calcaire bartonien •sous : 1044 ; 1048 ; 1223 •Ident. : sol naturel •description : 1223-A : limon argilo-sableux brun et nodules/ frags. calcaires abondants
1223-B : limon argilo-sableux brun foncé
1223-C : limon argilo-sableux brun foncé et cailloutis

•US : 1224 •secteur : DC04 •type d'Us : remblai •Fait : ST1224 •fouille : pelle mécanique •sous : remblais contemporains •texture : limon sableux •couleur : brun •inclusions : fragments de mortier blanc crème sable et chaux épars à abondants •dimensions en cm : épais. max. obs. : 20 •Ident. : abandon

•US : 1225 •secteur : DC04 •type d'Us : creusement •Fait : ST1224 •fouille : pelle mécanique •sur : 1084 ; 1089 ; 1226 •Ident. : indéterminé

•US : 1226 •secteur : DC04 •type d'Us : remblai •fouille : pelle mécanique •sur : 1084 ; 1089 •sous : 1225 ; 1228 •texture : sablon •couleur : brun à jaune •inclusions : fragments et nodules de mortier erratiques •dimensions en cm : épais. max. obs. : 15 •Ident. : abandon

•US : 1227 •secteur : DC04 •type d'Us : remblai •Fait : ST1227 •fouille : pelle mécanique •sous : remblais contemporains •texture : sablon •couleur : brun foncé •inclusions : nodules de calcaire erratiques •Ident. : indéterminé

•US : 1228 •secteur : DC04 •type d'Us : creusement •Fait : ST1227 •fouille : pelle mécanique •sur : 1089 ; 1169 ; 1226 •dimensions en cm : larg. max. obs. en tr. : 50/ prof. obs : 30 •Ident. : indéterminé

•US : 1229 •secteur : DC04 •type d'Us : creusement •fouille : pelle mécanique •sur : 1088 ; 1169 •sous : 1089 •Ident. : réaménagement

•US : 1230 •secteur : TR01 •type d'Us : sondage •fouille : pelle mécanique

•US : 1231 •secteur : TR05 •type d'Us : creusement •Fait : TR1053 •fouille : pelle mécanique •sur : 1049 ; 1155 ; 1156 ; 1157 •dimensions en cm : long. obs. en tr. : 260/ larg. max. obs. en tr. : 300 •Ident. : récupération de mur

•US : 1232 •secteur : DC04 •type d'Us : aménagement de sol •Ensemble : SEC05 •fouille : nettoyage après décapage •Equivalence : 1196 ; 1198 ; 1199 •sur : 1101 •sous : 1035 ; 1099 ; 1104 •texture : limon sableux •couleur : brun rouge sombre •Ident. : réaménagement

•US : 1233 •secteur : DC04 •type d'Us : bloc de pierre silico-calcaire rectangulaire •fouille : nettoyage après décapage •sous : 1099 ; 1109 •dimensions en cm : larg. obs : 110 •Ident. : indéterminé •description : En limite de décapage, partiellement dégagé. Parallèle au bord OSO du MR1101 duquel il est distant d'une vingtaine de cm. Marque un effet de paroi entre les US1099 et 1109. Parallèle à la ST1105 de laquelle il est distant d'environ 5,5 m.

•US : 1234 •secteur : DC04 •type d'Us : bloc de pierre silico-calcaire rectangulaire •Ensemble : BAT03 •fouille : nettoyage après décapage •sur : 1101 •sous : 1099 ; 1107 •dimensions en cm : long. tot : 45/ larg.tot : 20 •Ident. : construction •description : En limite de décapage, parallèle au bord ENE du MR1101 contre lequel il s'appuie. Marque un effet de paroi entre les Us1107 et 1099. Séparation entre les SEC06 et SEC07 : division interne du BAT03 ?

•US : 1235 •secteur : DC04 •type d'Us : bloc silico-calcaire parallélépipédique •fouille : nettoyage après décapage •dimensions en cm : larg. max : 45 •Ident. : indéterminé •description : En limite de décapage, partiellement dégagé. Enveloppé par l'Us1099-B. Bord OSO de la TR1096.

•US : 1236 •secteur : TR05 •type d'Us : sondage •fouille : pelle mécanique •sur : 1157 ; 1177

17 Annexe 6 : liste des faits archéologiques

Fait	Sect.	Us composant	Commentaire
SL1002	TR01	1002 : aménagements de sol 1123 : aménagements de sol	
TR1006	TR01	1006 : remblai de nivellement 1007 : négatif de mur et creusement	
TR1008	TR01	1008 : remblai de nivellement 1009 : négatif de mur et creusement	
TR1010	DC01; TR01	1010 : remblai de nivellement 1011 : négatif de mur et creusement	
EX1012	DC01; TR01	1012 : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés 1013 : creusement d'excavation	
EX1014	DC01; TR01	1014 : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés 1015 : creusement d'excavation	
MR1017	TR01	1017 : mur 1018 : creusement de fondation	
TR1019	TR01	1019 : remblai de nivellement 1020 : négatif de mur et creusement	
TR1028	TR02	1023 : rassemblement de mobiliers 1028 : remblai de nivellement 1029 : négatif de mur et creusement	
FS1024	TR02	1024 : remblai de nivellement 1025 : creusement	
TR1026	TR02	1026 : remblai de nivellement 1027 : négatif de mur et creusement	
TR1030	TR02	1030 : remblai de nivellement 1031 : négatif de mur et creusement	
MR1032	DC02; TR02	1032 : mur 1033 : creusement de fondation	
TR1034	TR02	1034 : remblai de nivellement 1035 : négatif de mur et creusement	
TR1036	TR03	1036 : remblai de nivellement 1037 : négatif de mur et creusement	
ST1038	TR04	1038 : comblement d'excavation 1039 : creusement d'excavation	
FO1040	TR04	1040 : comblement de fossé avec sédimentation hydraulique 1041 : creusement de fossé	
PO1043	TR06	1043 : comblement de trou de poteau 1044 : creusement de trou de poteau	
ST1045	TR06	1045 : creusement indéterminé 1046 : creusement	
FS1047	TR06	1047 : comblement de fosse 1048 : creusement de fosse	
MR1049	TR05	1049 : mur 1050 : creusement de fondation	
TR1053	TR05	1053 : remblai de nivellement 1231 : creusement	
ST1055	TR02	1055 : creusement indéterminé 1056 : creusement	
ST1058	TR02	1058 : creusement indéterminé 1059 : creusement	
SL1060	TR02	1060 : sol de mortier	
PO1063	TR02	1063 : comblement de trou de poteau 1064 : creusement de trou de poteau	
ST1065	TR02	1065 : creusement indéterminé 1066 : creusement	
TR1069	DC03	1069 : remblai de nivellement 1070 : négatif de mur et creusement	
TR1073	DC03; DC04	1071 : remblai à base de destruction 1073 : remblai de nivellement 1074 : négatif de mur et creusement	
SL1075	DC03	1075 : sol	
BQ1077	DC03	1077 : banquette 1078 : creusement de fondation	
TR1079	DC03	1079 : remblai de nivellement 1080 : creusement	
SL1081	DC03; DC04	1081 : aménagement de sol	
MR1082	DC04	1082 : mur 1083 : creusement de fondation	
TR1084	DC04	1084 : remblai de nivellement 1085 : négatif de mur et creusement	
TR1086	DC04	1086 : remblai de nivellement 1087 : négatif de mur et creusement	
SL1090	DC04	1090 : aménagements de sol	
TR1091	DC04	1091 : remblai de nivellement 1092 : négatif de mur et creusement	
SL1093	DC04	1093 : sol	
TR1094	DC04	1094 : remblai de nivellement 1095 : négatif de mur et creusement	
TR1096	DC04	1096 : remblai de nivellement 1097 : négatif de mur et creusement	
SL1100	DC04	1100 : sol	
MR1101	DC04	1101 : mur 1102 : creusement de fondation	
TR1103	DC04	1103 : remblai de nivellement 1104 : négatif de mur et creusement	
ST1105	DC04	1105 : remblai de pierres 1106 : creusement	
TR1164	DC02; TR02	1164 : remblai de nivellement 1165 : négatif de mur et creusement	

Fait	Sect.	Us composant	Commentaire
MR1112	TR01	1112 : mur 1113 : creusement de fondation	
TR1114	TR01	1114 : remblai 1115 : négatif de mur et creusement	
TR1116	TR01	1116 : remblai 1117 : négatif de mur et creusement	
SL1118	TR01	1118 : sol de mortier	
ST1126	TR01	1125 : creusement indéterminé 1126 : creusement	
EX1127	TR01	1127 : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés 1128 : creusement	
TR1131	DC01	1131 : remblai 1132 : négatif de mur et creusement	
TR1133	DC01	1133 : remblai 1134 : négatif de mur et creusement	
TR1135	DC01	1135 : remblai 1136 : négatif de mur et creusement	
TR1137	DC01	1137 : remblai 1138 : négatif de mur et creusement	
FD1139	DC01	1139 : fondation 1140 : creusement de fondation	Pendant sud du mur de couronne intermédiaire nord de la Phase I (BAT05) ?
MR1141	TR07	1141 : mur 1142 : creusement de fondation	
ES1172	TR07	1143 : 1172 1144 : 1173 1172 : escalier 1173 : creusement de fondation	
TR1145	TR07	1145 : comblement de tranchée indifférenciée 1146 : creusement	
TR1147	TR07	1147 : remblai 1148 : creusement	
EX1150	TR02; TR05; TR07	1150 : remblai de nivellement 1182 : creusement d'excavation	
EX1151	TR02; TR07	1151 : remblai de nivellement 1188 : creusement	
SL1152	TR02; TR05; TR07	1152 : aménagements de sol	
TR1158	TR05	1158 : remblai 1159 : creusement	
ST1160	TR05	1160 : comblement 1161 : creusement	
TR1162	SD1230; TR01	1162 : Us non enregistrée 1163 : creusement	
TR1166	DC02; TR02	1166 : remblai de nivellement 1167 : négatif de mur et creusement	
SL1169	DC04	1169 : aménagements de sol	
SL1171	TR04	1171 : sol	
MR1175	TR05	1175 : mur 1176 : creusement de fondation	
EX1177	TR05; TR02	1177 : remblai de nivellement 1178 : creusement	
EX1183	TR02	1183 : remblais et sédimentation hydromorphe 1184 : creusement d'excavation	
ST1195	TR02	1195 : comblement et creusement	
ST1202	TR02	1202 : comblement 1203 : creusement	
ST1204	TR02	1204 : remblai 1205 : creusement 1206 : remblai	
ST1212	TR01	1212 : comblement indifférencié 1213 : creusement	
ST1214	TR03	1214 : remblai 1215 : creusement	
ST1218	TR04	1218 : comblement 1219 : creusement	
ST1224	DC04	1224 : remblai 1225 : creusement	
ST1227	DC04	1227 : remblai 1228 : creusement	

18 Annexe 7 : Liste des ensembles archéologiques

Ensemble	Faits composant	Us composant	sect. : TR/DC/SD	UFE en rapport
BAT01	MR1017 TR1019 MR1112 TR1114 TR1116 TR1162	1017 1018 1020 1112 1113 1115 1117 1163	SD1230 TR01	SEC01 SEC02 SEC12 1004 1129 1130
BAT02	TR1006 TR1008 TR1010 TR1131 TR1133 TR1135 TR1137	1007 1009 1011 1132 1134 1136 1138	DC01 TR01	SEC03 SEC04 SEC12 SEC16 EX1012 EX1014 FD1139
BAT03	TR1030 MR1032 TR1034 TR1073 TR1094 TR1096 MR1101 TR1103 TR1164 TR1166	1031 1032 1033 1035 1074 1095 1097 1101 1102 1104 1165 1167 1234	DC02 DC03 DC04 TR02	BAT05 SEC05 SEC06 SEC07 SEC08 SEC11 SEC16 ST1105 1054 1057 1076 1099 1109 1193 1191
BAT04	MR1082 TR1084 TR1086 TR1091	1082 1083 1085 1087 1092	DC04	SEC08 SEC09 SEC10 SEC11 1089
BAT05	TR1036 BQ1077 TR1079	1037 1077 1078 1080	DC03 TR03	BAT03 SEC11 SEC13 TR1069 1076 1089
BAT06	MR1049 MR1141 ES1172 MR1175	1049 1050 1141 1142 1172 1173 1175 1176	TR05 TR07	SEC14 SEC15 EX1177 EX1151 TR1053 1234
BAT07	TR1026 TR1028	1027 1029	TR02	SEC14 FS1024 ST1203 1152 1191 1234
SEC01	SL1118	1118 1119	TR01	BAT01 MR1017 MR1112 TR1019 TR1114 TR1116 1004
SEC02		1120 1121 1122	TR01	BAT01 BAT02 MR1112 TR1006 TR1008 TR1114 TR1162
SEC03			DC01 TR01 SD1003	BAT02 EX1014 TR1006 TR1008 TR1010 TR1131 TR1133 TR1135
SEC04			DC01	BAT02 EX1014 TR1131 TR1133 TR1135 TR1137

Ensemble	Faits composant	Us composant	sect. : TR/DC/SD	UFE en rapport
SEC05	SL1060 PO1063 ST1195	1060 1063 1064 1067 1168 1193 1194 1195 1196 1197 1198 1199 1200 1232	DC03 DC04 TR02	BAT03 MR1032 TR1030 TR1034 TR1073 TR1103 TR1164 TR1166 1068
SEC06		1107 1108	DC04	BAT03 MR1101 TR1034 TR1073 TR1103 1234
SEC07	SL1100	1098 1100	DC04	BAT03 MR1101 TR1073 TR1094 TR1096 1234
SEC08	SL1093	1093	DC04	BAT03 BAT04 TR1073 TR1091 TR1094
SEC09			DC04	BAT04 MR1082 TR1084 TR1086 TR1091
SEC10	SL1169	1169	DC04	BAT04 TR1084 TR1086 1089
SEC11	SL1081 SL1090	1081 1090	DC03 DC04	BAT03 BAT04 BQ1077 BAT05 MR1082 TR1036 TR1073 TR1079 TR1084 TR1091 1076 1089
SEC12	SL1002 ST1126	1002 1123 1125 1126	TR01	BAT01 BAT02 TR1006 TR1019 1004
SEC13	SL1075	1075	DC03	BAT05 BQ1077 TR1036 TR1069 TR1079 1076 1089
SEC14	TR1147 SL1152 TR1158	1148 1152 1153 1154 1159	TR02 TR05 TR07	BAT06 BAT07 FS1024 ES1172 EX1151 EX1177 MR1049 MR1141 MR1175
SEC15		1155 1156 1207 1208 1209 1210	TR05 TR07	BAT06 ES1172 EX1151 EX1177 MR1049 MR1141 MR1175 TR1053 TR1145
SEC16				BAT02 BAT03 BAT07 TR1030 TR1135 TR1137 TR1164 TR1166 1109 1110

19 Annexe 8 : Liste des points topographiques (Philippe Lenhardt)

19.1 Levé du 01/10/2004 : diagnostic

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 01/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
N° pts	coordonnées Lambert 1			01/10/2004
	X	Y	Z	
1	641481.328	140937.956	74.761	cal-6000 (DST Ville de Meaux)
2	641441.181	140826.495	68.603	cal-6007 (DST Ville de Meaux)
3	641518.295	140793.423	69.207	impl-AB (Inrap)
4	641590.148	140713.389	76.131	cal-11000 (Inrap)
5	641586.195	140634.226	75.096	cal-10000 (Inrap)
levé Diag.				
6	641588.071	140893.618	78.099	tr05
7	641583.072	140887.007	76.310	tr05
8	641576.763	140878.102	75.084	tr05
9	641579.630	140876.768	75.030	tr05
10	641583.515	140881.605	75.992	tr05
11	641591.007	140891.460	78.251	tr05
12	641580.944	140883.638	74.773	mr1049
13	641581.013	140883.643	74.520	mr1049
14	641580.941	140882.220	74.626	mr1049
15	641581.019	140882.228	74.499	mr1049
16	641581.038	140880.541	74.294	mr1049
17	641579.778	140880.698	73.987	mr1049
18	641579.666	140881.814	74.418	mr1049
19	641582.651	140886.048	75.660	trfondation1053
20	641581.829	140882.800	74.463	trfondation1053
21	641581.756	140881.835	74.547	trfondation1053
22	641581.015	140882.067	74.504	trRecup1051
23	641581.736	140881.867	74.542	trRecup1051
24	641582.755	140881.298	74.561	trRecup1051
25	641580.983	140880.312	74.090	trRecup1051
26	641580.218	140880.310	74.043	trRecup1051
27	641579.670	140880.526	73.971	trRecup1051
28	641563.935	140884.126	74.571	tr03
29	641565.397	140887.466	74.690	tr03
30	641567.861	140893.421	76.042	tr03
31	641564.486	140894.000	74.854	tr03
32	641562.936	140889.615	74.534	tr03
33	641561.182	140885.154	74.531	tr03
34	641567.288	140892.915	73.892	trRecup1036
35	641565.760	140893.495	73.919	trRecup1036
36	641564.132	140890.964	73.707	trRecup1036
37	641565.477	140890.513	73.777	trRecup1036
38	641565.751	140890.295	73.764	trRecup1036
39	641565.553	140889.808	73.757	trRecup1036
40	641565.078	140889.819	73.690	trRecup1036
41	641564.624	140889.074	73.635	trRecup1036
42	641564.943	140888.636	73.658	trRecup1036
43	641564.616	140887.640	73.610	trRecup1036
44	641564.115	140887.689	73.520	trRecup1036
45	641563.236	140886.003	73.448	trRecup1036
46	641562.530	140886.382	73.411	trRecup1036
47	641563.107	140888.026	73.509	trRecup1036
48	641564.000	140889.963	73.640	trRecup1036
49	641551.202	140894.723	74.691	tr04
50	641553.927	140903.117	75.433	tr04
51	641557.139	140912.627	75.876	tr04
52	641555.248	140913.232	75.858	tr04
53	641551.917	140904.324	75.532	tr04
54	641548.880	140895.035	74.722	tr04
55	641550.001	140895.911	73.643	fo1040
56	641549.781	140896.482	73.703	fo1040
57	641550.893	140897.681	73.775	fo1040
58	641551.426	140897.417	73.781	fo1040
59	641552.165	140898.364	73.865	fo1040
60	641552.651	140899.648	73.866	fo1040
61	641556.523	140911.266	74.946	st1038
62	641555.203	140910.352	74.857	st1038
63	641553.928	140909.630	74.881	st1038
64	641547.824	140876.322	73.112	tr02
65	641561.373	140870.241	73.639	tr02
66	641580.745	140861.915	74.430	tr02
67	641590.353	140857.686	76.386	tr02
68	641589.227	140854.140	76.223	tr02
69	641583.410	140857.304	74.362	tr02
70	641577.121	140860.310	73.952	tr02
71	641576.847	140859.976	73.949	tr02
72	641563.539	140866.137	73.400	tr02
73	641547.074	140873.772	72.754	tr02
74	641562.169	140868.631	72.664	mr1032
75	641562.405	140867.844	72.605	mr1032
76	641562.706	140866.868	72.608	mr1032

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 01/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
N° pts	coordonnées Lambert 1			01/10/2004
	X	Y	Z	
77	641561.701	140867.330	72.597	mr1032
78	641561.539	140867.884	72.612	mr1032
79	641561.394	140868.343	72.652	mr1032
80	641561.305	140868.428	72.382	trRecup1034
81	641560.733	140870.243	72.226	trRecup1034
82	641562.459	140869.467	72.775	trRecup1034
83	641562.694	140868.871	72.746	trRecup1034
84	641562.837	140868.471	72.685	fondation
85	641563.384	140866.685	72.570	fondation
86	641564.380	140866.123	72.229	trRecup1030
87	641565.621	140866.690	72.293	trRecup1030
88	641565.865	140867.077	72.348	trRecup1030
89	641565.736	140868.092	72.444	trRecup1030
90	641566.517	140867.762	72.464	trRecup1030
91	641566.901	140866.252	72.369	trRecup1030
92	641565.361	140865.667	72.239	trRecup1030
93	641569.517	140866.476	71.789	trRecup1028
94	641569.590	140865.641	71.704	trRecup1028
95	641569.128	140865.373	71.720	trRecup1028
96	641569.460	140864.598	71.653	trRecup1028
97	641570.064	140864.704	71.658	trRecup1028
98	641570.950	140863.444	71.568	trRecup1028
99	641570.765	140863.251	71.579	trRecup1028
100	641573.150	140862.189	71.707	trRecup1028
101	641573.189	140862.585	71.698	trRecup1028
102	641574.087	140862.946	71.771	trRecup1028
103	641573.810	140863.412	71.763	trRecup1028
104	641572.726	140863.238	71.643	trRecup1028
105	641572.282	140864.003	71.637	trRecup1028
106	641572.881	140864.320	71.688	trRecup1028
107	641573.065	140864.915	71.741	trRecup1028
108	641574.721	140864.201	71.852	trRecup1026
109	641574.724	140862.538	71.922	trRecup1026
110	641575.083	140861.298	71.890	trRecup1026
111	641576.846	140860.768	71.983	trRecup1026
112	641576.099	140862.611	71.936	trRecup1026
113	641575.913	140863.614	71.957	trRecup1026
114	641576.101	140863.682	71.970	trRecup1026
115	641576.328	140863.603	71.969	fs1024
116	641576.535	140863.058	71.960	fs1024
117	641576.877	140862.688	71.957	fs1024
118	641577.282	140862.776	71.989	fs1024
119	641577.624	140862.905	72.007	fs1024
120	641577.650	140863.051	72.021	fs1024
121	641548.058	140838.772	71.454	sdg1003
122	641557.167	140835.942	71.799	sdg1003
123	641575.655	140830.462	72.561	sdg1003
124	641576.297	140832.381	72.609	sdg1003
125	641566.663	140835.483	72.319	sdg1003
126	641549.125	140840.956	71.567	sdg1003
127	641576.633	140833.199	72.619	tr01
128	641583.569	140830.493	73.124	tr01
129	641586.009	140835.100	73.988	tr01
130	641588.242	140834.696	75.177	tr01
131	641586.003	140828.344	75.499	tr01
132	641582.983	140819.609	74.837	tr01
133	641581.172	140820.225	73.558	tr01
134	641581.435	140823.020	73.229	tr01
135	641581.302	140826.534	73.050	tr01
136	641579.839	140828.841	72.802	tr01
137	641576.205	140829.724	72.601	tr01
138	641575.636	140830.377	72.559	tr01
139	641584.128	140830.347	73.203	berme
140	641585.091	140829.863	73.233	berme
141	641586.178	140829.372	73.302	berme
142	641582.350	140831.152	72.993	sdg1001
143	641580.695	140828.035	72.815	sdg1001
144	641580.115	140828.282	72.786	sdg1001
145	641581.422	140831.598	72.749	sdg1001
146	641581.421	140831.590	72.749	sdg1001
147	641577.829	140829.187	72.742	trRecup1006
148	641577.103	140830.631	72.677	trRecup1006
149	641576.643	140831.736	72.637	trRecup1006
150	641576.456	140833.141	72.600	trRecup1006
151	641578.264	140832.575	72.696	trRecup1006
152	641578.891	140830.897	72.728	trRecup1006
153	641579.523	140828.971	72.775	trRecup1008
154	641576.605	140831.737	72.631	trRecup1008
155	641576.500	140832.560	72.620	trRecup1008

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 01/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
	coordonnées Lambert 1		NGF	01/10/2004
N° pts	X	Y	Z	Remarques
156	641575.482	140831.378	71.684	trRecup1008
157	641575.224	140832.207	71.650	trRecup1008
158	641574.126	140831.806	71.614	trRecup1008
159	641574.404	140830.930	71.610	trRecup1008
160	641574.113	140831.847	71.608	trRecup1010
161	641573.847	140832.528	71.555	trRecup1010
162	641573.612	140833.070	71.539	trRecup1010
163	641572.693	140833.367	71.532	trRecup1010
164	641573.037	140832.362	71.545	trRecup1010
165	641573.360	140831.275	71.541	trRecup1010
166	641584.209	140824.201	73.266	mr1017
167	641584.261	140824.961	73.306	mr1017
168	641584.378	140825.825	73.172	mr1017
169	641584.828	140825.818	73.195	mr1017
170	641585.485	140827.522	73.207	fondation1019
171	641584.271	140827.800	73.081	fondation1019
172	641582.795	140827.519	72.987	fondation1019
173	641582.020	140826.570	73.043	fondation1019
174	641589.337	140800.407	74.242	tr06
175	641588.889	140796.738	74.298	tr06
176	641585.578	140797.060	74.003	tr06

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 01/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
	coordonnées Lambert 1		NGF	01/10/2004
N° pts	X	Y	Z	Remarques
177	641584.825	140799.044	73.988	tr06
178	641575.244	140800.844	72.768	tr06
179	641560.022	140803.927	72.079	tr06
180	641560.470	140806.102	72.110	tr06
181	641573.251	140803.509	72.766	tr06
182	641578.372	140802.059	71.961	po1043
183	641578.066	140801.932	71.924	po1043
184	641578.076	140802.204	71.914	po1043
185	641578.114	140800.863	71.946	st1045
186	641577.728	140801.944	71.888	st1045
187	641576.764	140801.393	71.854	st1045
188	641577.392	140800.925	71.877	st1045
189	641574.176	140801.361	71.806	fs1047
190	641574.193	140802.260	71.798	fs1047
191	641573.810	140803.180	71.755	fs1047
192	641573.004	140803.328	71.716	fs1047
193	641572.737	140802.732	71.678	fs1047
194	641572.274	140802.472	71.653	fs1047
195	641572.535	140802.108	71.643	fs1047
196	641572.547	140801.640	71.659	fs1047
197	641518.291	140793.427	69.207	fermAB

19.2 levé du 07/10/2004 : diagnostic et modelé numérique du relief

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 07/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
	coordonnées Lambert 1		NGF	07/10/2004
N° pts	X	Y	Z	Remarques
1	641481.328	140937.956	74.761	cal-6000 (DST Ville de Meaux)
2	641441.181	140826.495	68.603	cal-6007 (DST Ville de Meaux)
3	641518.295	140793.423	69.207	impl-AB (Inrap)
4	641590.148	140713.389	76.131	cal-11000 (Inrap)
5	641586.195	140634.226	75.096	cal-10000 (Inrap)
Diag.				
471	641518.301	140793.420	69.198	calAbattoir
472	641441.175	140826.495	68.611	verif6007
473	641598.805	140826.852	76.901	impl-S-Test
474	641598.798	140826.849	76.913	calSTest
475	641549.897	140875.093	72.540	st1065
476	641550.710	140874.780	72.538	st1065
477	641549.518	140872.828	72.451	st1065
478	641548.690	140873.114	72.401	st1065
479	641554.097	140873.374	72.587	N.pt.F
480	641561.397	140870.029	72.962	N.pt.E
481	641568.789	140867.054	73.324	N.pt.D
482	641583.393	140860.673	74.302	N.pt.B
483	641588.876	140854.530	74.367	S.pt.A
484	641581.851	140858.158	73.649	S.pt.B
485	641574.538	140861.276	73.027	S.pt.C
486	641567.291	140864.548	73.049	S.pt.D
487	641559.897	140867.758	72.879	S.pt.E
488	641552.701	140871.097	72.834	S.pt.F
489	641548.228	140873.505	71.922	st1055
490	641549.402	140874.603	72.038	st1055
491	641549.343	140873.055	71.962	st1055
492	641557.212	140869.168	71.770	berme1
493	641558.268	140871.388	71.882	berme1
494	641562.096	140869.692	72.587	sdg1
495	641562.043	140869.520	72.556	sdg1
496	641562.083	140869.211	72.540	sdg1
497	641561.330	140868.765	72.397	sdg1
498	641561.233	140868.840	72.075	sdg1
499	641560.714	140868.675	72.061	sdg1
500	641560.610	140869.423	72.066	sdg1
501	641560.877	140869.573	72.088	sdg1
502	641560.684	140870.295	72.229	sdg1
503	641560.956	140869.168	71.665	altiCalcaire
504	641561.450	140867.973	72.069	sdg2
505	641561.028	140867.993	72.047	sdg2
506	641560.915	140867.596	72.111	sdg2
507	641561.464	140867.656	71.758	altiFond
508	641561.640	140867.349	72.131	fondation
509	641561.579	140867.603	72.095	fondation
510	641561.453	140868.002	72.071	fondation
511	641561.257	140868.948	71.949	fondation
512	641561.069	140869.629	71.948	fondation
513	641560.832	140870.249	71.996	fondation
514	641561.900	140869.760	71.981	fondation
515	641562.015	140869.301	71.992	fondation
516	641561.924	140869.791	72.570	st1061
517	641562.791	140866.754	72.442	st1061
518	641563.487	140866.492	72.414	st1061
519	641563.402	140869.156	72.633	st1061
520	641563.389	140869.117	72.624	po1063

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 07/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
	coordonnées Lambert 1		NGF	07/10/2004
N° pts	X	Y	Z	Remarques
521	641563.240	140868.942	72.584	po1063
522	641563.476	140868.780	72.602	po1063
523	641564.990	140868.433	72.667	sol1060
524	641563.902	140868.172	72.583	sol1060
525	641563.657	140868.115	72.560	sol1060
526	641563.413	140868.378	72.561	sol1060
527	641563.336	140868.669	72.570	sol1060
528	641563.407	140869.155	72.634	sol1060
529	641563.867	140868.848	72.707	solAltisup
530	641563.685	140868.284	72.600	solAltisup
531	641563.999	140866.242	72.286	berme2
532	641564.216	140867.500	72.293	berme2
533	641564.650	140868.571	72.376	berme2
534	641555.896	140869.846	71.733	st1058
535	641555.947	140870.209	71.746	st1058
536	641556.343	140870.276	71.762	st1058
537	641556.717	140870.255	71.799	st1058
538	641556.995	140869.719	71.766	st1058
539	641557.123	140869.208	71.767	st1058
540	641566.948	140864.998	72.378	berme3
541	641567.356	140866.106	72.312	berme3
542	641567.794	140867.319	72.484	berme3
543	641577.396	140860.573	72.367	berme4
544	641577.826	140861.596	72.378	berme4
545	641578.290	140862.741	72.456	berme4
546	641581.445	140859.279	72.424	sdg3
547	641582.753	140858.795	72.462	sdg3
548	641583.579	140860.492	72.595	sdg3
549	641582.221	140861.069	72.462	sdg3
550	641588.667	140858.199	74.039	berme5
551	641588.182	140856.783	73.859	berme5
552	641587.417	140855.247	73.826	berme5
553	641588.129	140834.458	74.580	cpe1
554	641583.265	140820.454	74.453	cpe1
555	641584.819	140825.766	73.923	mr1017altiSup
556	641584.403	140825.783	73.533	mr1017altiSup
557	641584.300	140824.530	73.900	mr1017altiSup
558	641584.265	140824.271	73.607	mr1017altiSup
559	641518.282	140793.438	69.202	fermAbattoir
560	641496.739	140801.998	68.904	route
561	641501.927	140806.872	68.931	route
562	641507.618	140804.719	68.942	route
563	641513.493	140803.676	69.085	route
564	641519.998	140805.527	69.454	route
565	641524.763	140809.849	69.843	route
566	641526.425	140813.149	70.047	route
567	641529.326	140820.972	70.263	route
568	641535.762	140819.346	70.260	route
569	641532.499	140810.594	70.022	route
570	641531.828	140805.113	69.771	route
571	641534.278	140797.832	69.708	route
572	641538.570	140793.447	69.957	route
573	641551.534	140788.209	70.714	route
574	641550.058	140781.738	70.748	route
575	641571.394	140773.675	72.149	route
576	641574.161	140779.634	72.207	route
577	641587.232	140767.667	73.290	route

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 07/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
N° pts	coordonnées Lambert 1		NGF	07/10/2004 Remarques
	X	Y	Z	
1111	641555.639	140791.193	71.031	mnt2
1112	641549.266	140791.844	70.672	mnt2
1113	641551.127	140801.212	71.498	mnt2
1114	641552.822	140806.653	71.675	mnt2
1115	641557.208	140806.494	71.923	mnt2
1116	641558.347	140812.142	71.944	mnt2
1117	641554.892	140814.661	71.786	mnt2
1118	641548.766	140816.403	71.416	mnt2
1119	641546.919	140807.955	71.239	mnt2
1120	641540.022	140798.999	70.354	mnt2
1121	641548.339	140826.965	71.625	mnt2
1122	641555.760	140825.586	71.924	mnt2
1123	641562.442	140824.999	72.146	mnt2
1124	641569.934	140824.935	72.561	mnt2
1125	641570.080	140829.882	72.760	mnt2
1126	641563.443	140833.728	72.156	mnt2
1127	641555.802	140835.819	71.835	mnt2
1128	641548.346	140837.937	71.477	mnt2
1129	641542.693	140840.609	71.365	mnt2
1130	641543.825	140848.743	71.786	mnt2
1131	641553.049	140846.785	71.809	mnt2
1132	641559.729	140844.544	72.018	mnt2
1133	641565.665	140842.029	72.334	mnt2
1134	641580.223	140836.476	72.870	mnt2
1135	641577.561	140849.821	73.107	mnt2
1136	641569.908	140852.524	72.697	mnt2
1137	641562.260	140854.561	72.551	mnt2
1138	641555.137	140857.867	72.430	mnt2
1139	641545.312	140861.662	72.151	mnt2
1140	641538.707	140863.179	71.955	mnt2
1141	641529.066	140863.672	71.492	mnt2
1142	641521.449	140864.265	71.328	mnt2
1143	641523.301	140873.358	72.098	mnt2
1144	641532.881	140878.990	72.644	mnt2
1145	641541.020	140876.761	72.775	mnt2
1146	641538.809	140886.356	73.585	mnt2
1147	641543.548	140884.906	73.813	mnt2
1148	641552.142	140881.778	73.798	mnt2
1149	641559.352	140877.572	73.986	mnt2
1150	641567.152	140873.915	74.138	mnt2
1151	641574.955	140869.512	74.460	mnt2
1152	641583.207	140866.605	74.895	mnt2
1153	641587.465	140871.210	75.348	mnt2
1154	641581.945	140876.032	75.266	mnt2
1155	641585.398	140881.186	75.910	mnt2
1156	641589.721	140877.680	75.958	mnt2
1157	641588.224	140885.694	76.202	mnt2
1158	641582.702	140887.324	76.472	mnt2
1159	641578.536	140882.271	75.576	mnt2

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 07/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
N° pts	coordonnées Lambert 1		NGF	07/10/2004 Remarques
	X	Y	Z	
1160	641575.174	140876.808	74.945	mnt2
1161	641568.246	140878.636	74.492	mnt2
1162	641564.300	140881.521	74.427	mnt2
1163	641567.474	140887.899	74.778	mnt2
1164	641571.196	140887.180	74.871	mnt2
1165	641560.766	140888.220	74.733	mnt2
1166	641550.700	140890.708	74.448	mnt2
1167	641553.962	140900.629	75.395	mnt2
1168	641557.064	140908.669	75.656	mnt2
1169	641561.114	140911.162	76.124	mnt2
1170	641564.955	140910.109	76.309	mnt2
1171	641551.513	140912.498	75.740	mnt2
1172	641550.496	140904.121	75.494	mnt2
1173	641546.168	140893.570	74.562	mnt2
1174	641541.323	140892.008	74.230	mnt2
1175	641534.416	140890.152	73.832	mnt2
1176	641538.775	140897.147	74.736	mnt2
1177	641541.271	140902.910	75.248	mnt2
1178	641542.371	140908.321	75.660	mnt2
1179	641605.062	140915.187	80.257	mnt3
1180	641609.857	140917.591	80.859	mnt3
1181	641611.260	140913.315	80.755	mnt3
1182	641608.488	140909.777	80.459	mnt3
1183	641613.064	140911.204	80.633	mnt3
1184	641574.833	140894.285	76.818	mnt4
1185	641572.331	140894.686	77.284	mnt4
1186	641568.765	140897.467	77.578	mnt4
1187	641565.316	140898.988	77.276	mnt4
1188	641564.850	140902.248	77.373	mnt4
1189	641566.622	140904.576	77.168	mnt4
1190	641598.788	140826.843	76.907	fermSTsud
1191	641596.590	140789.598	75.742	emprise
1192	641600.067	140814.377	76.280	emprise
1193	641605.163	140851.498	77.071	emprise
1194	641609.682	140884.776	77.823	emprise
1195	641614.333	140918.295	80.821	emprise
1196	641517.266	140816.005	69.901	parking
1197	641521.809	140816.653	69.995	parking
1198	641524.555	140816.324	70.070	parking
1199	641526.376	140814.273	70.098	parking
1200	641528.981	140821.243	70.312	parking
1201	641525.870	140822.247	70.088	parking
1202	641524.322	140824.277	69.943	parking
1203	641528.244	140835.444	69.880	parking
1204	641534.098	140850.501	69.984	parking
1205	641529.102	140852.271	69.911	parking
1206	641522.106	140854.973	69.775	parking

19.3 Levé du 14/10/2004 : sanctuaire monumental de La Bauve

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 14/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
N° pts	coordonnées Lambert 1		NGF	14/10/2004 Remarques
	X	Y	Z	
1	641481.328	140937.956	74.761	cal-6000 (DST Ville de Meaux)
2	641441.181	140826.495	68.603	cal-6007 (DST Ville de Meaux)
3	641518.295	140793.423	69.207	impl-AB (Inrap)
murs sanctuaire monumental La Bauve				
1207	641481.333	140937.956	74.755	6000cal
1208	641468.377	140928.928	74.284	spit1D. Couturier ?
1209	641462.981	140941.504	74.679	spit2D. Couturier ?
1210	641321.269	140850.597	74.025	angl
1211	641320.901	140854.345	73.913	mur
1212	641320.520	140858.537	74.115	angl
1213	641322.334	140858.734	74.177	mur
1214	641323.866	140858.877	74.190	mur
1215	641326.641	140859.154	73.010	angl
1216	641326.386	140861.584	74.724	mur
1217	641326.158	140863.784	74.984	mur
1218	641326.053	140865.112	74.702	angl
1219	641328.948	140865.460	74.086	mur
1220	641332.009	140865.817	73.918	mur
1221	641333.778	140866.000	72.944	angl
1222	641324.320	140882.136	73.407	angl
1223	641324.412	140881.032	73.814	mur
1224	641324.645	140878.763	73.676	mur
1225	641324.952	140876.131	74.415	angl
1226	641320.472	140881.770	74.659	mur
1227	641318.888	140881.600	74.541	mur
1228	641318.156	140881.523	74.580	angl
1229	641317.859	140884.252	74.886	mur
1230	641317.316	140889.471	75.244	mur

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 14/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
N° pts	coordonnées Lambert 1		NGF	14/10/2004 Remarques
	X	Y	Z	
1231	641316.187	140900.405	75.275	mur
1232	641315.836	140903.890	75.206	angl
1233	641317.659	140904.081	75.279	mur
1234	641320.592	140904.350	75.287	mur
1235	641322.226	140904.489	75.025	angl
1236	641321.978	140906.739	75.291	mur
1237	641321.700	140909.440	75.299	mur
1238	641321.589	140910.518	75.194	angl
1239	641314.156	140909.784	74.952	angl
1240	641314.276	140908.650	75.232	mur
1241	641314.494	140906.172	75.187	mur
1242	641314.557	140905.387	75.158	angl
1243	641311.898	140905.076	75.203	mur
1244	641307.981	140904.661	75.238	mur
1245	641305.996	140904.486	75.168	angl
1246	641298.896	140902.216	74.858	angl
1247	641300.098	140902.358	75.270	mur
1248	641302.650	140902.613	75.246	mur
1249	641305.056	140902.834	75.203	angl
1250	641305.235	140901.076	75.251	mur
1251	641306.063	140892.800	75.231	mur
1252	641307.087	140882.318	75.234	mur
1253	641308.691	140882.214	75.159	mur-ep
1254	641307.756	140891.938	75.225	mur-ep
1255	641305.041	140880.208	75.171	mur
1256	641302.486	140879.970	75.172	mur
1257	641301.190	140879.838	74.353	angl
1258	641301.395	140877.688	74.332	mur
1259	641301.676	140874.885	74.291	mur

Meaux (77100), ZI Nord, « La Bauve », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
 diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 21/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
N° pts	coordonnées Lambert 1		NGF	21/10/2004 Remarques
	X	Y	Z	
1941	641579.545	140881.629	74.340	berm8
1942	641581.795	140879.992	74.368	berm8
1943	641582.792	140881.328	74.514	1049récup
1944	641581.689	140881.377	74.522	1049récup
1945	641581.017	140881.294	74.435	1049récup
1946	641579.525	140881.505	74.010	1049mr
1947	641579.511	140880.593	73.956	1049mr
1948	641579.441	140879.391	73.786	1049mr
1949	641580.253	140879.309	73.913	1049mr
1950	641580.907	140879.239	73.830	1049mr
1951	641579.468	140879.309	73.652	ressaut1049
1952	641580.574	140879.216	73.604	ressaut1049
1953	641581.283	140879.104	73.670	ressaut1049
1954	641581.074	140879.926	73.941	alti1049mr
1955	641580.121	140880.101	73.965	alti1049mr
1956	641580.746	140882.293	74.601	alti1049mr
1957	641579.295	140879.421	73.450	sdgW
1958	641581.124	140879.065	73.422	sdgW
1959	641580.052	140877.688	73.459	sdgW
1960	641579.048	140878.422	73.476	sdgW
1961	641577.570	140878.637	72.536	sdgX
1962	641578.737	140877.685	72.575	sdgX
1963	641578.284	140876.129	72.527	sdgX
1964	641576.544	140876.833	72.581	sdgX
1965	641578.832	140876.126	72.967	1158st
1966	641578.979	140876.852	73.019	1158st
1967	641576.751	140877.348	73.137	1158st
1968	641577.048	140877.868	73.097	1158st
1969	641576.865	140877.450	72.837	1158alt
1970	641578.915	140876.596	72.766	1158alt
1971	641578.114	140878.564	72.844	bloc1
1972	641577.930	140878.594	72.838	bloc1
1973	641577.874	140878.718	72.849	bloc1
1974	641578.867	140878.163	72.918	bloc2
1975	641578.712	140878.115	72.944	bloc2
1976	641578.562	140878.357	72.886	bloc2
1977	641578.899	140877.235	72.853	bloc3
1978	641578.764	140877.556	72.900	bloc3
1979	641579.035	140877.821	72.913	bloc3
1980	641578.748	140876.182	72.829	bloc4
1981	641578.479	140876.287	72.821	bloc4
1982	641578.568	140876.680	72.836	bloc4
1983	641578.774	140876.609	72.852	bloc4
1984	641577.839	140875.944	72.812	bloc5
1985	641577.920	140876.052	72.816	bloc5
1986	641578.092	140875.884	72.833	bloc5
1987	641577.640	140876.106	72.728	bloc5
1988	641577.590	140876.087	72.729	bloc6
1989	641577.715	140876.205	72.761	bloc6
1990	641577.803	140876.061	72.730	bloc6
1991	641577.941	140875.867	72.936	1161st
1992	641578.348	140875.739	72.931	1161st
1993	641578.116	140875.861	72.824	alti1161st
1994	641577.177	140876.011	73.177	sdgZ
1995	641575.945	140874.119	73.236	sdgZ
1996	641576.899	140873.586	73.317	sdgZ
1997	641578.235	140875.429	73.201	sdgZ
1998	641575.973	140872.204	74.164	tr05
1999	641573.854	140873.044	74.153	tr05
2000	641584.306	140875.620	75.482	tr07sup
2001	641585.532	140878.186	75.590	tr07sup
2002	641585.551	140880.961	75.957	tr07sup
2003	641586.231	140882.521	76.046	tr07sup
2004	641589.065	140881.347	76.100	tr07sup

Meaux Vide-Arpent, Inrap. 2002-676, levé du 21/10/2004 Philippe Lenhardt et Gilles Desrayaud				
N° pts	coordonnées Lambert 1		NGF	21/10/2004 Remarques
	X	Y	Z	
2005	641588.839	140880.169	75.860	tr07sup
2006	641588.284	140874.606	75.638	tr07sup
2007	641586.566	140882.196	74.595	tr07inf
2008	641588.841	140881.222	74.731	tr07inf
2009	641585.841	140880.057	74.405	tr07inf
2010	641588.520	140880.341	74.618	tr07inf
2011	641588.333	140877.177	74.384	tr07inf
2012	641585.839	140878.071	73.769	tr07inf
2013	641584.963	140876.197	73.153	tr07inf
2014	641585.159	140875.686	73.205	tr07inf
2015	641586.942	140874.627	73.305	tr07inf
2016	641588.064	140875.749	73.168	tr07inf
2017	641588.304	140876.672	73.253	tr07inf
2018	641584.992	140876.555	73.157	1147tr
2019	641585.255	140876.964	73.119	1147tr
2020	641586.357	140876.092	73.170	1147tr
2021	641586.184	140876.615	73.115	1147tr
2022	641588.197	140876.123	73.227	1147tr
2023	641587.971	140875.658	73.152	1147tr
2024	641585.300	140876.989	73.795	ex1151
2025	641587.208	140874.833	73.590	ex1151
2026	641588.448	140877.721	74.392	1141mr
2027	641587.659	140878.212	74.359	1141mr
2028	641587.209	140878.456	74.288	1141mr
2029	641587.031	140877.431	74.113	1141mr
2030	641587.702	140877.096	74.108	1141mr
2031	641588.265	140876.794	74.234	1141mr
2032	641587.060	140878.299	74.339	bloc1
2033	641586.748	140877.610	74.274	bloc1
2034	641586.591	140877.645	74.267	bloc1
2035	641586.473	140877.760	74.144	bloc1
2036	641586.784	140878.412	74.361	bloc1
2037	641586.448	140877.977	74.033	bloc2
2038	641586.355	140877.755	73.974	bloc2
2039	641586.535	140877.654	74.054	bloc2
2040	641585.851	140879.015	74.305	marche1
2041	641586.312	140878.845	74.311	marche1
2042	641586.851	140878.615	74.305	marche1
2043	641586.645	140878.206	74.318	marche1
2044	641586.226	140878.365	74.237	marche1
2045	641585.881	140878.514	74.281	marche1
2046	641586.608	140878.180	74.052	marche2
2047	641586.528	140877.963	74.059	marche2
2048	641586.157	140878.119	73.947	marche2
2049	641585.875	140878.241	73.940	marche2
2050	641586.421	140877.976	73.760	marche3
2051	641586.351	140877.821	73.737	marche3
2052	641586.075	140877.905	73.623	marche3
2053	641585.813	140878.007	73.624	marche3
2054	641588.432	140878.202	74.313	1145tr
2055	641587.178	140878.842	74.290	1145tr
2056	641585.866	140879.360	74.294	1145tr
2057	641588.599	140879.114	74.677	blocS
2058	641588.312	140879.148	74.813	blocS
2059	641588.397	140879.607	74.789	blocS
2060	641588.557	140879.622	74.806	blocS
2061	641588.994	140881.118	75.093	cpeA
2062	641586.402	140882.331	75.169	cpeH
2063	641588.125	140874.452	75.163	cpeB
2064	641584.555	140875.753	74.704	cpeE
2065	641585.680	140878.168	75.182	cpeG
2066	641598.781	140826.850	76.920	fermStest

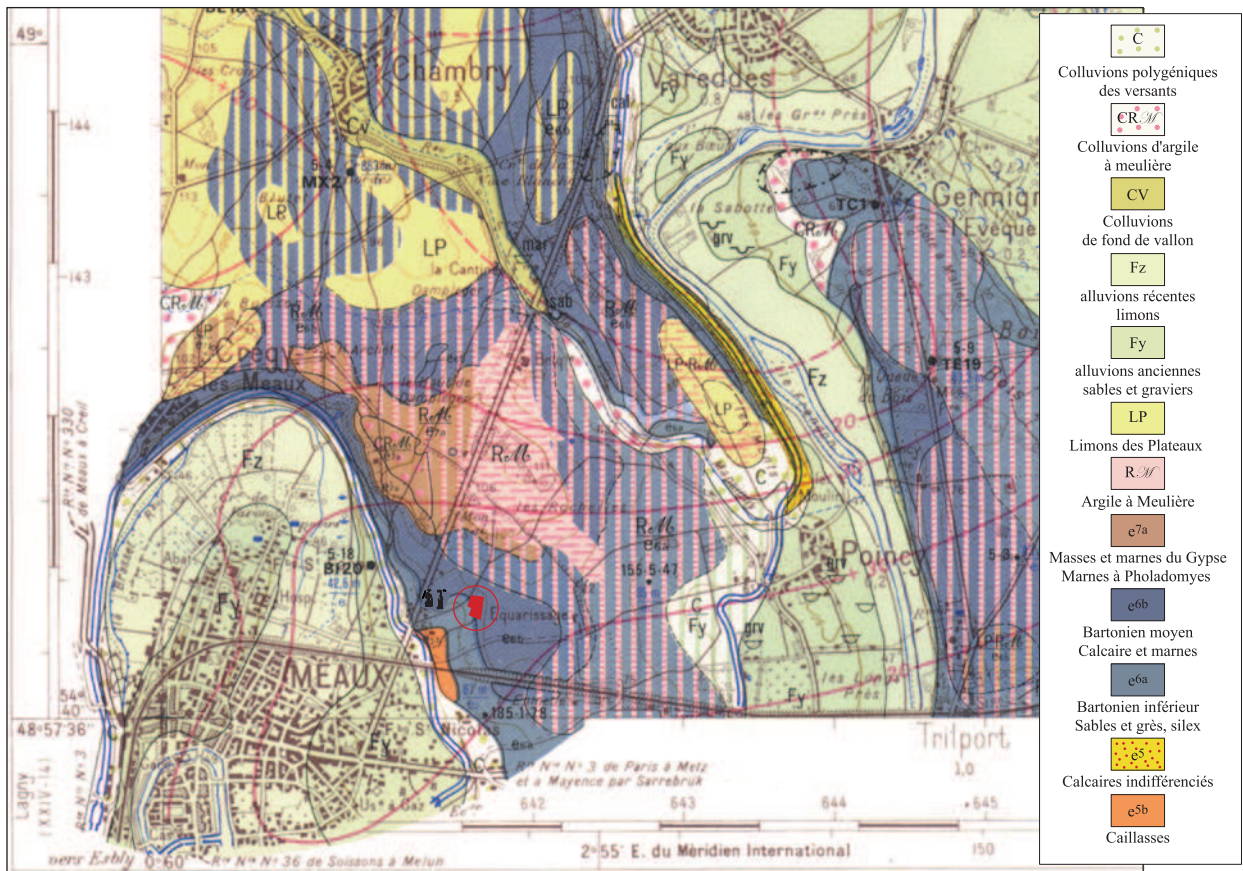
Meaux (77100), ZI Nord, « *La Bauve* », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004

20 **ILLUSTRATIONS**

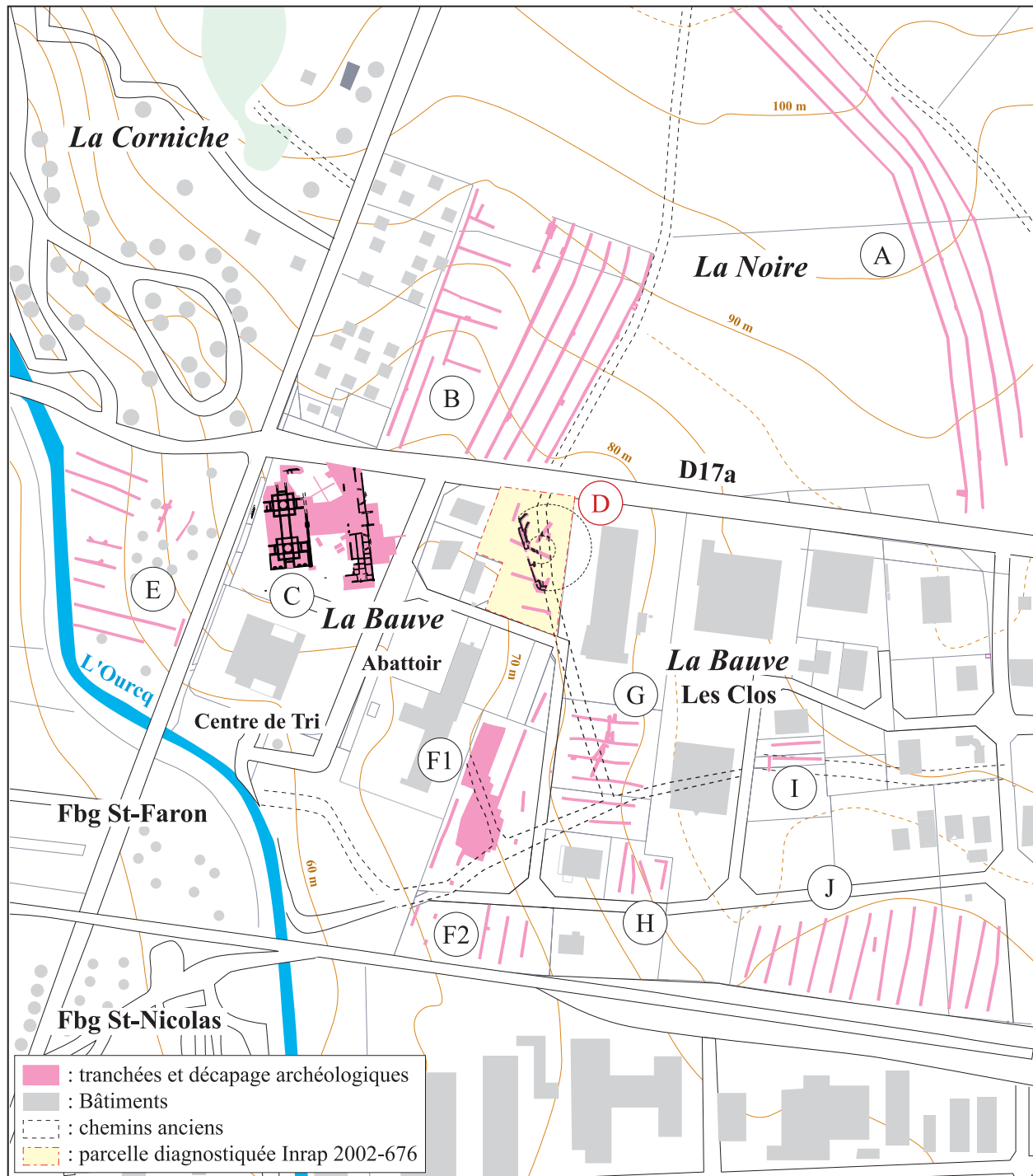
Meaux (77100), ZI Nord, « *La Bauve* », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004



a : Localisation géographique du Diagnostic archéologique parcelle n°533 à Meaux, ZI Nord, rue du Vide-Arpent (extrait de la carte au 1/25000, IGN Paris 1992, 2513 OT, TOP25 : "Meaux").



b : Contexte géologique du Diagnostic archéologique parcelle n°533 à Meaux, ZI Nord, rue du Vide-Arpent (extrait de "Carte géologique à 1/50000", Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat, Service Géologique National MEAUX, feuille XXV-13, IGN 1977).

Meaux (77100), Zone Industrielle Nord, *La Bauve/La Noire*

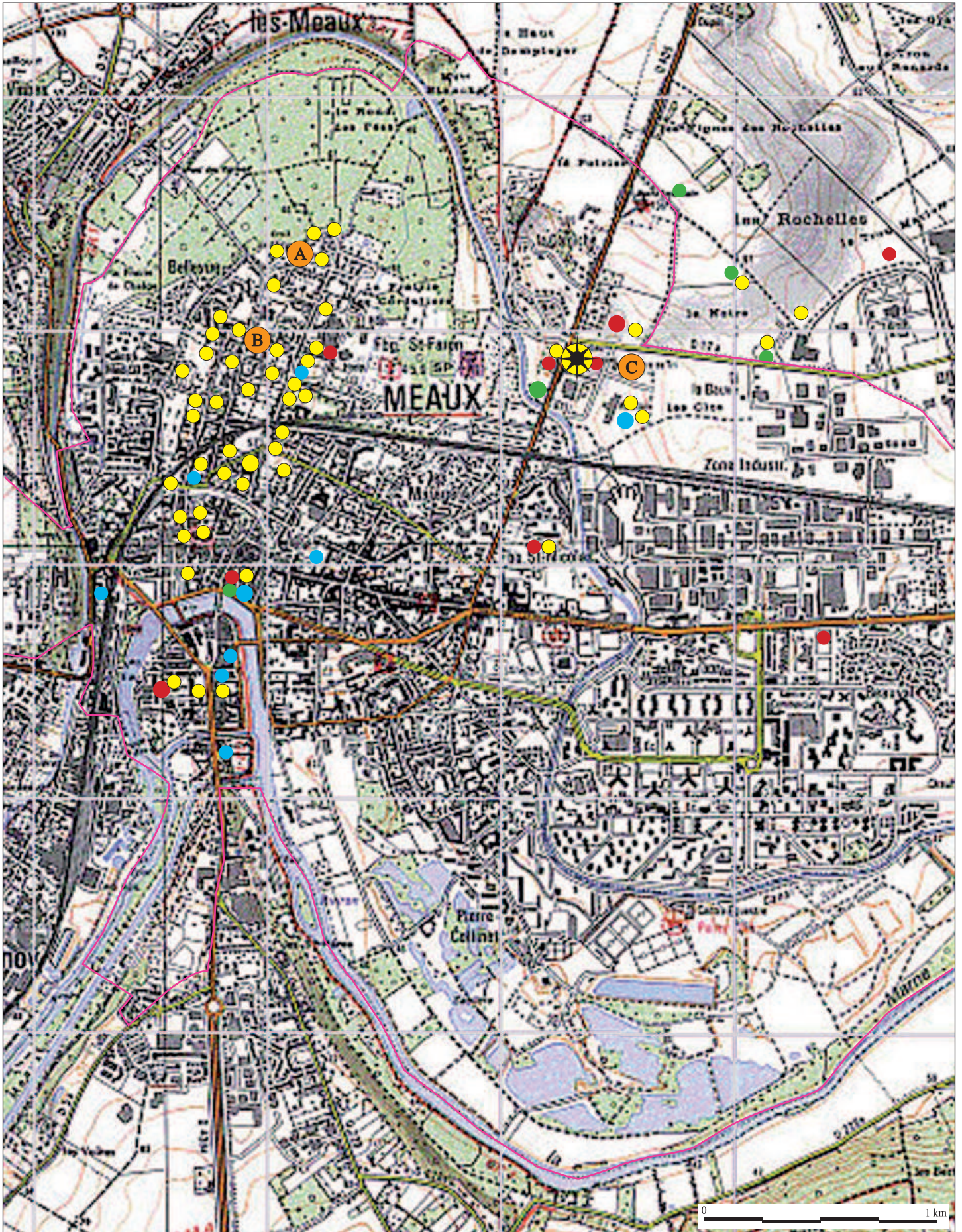
é : 1/6500, état des données en novembre 2004

(-extrait de la carte au 1/25000, IGN Paris 1992, 2513 OT, TOP25 : "Meaux")

-données archéologiques d'après Frangin 2004 et Laboratoire topographique Inrap Cif).

- A : Barreau Routier, Rocade de Meaux, David Couturier 2003 (**Néo./Bronze/Proto./GR**).
- B : "Arpent-Videron", David Couturier 2003 (Proto/GR ; **occupation rituelle laténienne**).
- C : **Sanctuaire gallo-romain** de "La Bauve", fouille programmée 1985-1997 (Danielle Magnan).
- D : Édifice de spectacle gallo-romain**, parcelle n°533 diagnostic Inrap 2002-676, Gilles Desrayaud 2004.
- E : "Route de Varrèdes/Chemin de Flandre", David Couturier 2003 et Paul Brunet 2003 (décapage non-figuré ; **Néo/Proto**).
- F1 : Lot D1, David Couturier et Elsa Frangin 2003 (GR/**habitat groupé haut Moyen-Âge**).
- F2 : Lot D2, David Couturier 2003.
- G : Diagnostic parcelles n°355, 511, 517, 519, 522 et 527, Gilles Desrayaud 2004 (**GR/HMA**).
- H : Lot F, Luc Leconte 2003.
- I : Lot G, Luc Leconte 2003.
- J : Lot N, Luc Leconte 2003.

Pl. 02a : contexte archéologique immédiat



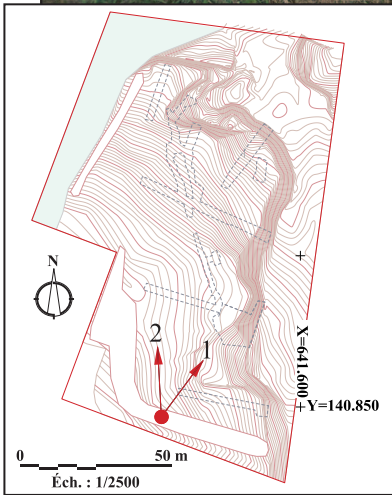
- | | | | | | |
|-----------------|------------------|------------------------------|-------------------------------------|------------------------|------------------------|
| ● Néolithique | ● Gallo-romain | ☼ sanctuaire <i>La Bauve</i> | édifices de spectacle gallo-romains | ○ A Croix-saint-Faron | ○ C rue du Vide-Arpent |
| ● Protohistoire | ● haut Moyen-Âge | — limite de commune | | ○ B rue Camille Guérin | |

Pl. 02b : commune de Meaux (Seine-et-Marne)

principales découvertes archéologiques (Danielle Magnan -SRA Île-de-France- 2005)



cliché Gilles Desvignand, Inrap 2004



Cliché 1 : diagnostic Inrap 2002-676, Zone Industrielle Nord de Meaux, *La Bauve*, 24/09/2004, vue depuis le sud vers le nord est.



cliché Gilles Desvignand, Inrap 2004

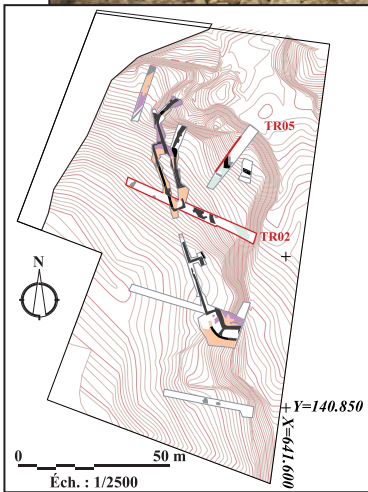
Cliché 2 : diagnostic Inrap 2002-676, Zone Industrielle Nord de Meaux, *La Bauve*, 24/09/2004, vue depuis le sud vers le nord.

Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004

Pl. 03 : état du terrain le 24/09/2004



cliché Gilles Desquand, Inrap 2004



Cliché 1 : TR05 en cours, coupe NO partielle
 remblais de construction 1156 et 1155, TR1053,
 mur 1049 (face interne avec chanfrein, enduite au mortier),
 excavation de destruction 1177, remblais de nivellement d'abandon 1149 et 1150,
 en fond de tranchée : sol naturel anthropisé 1157.



cliché Gilles Desquand, Inrap 2004

Cliché 2 : TR02, vue du NO
 fond de tranchée au premier plan : socle calcaire bartonien ; plan médian : mur 1032 ; en arrière plan : butte fossile, remblais des gradins remaniés

Pl. 04 : photos, TR05 en cours (coupe NO partielle) et TR02.

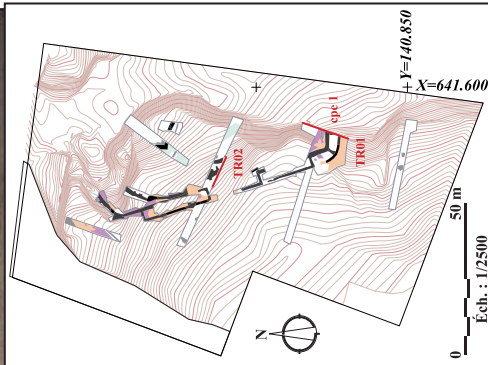


clichés John Cornu, Inrap 2004

1 : TR01, coupe 1

(assemblage approx. de 3 clichés non orthométriques)

sol 1002, remblais de construction 1004, mur 1017, tranchées de récupération 1019 et 1114, perturbations et remblais contemporains



clichés Gilles Desraynaud, Inrap 2004

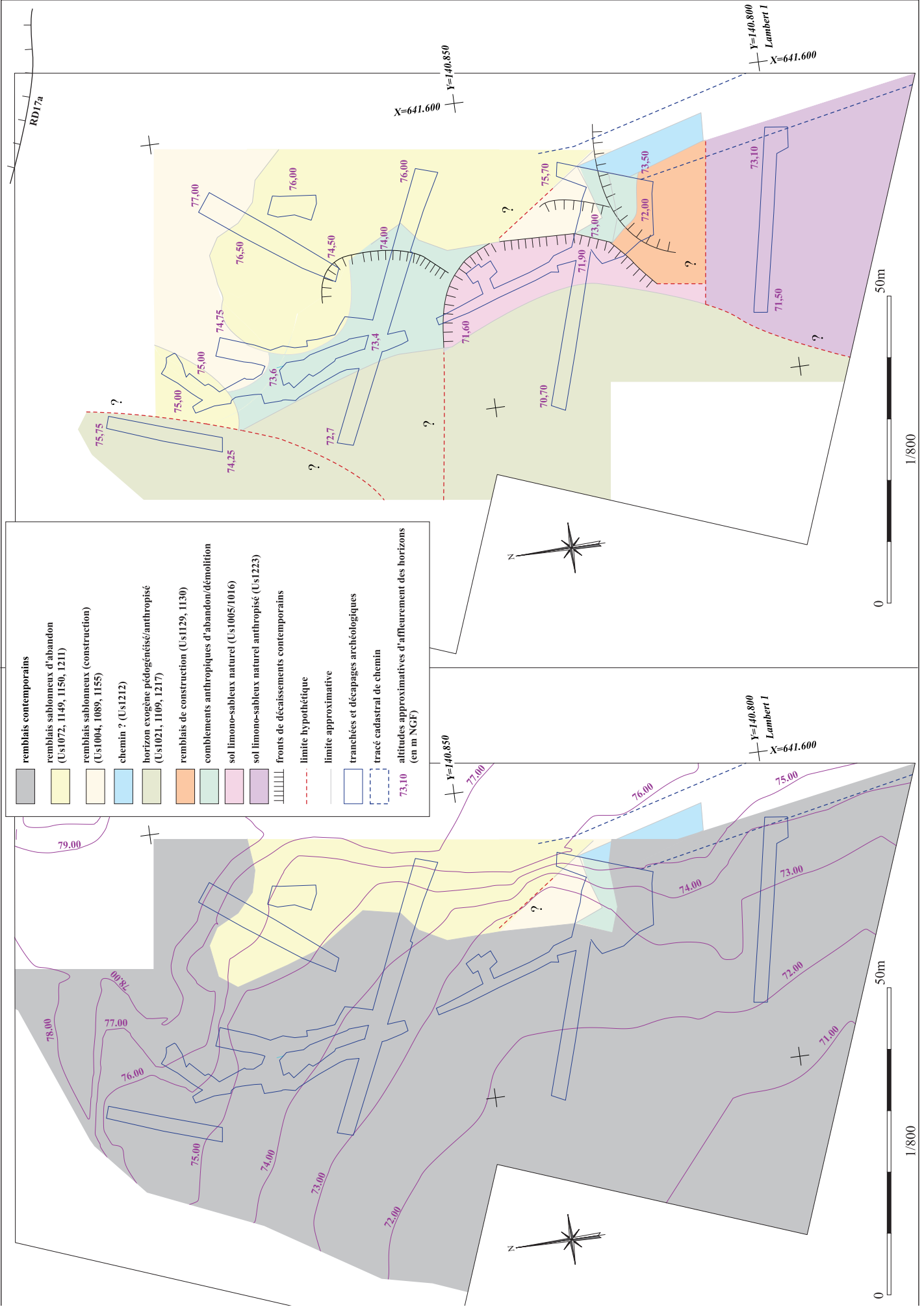
2 : TR02, coupe SO partielle, TR1026 et 1028

(assemblage approx. de 3 clichés non orthométriques)

horizon supérieur : excavation et remblais contemporains ; horizons sous-jacents : tranchées de récupération 1026 et 1028, sols anthropiques à naturels ; fond de tranchée au niveau du socle calcaire bartonnien

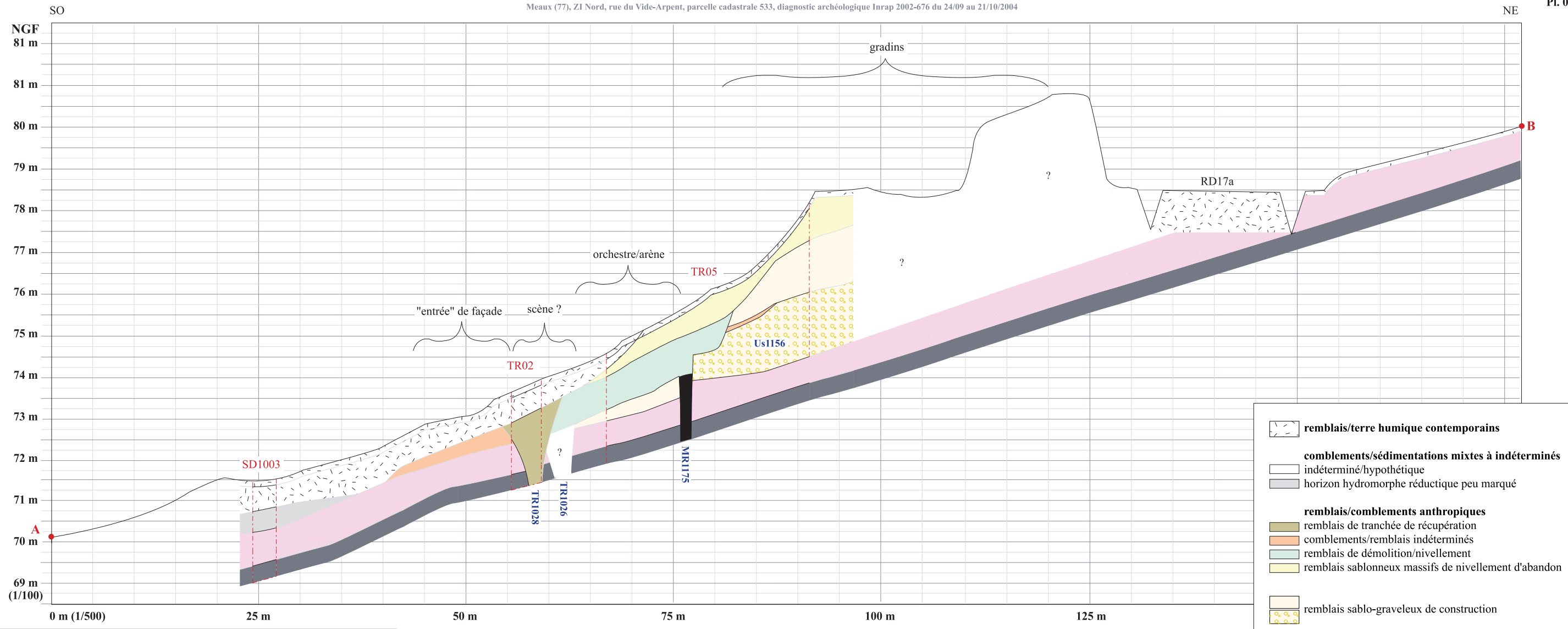
Pl. 05 : Photos, TR01 cpe 1 et TR02 cpe sud partielle.

Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004

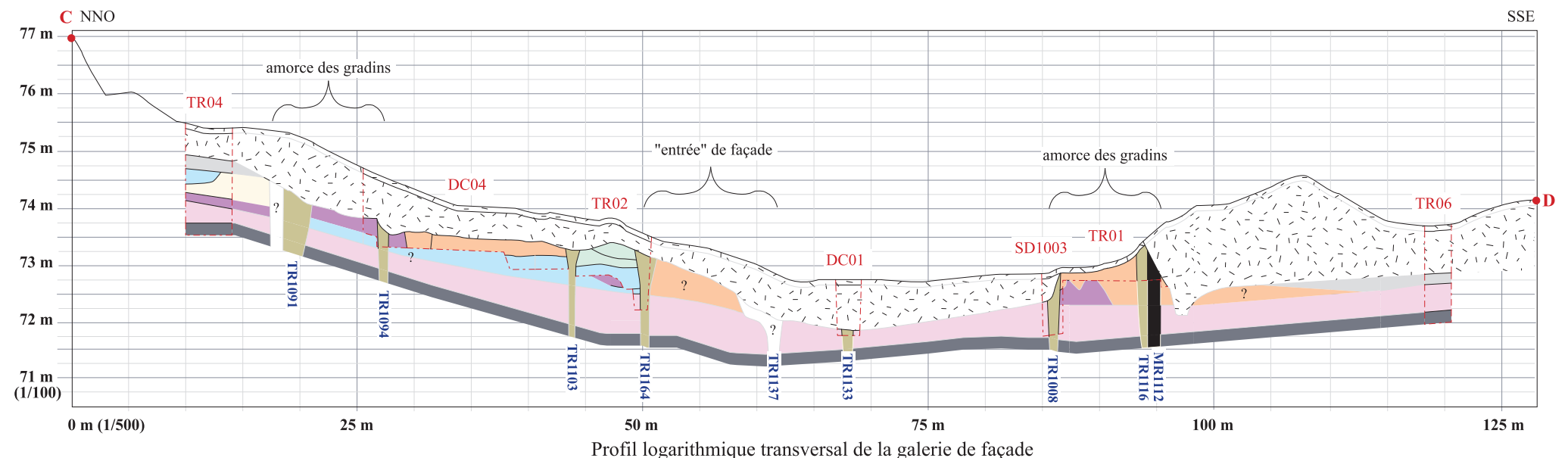
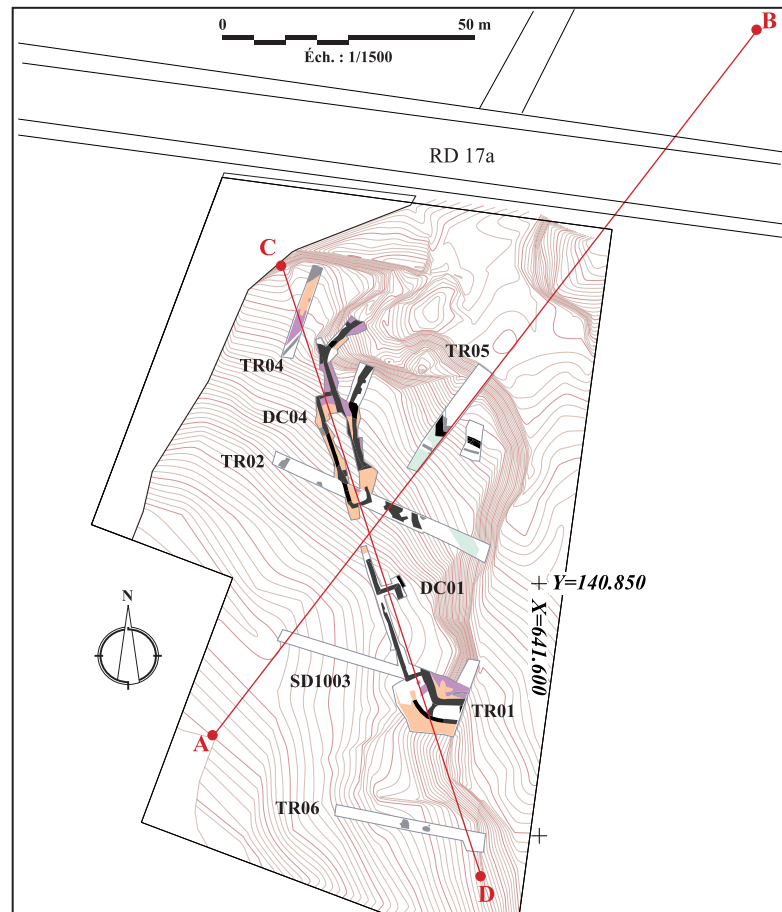


Pl. 06 : Contexte pédo-stratigraphique de l'emprise, plans à 1/800

Meaux (77100), ZI Nord, « La Bauve », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004



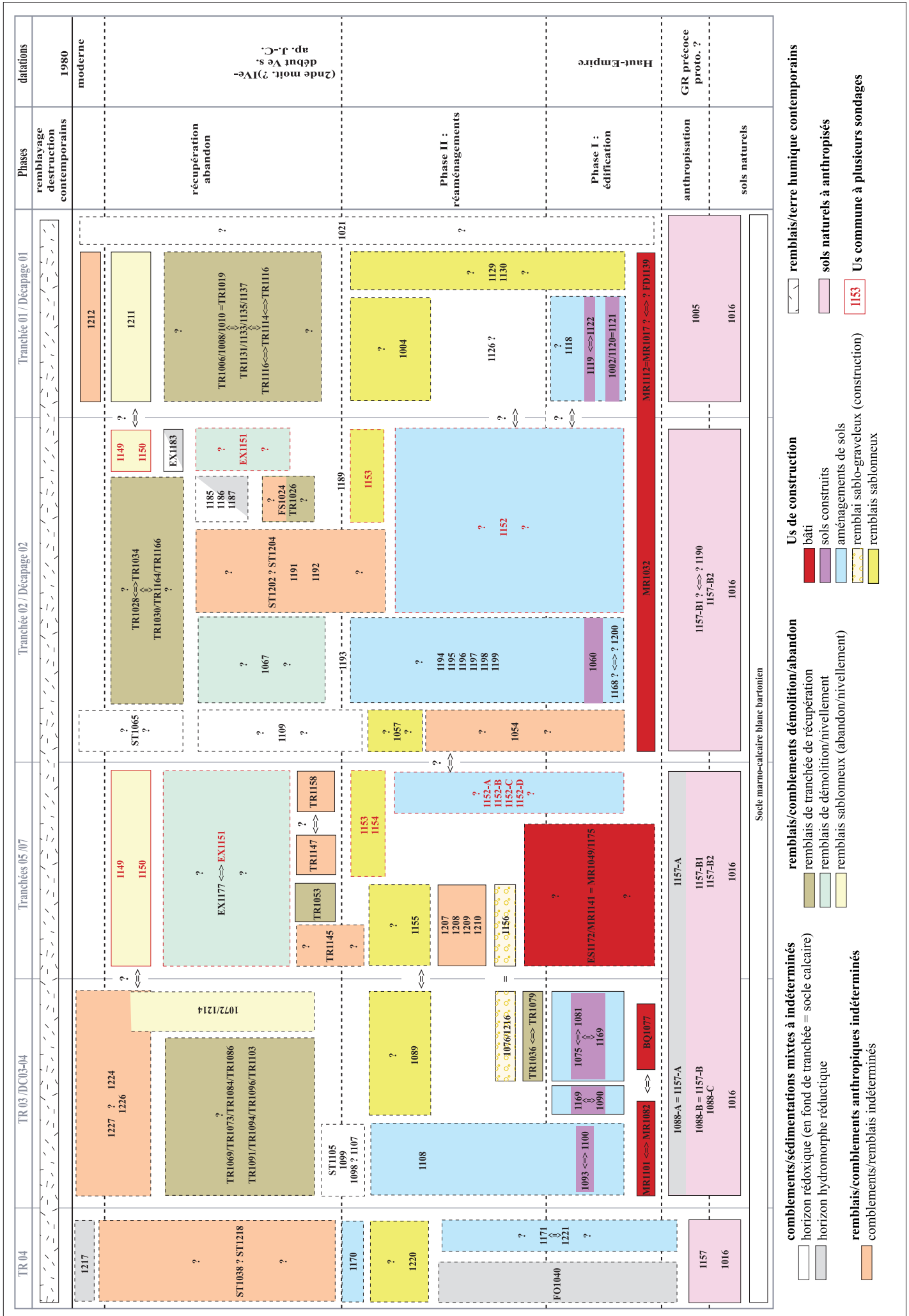
Profil logarithmique SO/NE



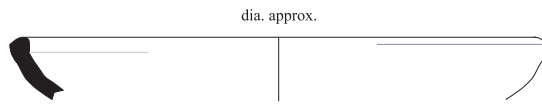
Profil logarithmique transversal de la galerie de façade

Pl. 07 : profils pédo-stratigraphiques logarithmiques

Meaux (77100), ZI Nord, « La Bauve », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004



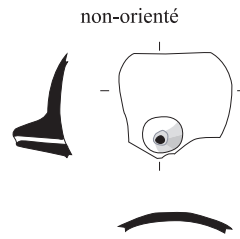
Pl. 08 : Diagramme pédo-stratigraphique



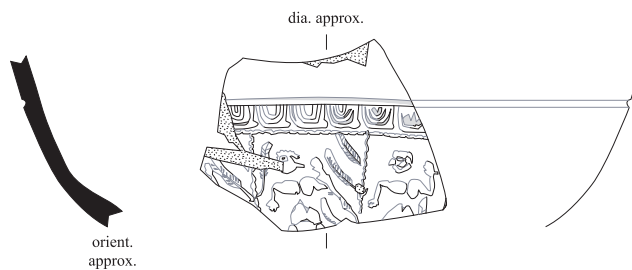
1054-2
 "assiette/bol"
 modelée noire à chamotte à inclusions calcaires
 ext. à lissage grossier
 La Tène finale ?-1ère moitié 1er s. ap. J.-C.



1054-3
 "gobelet", Terra Rubra,
 pâte fine rose claire et couverte rouge sur l'ext. et lèvre int.
 1er-début IIe s. ap. J.-C.



1098/99-1
 "biberon"
 pâte claire fine rouge orangé à engobe ext. micacé doré
 1er-IIIe s. ap. J.-C.




1068-1
 Sigillée, pâte fine orange foncé, très fines paillettes micacées éparses,
 couverte rouge orange foncé
 2de moitié IIe-IVe s. ap. J.-C.






1185-1 (1022)
 facture grossière,
 pâte fine grise à grésée à surfaces beige marbré très compactes
 IIe-Ve s. ap. J.-C. ?

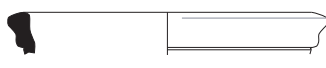


diam. approx.

1022-17
 "assiette" en *Grise ardoisée*
 2nde moitié IIe-IVe s. ap. J.-C.




1022-13
Grise ardoisée
 IVe s. ap. J.-C. ?

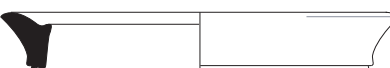


diam. approx.

1022-15a




1022-15b




diam. approx.


1022-14a



1022-15c




1022-14b



1022-15d

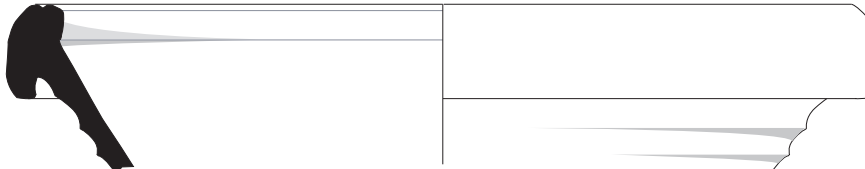
a-c : *Grise ardoisée*, d : *Commune grise*, bords de type Sellès 1308-1310
 2nde moitié IIe-IVe s. ap. J.-C.



1022-14c
Grise ardoisée, bords de type Sellès 1127
 IVe s. ap. J.-C.

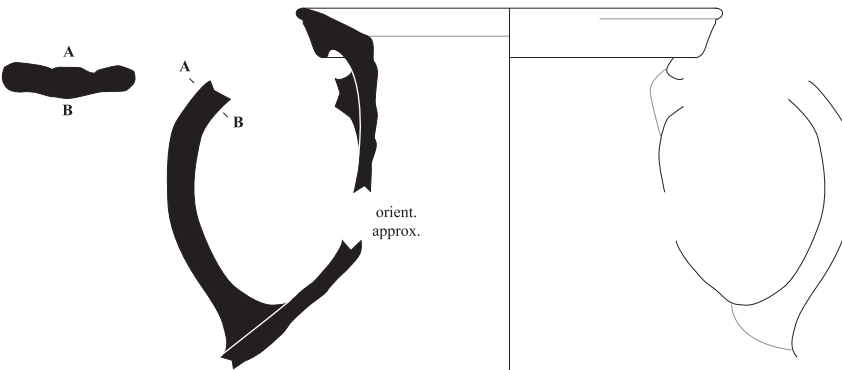


1022-9
 pâte grise fine
 Ier-IIIe s. ap. J.-C. ?



diam. approx.

1022-1
 mortier en *Claire sableuse*
 pâte sableuse blanche, int. sablé rugueux
 IIe-IVe s. ap. J.-C.



diam. approx.

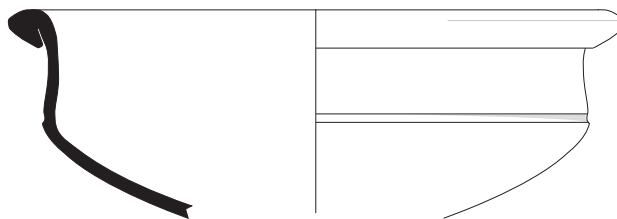
1022-4
 "amphorette" en *Claire sableuse* beige,
 int. engobé marron et traces de résidu noirâtre
 fin IIe-IVe s. ap. J.-C.

orient. approx.

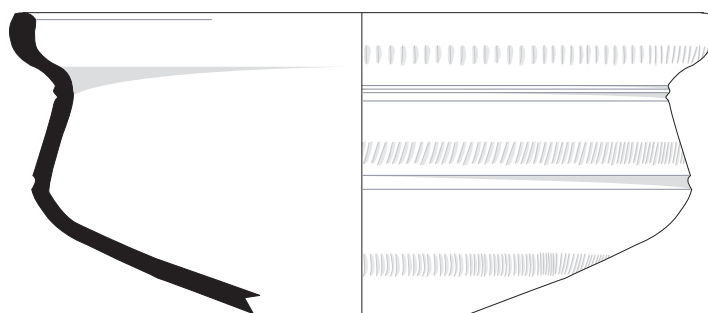
0 10 cm
 É : 1/3

Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004

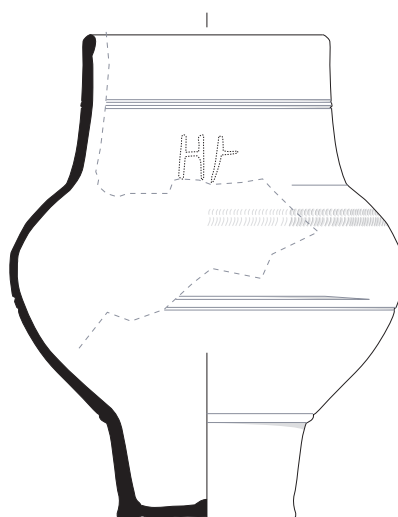
Pl. 10 : Céramique du gisement 1022, IVe-début Ve s. ap. J.-C.



1022-12
"jatte" en *Grise ardoisée*
2^{de} moitié IIe-IVe s. ap. J.-C.



1022-17
"jatte" en *Grise ardoisée*
2^{de} moitié IIe-IVe s. ap. J.-C.



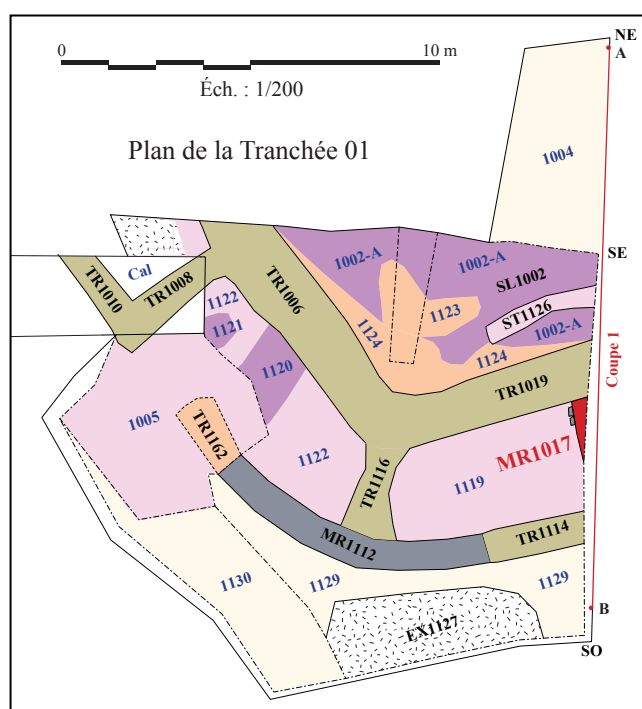
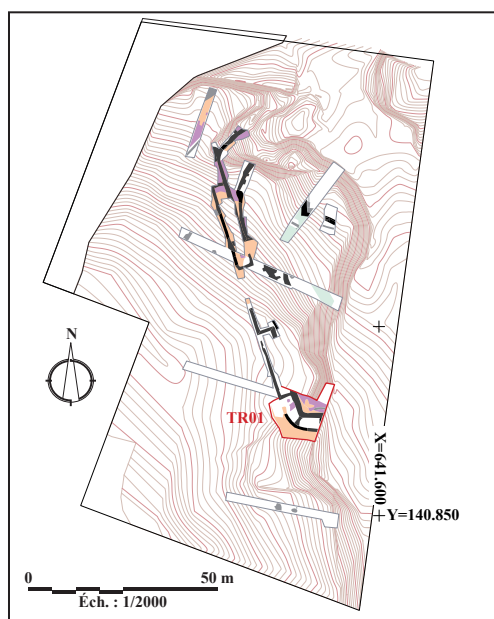
1024A-1 (1022)
"gobelet" en *Grise ardoisée*
inscription cursive gravée sur pâte cuite
IIIe-IVe s. ap. J.-C.





cliché John Cornu, Inrap 2004

Mur 1017, TR01, coupe 1, vue de l'ONO, échelle approximative à 1/20
parement de moellons silico-calcaires et enduit de mortier blanc crème (sable/chaux)

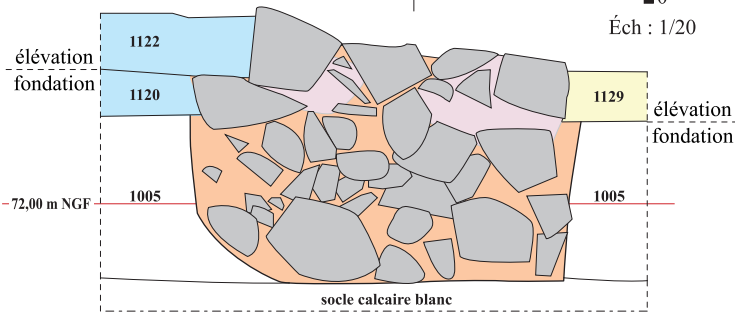
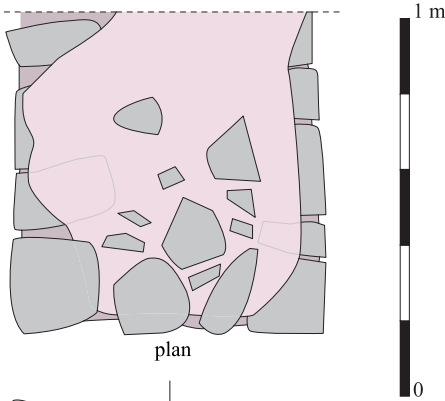
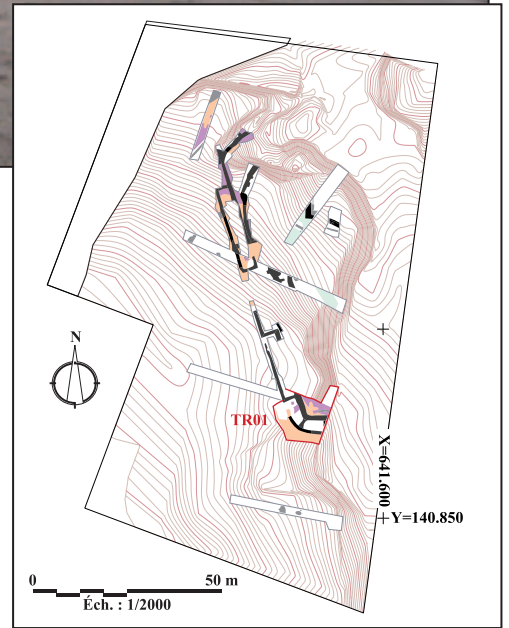


Pl. 12 : TR01, mur 1017

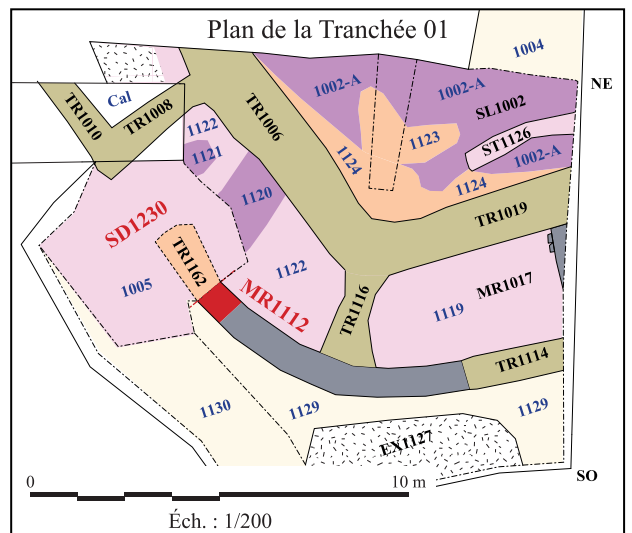


cliché John Cornu, Inrap 2004

TR01, mur 1112 au premier plan, vue de l'est



- | | |
|---------------------------------------|----------------------|
| pierres silico-calcaires et calcaires | aménagements de sol |
| mortier brun crème (sable/chaux) | remblai construction |
| limon argileux brun | sols naturels |

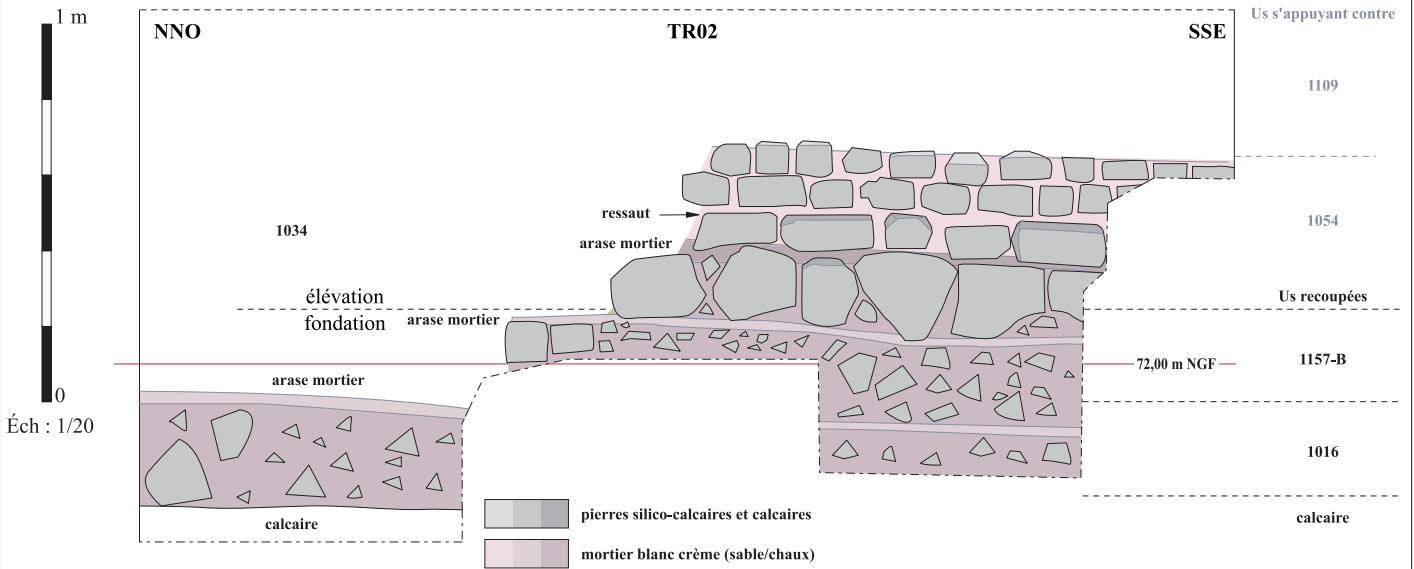
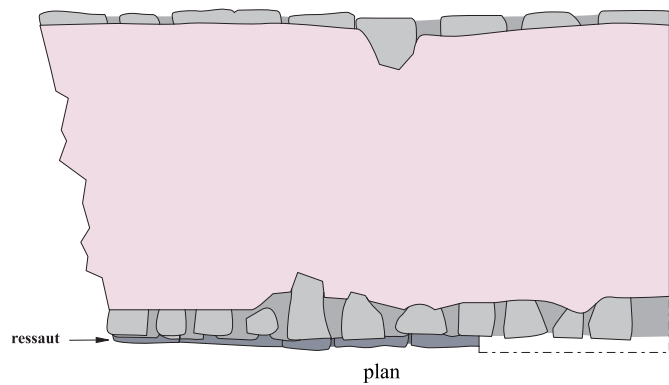
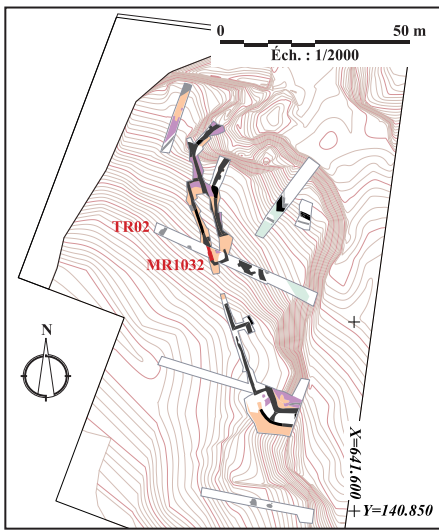


Pl. 13 : TR01, Mur 1112, Sondage 1230

cliché Gilles Desroyand, Inrap 2004



Mur 1032, TR02, vue du NO



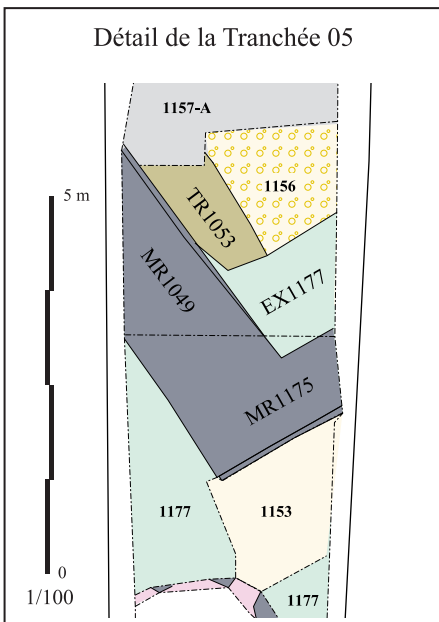
Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004

Pl. 14 : TR02, mur 1032, mur de façade

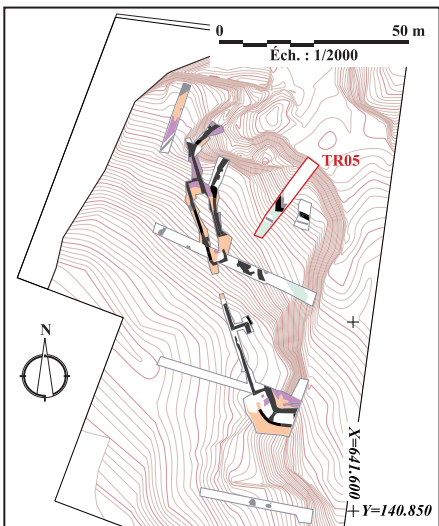
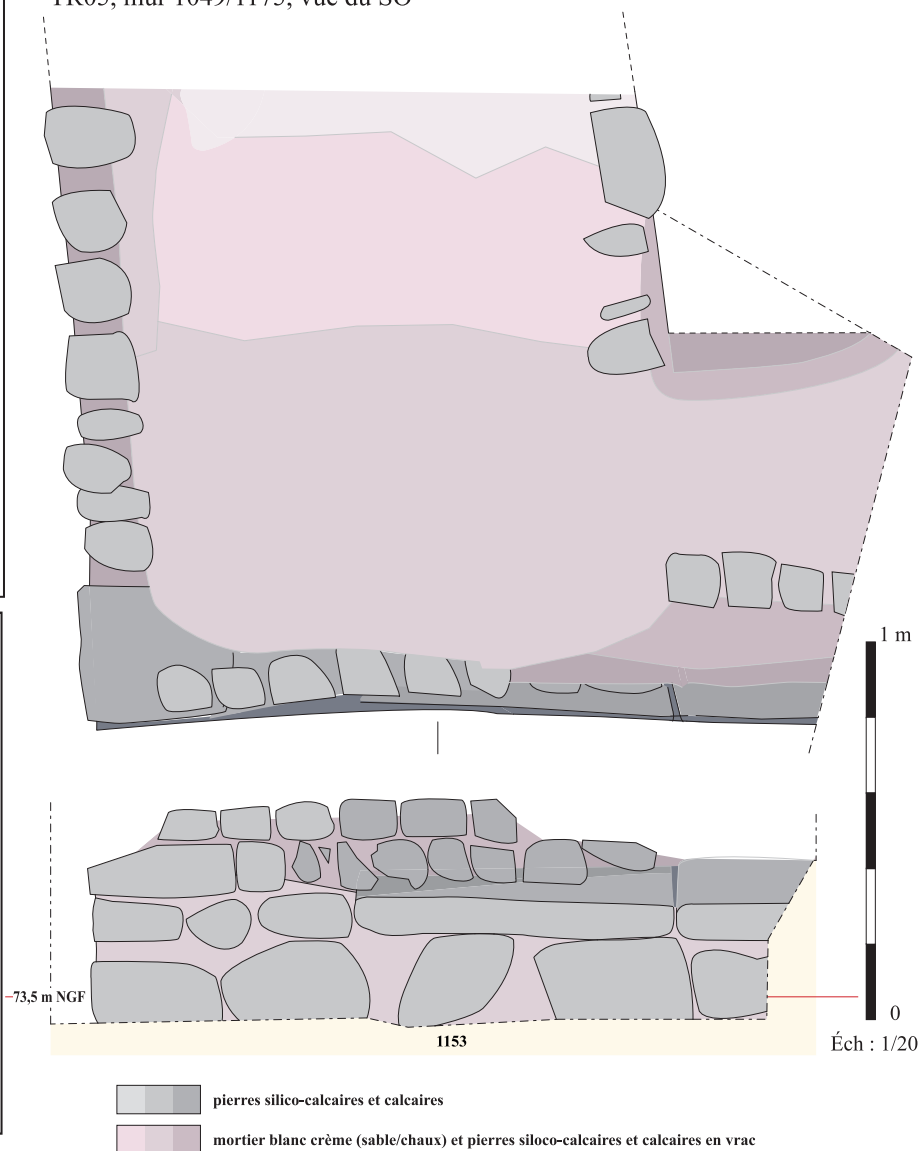
cliché John Cornu, Inrap 2004



Détail de la Tranchée 05



TR05, mur 1049/1175, vue du SO



Pl. 15 : TR05, mur 1049/1175

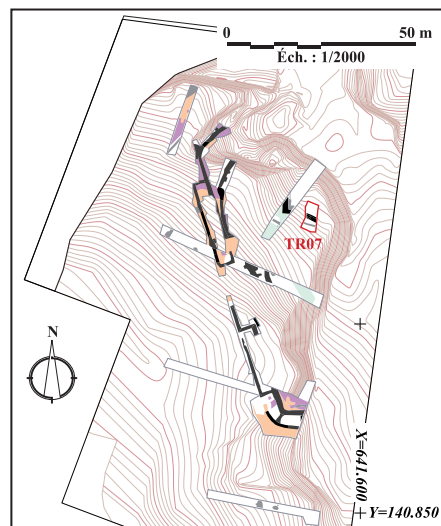
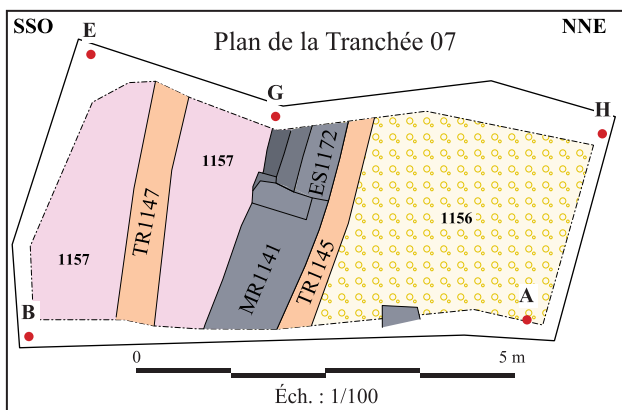
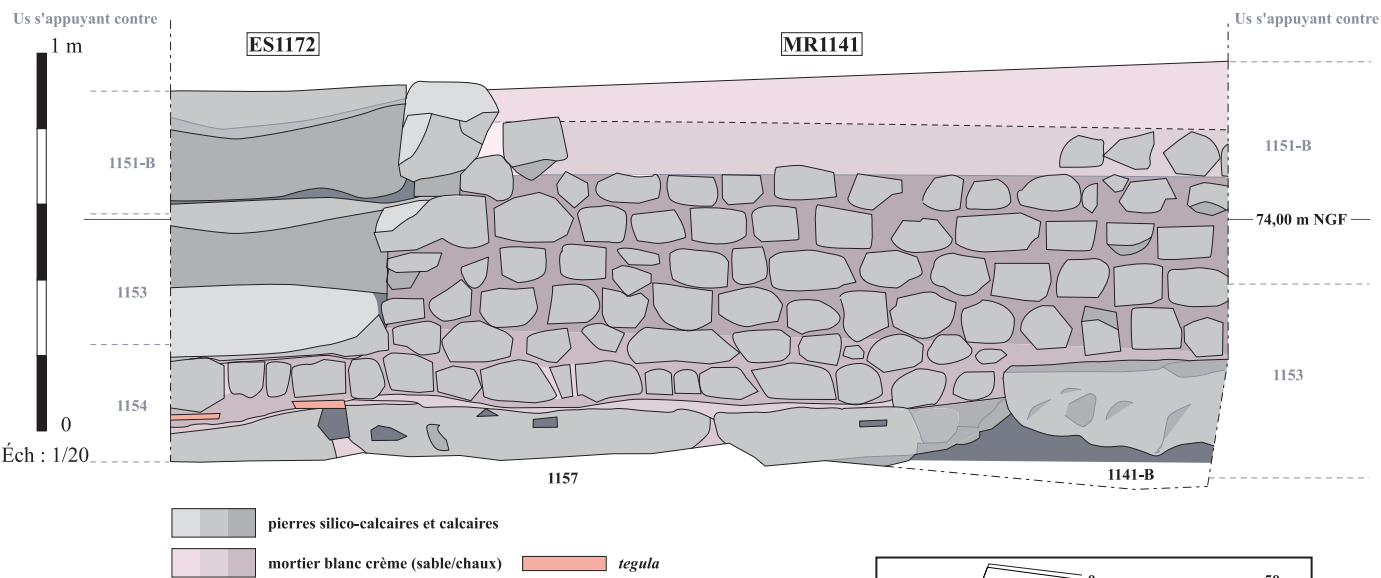
- pierres silico-calcaires et calcaires
- mortier blanc crème (sable/chaux) et pierres silico-calcaires et calcaires en vrac

Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004

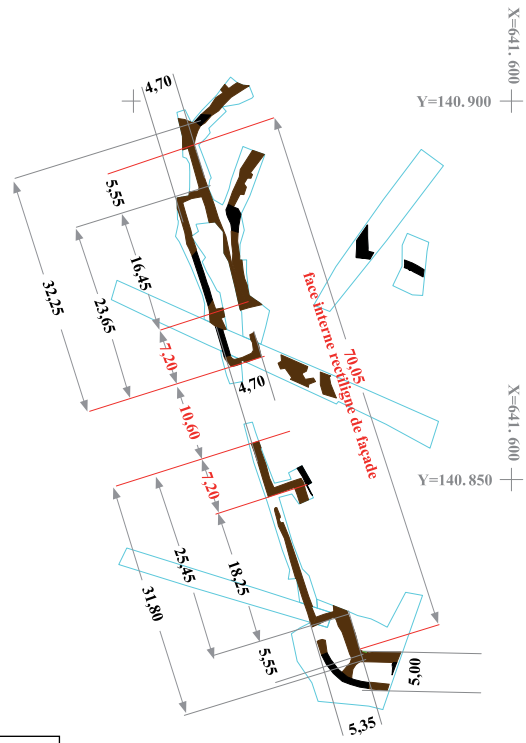


cliché John Cornu, Inrap 2004

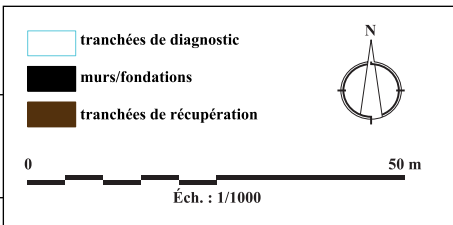
ES1172/MR1141, TR07, vue du SSO



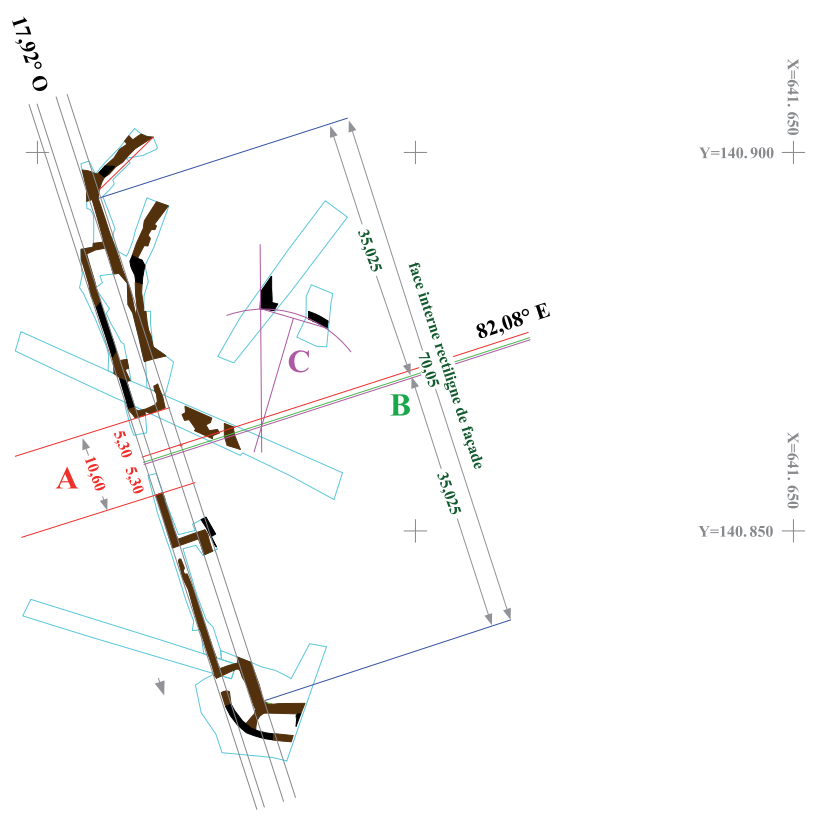
Pl. 16 : TR07, mur 1141 et escalier 1172



Dimensions approximatives en mètres (à 0,025 m près)



Estimation de l'axe hypothétique de symétrie :
 -orientation moyenne à 90° de l'orientation moyenne des maçonneries de façade.
 -estimation de la localisation :
 A : milieu de "l'entrée de façade"
 B : milieu de la face interne rectiligne de façade
 C : estimation du centre du cercle correspondant à l'arc de cercle du "mur d'orchestre"



axes directeurs des maçonneries de façade
 (orientation moyenne à 17,92 ° Ouest +/- 0,25° du Nord Lambert 1)

Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004

Pl. 17a : Estimation de l'axe de symétrie de l'édifice de spectacle

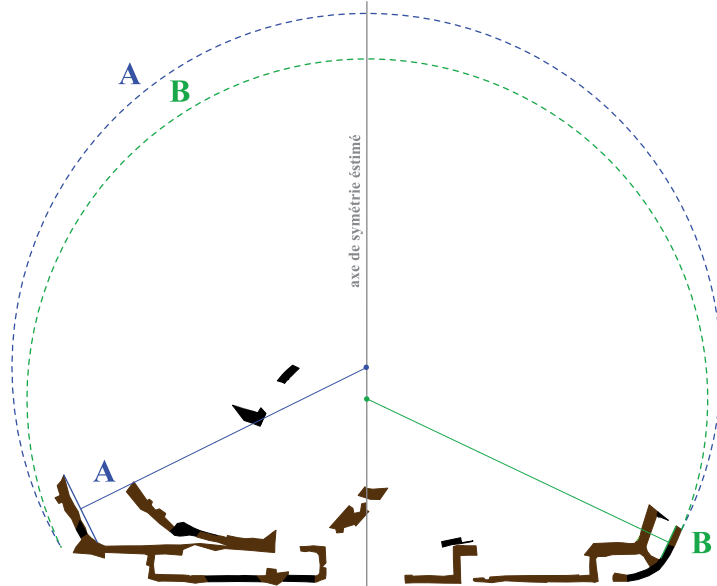
tranchées de diagnostic

■ murs/fondations

■ tranchées de récupération

0 25 m

Éch. : 1/1000



Hypothèses de couronne extérieure en arc de cercle outrepassé

Estimations (perpendiculaires aux tangentes des arcs de cercle) :

- A : arc de cercle formé par la TR1084, le MR1082 et la TR1073
- B : arc de cercle formé par la TR1114 et le MR1112 au-delà de la TR1116

"Plan directeur du 'théâtre latin' selon Vitruve [Ier s. av. J.-C. *De Architectura* V, 3-9]

A-B : alignement du mur de scène ;

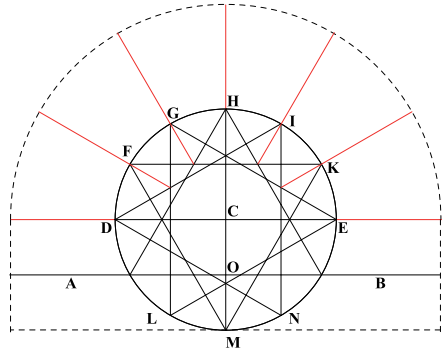
D-E : diamètre de l'*orchestra* et façade de l'estrade de la scène (*frons pulpiti*) ;

O-M : positions de la *valva regia* [exèdres d'encadrement de la porte]

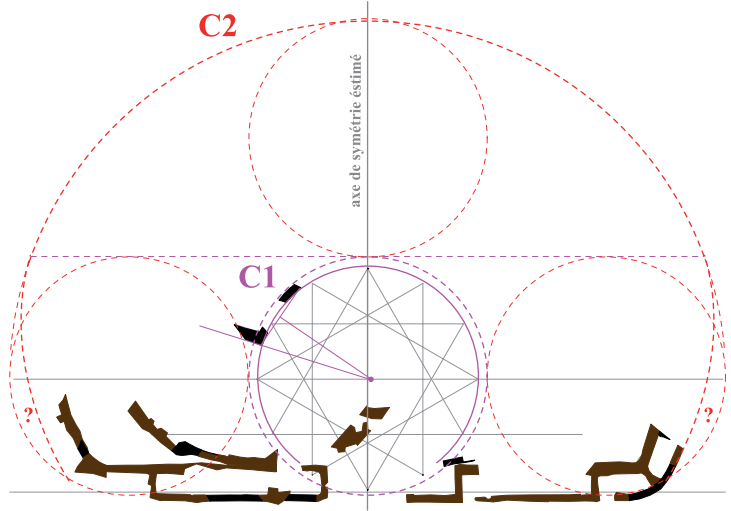
L-N : positions des *valvae hospitales* [exèdres d'encadrement secondaires]

F, G, H, I, K : axes des escaliers radiaux du *maenianum* [volée de gradins] inférieur de la *cavea* [gradins]"

(tiré de Gros 1996 p.279 Fig. 325)



Comparaison du schéma théorique de Vitruve et du schéma morphologique hypothétique de la Phase II de l'édifice de spectacle de "La Baume"

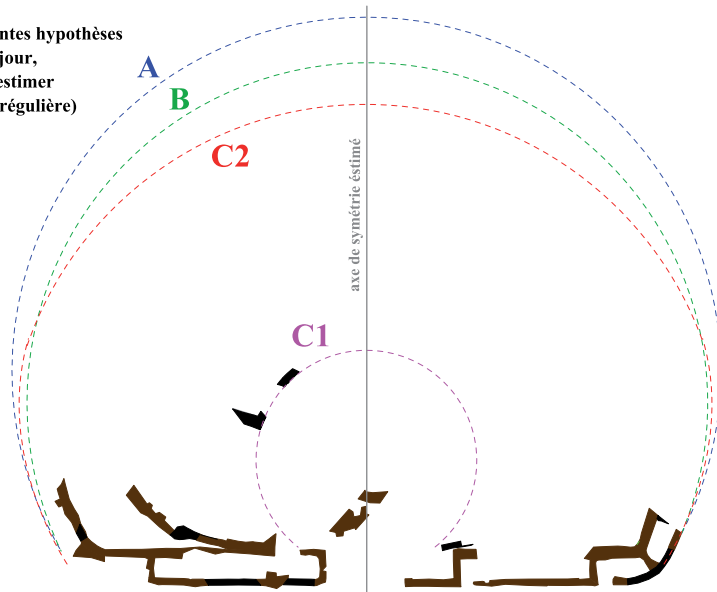


Hypothèse de couronne extérieure hémisphérique à pans "coupés" elliptiques

C1 : estimation du cercle du mur d'orchestre, arc de cercle formé par les MR1175 et MR1141.

C2 : estimation d'une couronne extérieure hémisphérique parallèle au mur d'orchestre d'un diamètre maximum égal à trois fois l'orchestre, rattachés à la façade par des pans "coupés" elliptiques

Estimations correspondant aux différentes hypothèses d'après les éléments mis au jour, (aucun éléments ne permet d'estimer l'hypothèse de gradins en ellipse régulière)



Pl. 17b : Estimations du schéma morphologique hypothétique de l'édifice de spectacle

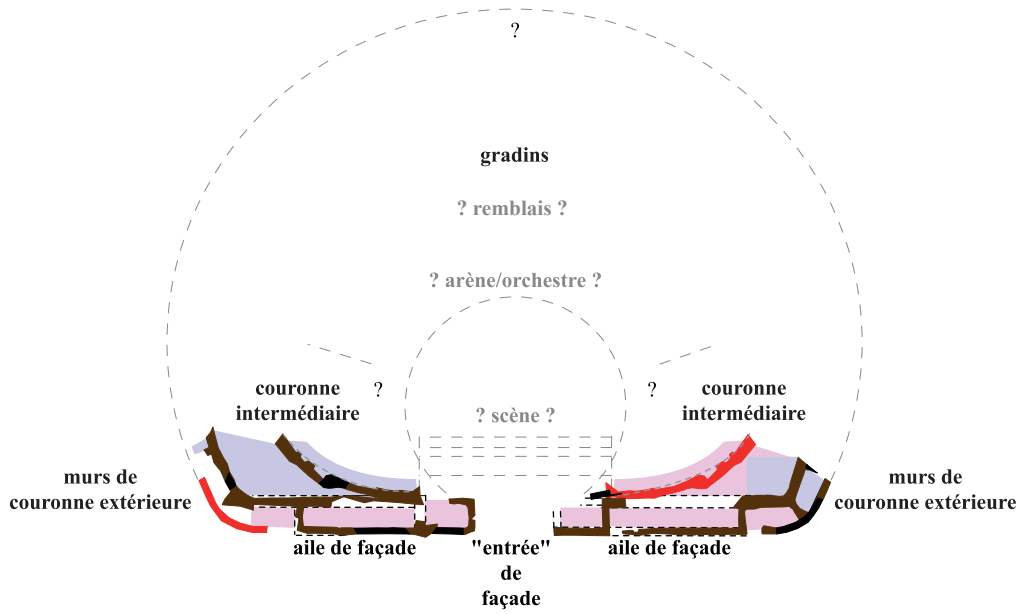


Schéma morphologique hypothétique de la **Phase I** de l'édifice de spectacle de "La Bauve"

	restitution hypothétique
	murs/fondations
	tranchées de récupération
	sols aménagés attestés
	sols aménagés restitués hypothétiques
	remblais de soutènement attestés
	remblais de soutènement restitués hypothétiques

0 50 m
Éch. : 1/1000

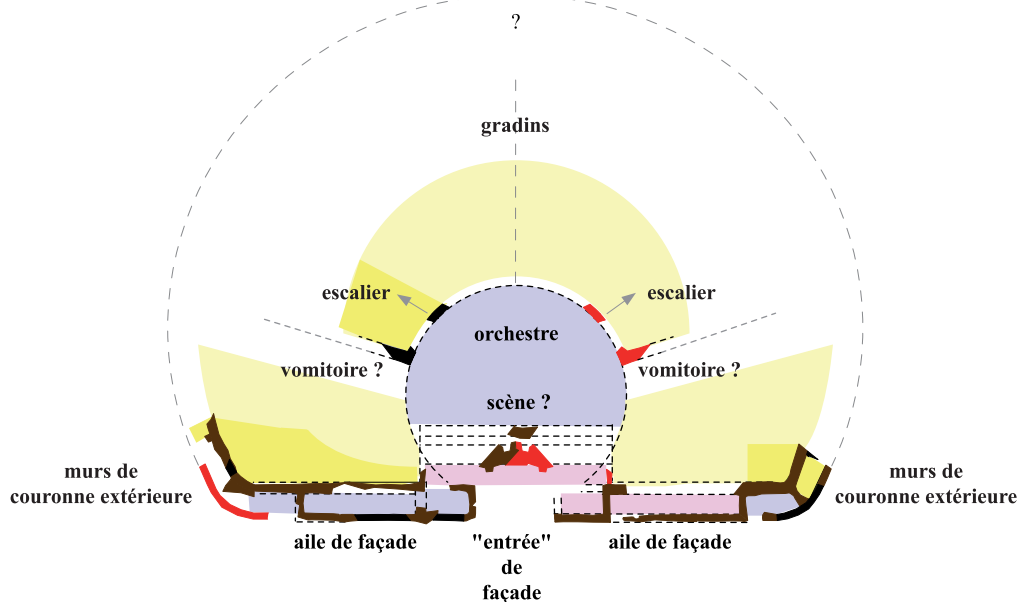
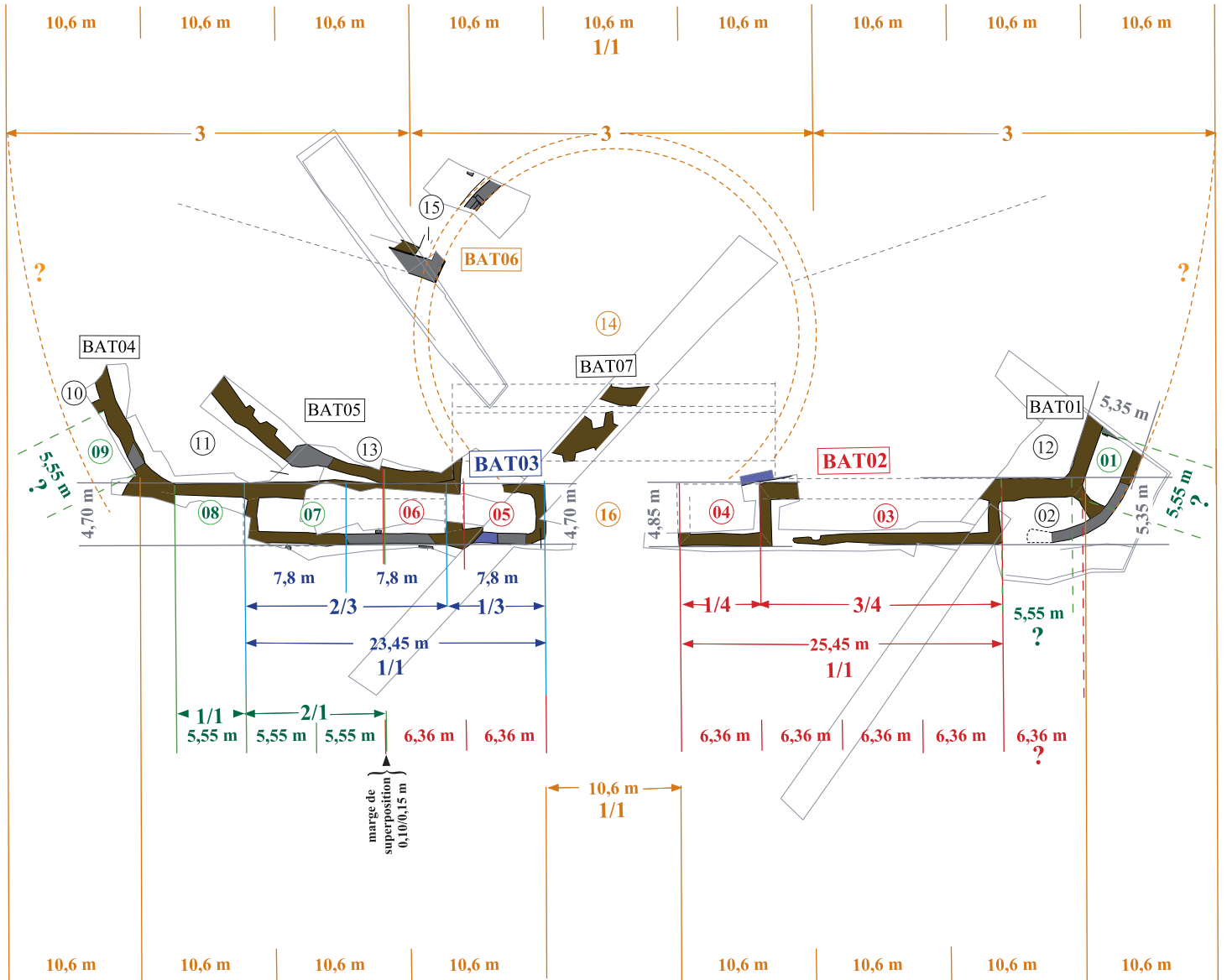
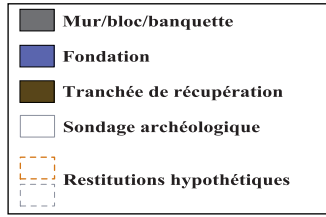


Schéma morphologique hypothétique de la **Phase II** de l'édifice de spectacle de "La Bauve"

Pl. 18 : Phasage de l'édifice de spectacle



Pl. 19 : Hypothèses de division de la devanture, de la couronne extérieure et de la façade en modules approximativement réguliers

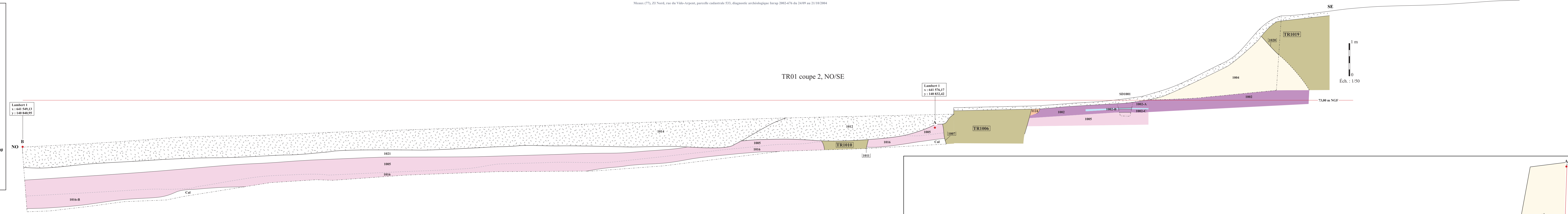
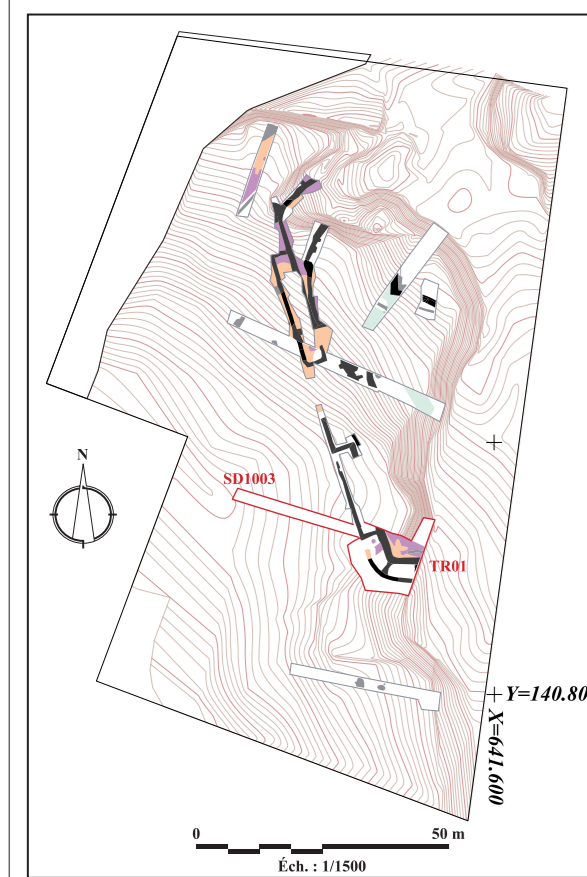
Meaux (77100), ZI Nord, « La Bauve », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004

Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004



Pl. 20 : Complexes rituels de La Bauve (77) et de Genainville (95), 1/1500

Meaux (77100), ZI Nord, « La Bauve », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004

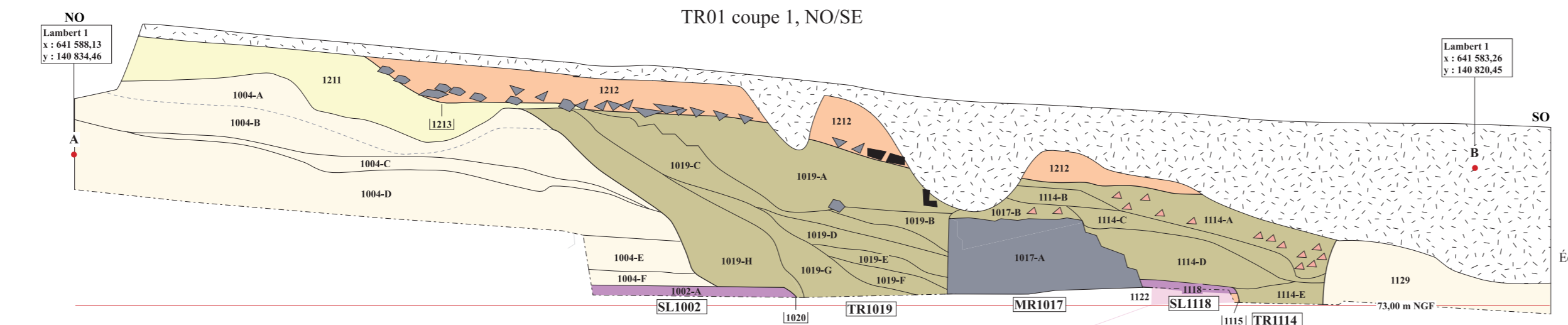


MEAUX (77100)
Zone Industrielle Nord
rue du Vide-Arpent/Façade RD17a
 parcelle cadastrale n° 533
 Diagnostic archéologique, 24/09 au 21/10/2004
Coupes de la Tranchée 01 à 1/50

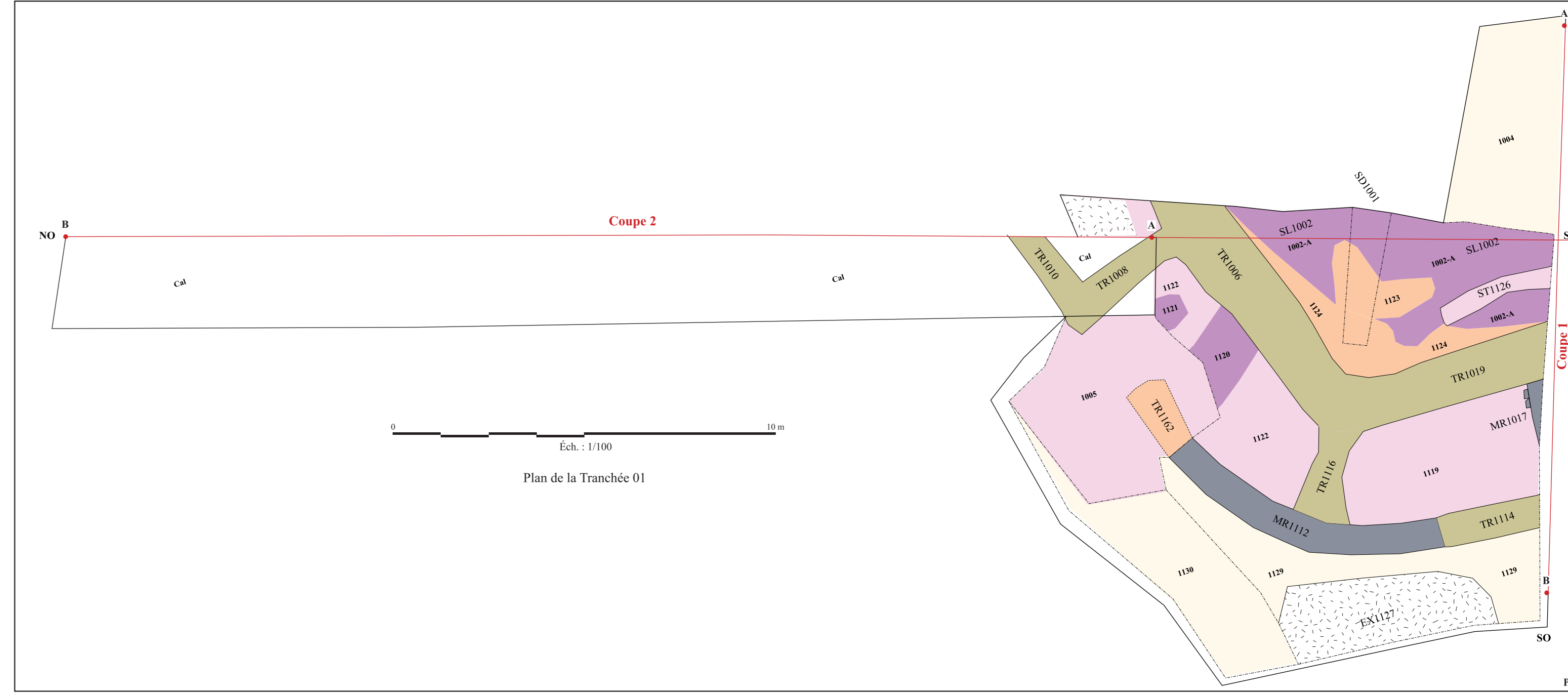
Institut national de recherches archéologiques préventives
 Direction Inter Régionale Centre-Île de France
 Centre archéologique de Paris
 2, rue Dufay
 TEL 01 41 83 68 80
 93694 PANTIN Cedex

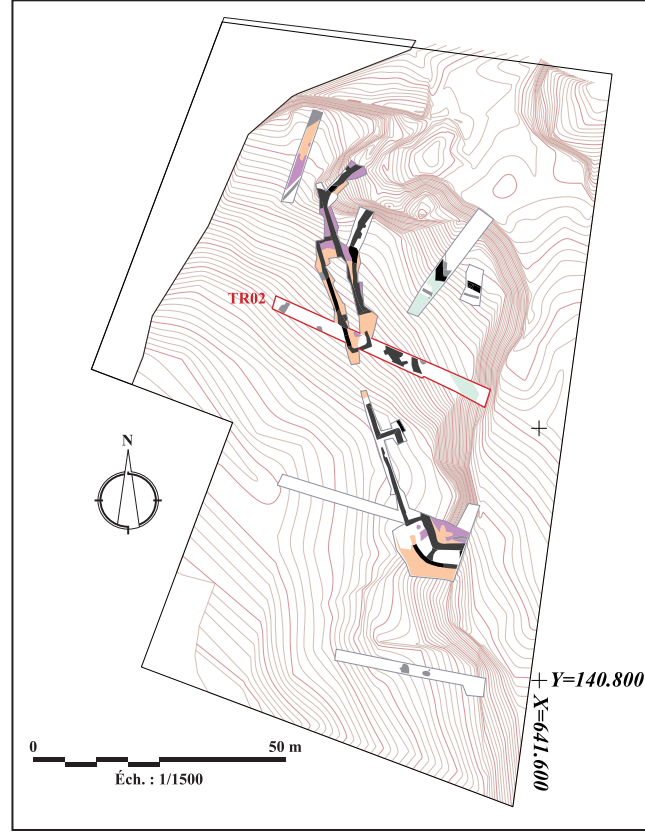
Topographie :
 Philippe Lenhardt,
Relevés :
 John Cornu
 Gilles Desrayaud
D.A.O. :
 Gilles Desrayaud,

- remblais/terre humique contemporains
- comblements/sédimentations mixtes à indéterminés
 horizon rédoxique (en fond de tranchée = socle calcaire)
- remblais/comblements anthropiques
 remblais de tranchée de récupération
 comblements/remblais indéterminés
 remblais sablonneux massifs de nivellement d'abandon
 remblais sablonneux (construction ?)
- aménagement de sols
- sols construits
- sols naturels à anthropisés
- mortier
- pierres silico-calcaires et calcaires
- céramique, tuiles



- SL1002 :**
 1002-A : cailloutis, calcaire marneux blanc remanié en grumeaux compactés
 1002-B : 1123. limon sableux brun rouge et frag. calcaire marneux blanc
 1002-C : cailloutis et calcaire marneux blanc compacté
- 1004-A :** sable beige à brun
1004-B : sable brun foncé
1004-C : sable brun foncé
1004-D : sable jaune pâle
1004-E : sable brun foncé
1004-F : sable brun foncé et plages brun foncé
1004-F : sable brun foncé et plages brun foncé
- 1005 :** limon sableux brun rouge foncé, nodules et cailloutis calcaires épars à abondants
- TR1006 :**
 1006 : similaire à 1019
 1007 : creusement
- TR1010 :**
 1010 : limon brun sableux
 1011 : creusement
- 1012 :** grave et gravats (plastique)
1014 : grave et gravats (années 1990)
- 1016 :** limon sableux brun foncé à gris brun, calcaire remanié, horizon dégradé à pédogénésé du socle marno-calcaire blanc
1016-B : sable beige et cailloutis roulé abondant
- MR1017 :**
 1017-A : parements de moellons silico-calcaires enduit de mortier, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier
 1017-B : démolition sup. de MR1017, 1017-A remanié
 1018 : creusement de fondation
- TR1019 :**
 1019-A : limon sableux brun, produits de démol. épars à erratiques
 1019-B : limon sableux brun sombre, frag./nodules de mortier et pierres épars
 1019-C : sable brun foncé
 1019-D : similaire à 1019-B
 1019-E : similaire à 1019-C
 1019-F : sable limoneux brun, frag. mortier épars
 1019-G : similaire à 1019-C
 1019-H : similaire à 1019-C
 1019-I : similaire à 1019-C
 1019-J : similaire à 1019-C
 1019-K : similaire à 1019-C
 1019-L : similaire à 1019-C
 1019-M : similaire à 1019-C
 1019-N : similaire à 1019-C
 1019-O : similaire à 1019-C
 1019-P : similaire à 1019-C
 1019-Q : similaire à 1019-C
 1019-R : similaire à 1019-C
 1019-S : similaire à 1019-C
 1019-T : similaire à 1019-C
 1019-U : similaire à 1019-C
 1019-V : similaire à 1019-C
 1019-W : similaire à 1019-C
 1019-X : similaire à 1019-C
 1019-Y : similaire à 1019-C
 1019-Z : similaire à 1019-C
- 1021 :** limon sableux brun foncé, produits de démolition épars (mortier sable/chaux...)
- TR1114 :**
 1114-A : sable limoneux brun et produits de démol. (mortier sable/chaux)
 1114-B : sable jaune vif à brun jaune
 1114-C : sable limoneux brun sombre et cailloutis
 1114-D : sable brun foncé
 1114-E : limon sableux brun, nodules calcaires/mortier épars à abondants
 1115 : creusement
- 1118 :** frag. calcaires et mortier sable/chaux blanc crème compacté
1119 : limon sableux brun chocolat, plages blanches de calcaire en nodules cailloutis anguleux et nodules calcaires épars à abondants
1122 : semblable à 1119
1124 : sable limoneux brun à gris beige, cailloutis anguleux et petites pierres abondantes frag. tegulae à plat en surface.
1129 : sable brun orangé à ocre
1129-H : sable beige à brun
1211 : limon sableux brun
- ST1212 : (ancien chemin ?)**
 1212 : limon sablonneux brun, petites pierres silico-calcaires et produits de démol. sur le fond
1213 : creusement





MEAUX (77100)
Zone Industrielle Nord
rue du Vide-Arpent/Façade RD17a
 parcelle cadastrale n° 533
 Diagnostic archéologique, 24/09 au 21/10/2004
Coups de la Tranchée 02 à 1/50

Topographie :
 Philippe Lenhardt,
 Relevés :
 Michel Barlé
 Gilles Desrayaud
 D.A.O. :
 Gilles Desrayaud.

remblais/terre humique contemporains
 I : terre végétale
 II : grave jaunâtre et terre végétale (plastique)
 III : terre végétale et gravats
 IV : terre végétale et gravats (plastique, porcelaine)
 V : remblai argilo-limoneux brun, frag. calcaires abondants (michefer)

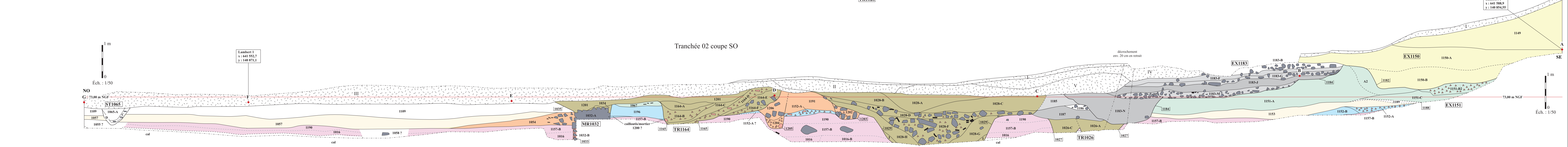
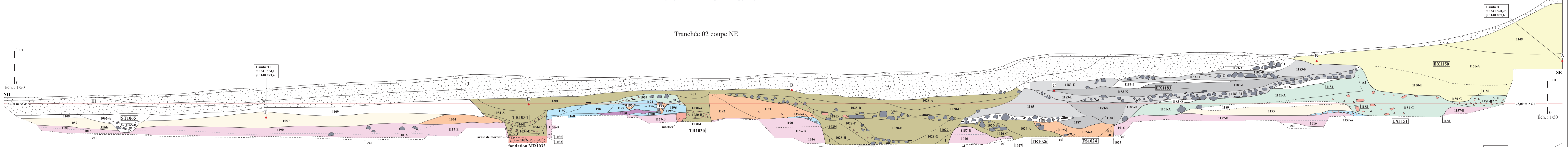
comblements/sédiments mixtes à indéterminés
 horizon rédoxique (en fond de tranchée = socle calcaire)
 horizon hydromorphe réductique peu marqué
 horizon hydromorphe réductique marqué

remblais/comblements anthropiques
 remblais de tranchée de récupération
 comblements/remblais indéterminés
 remblais de démolition/nivellement
 remblais sablonneux massifs de nivellement d'abandon
 remblais sablonneux (construction ?)

aménagements de sols

sols construits

sols naturels à anthropisés
 mortier
 pierres silico-calcaires et calcaires
 céramique, tuiles



1016 : limon sableux brun foncé à gris brun, calcaire remanié, horizon dégradé à pédogénèse du socle marno-calcaire blanc
1016-B : sable beige et cailloutis roulé abondant

FS1024 :
 1024-A : limon sableux brun, nodules calcaires abondants à épars
 1024-B : limon sableux brun orangé, nodules calcaires épars
 1025 : creusement

TR1026 :
 1026-A : limon sableux brun foncé, poches de sable jaune et nodules calcaires/cailloutis abondants à épars
 1026-B : pierres et moellons silico-calcaires et inclusions Us encroissantes
 1026-C : limon sablo-argileux brun et nodules calcaires abondants
 1027 : creusement

TR1028 :
 1028-A : limon sableux brun beige foncé, nodules calcaires abondants à épars
 1028-B : limon sableux brun, nodules calcaires et frag. calcaires et de mortier abondants à épars
 1028-C : limon sableux brun foncé, nodules calcaires abondants à épars
 1028-D : pierres, moellons silico-calcaires, frag. de mortier à la chaux et de tuiles et Us encroissantes
 1028-E : limon sablo-argileux brun, nodules calcaires et de mortier et petites pierres épars
 1028-F : = 1028-E et produits de démolition
 1028-G : limon sablonneux brun à lég. argileux, nodules calcaires erratiques
 1028-H : = 1028-E
 1028-I : Us 1157 remaniée
 1028-J : = 1028-E
 1028-K : Us 1157 remaniée
 1029 : creusement

TR1030 :
 1030-A : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier épars
 1030-B : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier très abondants
 1030-C : = 1030-A
 1031 : creusement

MR1032 :
 1032-A : parements de moellons silico-calcaires, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis)
 1033 : creusement de fondation

TR1034 :
 1034-A : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier épars
 1034-B : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier très abondants
 1034-C : = 1034-A
 1034-D : limon argileux gris foncé
 1034-E : = 1034-B
 1034-F : = 1034-A
 1034-G : = 1157 remaniée
 1035 : creusement

EX1150 :
 1150-A : limon sableux brun foncé compact, nodules calcaires et de mortier épars
 1151-A2 : = 1151-A très compact à lustré
 1151-B2 : abondants frag. de calcaire blanc et de mortier à la chaux et 1151-C
 1151-C : limon sableux brun sombre, abrécesses poches et nodules calcaires et de mortier à la chaux
 1188 : creusement

EX1183 :
 1183-A : sable limoneux brun, nodules calcaires épars
 1183-B : pierres silico-calcaires et 1183-C
 1183-C : limon argilo-sableux brun foncé
 1183-D : motes sableuses et limon argileux gris
 1183-E : limon argileux brun sombre à gris sombre
 1183-F : limon argileux brun gris foncé à sombre
 1183-G : pierres silico-calcaires et 1183-H
 1183-H : = 1183-F
 1183-I : sable beige clair et motes de 1183-J
 1183-J : limon argileux gris sombre
 1183-K : limon sablo-argileux gris bariolé verdâtre à bleuté bariolé verdâtre
 1183-L : limon argileux brun sombre, nodules de calcaire épars
 1183-M : pierres silico-calcaires et Us non-jacentes
 1183-N : limon argilo-sableux gris foncé bariolé verdâtre
 1183-O : limon sableux brun à gris foncé
 1183-P : sable gris beige très compact, nodules calcaires et cailloutis épars

1157-B : limon sableux brun rouge sombre, petites pierres calcaires anguleuses abondantes à éparées, parfois grosses pierres grès silicifés/silico-calcaire erratiques à éparées (Sol naturel anthropisé à anthropique)

TR1164 :
 1164-A : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier épars
 1164-B : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier très abondants
 1164-C : = 1030-A
 1164-D : limon sableux brun gris, nodules et frag. calcaire/mortier très abondants
 1164-E : = 1030-A avec pierres silico-calcaires éparées
 1164-F : = 1030-D
 1165 : creusement

EX1183 :
 1183-A : sable limoneux brun, nodules calcaires épars
 1183-B : pierres silico-calcaires et 1183-C
 1183-C : limon argilo-sableux brun foncé
 1183-D : motes sableuses et limon argileux gris
 1183-E : limon argileux brun sombre à gris sombre
 1183-F : limon argileux brun gris foncé à sombre
 1183-G : pierres silico-calcaires et 1183-H
 1183-H : = 1183-F
 1183-I : sable beige clair et motes de 1183-J
 1183-J : limon argileux gris sombre
 1183-K : limon sablo-argileux gris bariolé verdâtre à bleuté bariolé verdâtre
 1183-L : limon argileux brun sombre, nodules de calcaire épars
 1183-M : pierres silico-calcaires et Us non-jacentes
 1183-N : limon argilo-sableux gris foncé bariolé verdâtre
 1183-O : limon sableux brun à gris foncé
 1183-P : sable gris beige très compact, nodules calcaires et cailloutis épars

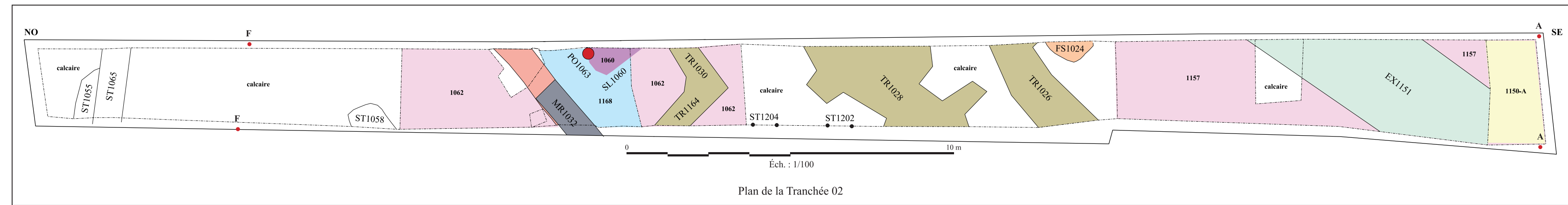
1183-Q : limon sableux brun et nodules calcaires erratiques
 1184 : creusement(s)

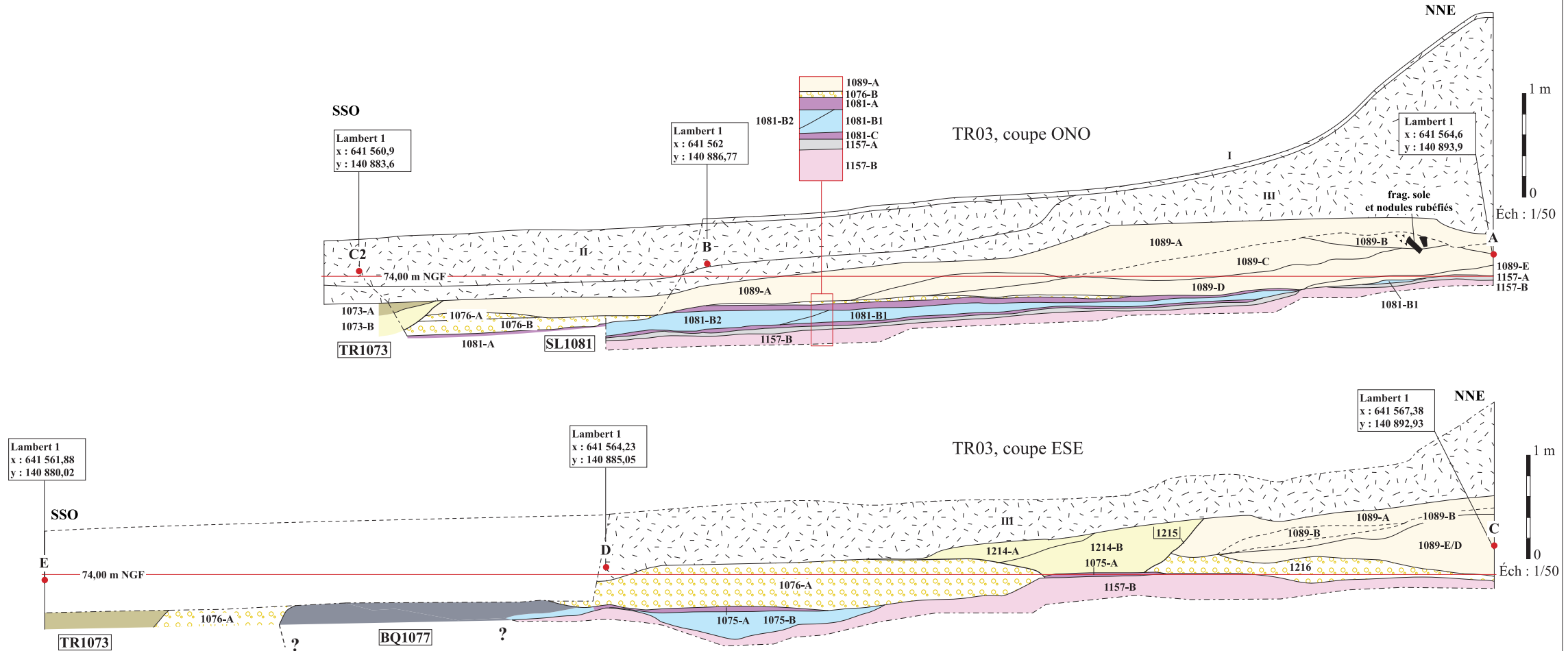
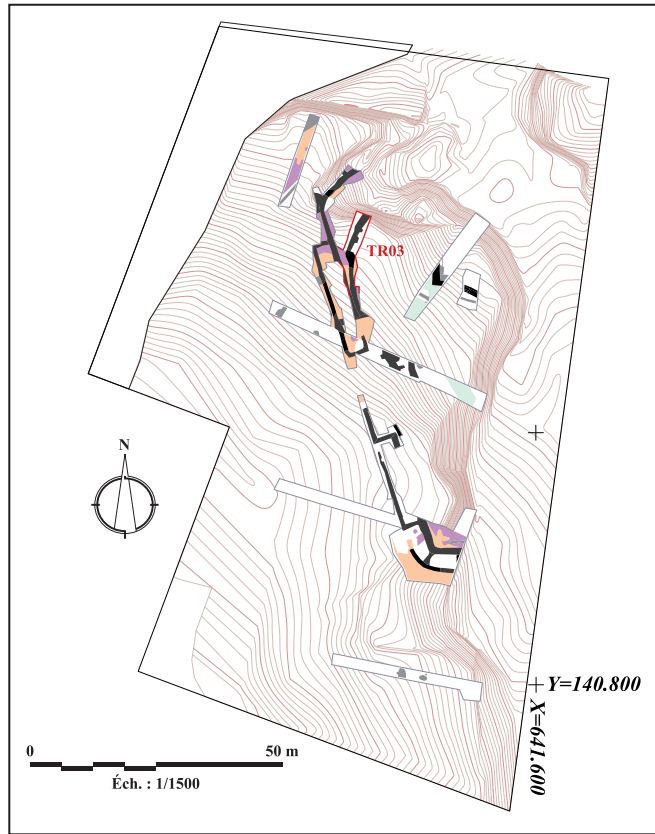
1185 : limon argilo-sableux brun sombre, nodules calcaires et cailloutis épars à abondants quelques tâches de bariolage verdâtre (équivalent à 1151-A ?)

1186 : = 1185 avec produits de démolition
1187 : limon sablo-argileux gris bariolé verdâtre, petites pierres éparées
1188 : interface 1151 et 1153
1189 : limon sableux brun rouge, petites pierres calcaires anguleuses éparées à erratiques (Sol naturel anthropisé à anthropique)
1191 : limon sableux brun à lég. gris, petites pierres et nodules calcaires épars
1192 : limon sableux compact brun clair, nodules et cailloutis calcaires abondants, petits frag. os, céramique et tuiles erratiques
1193 : concentration de pierres et frag. de calcaire blanc et creusement
1194 : sédiment sablo-creux gris, nodules calcaires abondants, charbons erratiques
1195 : sédiment centro-charbonneux noir et creusement
1196 : similaire à 1157
1197 : limon sableux brun gris, nodules calcaires et cailloutis abondants
1198 : similaire à 1196
1199 : petites motes de sable jaune et de sédiment similaire à 1157
1200 : limon sableux gris beige
1201 : limon sableux brun beige foncé, plages de limon argileux gris foncé nodules calcaire/mortier erratiques (=1028-A ?)

ST1202 :
 1202 : similaire à 1028-H avec pierres silico-calcaires abondantes
 1203 : creusement

ST1204 :
 1204 : similaire à 1152-A
 1205 : creusement
 1206 : similaire à 1191, plus clair, pierres silico-calcaires épars et charbons erratiques





MEAUX (77100)
Zone Industrielle Nord
rue du Vide-Arpent/Façade RD17a
parcelle cadastrale n° 533
Diagnostic archéologique, 24/09 au 21/10/2004
Coupes de la Tranchée 03 à 1/50

<p>Institut national de recherches archéologiques préventives</p> <p>Direction interrégionale Centre/Hedys-France Centre archéologique de Pantin 32, rue Dallery Tél : 01 41 83 68 80 93694 PANTIN Cedex</p>	<p>Topographie : Philippe Lenhardt, Relevés : Michel Barlié Gilles Desrayaud D.A.O. : Gilles Desrayaud,</p>
--	--

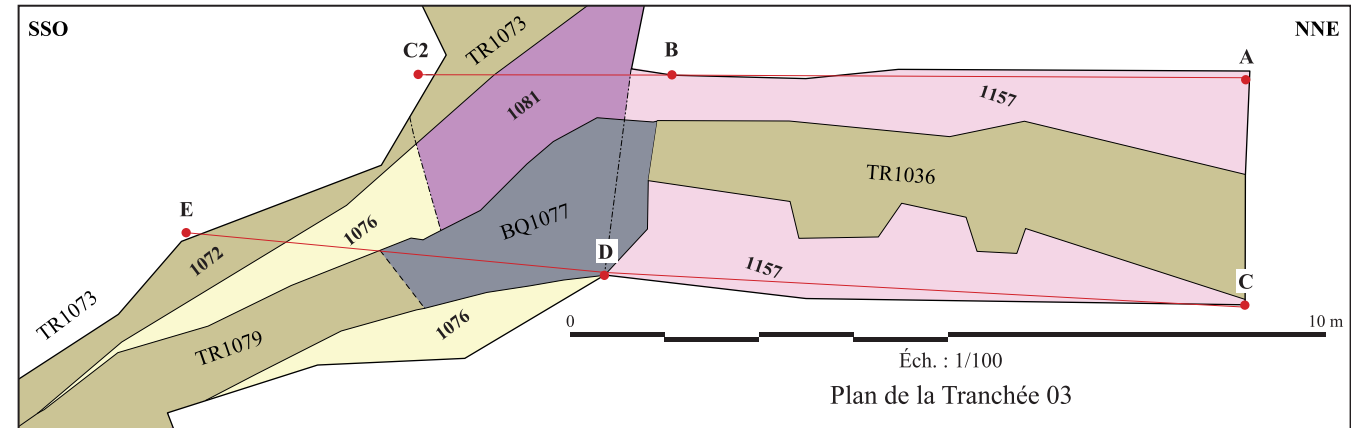
remblais/terre humique contemporains
 I & III : terre végétale
 II : limon argileux brun foncé et cailloutis (plastique)

comblements/sédimentations mixtes à indéterminés
 horizon hydromorphe réductique peu marqué

remblais/comblements anthropiques

- remblais de tranchée de récupération
- remblais sablonneux
- remblais sablonneux massifs (construction ?)
- remblais sablo-graveleux
- aménagements de sols
- sols construits
- sols naturels à anthropisés

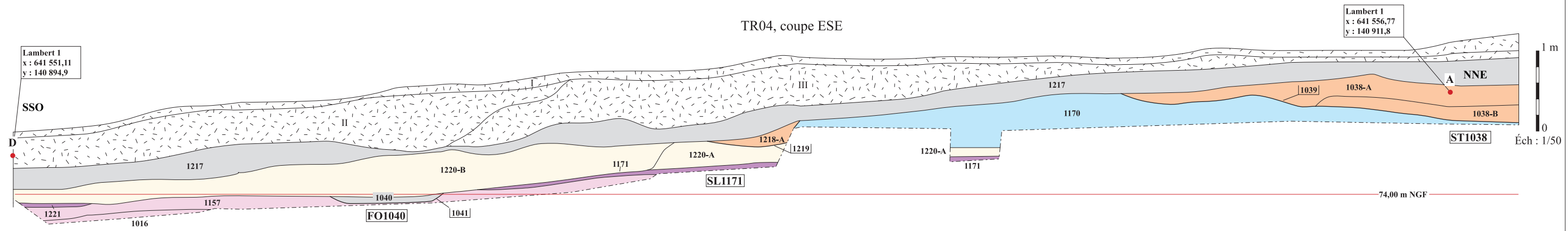
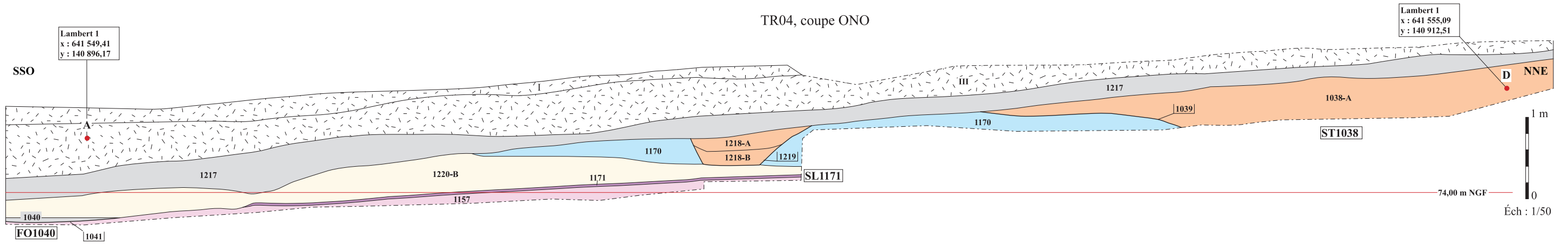
- 1072 : 1073-B
- TR1073 :**
 1073-A : limon sablo-argileux brun et frag. de mortier rose sable/chaux
 1073-B : 1072, sablon jaune vif, 1089 remaniée
 1074 : creusement
- 1075-A : mortier sable/chaux de couleur crème, frag. calcaires épars
 1075-B : limon argilo-sableux brun noir, cailloutis abondant
- 1076-A : sable beige à ocre et cailloutis roulé abondant
 frag. anguleux et de mortier erratiques
 1076-B : sable jaunâtre, cailloutis et petites pierres anguleuses abondantes
- BQ1077 :**
 1077 : calcaire marneux remanié compacté
- 1081-A : calcaire/chaux granuleux à pulvérulent compacté
 cailloutis épars
 1081-B1 : sable limoneux gris à beige, cailloutis roulé abondant à épars,
 fines surfaces horizontales de rouille
 1081-B2 : limon sableux brun gris foncé, fragments calcaires anguleux épars à abondants
 1081-C : mortier sable/chaux de couleur crème, frag. calcaires épars
- 1089-A : sablon jaune foncé à vif
 1089-B : sablon brun à chocolat
 1089-C : sablon jaune pâle
 1089-D : sablon beige
 1089-E : sablon jaune
- 1157-A : limon sableux gris brun bariolé rouille
 1157-B : limon sableux brun rouge à "chocolat", cailloutis et petites pierres
 calcaires anguleuses épars
- 1214-A : lambeaux de sables 1089
 1214-B : sablon brun rouge
 1215 : creusement
- 1216 : = 1076-A



Pl. 23 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la tranchée 03 et du décapage 03 partiel

Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004

Meaux (77100), ZI Nord, « La Bauve », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004



MEAUX (77100)
Zone Industrielle Nord
rue du Vide-Arpent/Façade RD17a
 parcelle cadastrale n° 533
 Diagnostic archéologique, 24/09 au 21/10/2004
Coupes de la Tranchée 02 à 1/50

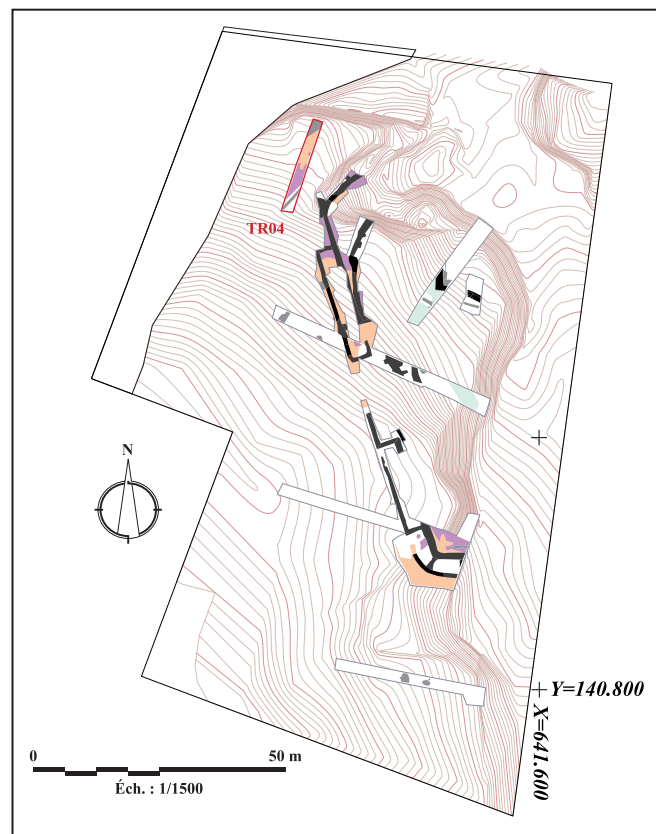
Institut national de recherches archéologiques préventives
 Direction interrégionale Centre/Ile-de-France
 Centre archéologique de Pantin
 32, rue Delizy
 Tél : 01 41 83 68 80
 93694 PANTIN Cedex

Topographie :
 Philippe Lenhardt,
 Relevés :
 Michel Barlé
 D.A.O. :
 Gilles Desrayaud,

remblais/terre humique contemporains
 I : terre végétale
 II : graviers, béton
 III : graviers et terre végétale (plastique)

comblements/sédimentations mixtes à indéterminés
 horizon hydromorphe réductique peu marqué

remblais/comblements anthropiques
 remblais sablonneux massifs (construction ?)
 remblais/comblements indéterminés
 calcaire marneux blanc remanié compacté
 sols construits
 sols naturels à anthropisés



1016 : limon sableux brun beige, frag. calcaires abondants, socle calcaire dégradé

ST1038 :
 1038-A : limon sableux brun clair
 1038-B : 1038-A et nodules de calcaire
 1039 : creusement

FO1040 :
 1040 : limon sablo-argileux gris à verdâtre
 1041 : creusement

1157 : limon sablo-argileux brun foncé "chocolat" nodules calcaires erratiques

1170 : calcaire marneux blanc remanié compacté

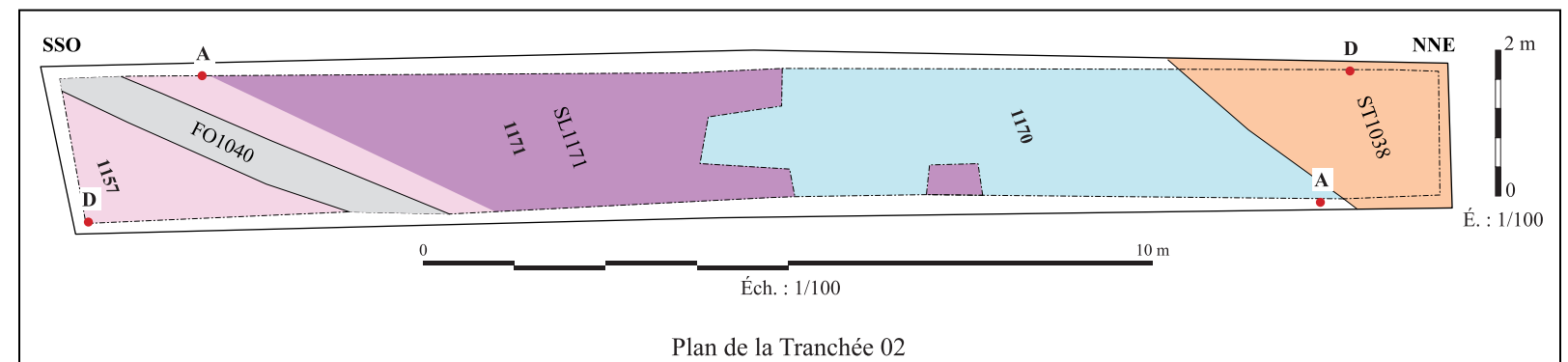
SL1171 :
 1171 : mortier et sables compactés gris beige

1217 : limon argileux gris foncé

ST1218 :
 1218-A : limon argileux brun
 1218-B : 1218-A et nodules de calcaire abondants
 1219 : creusement

1089/1155 <-> { 1220-A : sablon jaune
 1220-B : sablon jaune foncé

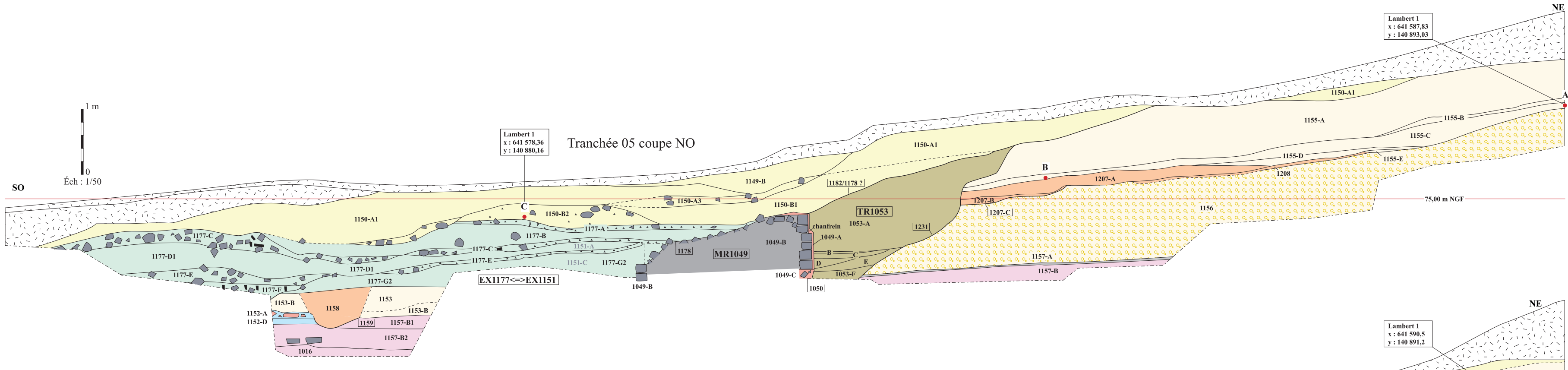
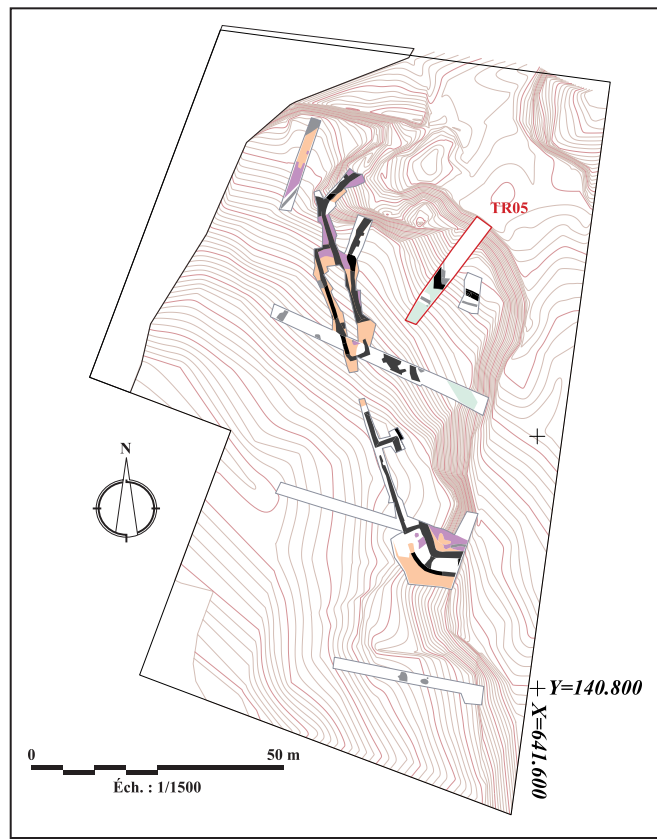
1221 : liseré de calcaire blanc remanié et sables compactés (sol ?)



Pl. 24 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la tranchée 04

Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004

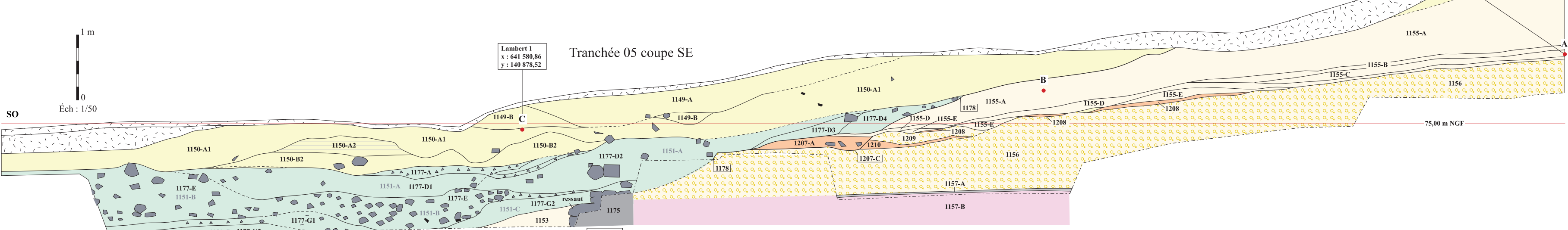
Meaux (77100), ZI Nord, « La Bauve », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004



MEAUX (77100)
Zone Industrielle Nord
rue du Vide-Arpent/Façade RD17a
 parcelle cadastrale n° 533
 Diagnostic archéologique, 24/09 au 21/10/2004
Coupes de la Tranchée 05 à 1/50

Institut national de recherches archéologiques préventives
 Direction interrégionale Centre-Rhône-France
 Centre archéologique de Pantin
 32, rue Delzoy
 Tél : 01 41 83 68 80
 93694 PANTIN Cedex

Topographie :
 Philippe Lenhardt,
Relevés :
 Gilles Desrayaud
D.A.O. :
 Gilles Desrayaud,



remblais/terre humique contemporains

comblements/sédimentations mixtes à indéterminés

horizon rédoxique (en fond de tranchée = socle calcaire)
 horizon hydromorphe réductique peu marqué

remblais/comblements anthropiques

- remblais de tranchée de récupération
- comblements/remblais indéterminés
- remblais de démolition/nivellement
- remblais sablonneux massifs de nivellement d'abandon
- remblais sablonneux massifs (construction ?)
- remblais sablo-graveleux de construction (1156)
- aménagements de sols

sols naturels à anthropisés

- mortier
- pierres silico-calcaires et calcaires
- céramique, tuiles

1016 : limon sableux brun foncé à gris brun, calcaire remanié, horizon dégradé à pédogénèse du socle marno-calcaire blanc

MR1049 :
 1049-A : enduit de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis)
 1049-B : parements de moellons silico-calcaires, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis)
 1049-C : pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (brun crème sable/chaux/cailloutis)
 1050 : creusement de fondation

TR1053 :
 1053-A : sable limoneux brun et litages/poches bruns avec graviers 1156 remaniés
 1053-B : frag. de mortier sable/chaux blanc crème
 1053-C : sablon jaune vif et frag. de mortier
 1053-D : 1156 remaniée
 1053-E : litages similaires à 1053-C
 1053-F : 1156 remaniée
 1231 : creusement

1149-A : sablon brun clair à jaunâtre
 1149-B : sablon jaune vif en mottes

1150-A1 : sablon limoneux compact brun, nodules de calcaire et cailloutis épars
 1150-A2 : =1151-A1 avec litages interstitiels gris hydromorphes (ép. 2/3 cm)
 1150-A3 : =1151-A1 avec pierres éparses
 1150-B1 : sable limoneux brun beige, nodules calcaires abondants et cailloutis épars
 1150-B2 : sable limoneux beige à brun, cailloutis et petites pierres abondantes à éparses

1152-A : frag. calcaire blanc/creme et mortier à la chaux lités (sol ?)
 1152-D : 1157 remaniée, mottes de sablon jaune

1153 : sablon brun clair à beige, sable grossier, nodules calcaires épars
 1153-B : 1153 + cailloutis

1155-A : sablon jaune vif
 1155-B : sablon brun à beige foncé
 1155-C : sablon brun beige et poches jaunes
 1155-D : sablon marron à brun beige foncé
 1155-E : sablon beige clair

1156 : litages de sables beige pâle, marron et brun orangé, graviers roulés abondants, quelques graviers et petites pierres anguleuses erratiques

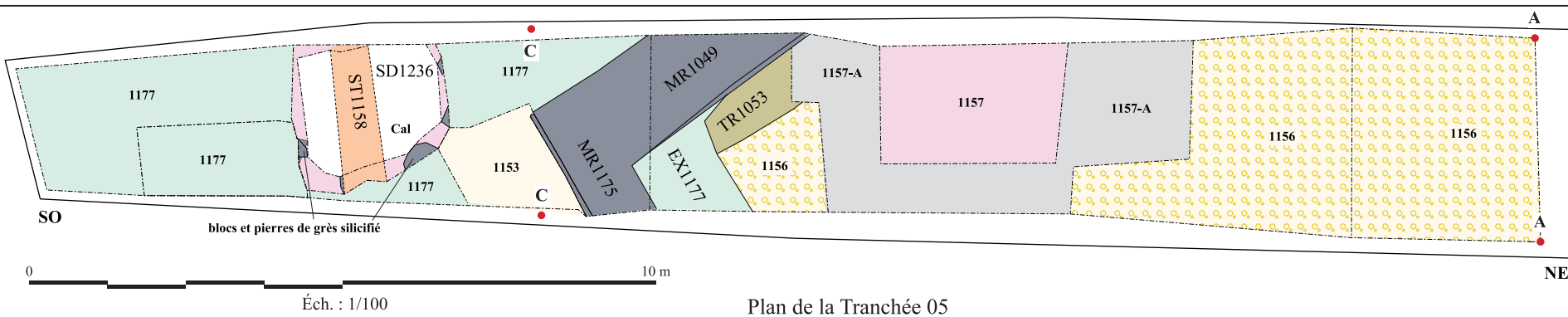
1157-A : horizon induré gris hydromorphe
 1157-B : limon sableux brun rouge sombre (B1) à brun sombre "chocolat" (B2), petites pierres calcaires anguleuses erratiques à éparses, pierres grès silicifié/calcaire posées à plat erratiques à abondantes (Sol naturel anthropisé à anthropique)

ST 1158 :
 1158 : 1153 remanié
 1159 : creusement

MR1175 :
 1175 : 1049-B, parements de moellons silico-calcaires, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis)

EX1151 ↔ EX1177 :
 1177-A : litage de pierres/cailloutis, limon sableux brun beige
 1177-B : limon sableux brun, nodules calcaires épars
 1177-C : litage de pierres/cailloutis, limon sableux brun
 1177-D1 : limon sableux brun, nodules calcaires épars
 1177-D2 : sable limoneux brun beige foncé
 1177-D3 : sable brun beige à rougâtre
 1177-D4 : sable jaune beige et pierres erratiques (1155 remaniée)
 1177-E : litage de pierres/cailloutis, limon sableux brun sombre
 1177-F : pierres et frag. de tuiles abondants, limon sableux brun sombre
 1177-G1 : 1177-G2 avec cailloutis et frag. calcaires abondants
 1177-G2 : limon sableux brun sombre, nodules calcaires épars et sable grossier abondant

1188 ↔ 1178 = creusement de démolition



1182 : creusement

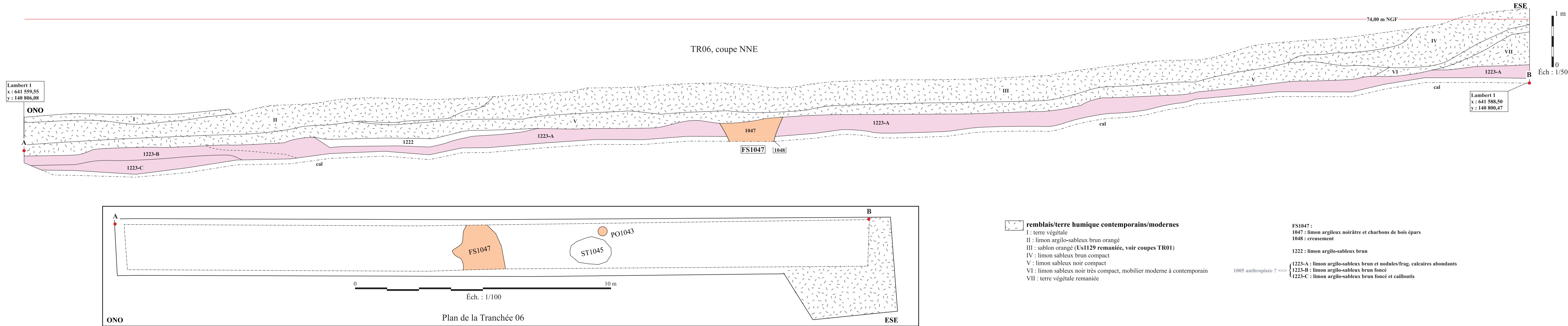
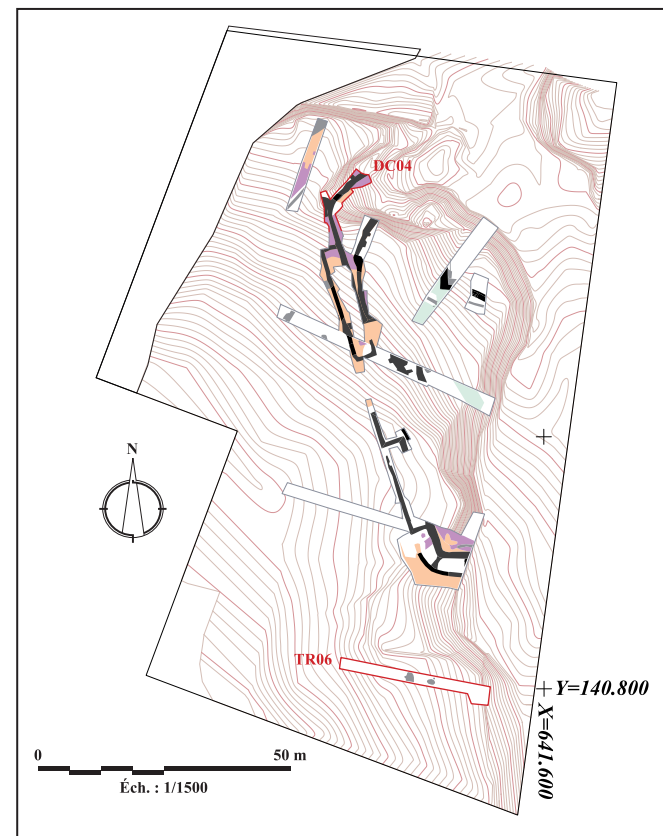
1207-A : limon sableux brun sombre, cailloutis roulé et frag./nodules calcaires épars
 1207-B : 1156 et calcaire/chaux pulvérulent ou en frag.
 1207-C : creusement

1208 : sablon gris clair induré, frag. calcaire/mortier, faces sup. et inf. de rouille
 1209 : 1156 remaniée
 1210 : sable limoneux brun foncé à sombre noir

Pl. 25 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la tranchée 05 à 1/50

Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004

Meaux (77100), ZI Nord, « La Baue », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004

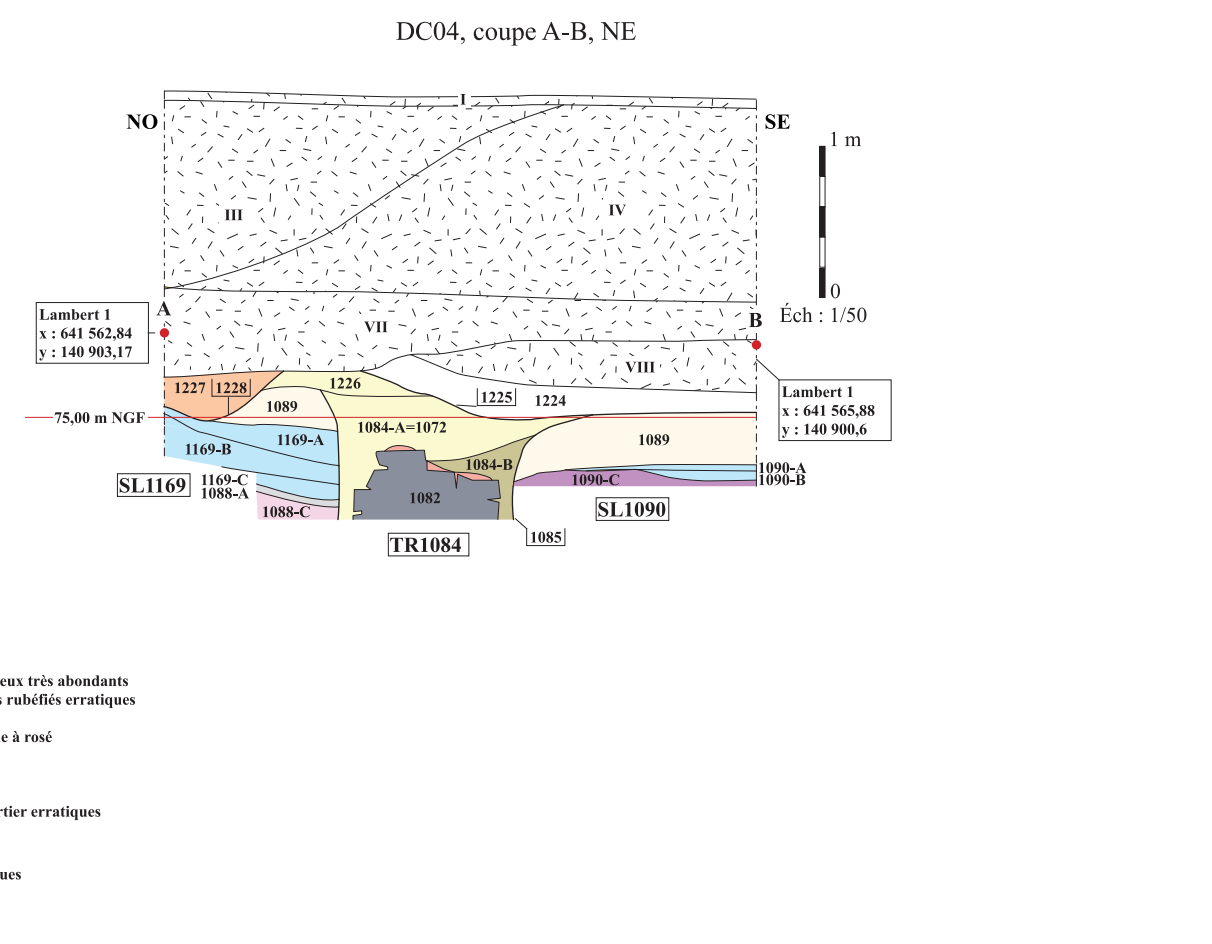
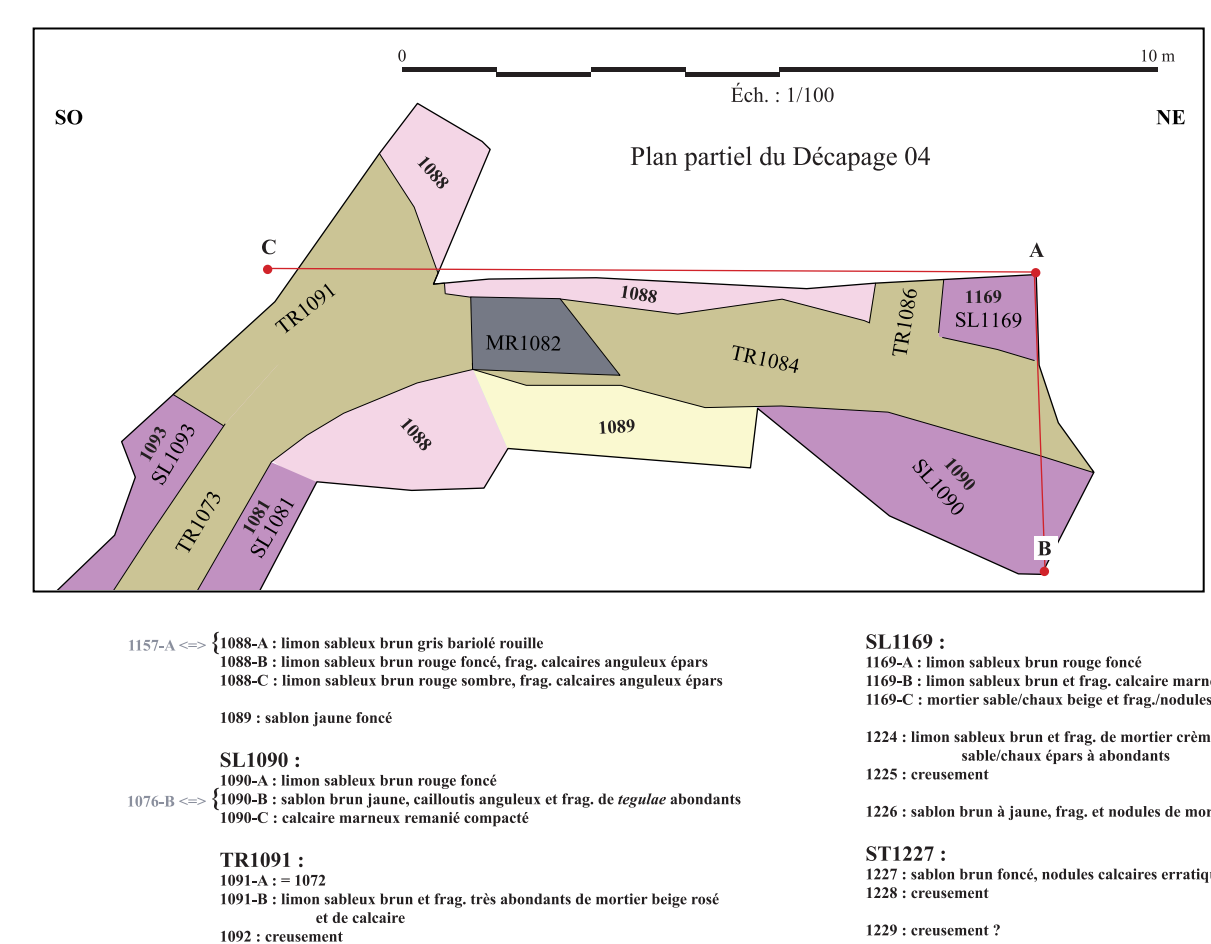
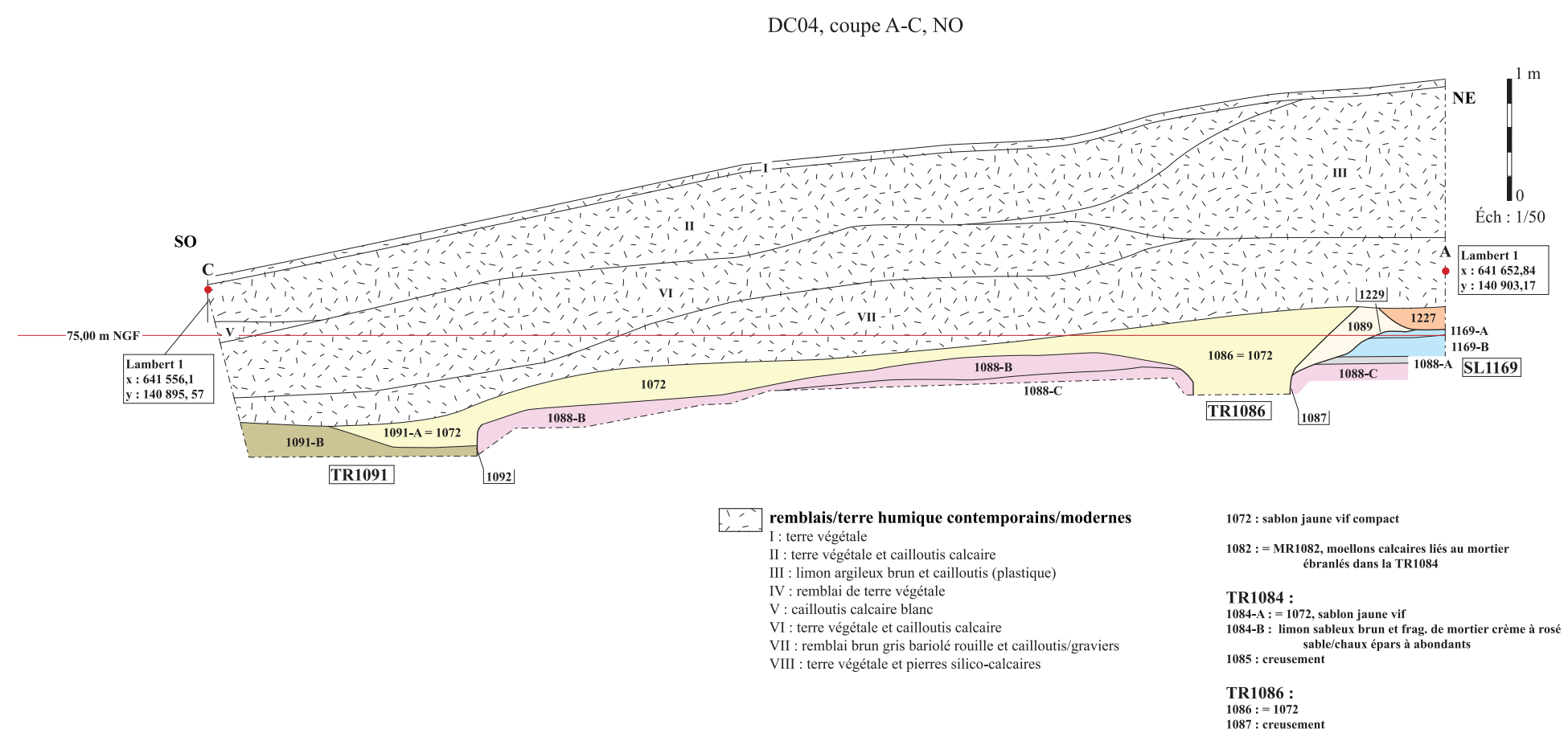


MEAUX (77100)
Zone Industrielle Nord
rue du Vide-Arpent/Façade RD17a
 parcelle cadastrale n° 533
 Diagnostic archéologique, 24/09 au 21/10/2004
Coupes de la TR06 et du DC04 à 1/50

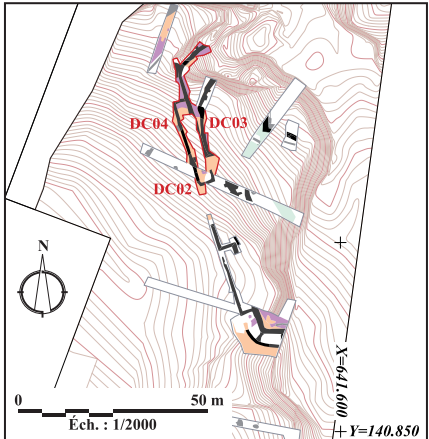
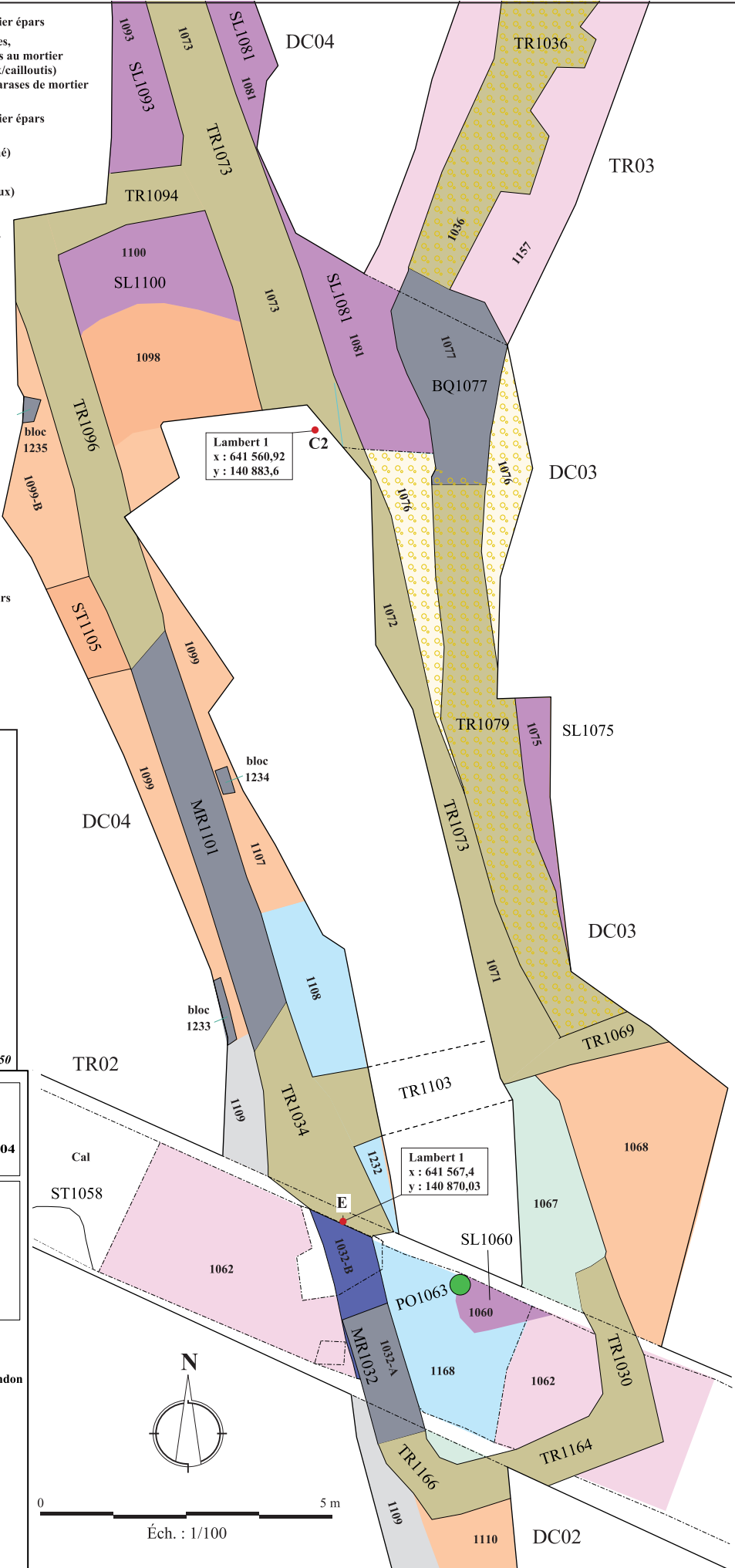
Institut national de recherches archéologiques préventives
 Direction interrégionale Centre/Bretagne
 Centre archéologique de Paris
 32, rue Doherty
 Tél : 01 41 83 68 80
 93404 PANTIN Cedex

Topographie : Philippe Lenhardt,
 Relevés : Michel Barlé,
 Gilles Desrayaud
 D.A.O. : Gilles Desrayaud,

remblais/terre humique contemporains
 complements/sédimentations mixtes à indéterminés
 horizon rédoxique (en fond de tranchée = socle calcaire)
 horizon hydromorphe réductique peu marqué
 remblais/comblements anthropiques
 remblais de tranchée de récupération
 comblements/remblais indéterminés
 remblais sablonneux massifs de nivellement d'abandon
 remblais sablonneux
 aménagements de sols
 sols construits
 sols naturels à anthropisés



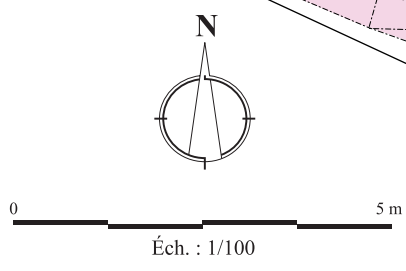
- TR1030 : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier épars
- MR1032 : 1032-A : parements de moellons silico-calcaires, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis)
1032-B : pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (brun crème sable/chaux/cailloutis)
- TR1034 : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier épars
- TR1036 : 1089 (sablon jaune) + 1076
1058 : comblement similaire à 1016 (creusement indéterminé)
- PO1063 : limon sableux brun rouge foncé
- SL1060 : sol de mortier blanc crème (cailloutis/sable/chaux)
1062 : 1190/1057-B
1067 : produits de démolition (pierres, mortier, tuiles ...)
- 1068 : limons sableux brun beige, prod. de démolition épars
- TR1069 : limon argilo-sableux brun gris foncé
- TR1073 :
1071 : limon argilo-sableux et produits de démolition
1072 : sablon jaune vif
1073 : limon sablo-argileux brun + 1072
- SL1075 : sol de calcaire marneux compacté blanc
1076 : sable beige à ocre et cailloutis roulé abondant frag. anguleux et de mortier erratiques
- BQ1077 : calcaire marneux compacté blanc
- TR1079 : limon sableux brun beige + 1076
- SL1081 : calcaire/chaux granuleux à pulvérulent compacté cailloutis épars
- SL1093 : sol de calcaire marneux compacté blanc
- TR1094/1096 : similaire à 1073
1098 : épandage de pierres dans 1099
1099 : limon sablo-argileux brun clair, prod. démol. épars
1099-B : 1099 et produits de démolition abondants
- SL1100 : sol de calcaire marneux compacté blanc
1107 : 1099 et produits de démolition abondants
1108 : limons sableux brun rouge sombre
1109 : sablon limoneux brun foncé, nodules calcaires épars
1110 : limon sableux brun beige, produits de démolition épars
- MR1101 : similaire à 1032-A
- TR1103 = TR1034
1157 : limon sableux brun rouge à "chocolat", cailloutis et petites pierres calcaires anguleuses épars
- TR1164/1166 : limon sableux brun gris, nodules calcaire/mortier épars
- 1168 : sablon jaune



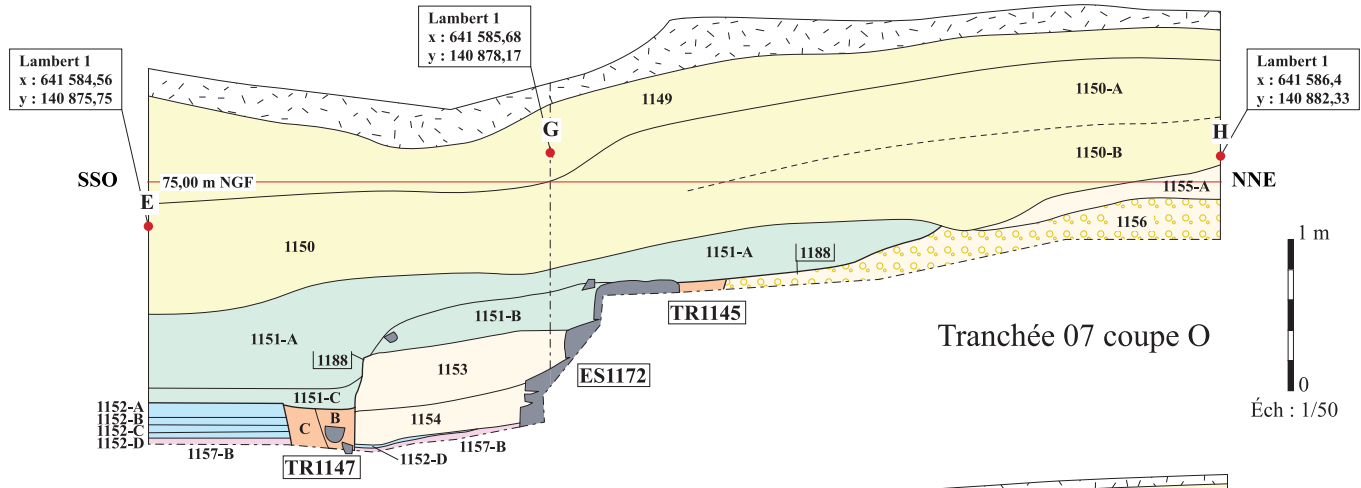
MEAUX (77100)
Zone Industrielle Nord
rue du Vide-Arpent/Façade RD17a
 parcelle cadastrale n° 533
Diagnostic archéologique, 24/09 au 21/10/2004
 plans décapages 02, 03, 04 (partiels)

Institut national de recherches archéologiques préventives Direction interrégionale Centre/Ile-de-France Centre archéologique de Pantin 32, rue Delizy Tél : 01 41 83 68 80 93694 PANTIN Cedex	Topographie : Philippe Lenhardt,
	Relevés : Gilles Desrayaud D.A.O. : Gilles Desrayaud,

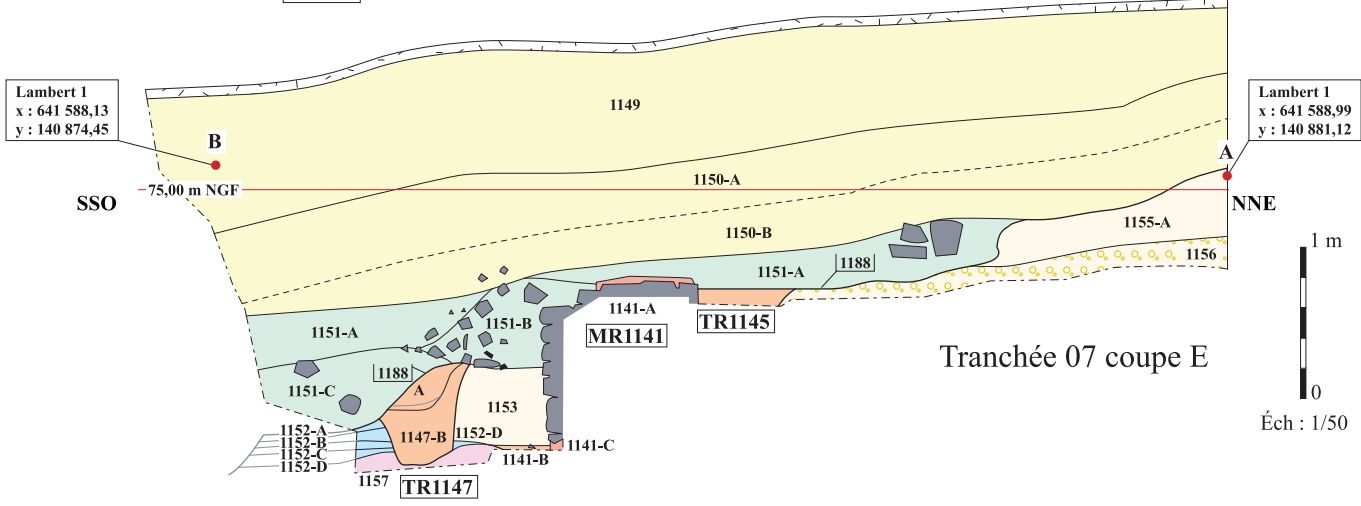
- remblais/comblements anthropiques
- comblements/remblais indéterminés
- remblais de démolition/nivellement
- remblais sablonneux massifs de nivellement d'abandon
- remblais de récupération
- remblais sablo-graveleux de construction (1156)
- aménagements de sols
- sols naturels à anthropisés
- sédimentation mixte
- fondation
- murs/pierres



Pl. 27 : plan à 1/100 du décapage 03 et des décapages 02 et 04 (partiels)



Tranchée 07 coupe O



Tranchée 07 coupe E



MR1141 :

- 1141-A : parements de moellons silico-calcaires, blocage de pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (blanc crème sable/chaux/cailloutis)
- 1141-B : sablon brun ocre à beige
- 1141-C : pierres silico-calcaires en vrac liées au mortier et arases de mortier (brun crème sable/chaux/cailloutis)
- 1142 : creusement de fondation

TR1145 :

- 1145 : limon sablo argileux gris beige
- 1146 : creusement

TR1147 :

- 1147-A : 1153 remaniée, grise, charbons erratiques et liseré de sable sur le fond
- 1147-B : 1153 remanié et inclusions de 1152-A
- 1147-C : 1152 remaniée
- 1148 : creusement
- 1149 : sablon brun clair à jaunâtre
- 1150-A : sablon limoneux compact brun, nodules de calcaire et cailloutis épars
- 1150-B : sable limoneux brun sombre, nodules calcaires abondants et cailloutis épars

- 1152-A : frag. de calcaire blanc/crème et mortier à la chaux lités (sol ?)
- 1152-B : limon sableux brun rouge sombre, 1157 remaniée
- 1152-C : similaire à 1152-A
- 1152-D : poches sable jaune, A + B et pierres erratiques
- 1153 : sablon brun clair à beige
- 1154 : sablon gris clair
- 1155-A : sablon jaune vif

EX1151 :

- 1151-A : limon sableux brun sombre compact, nodules calcaires et de mortier épars
- 1151-B : limon sableux brun, nodules calcaires épars et petites pierres abondantes
- 1151-C : limon sableux brun sombre à noirâtre, frag./nodules calcaires abondants, pierres éparses à erratiques
- 1188 : creusement

- 1156 : litages horizontaux de sables beige pâle, marron et brun orangé, graviers roulés abondants, graviers et petites pierres anguleuses erratiques
- 1157-B : limon sableux brun rouge sombre, petites pierres calcaires anguleuses erratiques à éparses, pierres siliceuses erratiques à éparses (Sol naturel anthropisé à anthropique)

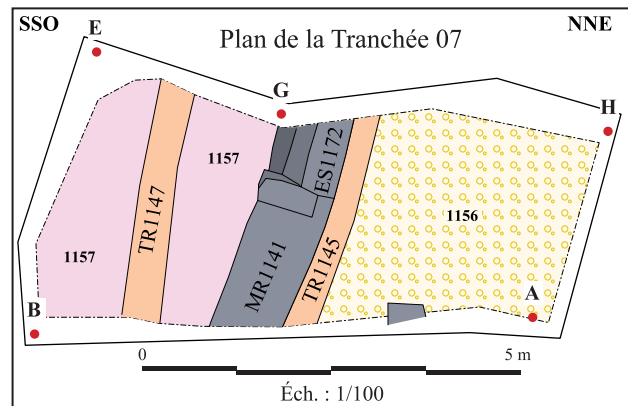
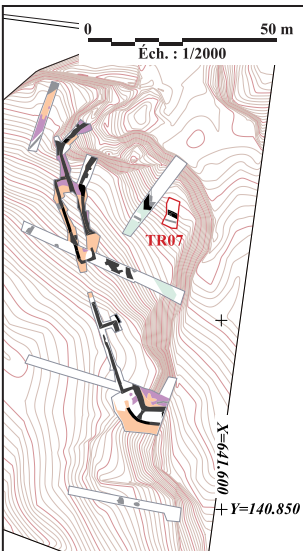
ES1172 :

- 1172 : 3 blocs calcaires crème formant des marches, surfaces sup. très usées, présence de 2 blocs transversaux insérés dans la maçonnerie formant un piédroit, liés au mortier (brun crème sable/chaux/cailloutis)

MEAUX (77100)
Zone Industrielle Nord
rue du Vide-Arpent/Façade RD17a
 parcelle cadastrale n° 533
Diagnostic archéologique, 24/09 au 21/10/2004
Coupes de la Tranchée 07 à 1/50

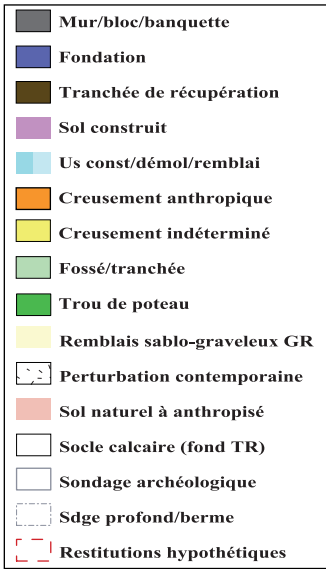
<p>Institut national de recherches archéologiques préventives</p> <p>Direction interrégionale Centre/Ile-de-France Centre archéologique de Pantin 32, rue Delizy Tél : 01 41 83 68 80 93694 PANTIN Cedex</p>	<p>Topographie : Philippe Lenhardt,</p> <p>Relevés : Michel Barlé Gilles Desrayaud</p> <p>D.A.O. : Gilles Desrayaud,</p>
--	---

- remblais/terre humique contemporains
- remblais/comblements anthropiques
- comblements/remblais indéterminés
- remblais de démolition/nivellement
- remblais sablonneux massifs de nivellement d'abandon
- remblais sablonneux massifs (construction ?)
- remblais sablo-graveleux de construction (1156)
- aménagements de sols
- sols naturels à anthropisés
- mortier
- pierres silico-calcaires et calcaires
- céramique, tuiles



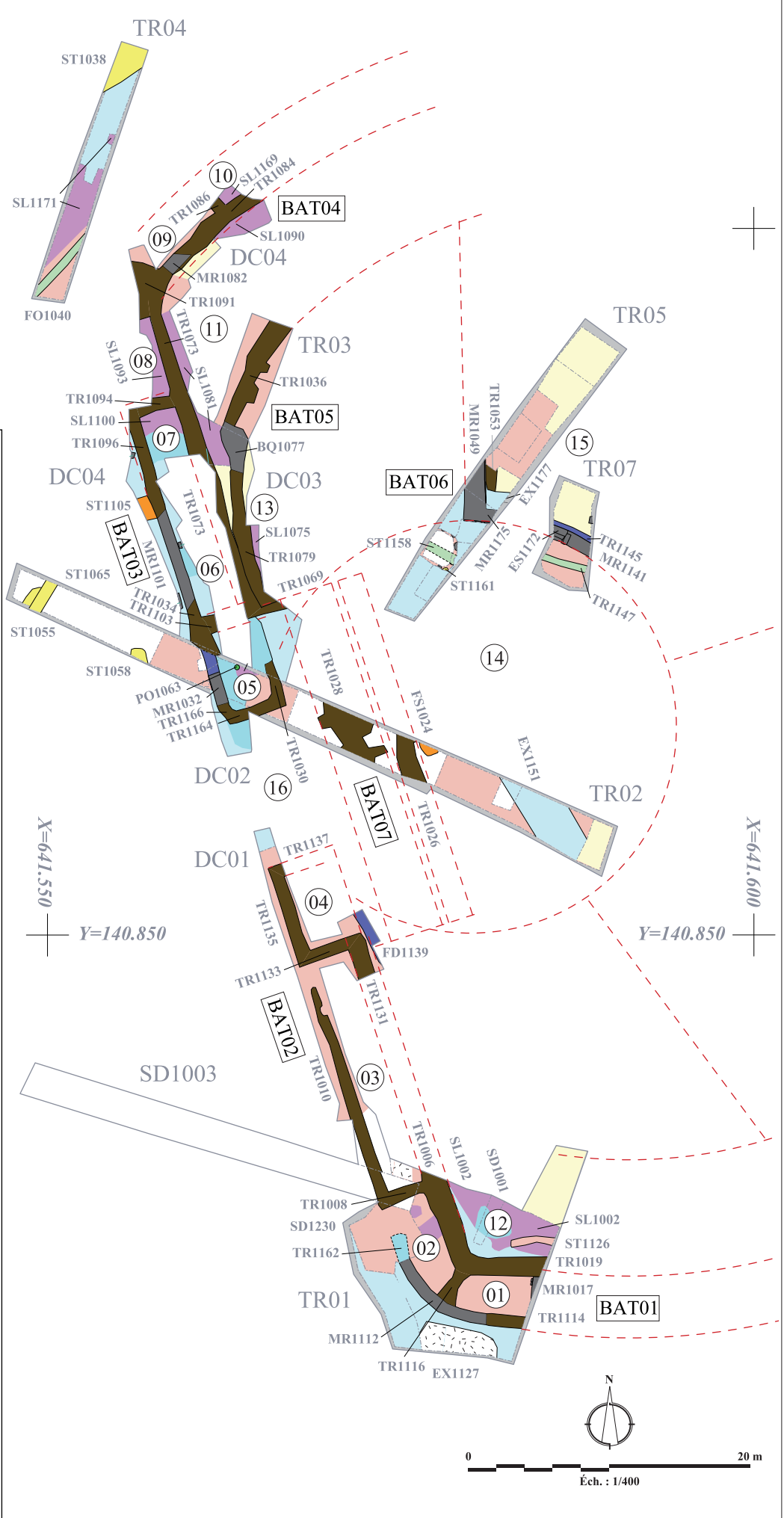
Pl. 28 : coupes à 1/50 et plan à 1/100 de la tranchée 07

Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004



- Secteurs avec aménagements de sols, pièces**
- ① : pièce ?
 - ② : pièce avec entrée ?
 - ③ : pièce(s) (avec entrée ?) sols tronqués
 - ④ : pièce (avec entrée ?) sols tronqués
 - ⑤ : pièce (avec entrée ?)
 - ⑥ : pièce
 - ⑦ : pièce
 - ⑧ : pièce ?
 - ⑨ : pièce ?
 - ⑩ : pièce ?
 - ⑪ : ?
 - ⑫ : ?
 - ⑬ : ?
 - ⑭ : orchestre/arène
 - ⑮ : gradins nord
 - ⑯ : "entrée" de façade

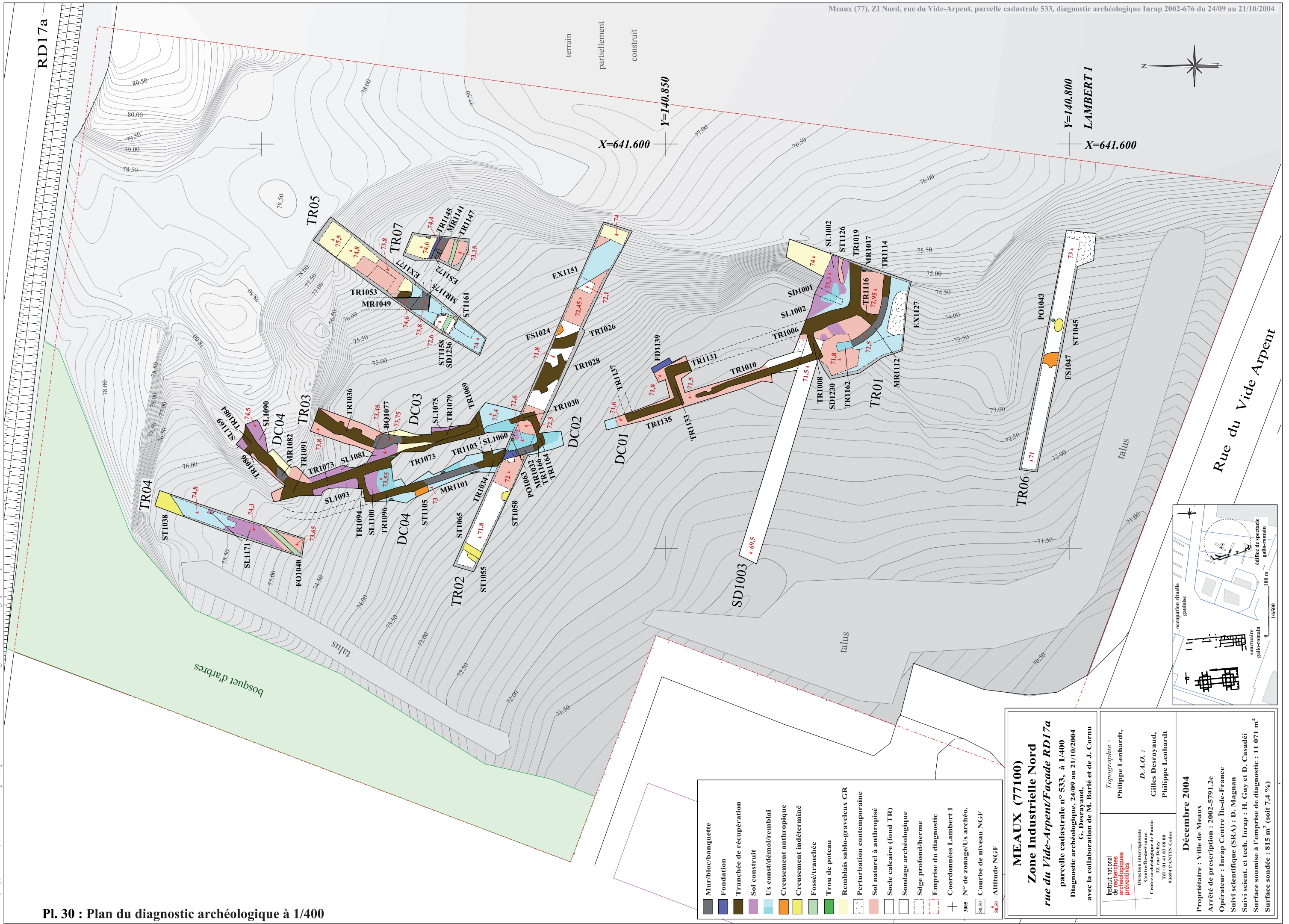
- Maçonneries**
- BAT01** : murs de couronne sud
 - BAT02** : aile de façade sud
 - BAT03** : aile de façade nord
 - BAT04** : murs de couronne nord
 - BAT05** : mur de couronne intermédiaire nord
 - BAT06** : vomitoire et mur d'orchestre nord
 - BAT07** : scène ?



Meaux (77), ZI Nord, rue du Vide-Arpent, parcelle cadastrale 533, diagnostic archéologique Inrap 2002-676 du 24/09 au 21/10/2004

Pl. 29 : Plan des ensembles stratigraphiques construits de l'édifice de spectacle.

Meaux (77100), ZI Nord, « La Bauve », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004



Pl. 30 : Plan du diagnostic archéologique à 1/400

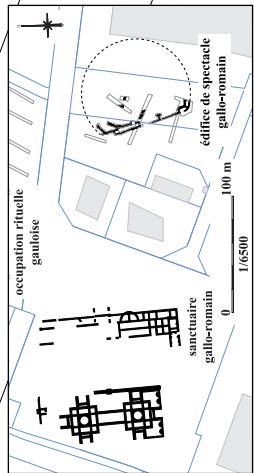
	Mur/bloc/banquette
	Fondation
	Tranchée de récupération
	Sol construit
	Us const/démol/remblai
	Creusement anthropique
	Creusement indéterminé
	Fossé/tranchée
	Trou de poteau
	Remblais sablo-graveleux GR
	Perturbation contemporaine
	Sol naturel à anthropisé
	Solet calcaire (fond TR)
	Sondage archéologique
	Sdage profond/herme
	Emprise du diagnostic
	Coordonnées Lambert I
	3005 N° de zonage/Us archéo.
	Courbe de niveau NGF
	80,50 Altitude NGF

MEAux (77100)
Zone Industrielle Nord
rue du Vide-Arpent/Façade RD17a
 parcelle cadastrale n° 533, à 1/400
 Diagnostic archéologique, 24/09 au 21/10/2004
 G. Desrayaud,
 avec la collaboration de M. Barlié et de J. Cornu

Institut national
Archéologie
préventives
 Direction interrégionale
 Centre archéologique de Paris
 32, rue Daubigny
 75014 PARIS Cedex
 Tél : 01 41 83 68 80

Topographie :
 Philippe Lenhardt,
 D.A.O. :
 Gilles Desrayaud,
 Philippe Lenhardt

Décembre 2004
 Propriétaire : Ville de Meaux
 Arrêté de prescription : 2002-5791.2e
 Opérateur : Inrap Centre Île-de-France
 Suivi scientifique (SRA) : D. Magnan
 Suivi scient. et tech. Inrap : H. Guy et D. Casadéi
 Surface soumise à l'emprise de diagnostic : 11 071 m²
 Surface sondée : 815 m² (soit 7,4 %)



Meaux (77100), ZI Nord, « La Bauve », rue du Vide Arpent, parcelle cadastrale n° 533
diagnostic archéologique Inrap 2002-676, du 24/09 au 21/10/2004

Institut national
de **recherches**
archéologiques
préventives



*Direction interrégionale
Centre/Île-de-France
Centre archéologique de Pantin
32, rue Delizy
93694 PANTIN Cedex
Tél : 01 41 83 68 80*